ENCART SPÉCIAL RHONE-POULENC

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13336 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MARDI 15 DÉCEMBRE 1987

La colère des jeunes Palestiniens

« Comme il est facile de dominer mon peuple. Il est si docile », soupirait d'amertume, il y a quelques années, l'écrivain palestinien Raja Shéhadé. Cette prétendue résignation n'est plus d'actualité, surtout chez les plus jeunes, dont la résolution l'emporte aujourd'hui sur le désarroi. Depuis maintenant une semaine, des centaines de manifestants défient les soldats israéliens en Cisjordanie et à Gaza. Chaque jour le sang coule, et les derniers affrontements de rue ont déjà fait huit morts et des dizaines de blessés. Ces spasmes de violence ne sont pas chose nouvelle, depuis vingt ans que dure l'occupation par Israël des territoires arabes. Mais ils gagnent en fréquence, en violence et en durée.

On a longtemps dit avec justesse qu'Israël occupait la Cisjordanie et Gaza aux moindres frais. Quelques escouades de militaires et de gardes-frontières, renforcées en cas de besoin, suffisaient à tenir en respect d'éventuels « fauteurs de troubles ». Un arsenal de mesures préventives et répressives – emprisonnements de longue durée, détentions « administratives » (sans procès), expulsions « sélectives » – permettait bon an mal an d'y maintenir la « Pax hebraïca ».

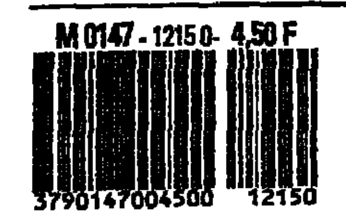
En maniant habilement la carotte et le bâton, en dialoguant avec les notables arabes modérés devenus des interlocuteurs privilégiés sans relâcher le quadrillage policier, les autorités d'occupation réussirent à instaurer un système de contrôle efficace de la société palestinienne. Cette stratégie est peut-être aujourd'hui remise en question.

Inutile, en effet, de chercher derrière l'« insurrection rampante » de ces derniers jours la main d'un lointain chef d'orchestre clandestin. Inutile d'y voir l'effet d'une manipulation guidée de l'étranger, même si M. Arafat, depuis son QG de Bagdad, tire, comme c'est de bonne guerre, la couverture à soi en exhortant ses « frères » à la lutte à outrance. De l'aveu même des autorités israéliennes, quatre incidents violents sur cinq ont une origine purement locale. L'agitation actuelle n'échappe pas à cette règle.

La Cisjordanie d'aujourd'hui est beaucoup plus prospère et moderne qu'il y a vingt ans, grâce notamment à l'argent qu'y rapportent les quelque quatre-vingt mille Palestiniens qui vont chaque jour travailler en Israël. Les jeunes sont beaucoup plus instruits, plus motivés et moins timorés que leurs pères, à qui ils reprochent souvent leurs compromissions d'antan. Ayant définitivement acquis – malgré et contre Israël – l'identité nationale qui anime leur combat, travaillés parfois par l'islamisme, ils ont la politique à fleur de peau.

Il y a quelques semaines, les Etats arabes réunis à Amman avaient presque passé sous silence le problème palestinien. La semaine dernière, MM. Reagan et Gorbatchev s'en étaient encore moins souciés. Sous cet angle, la colère des Palestiniens des territoires est aussi une révolte contre l'oubli. Israël a les moyens de la circonscrire, pas de la briser dans l'œuf. Peu à peu, l'Etat juif risque d'être entraîné dans une logique « sud-africaine » où l'absence de perspective politique ne fait qu'attiser sur le terrain une agitation devenue routinière.

(Lire nos informations page 5.)



M 0147 - 1215 0 - 4,50 F
3790147004500 12150

Un entretien avec le président du Nicaragua

M. Ortega veut négocier un « pacte de sécurité » avec Washington

Le président nicaraguayen Daniel Ortega propose, dans l'entretien qu'il nous a accordé, de négocier un « pacte de sécurité » avec Washington. Le Sénat américain a, pour sa part, voté, samedi 12 décembre, une aide non militaire de 9 millions de dollars à la Contra, alors que le dialogue indirect entre les rebelles et les autorités sandinistes, dans le cadre du plan de paix signé le 7 août dernier, n'a toujours pas repris.

MANAGUA
de notre correspondant en Amérique centrale

Le sommet entre les présidents Reagan et Gorbatchev, la semaine dernière à Washington, constitue « *un premier pas important vers le désarmement* », reconnaît le président Daniel Ortega, mais il pourrait aussi avoir des conséquences négatives pour le Nicaragua. « *Avec la signature de cet accord*, nous a-t-il déclaré, *les Etats-Unis pourraient désormais se sentir libres de faire ce qu'ils veulent au Nicaragua. Forte de sa nouvelle image, le président Reagan pourrait être tenté de donner un coup mortel au Nicaragua sans que cela remette en question l'accord signé avec l'Union soviétique.* »

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite et l'article de notre correspondant à Washington page 3.)

Les élections législatives du 13 décembre

Les socialistes deviennent en Belgique la principale formation politique

Nette défaite en Flandre des sociaux-chrétiens du premier ministre sortant, M. Wilfrid Martens, qui perdent six sièges ; victoire tout aussi nette en Wallonie des socialistes de M. Guy Spitaels, qui en gagnent cinq : tels sont les deux principaux résultats des élections législatives du dimanche 13 décembre en Belgique, où, pour la première fois depuis 1936, la « famille socialiste » dépasse sa rivale sociale-chrétienne sur l'ensemble du royaume.

Avec cent dix sièges sur les deux cent douze à pourvoir, la coalition sortante du premier ministre belge, M. Wilfried Martens, composée des sociaux-chrétiens et des libéraux, conserve une étroite majorité. la victoire des socialistes – principale formation politique du royaume avec soixante-douze sièges, contre soixante-deux aux sociaux-chrétiens et quarante-huit aux libéraux – et l'échec personnel de M. Martens devraient remettre en cause cette belle arithmétique.

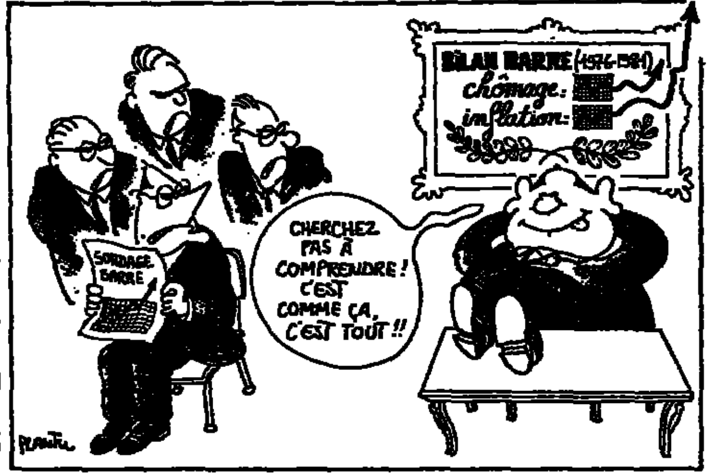
Au pouvoir depuis 1981, le premier ministre sortant a déjà laissé entendre qu'il pourrait se mettre en réserve, ouvrant la voie à une solution bipartite où sociaux-chrétiens et socialistes se partageraient le pouvoir. Beaucoup dépendra cependant de l'attitude sur les questions communautaires des socialites francophones de M. Guy Spitaels.

(Lire en page 4 l'article de notre correspondant JOSÉ-ALAIN FRALON.)

Le sommaire complet se trouve page 44

Les perspectives et la stratégie présidentielle du premier ministre

Le mystère Chirac



par Jean-Marie Colombani

Un discours œcuménique aux militants (*« Parlez de la France, pas de nos adversaires ! »*) ; une offensive vigoureuse dans un « domaine réservé » au président, celui de la défense (*« la France se battra pour l'Allemagne »*) ; un bon coup (le retour anticipé en France de l'un des « faux époux » Turenge) : ces trois événements résument le week-end de Jacques Chirac, témoignent de sa combativité et montrent que, même s'il est à la traîne dans les sondages présidentiels, le premier ministre considère que rien n'est perdu, au contraire. Tel est bien le principal mystère Chirac : après avoir tout essayé, la somme des handicaps qu'il doit surmonter reste impressionnante. Et pourtant, il est toujours dans la course, et conserve une chance de s'imposer.

L'état de l'opinion, à cinq mois de l'échéance qui, depuis belle lurette, fait courir Jacques Chirac, n'est guère brillant : le premier ministre est donné régulièrement battu au premier tour par Raymond Barre (avec une moyenne non négligeable de cinq points de retard). Présent au second tour, il ne ferait le poids que face à Michel Rocard.

Cinq difficultés principales expliquent cette situation.

(Lire la suite page 9.)

Au-delà de la grève, un établissement inadapté

Les rides de la Banque de France

Le tribunal de grande instance de Paris doit se prononcer, le mardi 15 décembre, sur la demande de la direction de la Banque de France de déclarer « illégale » l'occupation du siège parisien. A l'issue d'une assemblée générale qui s'est tenue lundi, l'intersyndicale a lancé une appel pour une nouvelle journée « Banque de France morte » mardi.

La vieille dame de la rue de la Vrillière est malade. Certes, comme le souligne le « gouvernement » de la banque centrale – sa direction, – la grève qui paralyse partiellement la Banque de France depuis bientôt deux semaines est « minoritaire », et les revendications des syndicats sur les salaires et les effectifs ne risquent guère de trouver d'échos favorables auprès de l'opinion publique. Celle-ci n'est-elle pas convaincue que les salariés de la vénérable institution, plus que bicentenaire, ont de nombreux « privilèges » ? Mais le « toujours plus » au centre des négociations en cours n'est que la partie émergée d'un iceberg. Le mouvement actuel traduit un profond malaise au sein du personnel, et bien au-delà des seuls grévistes. C'est l'avenir même de la Banque de France – son rôle, son statut et son fonctionnement – qui est au cœur des inquiétudes d'un grand nombre de salariés, notamment parmi les jeunes cadres.

Le diagnostic de certains d'entre eux est sévère. Ils dénoncent, pêle-mêle, *« l'inertie et le conservatisme de la hiérarchie », « les pesanteurs et les rigidités administratives », « l'archaïsme des méthodes de gestion », « le cloisonnement des directions générales* [une dizaine] *et les rentes du corps des inspecteurs de la banque »* ou encore *« la totale transparence du gouvernement actuel de la banque vis-à-vis de sa tutelle, la direction du Trésor du ministère de l'économie »*. Pour l'avenir, ils sont inquiets. *« Face aux mutations du secteur financier, la Banque de France ne s'est toujours pas dotée d'un véritable plan d'entreprise »*, explique un cadre syndiqué.

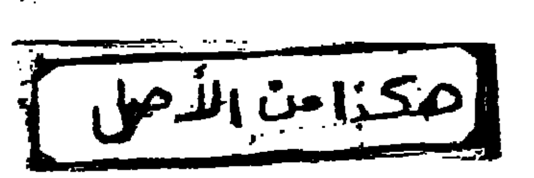
Depuis le début des années 80, le paysage s'est profondément transformé autour de la Banque de France. Il a été complètement modifié par les politiques de déréglementation financière et de libéralisation économique menées par les gouvernements socialistes, puis par l'actuelle majorité. L'internationalisation des mouvements de capitaux est encore venue donner une touche supplémentaire. La baisse des taux d'intérêts enfin, a laminé les marges de toutes les institutions financières, et en particulier des banques centrales. Le bénéfice net de la Banque de France est passé d'un sommet de 6,4 milliards de francs en 1981 à 1,5 milliard l'an dernier.

Face à cette nouvelle donne, la grande majorité des entreprises du secteur financier ont réagi en redéfinissant leur stratégie. Les banques commerciales françaises, par exemple, ont adopté des plans à moyen terme, avec des programmes de redistribution de leurs agences et de réduction progressive de leurs effectifs.

ERIK IZRAELEWICZ.

(Lire la suite page 37.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

Finances des partis et neutralité de l'Etat

par PIERRE AVRIL (*)

AU moment où l'on s'interroge sur le financement de la vie politique, il faudrait rappeler deux choses simples. La première est que l'article 4 de la Constitution reconnaît aux partis une fonction électorale (ils *« concourent à l'expression du suffrage »*) et que cette habilitation constitutionnelle conditionne leur éventuel financement public. La seconde est que la législation électorale contient en puissance les solutions. En réglementant les moyens de propagande et en remboursant les frais afférents, elle vise en effet à assurer l'égalité des candidats. Elle attribue d'autre part le contentieux des élections politiques au Conseil constitutionnel, qui peut annuler les élections irrégulières. Peut-être suffirait-il de la moderniser en adaptant ces deux points ?

Le développement des techniques de communication et le caractère national des campagnes ont rendu totalement obsolètes les règles sur la propagande et dérisoire le remboursement du papier et des frais d'impression, ainsi que le rappelait M. Michel Aurillac (*le Monde* du 14 novembre). Pour les adapter à la réalité, il faut retenir l'idée de limitation des dépenses autorisées, afin de donner un coup d'arrêt à leur accroissement vertigineux, et substituer à la notion d'égalité formelle, qui implique l'uniformité des prestations, celle d'« enveloppe ». Dans ses limites, évaluées à un montant raisonnable, les candidats et les partis seraient libres de l'affectation de leurs ressources. L'économie du nouveau système pourrait être la suivante :

1) Fixation d'un maximum de dépenses autorisées, tant au niveau des circonscriptions (en tenant compte, comme en Grande-Bretagne, du nombre des inscrits) qu'à l'échelon national ;

2) Obligation de tenir la comptabilité des sommes dépensées et de la déposer à l'issue du scrutin, par exemple, auprès du trésorier-payeur, qui reçoit déjà les cautionnements dans les départements, et du Conseil constitutionnel (ou de la Cour des comptes) pour les partis sur le plan national ;

3) Le défaut de dépôt dans les délais exclut le candidat ou le parti des remboursements et aides publiques. Lorsque le candidat a été proclamé élu, on pourrait s'inspirer de la législation du Québec : l'article 445 de la loi électorale du 21 décembre 1984 dispose que le défaut de rapport sur les dépenses entraîne l'incapacité de l'élu à siéger tant que ledit rapport n'a pas été présenté.

La sanction

Le dépôt des comptes est une formalité qui ne devrait pas conduire à une vérification systématique, formule bureaucratique beaucoup trop lourde, mais qui ouvrirait éventuellement un contentieux. C'est ici que le Conseil constitutionnel interviendrait dans son rôle de juge de l'élection, où il est d'ailleurs assisté de rapporteurs adjoints venant du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes. Alors que la jurisprudence actuelle, dont le professeur François Luchaire a déploré le *« laxisme »* (« Le Conseil constitutionnel », *Economica,* 1980, p. 352), exige que l'irrégularité ait *« porté atteinte à la sérénité du scrutin »*, il suffirait que le moyen tiré de l'irrégularité de la propagande résultant du dépassement du plafond autorisé soit pris en considération comme motif d'annulation : une rédaction plus ferme du code électoral serait de nature à inciter le juge de l'élection à davantage de rigueur. La contestation de l'exactitude des comptes appartiendrait aux requérants, c'est-à-dire aux autres candidats, et à tout électeur de la circonscription, qui y ont directement intérêt et qui sont les mieux placés pour constater le dépassement du plafond.

Une autre faille du système actuel est l'extrême brièveté de la campagne, qui dure moins de trois semaines. L'institution d'un plafonnement ne peut être efficace que si ce délai est sérieusement allongé (l'article 316 de la loi du Québec fait débuter la *« période électorale »* au *« décret ordonnant la tenue d'une élection »).*

La question du plafonnement se pose dans des termes différents au niveau d'une campagne nationale, car elle concerne essentiellement les grands partis, c'est-à-dire ceux qui sont représentés par un groupe à l'Assemblée et, accessoirement, les formations présentant plus de soixante-quinze candidats, auxquels l'article L. 167-1 du code électoral réserve l'accès à la télévision. La fixation d'un plafond raisonnable de dépenses s'accompagnerait du même système de déclaration que dans les circonscriptions. La non-production du rapport ou le dépassement seraient sanctionnés selon que leur imputation est individualisable au niveau des circonscriptions (à l'égard des élus bénéficiaires) ou non. Dans ce dernier cas, la publicité de l'infraction pourrait s'accompagner de mesures visant les ressources.

Les conditions d'un financement public

Dès lors qu'elles se rattachent à leur fonction constitutionnelle d'expression du suffrage, le financement public des activités électorales des partis est à la fois possible et souhaitable. Le contrôle pourrait se limiter à l'enregistrement d'une déclaration comportant un minimum de justifications, dont le Conseil constitutionnel, ou la Cour des comptes, pourrait être le dépositaire (les articles 325 et suivants de la loi électorale du Québec précisent ainsi que la demande adressée au directeur des élections s'accompagne de l'engagement de présenter des candidats dans un certain nombre de circonscriptions, appuyé des noms et adresses d'électeurs de ces circonscriptions en faveur de la demande, et de renseignements relatifs aux ressources). Conformément à la règle traditionnelle, l'aide forfaitaire, que l'on peut fixer comme en RFA au prorata des suffrages obtenus, serait réservée aux partis ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés. C'est cette aide qui pourrait être supprimée en cas de dépassement du plafond de dépenses autorisées.

On notera pour terminer que le dispositif envisagé, qui peut être transposé à l'élection présidentielle (pour laquelle il existe d'ailleurs une commission nationale de contrôle), ne conduit à la création d'aucun organisme nouveau, car il faut résister à l'engouement pour les « autorités indépendantes ». Il repose sur l'idée que l'assainissement de l'« argent politique » peut être le plus efficacement entrepris en s'attaquant à la dépense, parce que c'est elle qui détermine les besoins et qu'elle permet de saisir les indices visibles sans procédés inquisitoriaux. Cette approche préserve la neutralité de l'Etat, puisque sa mise en œuvre dépend de critères objectifs, repose sur la vigilance des concurrents et s'articule sur le contentieux de l'annulation. Après expérimentation, on pourrait toujours songer à aller plus loin, si c'est nécessaire.

(*) Professeur à l'université Paris-X.

BONHEURS

Eloge de la lenteur

par ALBERT MEMMI

UNE dame de ma connaissance avait coutume de dire :

— *Je vais vite faire la cuisine, puis on va vite manger, comme ça on pourra vite aller faire la sieste.*

A quoi son mari ajoutait :

— *Comme ça on pourra vite mourir.*

A aller vite, on use plus vite sa vie. C'est comme pour les voitures : à kilométrage égal, on consomme plus d'essence ; proportionnellement, on dépense plus d'énergie vitale.

En outre on ne jouit pas des choses ; on ne s'en donne pas le temps. L'automobiliste qui fait de la vitesse ne regarde pas le paysage, il doit surveiller la route. Les gens pressés ressemblent à ceux qui avalent leur nourriture sans la mastiquer : ils ne se donnent pas le temps de la savourer. D'ailleurs, ce sont souvent les mêmes.

Certains croient, en allant vite, se garder du temps pour autre chose. C'est l'illusion des gens pressés ; les gens pressés se pressent en tout. L'un de mes amis, ex-séminariste, m'a rapporté un incident du temps de ses études : l'un de ses condisciples avait été sanctionné parce qu'il grimpait l'escalier quatre à quatre. Comme il s'étonnait de la sévérité de ses supérieurs, il s'entendit répondre :

— *Si tu ne veux pas modérer tes pas, comment peux-tu espérer modérer ton esprit ?*

La lenteur est une maîtrise du corps qui inspire celle de l'esprit, et l'inverse. On décide l'une et l'autre d'un même coup. *« Je mène une vie de dingue ! » « Je n'arrête pas de courir ! ».* Mais qui nous empêche de choisir la lenteur plutôt que la précipitation ?

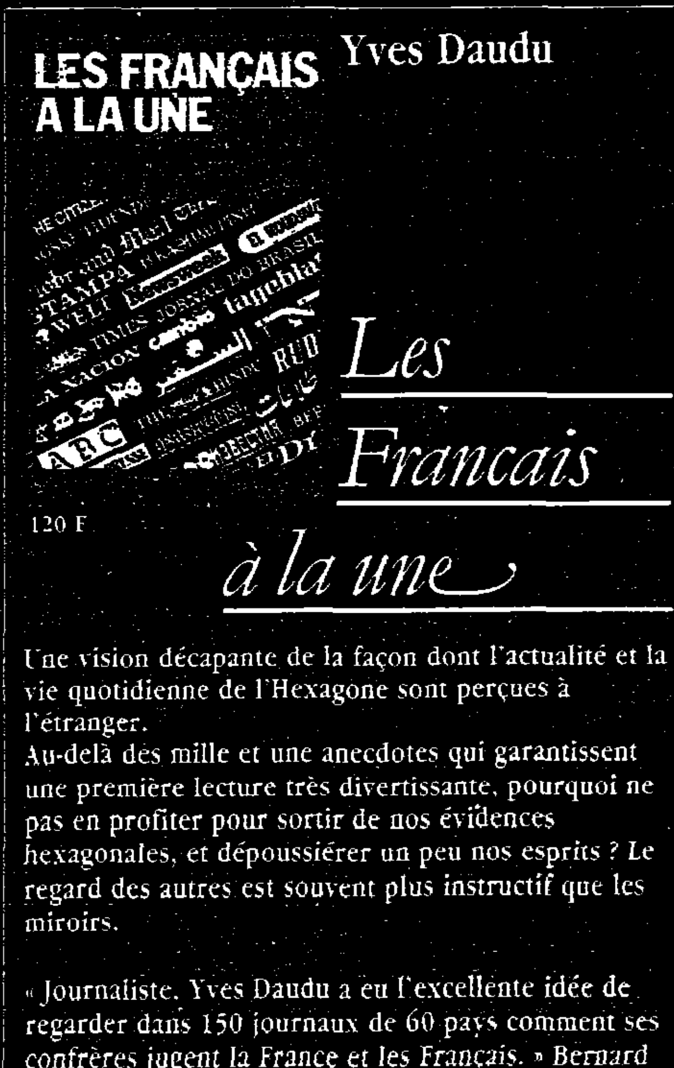
∴

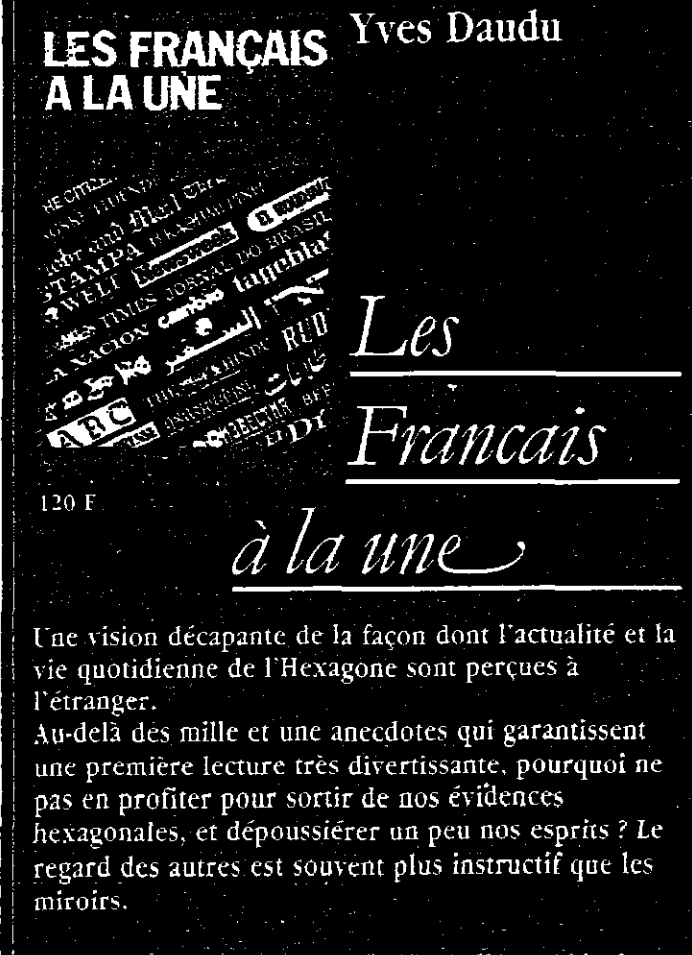
L'autre semaine, en allant à notre maison de campagne, nous avons dépassé une voiture de marque anglaise, un de ces anciens taxis londoniens remis en état. Tout le monde s'esclaffa : « A quelle heure vont-ils arriver pour déjeuner ? », « Comment peut-on rouler dans un tacot pareil ? », etc.

C'était pourtant simple : les occupants de l'ex-taxi avaient *choisi* d'aller lentement. Je parierais au contraire qu'ils furent exacts au rendez-vous de leurs amis : simplement ils avaient organisé leur temps autrement. La lenteur n'est pas du laisser-aller, mais une autre évaluation du temps, avec une sage économie des forces.

Voici une recette que je tiens d'un adepte de la lenteur : pour arriver à l'heure, il suffit de partir en avance. Fort peu : dix minutes, quinze minutes, lesquelles suffisent pour que les trains nous attendent sagement au lieu de nous obliger à courir afin de les attraper, pour que personne ne commence une réunion sans nous, pour que nous n'écrasions pas, à notre confusion, les orteils d'une rangée de spectateurs.

Le siècle est à la rapidité ? La lenteur semble un gaspillage ? Payez-vous ce luxe rare et suranné ; la lenteur, bien comprise, est luxe en effet, calme et volupté.






Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

Au Courrier du Monde

RESPECT

L'autonomie des vieux

La solution des problèmes du troisième âge, et du quatrième n'est pas le recours systématique aux maisons de retraite, asiles et foyers pour personnes âgées, mais dans le maintien à domicile. Encore faut-il en convaincre les intéressés eux-mêmes. Habitués à rendre visite à des parents et amis placés en maison, ils se sont faits à l'idée que là est leur avant-dernière demeure, et que la situation d'assisté est un état inéluctable. Eh bien, ces vieux-là, il faut les secouer, les rééduquer, leur prouver que rien n'est inéluctable. Et chacun doit y mettre du sien.

Finis les pépés, les mémés. Il faut leur rendre leur identité, les appeler « Monsieur », « Madame », les vouvoyer, les respecter et les faire respecter. Prôner la fermeture des asiles, des maisons de retraite, des lits de certains hôpitaux. Vanter les plaisirs de l'autonomie, du service social à demeure, de la prise en charge par soi-même. Et surtout prouver que l'on peut mourir « accompagné » hors d'une maison de retraite, d'un foyer, d'un asile. Chez soi, en somme.

JANINE HENIN
(Professeur, Essonne).

ENCOURAGEMENT

La libération des otages

La guerre entre rédactions anglaises et françaises, illustrée par votre éditorial du 2 décembre (« Le temps des leçons »), démontre une fois de plus que, sous les propos lénifiants sur les rapports anglo-français dont nos leaders (excusez-moi, nos dirigeants) nous assomment depuis l'Entente cordiale, sévit encore l'incompréhension agacée, quoique affectueuse, qui caractérise réellement ces rapports.

Cela dit – et avec toute la bonne volonté que peut mettre un Anglais amateur de la France au point d'avoir choisi d'y vivre et, de surcroît, fidèle lecteur du *Monde*, – il est difficile de vous suivre lorsque vous qualifiez d'*« excessive »*, voire *« passablement dérisoire »*, l'affirmation de *The Independent*, selon laquelle le compromis franco-iranien qui a abouti à la libération des deux otages français constitue *« un encouragement à d'autres prises d'otages »*. Lorsque l'on échange M. Gordji contre M. Torri ; lorsque l'on dégèle le remboursement d'un prêt longtemps bloqué ; et lorsque l'on envisage ouvertement de libérer un terroriste jugé et condamné selon les règles une fois que tous les otages français auront été libérés – lorsque l'on fait tout cela, c'est bien que l'on cède devant la prise d'otages. Si Voltaire a accusé les Anglais d'avoir fusillé l'amiral Bing *« pour encourager les autres »*, on peut difficilement nier qu'en libérant M. Gordji et, *a fortiori*, M. Naccache, les autorités françaises, à leur tour, encouragent les autres.

Je ne dis pas qu'il ne faille pas le faire ; qui souhaiterait être à la place des responsables qui ont à affronter de tels choix ? Mais gardons néanmoins un peu de lucidité quant aux conséquences de ces actes.

TIM STEVENS
(Paris).

INSTRUCTION

Nouvelle-Calédonie et racisme

Me permettrez-vous, à l'intention de vos lecteurs, une observation, un rappel, une suggestion ?

Une observation : le gouvernement a pris l'initiative, à l'occasion de graves manifestations récentes du racisme et d'apologie détournée du nazisme, de relancer l'instruction civique à l'école, et a donné des directives en ce sens aux enseignants. Mais ce gouvernement, et à travers lui l'Etat, est aujourd'hui disqualifié pour dire et faire dire les droits de l'homme et du citoyen, puisqu'il organise et tolère leur suppression en Nouvelle-Calédonie.

Un rappel : le 1er novembre 1961, au lendemain de la répression meurtrière des manifestations algériennes à Paris, les professeurs Jean Dresch, Alfred Kastler, Robert Ricatte et Laurent Schwartz, lisaient devant leurs étudiants la déclaration suivante : *« Si les Français acceptent l'institution légale du racisme en France, ils porteront dans l'avenir la même responsabilité que les Allemands qui n'ont pas réagi devant les atrocités du nazisme. »*

Une suggestion : que de leur propre initiative, raisons historiques et philosophiques à l'appui, le plus grand nombre possible d'enseignants expliquent à leurs élèves, à leurs étudiants, qu'avec les meurtres commandés ou tolérés de ces dernières années, le quadrillage militaire du territoire de Nouvelle-Calédonie, enfin et surtout le verdict du procès des assassins de Hienghène, le racisme s'institutionnalise en France. Point n'est besoin en effet, pour qu'un enseignant de la République ait le devoir d'instruction civique, d'une directive officielle.

ETIENNE BALIBAR,
maître de conférences de philosophie, Paris-I.

MARCHÉ

Tabac, que de crimes...

1985 : Jean-Baptiste C. meurt d'un cancer de la vessie dû au tabagisme.

1986 : Don Jean C., son frère, meurt d'un cancer des poumons dû au tabagisme.

1987 : Pompé C., le troisième frère, meurt d'un cancer de la gorge dû au tabagisme. Il était devenu muet après l'ablation des cordes vocales.

Tous sont morts après plusieurs opérations et après de terribles souffrances. Reste vivant un quatrième frère, âgé, qui n'a jamais fumé.

Dans ce petit hameau du Sud de la Corse, où il n'existe aucune pollution atmosphérique, on peut, d'une manière exemplaire, constater combien tous les hommes (les femmes ne fumant pas) relativement jeunes, morts par le cancer, le sont par l'abus du tabac. Il ne s'agit donc pas, comme le dit une campagne de publicité de : *« Fumeurs et non-fumeurs, vivons ensemble »*, mais de : *« Fumeurs, mourez seuls, et laissez les non-fumeurs vivre ! »*

Cette publicité n'est que mercantile. Le consommateur n'est pas dupe !

ULLA CULIOLI
(Paris).

Etranger

Un entretien avec M. Daniel Ortega, chef de l'Etat nicaraguayen

(Suite de la première page.)

C'est le scénario de l'intervention militaire américaine si souvent évoqué par les sandinistes depuis la révolution de 1979.

En prévision du sommet de Washington, où il a été question des conflits régionaux, et donc du Nicaragua, M. Ortega s'était rendu à Moscou au début novembre. *« A cette occasion, M. Gorbatchev m'a donné l'assurance qu'il défendrait la position du peuple nicaraguayen dans son désir de respecter les engagements pris à Guatemala le 7 août par les pays d'Amérique centrale pour parvenir à la paix. Il m'a confirmé que les problèmes régionaux ne pouvaient pas faire l'objet d'une négociation entre les Etats-Unis et l'Union soviétique au nom du respect dû à toutes les nations, y compris les plus petites. »*

Jusqu'où peut aller l'appui de Moscou, que faut-il penser des rumeurs persistantes selon lesquelles les dirigeants soviétiques seraient mécontents de la gestion économique des sandinistes et du gaspillage de l'aide des pays socialistes ?

« Pour M. Ortega, les relations sont toujours aussi bonnes et l'aide soviétique s'est même accrue cette année, y compris sur le plan de l'approvisionnement en pétrole ». Tout en maintenant un lien privilégié avec le monde socialiste, le Nicaragua souhaite aussi diversifier ses relations, en particulier avec l'Europe. *« Pour nous aider à réaliser le plan de paix, nous avons besoin de l'appui politique et économique des pays de la Communauté économique européenne. »* Le président reconnaît que le Nicaragua avait perdu la confiance de certains pays européens, mais, ajoute-t-il, *« aujourd'hui, nous sommes en train de regagner le terrain perdu, notamment auprès de l'Allemagne fédérale qui est un pays-clé pour nous ».*

Cette évolution, estime M. Ortega, est due à la *« souplesse »* dont a fait preuve son gouvernement pour faciliter l'application du plan de paix, mais le principal reste à faire : la négociation d'un cessez-le-feu avec la Contra et la mise en place d'un régime démocratique.

« Il s'agit d'une négociation complexe, dit le président nicaraguayen, *on ne va pas résoudre du jour au lendemain un problème qui dure depuis sept ans, d'autant que les Etats-Unis font tout ce qu'ils peuvent pour saboter le plan de Guatemala. Les Etats-Unis veulent empêcher l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu avant le 15 janvier* (date limite fixée par les présidents d'Amérique centrale pour l'application du plan de paix) *et en attribuer la responsabilité au Nicaragua. Le président Reagan espère pouvoir obtenir ainsi du Congrès les 270 millions de dollars qu'il a demandés pour la Contra. »*

Le président nicaraguayen maintient son refus de négocier avec les insurgés qui, dit-il, *« ne sont que l'instrument des Etats-Unis pour liquider la révolution ». « Si les dirigeants de la Contra décident de déposer les armes et de solliciter une amnistie, ils pourront alors participer au jeu politique au même titre que les partis d'opposition actuels. »* Et s'ils refusent, comme ils l'ont déclaré à plusieurs reprises en soulignant que cela équivaudrait à une reddition et à un suicide politique ? *« Alors,* répond M. Ortega, *ils s'exposeront à une défaite militaire totale. »*

Les sandinistes n'ont de cesse de répéter que la négociation doit se faire directement avec les Etats-Unis qui sont les véritables *« agresseurs ». « Nous sommes prêts,* dit M. Ortega, *à tenir compte des intérêts de Washington. Le grand argument des Etats-Unis, c'est que nous constituerions une menace pour leur sécurité. On pourrait parler de cela, mais aussi de l'agression américaine contre nous. Il faut donc négocier un pacte de sécurité mutuel qui prévoit un système de vérification. Il s'agirait de débarrasser l'Amérique centrale de toute présence militaire étrangère. C'est un objectif à long terme car nous devons être réalistes »,* compte tenu de l'importance des installations militaires dont disposent les Etats-Unis dans la région.



Un accord de ce genre, ajoute M. Ortega, établirait des normes précises sur *« la présence de conseillers militaires étrangers au Nicaragua ou de troupes étrangères et sur le type d'armements, y compris nucléaires. De plus, nous pourrions nous engager à ne pas permettre l'installation de base étrangère sur notre territoire. Enfin, nous pourrions établir un équilibre des forces en Amérique centrale sur une base raisonnable. Tout cela devrait déboucher sur la normalisation des relations entre les Etats-Unis et le Nicaragua ».*

Le président Ortega estime ainsi que le 15 janvier ne doit pas être considéré comme une date limite, mais plutôt comme une étape dans la réalisation du plan de paix. *« A cette date, nous devrons établir un nouveau calendrier pour les mois suivants. Si les Etats-Unis, dans la foulée de l'accord signé avec l'Union soviétique, se décidaient à respecter le plan de Guatemala et à cesser son aide à la Contra, le problème pourrait se résoudre à court terme. Dans le cas contraire, la guerre se poursuivra. »*

La population, qui est confrontée à une situation économique chaque jour plus désastreuse, est-elle prête à accepter de nouveaux sacrifices ? M. Ortega n'en doute pas un instant, estimant, contre toute évidence, que *« le peuple n'est pas démoralisé ».* Le président affirme que *« les pauvres continuent malgré les difficultés à bénéficier des conquêtes de la révolution, en particulier les petits paysans auxquels le gouvernement garantit l'accès aux produits de base. Ce sont les riches qui souffrent de la crise ».*

Le président Ortega considère que le peuple vit mieux qu'à l'époque de la dictature de Somoza. *« J'ai personnellement connu la faim à cette époque, et pourtant, je ne vivais pas dans le quartier le plus misérable de Managua. Aujourd'hui, tous les travailleurs peuvent manger dans des cantines même s'il est vrai que la qualité de la nourriture a baissé récemment du fait de la rareté de certains produits à cause de la guerre. Malheureusement, beaucoup de gens ont vu dans la révolution la création d'un Etat paternaliste qui devrait les prendre en charge à tous points de vue. Ce n'est évidemment pas possible. Il n'est pas question de rectifier notre politique économique qui vise à partager équitablement entre tous, tout en accordant la priorité à la défense du pays et à la révolution. Nous ne sommes donc pas en mesure de mettre en application une politique économique pour favoriser le développement du pays. C'est une économie de survie. »*

Comment s'étonner, dans ces conditions, que la Contra ait trouvé des appuis au sein de la population, en particulier dans les zones rurales éloignées où les paysans n'ont pas connu les bénéfices de la révolution ? *« En fait, ces paysans cessent d'appuyer la Contra dès que l'armée s'installe dans la région et met en place des programmes sociaux en leur faveur. On constate ainsi que ces paysans étaient des collaborateurs forcés de la Contra. »*

Avant la désignation de Mgr Obando comme médiateur entre le gouvernement et les insurgés, il y a quelques mois à peine, les plus hauts dirigeants sandinistes laissaient entendre que le cardinal était tout simplement un *« agent de la CIA » ! « C'est vrai,* reconnaît M. Ortega, *nous avions des différends avec le cardinal, mais nous avons décidé de les oublier pour travailler ensemble en faveur de la paix. »* Le président Ortega est revenu à une définition plus modérée du sandinisme : *« C'est une synthèse,* dit-il, *du nationalisme de Sandino, qui s'est battu contre les envahisseurs américains à la fin des années 20 et de deux éléments intéressants, le christianisme et le marxisme, qui sont complémentaires. »*

La différence avec Cuba ? *« Nous avons un secteur privé important, des partis d'opposition, une presse contre-révolutionnaire et, bien sûr, le contenu chrétien de la révolution. »* Toutefois, dit-il, *« Cuba nous a donné l'exemple en prouvant qu'il était possible de résister à l'agression des Etats-Unis et de survivre à un blocus économique. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.

ETATS-UNIS : trois jours après le sommet

Baromètre en hausse pour le président Reagan

WASHINGTON
de notre correspondant

Plus de trois jours après le départ de M. Gorbatchev, Washington continue de savourer les délices du sommet. C'est toujours la performance médiatique du numéro un soviétique qui est l'objet des commentaires les plus nombreux, et pour le président Reagan, le baromètre, soudain remonté au beau, semble se maintenir.

Ainsi, quand M. Reagan a fait, vendredi 11 décembre, son entrée dans une pièce de la Maison Blanche où l'attendaient les leaders du Congrès qu'il voulait informer des résultats de ses conversations, les congressistes se sont levés pour l'applaudir : cela faisait bien longtemps qu'ils n'avaient réservé pareil accueil au président.

Autre bonne surprise pour lui : le Sénat a voté, samedi 12 décembre, une aide « non militaire » de 16 millions de dollars — dont 6 à 7 millions pour les frais de transport — à la Contra, alors qu'au cours des dernières semaines la Maison Blanche éprouvait les plus grandes difficultés à convaincre les sénateurs de l'utilité de poursuivre l'assistance aux antisandinistes.

Certes, la Chambre des représentants doit encore se prononcer sur l'aide votée par le Sénat, pour une période de deux mois. Selon le speaker de la Chambre, le démocrate Jim Wright, très hostile à la politique centraméricaine de M. Reagan, ces crédits sont inacceptables. On est pourtant très loin des 270 millions de dollars sur un an d'aides, y compris militaire, que l'administration a, en principe, toujours l'intention de demander au Congrès.

Par ailleurs, le général Humberto Ortega, ministre de la défense du Nicaragua, a annoncé un renforcement de ses forces armées, citant le chiffre de six cent mille hommes pour le milieu des années 90, contre deux cent cinquante mille aujourd'hui, et il a ajouté que Managua comptait bien s'équiper de chasseurs soviétiques. Dimanche, le chef du Conseil national de sécurité, le général Colin Powell, mettait en garde le régime sandiniste contre de tels projets qui constitueraient, selon les Etats-Unis, une menace dirigée contre les voisins du Nicaragua.

Entre-temps, M. Daniel Ortega, le numéro un sandiniste, a expliqué que son frère Humberto avait évoqué un simple *« projet »* que le gouvernement n'avait pas retenu. Mais, au total, cet épisode ne fait qu'accentuer la méfiance éprouvée par un bon nombre de sénateurs à l'égard de Managua.

Par ailleurs, les confidences de divers responsables de l'administration, rapportées pour partie par la presse américaine, permettent de mieux connaître certains aspects des entretiens du président Reagan avec M. Gorbatchev.

La question de l'initiative de défense stratégique (IDS) a posé problème presque jusqu'au bout des conversations. Ce n'est que quelques minutes avant d'apparaître en public pour la cérémonie d'adieux que les deux dirigeants ont entériné la solution péniblement mise au point, pendant qu'eux-mêmes déjeunaient, par leurs assistants ; il s'agit, en fait, d'une solution d'attente qui met le problème entre parenthèses.

« Parlons d'autre chose... »

« Nous avons repoussé d'un coup de pied la boîte de conserve », a expliqué le principal négociateur américain sur les armements, M. Max Kampelman. Mais M. Gorbatchev lui-même a semblé éviter d'aborder la question de front. A un moment des entretiens, alors que M. Reagan lui parlait de l'IDS, il a répondu : *« Parlons d'autre chose. »*

A propos de la réduction des armes conventionnelles en Europe, M. Gorbatchev a manifesté son désir d'aller de l'avant, en tenant compte de *l'« asymétrie »,* mais aussi en semblant considérer l'affaire comme essentiellement soviéto-américaine. *« Mettons Iazov et Carlucci* (les ministres soviétique et américain de la défense) *dans une pièce et qu'ils trouvent une solution »,* a-t-il déclaré, selon M. Carlucci lui-même, au cours des conversations. Les Américains ont répondu qu'ils devaient, eux, tenir compte de leurs alliés européens.

Sur l'Afghanistan, M. Gorbatchev aurait été encore plus évasif lors de ses entretiens avec M. Reagan que lors de sa conférence de presse, où il a expliqué que *« le commencement de la fin »* de l'aide américaine à la résistance devrait coïncider avec le début du retrait des troupes soviétiques. Cependant, l'administration espère toujours un développement positif d'ici quelque temps. Elle a retiré des déclarations de M. Gorbatchev l'impression que, désormais, les Soviétiques n'exigent plus l'installation d'un gouvernement de transition comme préalable au début du retrait de leurs troupes.

Enfin, M. Reagan a mis à profit son premier tête-à-tête avec M. Gorbatchev pour l'interpeller longuement sur la question des droits de l'homme. Il s'est alors attiré la réponse dont M. Gorbatchev a lui-même fait état par la suite *(« Vous n'êtes pas un procureur, je ne suis pas un accusé »)* Tous les interlocuteurs du numéro un soviétique ont noté la fermeté de ton qu'il a manifestée sur ce sujet. Les responsables de l'administration remarquent d'ailleurs que, si les Soviétiques continuent à faire des concessions en matière d'émigration, les libérations de prisonniers politiques semblent, elles, avoir cessé.

JAN KRAUZE.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Les autorités hésitent sur la politique à adopter à l'égard des détenus appartenant à l'ANC

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Un peu plus d'un mois après sa libération, Govan Mbeki, ancien président du Congrès national africain (ANC), vient de voir sa liberté de mouvement restreinte sur le territoire national. Désormais, il n'a plus le droit de quitter la circonscription judiciaire de Port-Elizabeth (son domicile) sans l'autorisation de la police. La presse s'est également vu interdire la possibilité de l'interviewer alors que ses propos ne pouvaient déjà être rapportés dans les médias locaux.

Depuis le 5 novembre, date à laquelle ce militant communiste a recouvré la liberté, après vingt-quatre ans d'emprisonnement, il n'a participé à aucune réunion politique. Les deux rassemblements prévus à l'occasion de son retour à la vie civile ont été interdits. Cet ancien leader anti-apartheid, aujourd'hui âgé de soixante-dix-sept ans, n'a jamais pu s'exprimer devant son peuple, les autorités craignant que *« l'ordre public ne soit menacé ».*

C'est ce motif qui a été également invoqué pour réduire sa liberté d'aller et venir, le pouvoir lui reprochant d'être l'instrument de l'ANC et du Parti communiste sud-africain (SACP), tous deux interdits. Certes, le compagnon de Nelson Mandela n'a pas renié ses idées et s'est déclaré toujours convaincu de la justesse de son combat, mais il a plutôt gardé un « profil bas », évitant d'appeler au soulèvement et refusant de prôner la lutte armée. Cependant, il n'est pas rentré dans l'ombre comme l'espérait le régime. Ce qui a donné des arguments à la droite opposée à sa libération comme à celle de tous les prisonniers politiques.

A tel point que le gouvernement a fait marche arrière par rapport au changement exprimé le 13 août par le président Pieter Botha en matière de libération des prisonniers politiques. Le chef de l'Etat avait écarté comme condition *sine qua non* à l'élargissement, le renoncement à la violence. Les règles applicables en matière de réduction de peine aux détenus de droit commun seraient désormais aussi utilisées pour les politiques. Govan Mbeki, pourtant considéré comme un dur, avait été le premier à en bénéficier. Un ballon d'essai, qui aux yeux du gouvernement a échoué, entraînant un nouveau durcissement et rendant improbable, dans un avenir proche, la sortie de prison du plus célèbre des prisonniers à vie, Nelson Mandela.

L'éventualité de la libération du symbole de la lutte anti-apartheid a d'ailleurs suscité une campagne d'une publication d'extrême droite qui a imprimé douze mille exemplaires d'un texte à envoyer soit au président de la République, soit au ministre de la justice pour leur demander de *« garder Nelson Mandela en prison ».*

Dans l'immédiat, la libération de Govan Mbeki ne sera sans doute pas suivie par d'autres. Le pouvoir donne l'impression de naviguer à vue, ce qui a pour principale résultante, en fait, de mécontenter tout le monde.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **Deux policiers noirs tués à Soweto.** — Quatre Noirs, deux policiers apparemment victimes d'une embuscade à Soweto et deux hommes lynchés par la foule dans la province du Natal, ont péri, samedi 13 décembre, au cours de trois incidents différents dans les ghettos noirs sud-africains. Six personnes, dont cinq policiers, ont été blessés. L'incident le plus grave s'est produit peu avant minuit dans la plus grande cité noire du pays, Soweto, lorsque des inconnus ont ouvert le feu de l'intérieur d'une voiture sur un véhicule de la police dans lequel se trouvaient sept policiers noirs. Deux d'entre eux ont été tués et quatre autres blessés. Les enquêteurs ont trouvé sur place des douilles correspondant à des fusils d'assaut AK-47, arme de prédilection des membres de l'ANC. — *(AFP.)*

SOUDAN

Affrontements avec les rebelles près de la frontière éthiopienne

L'agence soudanaise de presse SUNA a fait état, samedi 12 décembre, de sanglants affrontements mercredi autour de la ville de Qeissan, dont l'occupation avait été annoncée mercredi par l'Armée populaire de libération du Soudan sud (SPLA). Selon SUNA, six cents rebelles ont été tués au cours de combats avec les forces gouvernementales près de Qeissan, située près de la frontière soudano-éthiopienne.

La radio des rebelles avait affirmé mercredi avoir infligé de très lourdes pertes à l'armée soudanaise lors de la prise de Qeissan. Cette ville se trouve à une centaine de kilomètres au nord-est de Kourmouk, déjà tenue par les rebelles depuis un mois, en direction d'Ed-Damazin, capitale de la province du Nil-Bleu, située à 200 kilomètres environ au nord de cette dernière. — *(AFP.)*

CHILI

Des organisations humanitaires dénoncent l'aggravation de la répression

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Comme elle le fait immanquablement depuis l'instauration du régime militaire, l'assemblée générale des Nations unies vient de condamner le Chili, au moment où le rapporteur spécial de l'ONU, le Costaricien Fernando Volio, effectue son troisième séjour consécutif dans le pays. Selon ses propres déclarations, le fonctionnaire international aura *« beaucoup de travail »,* car les organisations humanitaires chiliennes dénoncent l'aggravation de la répression frappant les opposants, et plus particulièrement l'activité de commandos clandestins, telle l'ACHA (Action chilienne anticommuniste), qui s'est récemment manifestée en retenant pendant quelques heures le président de la coalition Gauche unie, à Valparaiso, pour lui infliger un simulacre d'exécution, avant de lui tatouer au rasoir une croix gammée sur le front.

D'après la commission chilienne des droits de l'homme, près de mille personnes auraient reçu des menaces depuis le début de l'année, toujours en provenance d'une de ces obscures organisations, qui jouissent de la plus complète impunité et sont considérées, dans les milieux d'opposition, comme un simple prolongement des services officiels. Dernièrement, une centaine d'acteurs ont été «invités» par lettre à abandonner le pays, sous peine d'exécution sommaire. L'indignation générale devant de telles pratiques a dépassé les frontières nationales.

Cinq jeunes communistes ont disparu début septembre — deux d'entre eux ont été enlevés dans la rue par des inconnus, — apparemment en représailles pour l'enlèvement du colonel Carreno par le Front patriotique Manuel Rodriguez. Les *« disparitions forcées »* remontent aux années immédiatement postérieures au coup d'Etat, et n'avaient pratiquement plus cours depuis 1977.

La trace de ces centaines de *« détenus-disparus »* ne sera pas aisée à retrouver. Mais une commission d'enquête du ministère des affaires étrangères d'Allemagne fédérale doit se rendre prochainement à la «colonie dignité», une communauté fondée en 1961 dans le sud du Chili par des immigrants germaniques, et où vivraient aujourd'hui trois cent cinquante personnes installées sur 3 000 hectares. Selon Amnesty International et plusieurs reportages publiés récemment dans la presse ouest-allemande, l'inquiétante colonie, dont l'accès est rigoureusement contrôlé par une milice armée, serait un maillon de la chaîne mondiale du néo-nazisme, et de nombreux opposants au régime militaire, actuellement disparus, y auraient été torturés et tués.

GILLES BAUDIN.

هكذا من الاصل

Europe

ROUMANIE : la crise et la répression

Manifestations et arrestations ont précédé la réunion de la conférence du parti

VIENNE
de notre correspondante

La conférence nationale du PC roumain qui s'est ouverte lundi 14 décembre à Bucarest pour faire le bilan du travail du parti depuis le dernier congrès en novembre 1984 se tient à un moment particulièrement critique pour le régime du président Nicolas Ceausescu et de son clan. Secoué par une agitation sociale sans précédent en Roumanie, qui a connu son apogée dans l'émeute des ouvriers de Brasov, le 15 novembre dernier, suivie d'une série de manifestations de protestations ouvrières et estudiantines dans plusieurs villes roumaines, le régime semble une fois de plus avoir recours à une répression accrue pour rester maître de la situation.

A la veille de l'ouverture de la conférence, plusieurs arrestations ont eu lieu dans les milieux de l'opposition roumaine, a annoncé, à Paris, la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Roumanie. Il s'agit notamment de M. Radu Filipescu, un ingénieur électronicien de trente-deux ans, de Bucarest, et de Mme Doina Cornea, ancienne enseignante de français à l'université de Cluj, destituée en septembre 1983, et de son fils, Leontin Iuhas, trente et un ans. Radu Filipescu et Doina Cornea avaient participé à une émission de la chaîne de télévision française Antenne 2, diffusée le 10 décembre. Les opposants avaient notamment dénoncé le climat de peur qui règne en Roumanie et les disparitions de certaines personnes, dont les familles restent sans nouvelles.

M. Radu Filpescu a déjà été arrêté une première fois en mai 1983 pour avoir distribué une dizaine de milliers de tracts à Bucarest incitant au renversement du régime Ceausescu. Il a été condamné en septembre 1983 à dix ans de prison et libéré en avril 1986. Amnesty International s'était particulièrement occupée de son cas.

Réfugiés en Hongrie

M. Filipescu s'est plaint tout récemment dans une lettre au procureur de la surveillance constante dont il était l'objet. Selon la Ligue, il avait annoncé dans cette lettre son intention de participer à la manifestation anti-Ceaucescu préconisée par des tracts qui circulent à Bucarest et qui invitent les mécontents du régime à se promener chaque vendredi sur la Piata Unirii et la Piata Sfinta Vineri à Bucarest et ceux qui sont favorables au régime à se réunir le même jour sur le boulevard de la Victoire du socialisme.

A la veille de l'ouverture de la conférence nationale des informations sur de nouvelles manifestations sont d'ailleurs parvenues à l'Ouest. Selon différentes sources dignes de fois, la ville de Timisoara, important centre universitaire de Transylvanie, a été le théâtre les 2 et 3 décembre d'une manifestation de plusieurs centaines d'étudiants dans la rue qui exprimaient leur solidarité avec les ouvriers de Brasov. La police ne serait pas intervenue. A Bucarest, des inconnus ont tenté, début décembre, d'incendier le monument de Lénine en mettant le feu à des vieux pneus qu'ils avaient entassés autour. Des manifestations auraient également eu lieu à Arad, ville de Transylvanie proche de la frontière hongroise, mais aucune confirmation n'a pu être obtenue à ce sujet.

La répression sans faille de tout mouvement d'opposition par la toute-puissante police d'Etat, la Securitate, et les conditions de vie insupportables ont fait monter en flèche le nombre de réfugiés roumains, notamment en Hongrie. M. Jenoe Foeldesi, secrétaire d'Etat à l'intérieur, a confirmé jeudi dernier devant la commission parlementaire pour la défense que le nombre des passages illégaux de la frontière hongroise a augmenté de 71 % en 1987 pour atteindre le nombre de deux mille. La majorité des réfugiés venaient de Roumanie, a précisé M. Foeldesi. Plus de six mille Roumains, notamment des membres de la minorité hongroise vivant en Transylvanie, se sont installée depuis 1986 en Hongrie, selon des renseignements officiels. Des parlementaires hongrois ont demandé récemment aux autorités de Budapest d'examiner la possibilité de prêter l'assistance nécessaire aux réfugiés roumains de souche hongroise qui veulent s'installer en Hongrie.

Eternelle pomme de discorde entre Bucarest et Budapest, le sort de la minorité hongroise de Roumanie risque d'empoisonner encore plus les relations entre les deux pays frères que dans le passé depuis que la Hongrie a pratiquement « internationalisé » la question en s'associant à deux propositions occidentales sur la protection des minorités nationales soumises à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui se tient à Vienne.

Un conflit couve également avec la RFA depuis que l'ambassadeur roumain à Bonn, M. Marce Dinu, a tenté en vain d'intervenir auprès du Bundestag pour empêcher, la semaine dernière, un débat sur la situation économique désastreuse en Roumanie et le projet d'une aide alimentaire massive à la population. M. Hans Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, doit se rendre en visite officielle à Bucarest le 16 décembre pour discuter d'un prolongement des accords sur l'émigration des Roumains de souche allemande, actuellement au nombre de quelque 220 000 ; 68 000 personnes ont déposé des demandes d'émigration. Bonn les « rachète » au prix de 8 000 deutschemarks par tête. Dans les dernières années, le quota d'émigrés était de 11 000 personnes environ par an, un nombre que le gouvernement ouest-allemand désire augmenter.

Pas de « perestroïka »

Les préparatifs de la conférence nationale ont été assez difficiles, et, selon la presse roumaine, le thème essentiel des réunions régionales préparatoires a été la demande d'un *« changement radical du style et des méthodes de travail à tous les échelons »*. Plusieurs hauts fonctionnaires du parti se sont déplacés pour parler devant les sections régionales du parti, dont M. Constantin Dascalescu, premier ministre, qui s'est rendu à Brasov, et M. Emil Bobu, numéro deux du parti, qui s'est rendu à Dolj, dans le sud-ouest du pays, où tout récemment les quatre plus hauts fonctionnaires locaux ont été exclus du parti pour *« graves déviations »*.

M. Nicolas Ceausescu a été lui-même retenu à Bucarest par ces préparatifs — c'est du moins l'explication officielle — et n'a pu se rendre pour cette raison au sommet des pays du pacte de Varsovie vendredi dernier à Berlin-Est.

Un premier geste à l'adresse des ouvriers mécontents a été cependant la décision prise à la veille de l'ouverture de la conférence par le comité politique exécutif de leur verser une prime de fin d'année qui varie entre 15 % et 10 % des salaires et qui sera versée par les entreprises sur les fonds de participation aux bénéfices qu'elles sont supposées avoir en réserves. Un geste mais pas l'ombre d'une réforme réelle de la politique économique.

Le grand « conducator », hostile à toute forme de « perestroïka » et de « glasnost », a demandé tout récemment *« un accroissement du rôle du parti et de l'Etat »*. Pour son organe *Scinteia*, le parti reste *« le centre vital de la nation »*. M. Ceausescu, son épouse Elene, et le reste du clan se feront applaudir à partir de lundi par les délégués, insensibles à la débâcle de leur politique qui se solde jour après jour par une véritable *tragédie nationale*.

WALTRAUD BARYLI.

BELGIQUE : les élections législatives anticipées

• Echec pour M. Wilfried Martens
• Nette avance des socialistes francophones

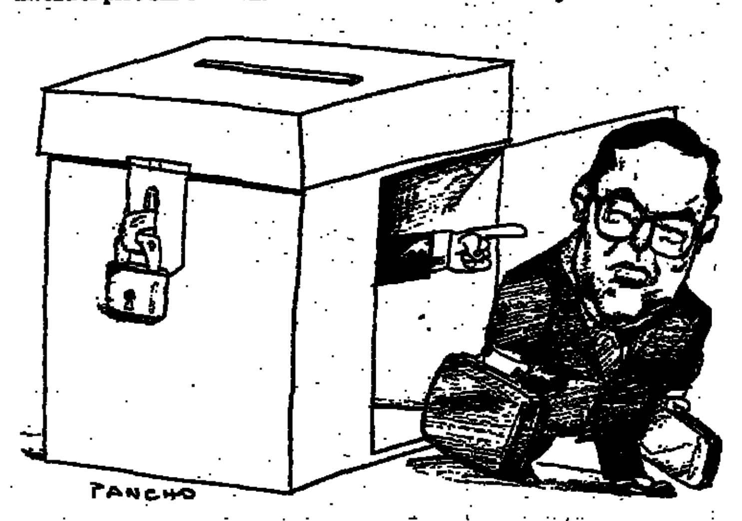
M. Wilfried Martens, qui dirigeait le gouvernement depuis 1981, a subi dimanche un échec personnel sévère. Bien que la coalition sur laquelle il s'appuyait conserve une courte majorité, le retour à une formule de gouvernement « bipartite », associant les socialistes et les sociaux-chrétiens, paraissait, lundi matin 14 décembre, l'issue la plus probable du scrutin.

BRUXELLES
de notre correspondant

Si les traditions sont respectées, ce sera aux socialistes que le roi Baudouin devrait faire appel, dans un premier temps du moins, pour tenter de former un nouveau cabinet. M. Wilfried Martens, qui avait fondé toute sa campagne électorale sur la poursuite nécessaire de la coalition avec les libéraux, a laissé clairement entendre qu'il souhaitait, pour le moment, se maintenir *« en réserve »*. Il n'est pas exclu qu'un autre membre de son parti, notamment M. Jean-Luc Dehaene, ministre des affaires sociales, lui succède rue de la Loi. Les négociations vont aller bon train entre les différents partis vainqueurs ou non des élections, pour imaginer une nouvelle coalition. En attendant, les résultats vont être examinés à la loupe, les majorités se jouant à quelques sièges.

Avec environ 30 % des voix en Flandre, le Parti social-chrétien flamand (CVP) en est réduit à son niveau le plus bas de son histoire. En 1950, il avait recueilli plus de 60 % des suffrages dans le nord du pays. Raison de cette défaite : sans doute l'usure du pouvoir. L'« effet Martens » n'a pas joué comme il l'avait fait aux élections de 1985. Toujours en Flandre, l'autre partenaire de la coalition, les libéraux (PVV), enregistre au contraire un gain de trois sièges, dû vraisemblablement tant à la jeunesse de ses dirigeants — le ministre du budget, M. Guy Verhoftsdat, et la présidente du parti, Mme Annemie Neyts, — qu'à la « rigueur » de leur néolibéralisme. Les socialistes flamands, pour leur part, restent stationnaires et ne réalisent pas la poussée escomptée *par certains, qui les voyaient déjà* supplanter le CVP.

Autre surprise : le maintien de la Volksunie (ultra-fédéraliste), dont on pouvait s'attendre qu'elle profite de la crise entre les deux communautés ouverte par la question des Fourons. Cette question — il s'agit, rappelons-le, d'une commune de cinq mille habitants rattachée administrativement à la Flandre, et dont les habitants veulent en majorité retourner en Wallonie — a davantage joué en Wallonie au profit du Parti socialiste, qui y réalise un des meilleurs scores de son histoire. Cette victoire devrait faire de son président, M. Guy Spitaels, un austère professeur d'économie sociale de cinquante-sept ans, l'arbitre de la situation politique sinon dans le royaume, en tout cas dans sa partie francophone.



En plus du soutien de M. José Happart, le bourgmestre des Fourons qui refuse de prouver ses connaissances en flamand, les socialistes ont également bénéficié des contre-coups sociaux de la politique d'austérité drastique menée par la coalition sortante. Cette dernière perd deux sièges en Wallonie et à Bruxelles : un par les sociaux-chrétiens francophones — qui n'ont pas tiré profit, semble-t-il, de leur fermeté par rapport à leurs partenaires flamands — et l'autre par les libéraux menés par le ministre de la justice, M. Jean Gol. Il faut noter enfin le maintien de la représentation des écologistes et des fédéralistes francophones. Quant à l'extrême droite, elle a réalisé des scores insignifiants dans tout le royaume.

Ces résultats sont donc relativement clairs. Moins claires en revanche pourraient être les conséquences que les états-majors politiques en tireront en vue de former une nouvelle coalition. Mathématiquement, une alliance entre sociaux-chrétiens et libéraux conserve une courte majorité, mais il paraîtra difficile de poursuivre une telle formule qui exclurait le principal vainqueur des élections, le Parti socialiste francophone, ce qui serait considéré comme un véritable camouflet en Wallonie.

La formule la plus couramment *citée serait donc une « bipartite »* entre sociaux-chrétiens et socialistes, formule qui a été la plus courante dans la Belgique de l'après-guerre. Les socialistes, qui veulent *avant tout un gouvernement stable* pour ne pas retourner trop vite devant les électeurs, pourraient accepter que ce gouvernement soit dirigé par un social-chrétien flamand, *le parti* de M. Martens. La boucle serait ainsi bouclée.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

ESPAGNE : après l'attentat du 11 décembre

Deux cent mille personnes ont manifesté contre l'ETA à Saragosse

Saragosse *(AFP, AP)*. — Quelque deux cent mille personnes, selon la police municipale, ont manifesté le dimanche 13 décembre à Saragosse pour protester contre le sanglant attentat de l'avant-veille : une voiture piégée avait fait explosion devant la caserne de la garde civile, faisant onze morts — parmi lesquels cinq enfants — et trente-six blessés. Cet attentat n'avait toujours pas été revendiqué lundi matin, mais personne ne doute à Madrid qu'il est l'œuvre de l'ETA militaire.

La manifestation, organisée par la mairie de la ville, s'est déroulée dans un impressionnant silence. Les présidents des Parlements régionaux d'Aragon et du Pays basque ouvraient la marche, derrière une grande banderole sur laquelle on pouvait lire : *« Saragosse, pour la paix et contre le terrorisme. »* Dans le cortège, des écoliers en larmes arboraient une pancarte avec l'inscription : *« Silvia, tes camarades de classe ne t'oublieront pas. »* Silvia Pino, *âgée de sept ans, est l'une des* fillettes tuées dans l'attentat.

A la fin du défilé, une minute de silence a été observée par les manifestants. Quelques cris ont alors été lancés en faveur du rétablissement de la peine de mort contre les terroristes.

Ministres insultés

La veille, les funérailles des onze victimes s'étaient déroulées dans la basilique de Saragosse, au milieu d'une grande tension. Les ministres de l'intérieur et de la défense, MM. Barrionuevo et Serra, qui étaient venus de Madrid pour assister à la messe, ont été copieusement insultés à la sortie de l'église et n'ont pu regagner leur véhicule que sous la protection d'un triple cordon de police. Plusieurs journalistes ont également été pris à partie.

Les onze cercueils, recouverts du drapeau espagnol, étaient arrivés en fin de matinée dans la basilique après avoir été transportés à dos d'homme, au son d'une marche funèbre, depuis le siège du gouvernement civil où était installée la chapelle ardente. Dans toute la ville, on pouvait voir des drapeaux espagnols en berne, ornés d'un crêpe noir.

Durant la messe de funérailles, l'archevêque de Saragosse, Mgr Elias Yanes, a lu un message *de sympathie de Jean-Paul II. Le* pape, qui fait part de sa *« profonde tristesse »*, réitère sa *« condamnation la plus énergique du terrorisme, qui agresse les nobles sentiments du peuple par sa violence injustifiée »*.

Le retour en force de l'ETA a provoqué une énorme commotion en Espagne, à un moment où l'opinion publique commençait à penser que la bataille contre le terrorisme était sur le point d'être gagnée. Dans ces conditions, les conversations que des émissaires du gouvernement de Madrid poursuivaient à Alger avec certains dirigeants de l'organisation séparatiste vont-elles être interrompues ? *« Il n'y a pas de contacts avec des assassins »*, a affirmé le porte-parole du gouvernement, M. Javier Solana. Ce n'est certes pas la première fois que Madrid dément des négociations qui se poursuivent malgré tout. Mais le gouvernement doit désormais compter avec une opinion publique qui, après l'attentat de Saragosse, est plus lasse que jamais de cette violence sans fin et réclame une politique de fermeté.

GRANDE-BRETAGNE

Les ambitions de Sir Geoffrey Howe

LONDRES
de notre correspondant

Sir Geoffrey Howe n'a pas l'intention de prendre une retraite anticipée en entrant à la Chambre des lords comme certains membres éminents du Parti conservateur, qui ne sont pas nécessairement ses amis, l'y poussent innocemment. Le secrétaire au Foreign Office a d'autres ambitions. Il vient de se placer en successeur possible de Mme Thatcher en publiant, dimanche 13 décembre, un véritable « manifeste » personnel. Sir Geoffrey a eu recours à la méthode éprouvée de la « lettre ouverte » au président local du Parti conservateur dans sa circonscription électorale située dans le Surrey.

Le secrétaire au Foreign Office, tout en multipliant les marques d'allégeance à Mme Thatcher fait entendre sa différence dans ce texte aux termes soigneusement pesés. Tous les sujets de politique intérieure et extérieure y sont abordés.

Sir Geoffrey se situe dans la tradition « sociale » du Parti conservateur que Mme Thatcher ne cultive pas particulièrement. Il prône l'amélioration des services publics et s'inquiète des clivages *croissants de la société britannique* entre le Nord appauvri, en voie de désindustrialisation et le Sud en pleine expansion grâce au développement du secteur tertiaire.

Son appel à la réduction des inégalités n'est pas en contradiction littérale avec les propos publics de Mme Thatcher. Toute la démarche du premier ministre consiste cependant depuis 1979 à redonner le sens du risque aux Britanniques et à en finir avec ce *qui est présenté* comme un nivellement stérilisant, par le biais de l'impôt, de l'initiative privée. *« Nous avons accompli un long chemin en huit ans, mais nous avons encore une bonne distance à parcourir si vous voulons nous attaquer aux tensions sociales qui ont pour causes les différences d'âge, de race, de classe ou de région géographique »*, écrit Sir Geoffrey. Les conflits de générations — et encore moins les problèmes raciaux — ne figurent pas parmi les soucis majeurs de Mme Thatcher.

Le secrétaire au Foreign Office prend notamment position en faveur d'un accroissement des ressources accordées au système national de soins gratuits. *Celui-ci est actuellement* au centre d'une polémique. Plusieurs jeunes enfants souffrant de malformations cardiaques ne peuvent être opérés qu'avec retard, faute de personnes qualifiées. L'un d'eux est mort, ce qui a déclenché un scandale et des protestations de la part des médecins spécialisés, alors que de nombreux praticiens des hôpitaux publics se plaignent du manque de crédits dans les secteurs de pointe.

Sir Geoffrey aborde évidemment la politique étrangère. Là encore, il fait entendre des accents différents de ceux de Mme Thatcher. Nettement plus européen que la « dame de fer », le secrétaire au Foreign Office suggère qu'un peu plus d'esprit de conciliation et un peu moins de confrontation ne feraient pas de mal... Une remarque, au passage, sur la nécessité du *« travail d'équipe »* doit être en outre interprétée comme une critique implicite des interventions, pas toujours heureuses, des conseillers personnels de Mme Thatcher dans la conduite de la diplomatie du pays.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Proche-Orient

ISRAEL : les affrontements de rue dans les territoires occupés

Le gouvernement tente de minimiser la portée des incidents

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le gouvernement israélien donne parfois l'impression d'être davantage préoccupé par la manière dont la presse rend compte des événements qui secouent depuis une semaine les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, que par ces *événements* proprement dits. L'utilisation depuis quelques jours par presque tous les journaux du terme *« insurrection populaire »* a en effet été largement évoquée – et contestée – dimanche au cours du conseil des ministres hebdomadaire. Dans un communiqué qu'il a publié à l'issue de la réunion du gouvernement, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, a tenté de minimiser la portée des *événements* en affirmant que c'était *« l'échec des organisations terroristes, dans leur tentative de porter atteinte à la sécurité d'Israël, qui poussait ces organisations à provoquer les désordres auxquels on vient d'assister. Mais Tsahal continue à combattre avec succès le terrorisme en contrôlant la situation, contrairement à certains comptes rendus très exagérés ».*

Depuis vingt-quatre heures, on semble assister à une véritable mobilisation des dirigeants pltiques et militaires pour récuser l'utilisation par la presse de la formule *« insurrection populaire »*. Le coordinateur des activités israéliennes dans les territoires occupés, le général Shmuel Goren, en particulier, a fait valoir que le recours à cette terminologie était totalement abusif. Il en veut pour preuve le triple fait que le dialogue entre les autorités israéliennes et les représentants municipaux palestiniens n'est pas rompu ; que les ponts sur le Jourdain sont toujours ouverts ; et que des dizaines de milliers d'ouvriers palestiniens des territoires occupés continuent à se rendre à leur travail en Israël. En réalité, si effectivement le flux vers Israël des ouvriers de Cisjordanie n'a pas cessé ; en revanche, dans la bande de Gaza, les quelque cinquante mille Palestiniens qui sont employés en Israël restent chez eux depuis près d'une semaine.

Par ailleurs, le fait de circonscrire les désordres à une minorité de la population manipulée par les organisations terroristes est contesté par des experts comme le professeur Yehosha Porat de l'université de Jérusalem, qui, lui, perçoit effectivement les signes d'une véritable « insurrection » : *« Une partie de la population palestinienne se soulève davantage que lors des vagues d'agitation en 1980 et 1981,* explique-t-il. *On voit des femmes et des enfants participer aux manifestations contre les forces de sécurité et ce comportement a pour effet de diviser la société israélienne. »*

En fait, la quotidien *Haaretz* résume le débat à ce sujet en écrivant que *« peu importe que l'on qualifie les derniers événements dans les territoires d'insurrection populaire ou simplement de troubles, ce qui n'est pas douteux c'est qu'une nouvelle dégradation s'est produite dans les relations entre la population de ces territoires et les autorités israéliennes ».*

Cette dégradation s'est d'abord manifestée par la violence des incidents. Les affrontements sanglants avec les manifestants ont fait en une semaine huit morts, côté palestinien, et un, côté israélien, sans compter les dizaines de blessés. Depuis quelques jours, les effectifs de l'armée israélienne ont été renforcés dans toutes les villes de Cisjordanie et de Gaza. Dans les « point chauds », les soldats de Tsahal ont été remplacés par des policiers, des « gardes-frontières », unités spécialisées dans la répression. Ce sont d'ailleurs ces unités de gardes-frontières qui sont impliquées dans les incidents au camp de réfugiés de Balata, près de Naplouse, qui ont fait trois morts, vendredi dernier.

Les porte-parole militaires israéliens ont affirmé que les gardes-frontières avaient respecté les consignes, c'est-à-dire qu'attaqués par les manifestants à coups de pierres, ils n'avaient utilisé leurs armes à feu qu'en dernier recours, après avoir lancé des grenades lacrymogènes et tiré des balles en caoutchouc. Toujours est-il que les journalistes qui se sont rendus depuis à Balata font état d'*« actes de vandalisme »* perpétrés par les gardes frontières : vitres et meubles brisés dans les maisons, coups assénés à certains habitants... Et un officier israélien a reconnu que certaines plaintes paraissaient sérieuses et feraient l'objet d'une enquête.

Enfin, la nouvelle dégradation de la situation se manifeste aussi par la succession de plus en plus fréquente des cycles de violences. Les mois d'octobre et novembre avaient déjà été marqués par des vagues d'agitation dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Dan Shomron, pour sa part, a estimé, au cours du conseil des ministres de dimanche, que l'actuelle vague serait bientôt endiguée. Toutefois, des forces de sécurité israéliennes se prépareraient déjà à de nouveaux désordres, début janvier, à l'occasion de l'anniversaire de la création du Fath.

(Intérim.)

M. Pasqua s'est rendu secrètement à Alger après la libération des deux otages français

ALGER
de notre correspondant

Ça n'est pas une surprise : l'Algérie a été au cœur des négociations pour la libération, vendredi 27 novembre, des deux otages français, MM. Jean-Louis Normandin et Roger Auque. Mais, dans un souci d'efficacité, les responsables algériens ont exigé de la France une discrétion absolue. Seuls l'agence officielle Algérie Presse Service et le très officieux quotidien *El Moudjahid* ont fait état, au lendemain de la libération des deux Français, d'une communication téléphonique entre le premier ministre, M. Jacques Chirac, et le président Chadli Bendjedid. Les véritables remerciements de la France à l'Algérie ont été adressés personnellement par le ministre français de l'intérieur, M. Charles Pasqua, au président Chadli, dimanche 6 décembre, lors d'une visite secrète qu'il a effectuée à Alger à la veille de l'expulsion de France des Moudjahedine iraniens.

L'Algérie a pris soin d'entretenir de bonnes relations avec l'Iran depuis l'avènement des mollahs à Téhéran. Cela lui avait déjà permis de jouer un rôle décisif dans la libération des otages américains, le 20 janvier 1981, puis dans celles de M. Peyrolle, le 2 avril 1985, de MM. Philippe Rochot et Georges Hansen, le 20 juin 1986, et de MM. Marcel Coudari et Camille Sontag, en novembre 1986, et enfin de M. Aurel Cornéa. M. Jean-Louis Normandin, qui aurait dû faire partie du lot, n'avait pas été libéré par mesure de rétorsion après la condamnation de Georges Ibrahim Abdallah, une première fois à Lyon à quatre ans de prison puis à Paris à la réclusion criminelle à perpétuité.

Les Algériens, qui s'étaient engagés auprès des ravisseurs de M. Peyrolle, avaient du reste été trompés au moins à deux reprises. La première, lorsque Abdallah n'a pas été expulsé ; la seconde, lorsqu'au premier jour du procès à Paris le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, avait fait un aller et retour Paris-Alger pour assurer le président Chadli Bendjedid que le Libanais ne serait pas condamné à plus de... huit ans d'emprisonnement !

En dépit de ces « loupés », l'Algérie a continué sa mission de bons offices. Surtout parce que, côté français, le dossier des otages est passé du quai d'Orsay à la place Beauvau. Le courant passe parfaitement entre les ministres de l'intérieur des deux pays. M. Pasqua est apprécié à Alger, où il a été reçu chaleureusement en visite officielle au mois de juin dernier.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Les Moudjahidine décidés à obtenir le retour en France de leurs camarades expulsés vers le Gabon

Une semaine après l'interpellation à Paris, suivie, mardi dernier, de l'expulsion vers le Gabon de quatorze de leurs camarades, les Moudjahidine du peuple paraissent toujours aussi décidés à obtenir le retour des expulsés en France. Le principal mouvement d'opposition armée au régime iranien a poursuivi ce week-end ses initiatives en ce sens. Tandis que les témoignages sur les « brutalités policières » contre les réfugiés et les déclarations incendiaires contre le gouvernement ont continué à affluer, onze des expulsés vers le Gabon ont poursuivi leur grève de la faim à Libreville. A Paris, plusieurs dizaines de réfugiés iraniens ont, parallèlement, continué à faire le siège du bureau parisien du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Certains, proches des expulsés, en étaient, dimanche 13 décembre, au sixième jour de leur grève de la faim.

De son côté, le quartier général des Moudjahidine s'est chargé de rappeler, depuis Bagdad, que M. Charles Pasqua, alors président du groupe parlementaire RPR au Sénat, avait signé une motion de soutien à *« la résistance iranienne »* le 1er juillet 1985. Dix jours plus tard, le nom de M. Pasqua figurait parmi les noms de *« plus de deux mille »* personnalités politiques françaises et étrangères soutenant *« les efforts des Moudjahidine du peuple d'Iran et du Conseil national de la résistance et M. Massoud Radjavi pour la paix et la liberté »*, parus – dans une publicité payée par les Moudjahidine – sur une pleine page du *Monde (nos éditions du 10 juillet 1985).*

Lundi, dans un texte également parvenu de Bagdad, les Moudjahidine estiment que M. Pasqua s'est *« affirmé en adversaire politique »* de leur cause et lui reprochent, en réponse à ses déclarations, de n'avoir fourni aucune *« raison légale et convaincante »* à l'expulsion de réfugiés qui *« n'ont enfreint aucune loi française ni les limites de leur statut ».*

Le président Mitterrand a, par ailleurs, expliqué qu'il *« était normal »* qu'il se soit préoccupé de cette affaire et indiqué qu'il avait reçu une lettre de M. Pasqua *« longue et circonstanciée »* sur l'affaire, tout en refusant de dire si les arguments du ministre de l'intérieur l'avaient convaincu.

IRAN

La succession de l'imam Khomeiny de nouveau à l'ordre du jour

L'imam Khomeiny a modifié son testament *« politique »* et *« religieux »* rédigé en 1983 et en a confié jeudi 10 décembre la nouvelle version aux principaux dirigeants de l'Iran, qui doivent le placer sous scellés jusqu'à sa mort.

Cette décision inattendue apparaît d'ores et déjà dans certains milieux politiques iraniens comme un nouvel épisode dans la succession difficile du « guide de la révolution », susceptible d'affaiblir son dauphin désigné, l'ayatollah Hossein Ali Montazeri. Ce dernier a assisté à la cérémonie, retransmise par la radio depuis le maison de l'imam, à Djamaran, au nord de Téhéran, en présence des principaux dignitaires politiques et religieux du pays. L'ayatollah Montazeri, âgé de soixante-cinq ans, a ensuite été reçu en privé par l'imam Khomeiny, avant de regagner la ville sainte de Qom, où il réside, à une centaine de kilomètres au sud de la capitale. Les rencontres entre les deux hommes sont assez rares, et c'est la première fois que l'ayatollah Montazeri est associé à une cérémonie concernant la succession.

L'ayatollah Montazeri a été officiellement désigné comme futur « guide de la révolution » iranienne en novembre 1985 par l'Assemblée des experts, l'organe élu au suffrage universel chargé par la Constitution d'organiser la succession. Depuis, son autorité a été sérieusement affaiblie par l'arrestation puis l'exécution de plusieurs de ses proches collaborateurs, notamment Mehdi Hachemi, chef du bureau d'aide aux mouvements islamiques de libération, lié aux preneurs d'otages occidentaux au Liban. Mehdi Hachemi, frère du gendre de M. Montazeri, accusé d'avoir *« comploté »* contre la République islamique, a été exécuté le 28 septembre dernier.

Après une période de silence volontaire, l'ayatollah Montazeri, confirmé dans ses fonctions, avait repris ses audiences et ses commentaires sur la vie politique. L'une de ces récentes interventions sur la nécessité de permettre aux partis de prendre part aux élections législatives du 8 avril prochain a semé le trouble, car il s'est opposé ainsi à une directive de l'imam Khomeiny. La polémique vise essentiellement la participation du Mouvement de libération nationale de l'ex-premier ministre Mehdi Bazargan, seule opposition encore tolérée en Iran. Le président Ali Khamenei a été dépêché auprès de lui comme médiateur le 1er décembre. L'ayatollah Montazeri aurait alors refusé de renoncer à défendre ses propres options, selon des sources sûres iraniennes. – *(AFP.)*

[A Vienne, le départ anticipé pour Téhéran, le lundi 14 décembre, du ministre du pétrole, M. Gholamreza Aghazadeh, qui participait à la conférence de l'OPEP, a alimenté les rumeurs sur l'état de santé défaillant de l'imam Khomeiny qui couraient déjà depuis samedi. Un porte-parole iranien, joint par l'agence UPI, a catégoriquement démenti ces rumeurs, affirmant que la santé du chef de la révolution islamique n'avait *« jamais été meilleure ».*

Les sources arabes qui, à Vienne, se sont fait l'écho de ces rumeurs s'appuyaient notamment sur la modification par l'imam Khomeiny de son testament politique et religieux.]

YÉMEN DU SUD

L'ancien président Ali Nasser et trente-quatre de ses partisans condamnés à mort

La Cour suprême sud-yéménite a condamné, le samedi 12 décembre, l'ancien président Ali Nasser Mohammed et 34 de ses partisans, dont son frère M. Suleiman Nasser Mohammed, à la peine de mort. L'ancien président, renversé à la suite des événements sanglants de janvier 1986, et réfugié au Nord-Yémen du Nord, ainsi que 19 autres condamnés à mort, ont été jugés par contumace. La cour a également condamné 67 autres partisans de M. Ali Nasser, dont 20 par contumace, à différentes peines d'emprisonnement variant entre quinze et cinq ans ; 6 prévenus ont été acquittés ; 29 autres accusés ont été autorisés à solliciter le bénéfice de l'amnistie décrétée après les événements de janvier 1986 entre factions rivales du Parti socialiste sud-yéménite (PSY) au pouvoir à Aden. Ces événements avaient débouché sur l'éviction de M. Ali Nasser et sur son remplacement en février 1986 par le président Haïdar Abou Bakr al-Attas.

M. Ali Nasser était accusé de *« haute trahison »* et ses partisans étaient notamment jugés pour *« constitution de bande terroriste, responsabilité ou participation à des actes subversifs ».*

Les affrontements de janvier 1986 entre les deux factions du PSY, parti marxiste au pouvoir depuis 1978, avaient fait 4 330 morts, selon un bilan officiel. Les diplomates en poste à Aden ont avancé le chiffre de 9 000 morts.

L'ex-président, qui a été rejoint dans son exil au Yémen du Nord par quelque 30 000 hommes, dont la plupart ont conservé leurs armes, a affirmé sa volonté de ne pas renoncer à son opposition au régime d'Aden. – *(AFP.)*

Asie

CORÉE DU SUD : l'élection du 16 décembre

Le candidat officiel du pouvoir semble en perte de vitesse

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Il y a beaucoup d'absentéisme *dans les entreprises par les temps* qui courent. Non pas parce que l'assiduité au travail se relâche, mais parce que les meetings électoraux drainent des foules de salariés, souvent moins motivés par des convictions politiques qu'attirés par des *« dédommagements »* ou fermement invités par leur employeur à s'y rendre s'il s'agit de ceux de M. Roh Tae Woo, candidat du pouvoir à l'élection présidentielle du 16 décembre. D'une livraison de briquettes de chauffage à des sommes allant de 10 000 à 50 000 wons (de 100 à 500 F), distribuées judicieusement dans le car au retour du meeting, ces *« dédommagements »* compensent le manque d'enthousiasme. Le parti du pouvoir n'est pas le seul à recourir à ces procédés, mais il le fait avec infiniment plus de moyens et donc sur une grande échelle. Dimanche 13 décembre, les candidats de l'opposition ont décidé de créer un *« front »* commun antifraude.

La veille, lors du meeting de M. Roh sur l'esplanade de Yoido, on pouvait remarquer certains « supporters » signer des sortes de feuilles de présence. La foule était beaucoup plus clairsemée que lors du meeting de M. Kim Dae Jung sur cette même esplanade le 29 novembre, et incontestablement moins motivée. A l'arrière de l'estrade, un groupe d'une trentaine de femmes derrière une rangée de micros était chargé de scander les ovations répercutées sur toute la place. Au pied de la tribune, quelque trois cents policiers en civil en gardaient l'accès tandis que sur 50 mètres de profondeur des groupes compacts d'agents de sécurité, portant des bandeaux et des drapeaux comme *s'il s'agissait d'étudiants*, constituaient une muraille humaine entre le podium et la foule.

Ce dispositif de sécurité n'a pas *empêché des contestataires de lancer* trois grenades lacrymogènes au pied de l'estrade. Roués de coups, ils ont été embarqués inconscients dans *des cars de police. M. Roh Tae Woo* est solidement épaulé dans sa campagne par l'appareil du pouvoir et pourtant il est en perte de vitesse. *Faisant preuve d'un certain courage* pour affronter des foules parfois d'une hostilité féroce, cet ancien général paraît manquer de pugnacité. *Il est surtout de plus en plus* isolé, cible de tous les candidats. Le « héros » du 29 juin, qui réussit à désamorcer la protestation populaire en promettant *des réformes démocratiques* n'a pas pu capitaliser sur cette victoire. Il voudrait être perçu comme *« l'homme du 29 juin »*, mais *« M. Démocratie »* porte le poids de son passé : le 12 décembre 1979, faisant descendre sur Séoul sa 9e division, il joua un rôle essentiel dans le putsch. *Il est prisonnier aussi* de l'impopularité du régime qu'il contribua à mettre en place, lorsque M. Paek Ki Wan, candidat des dissidents et brillant orateur — qui vient de se retirer de la course lundi — montre à la télévision ses mains dont les ongles furent arrachés au cours de ses interrogatoires en prison, il rappelle à beaucoup ce que M. Roh voudrait faire oublier.

M. Roh est sur la défensive. Sa proposition inopinée, samedi, d'un référendum au lendemain des Jeux olympiques pour décider si, dans le cas où il aurait été élu le 16 décembre, il aura répondu aux aspirations populaires, est significative des inquiétudes de son camp. M. Roh semble désormais ne briguer qu'un mandat pratiquement limité à un an et à confirmer après une sorte de période probatoire. Le moins que l'on puisse dire est que le candidat du pouvoir manque de confiance.

PHILIPPE PONS.

Le sommet de l'ASEAN

Mme Aquino affirme que les bases américaines aux Philippines jouent un rôle dans la défense régionale

Manille *(AFP)*. — Le troisième sommet des six États de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) s'est ouvert, lundi 14 décembre à Manille, entouré de strictes mesures de sécurité. La présidente Aquino a fait une brève allocution de bienvenue, dans laquelle elle a souligné qu'elle appréciait la présence des dirigeants de l'organisation à Manille, malgré les menaces pesant sur la sécurité du sommet. Le sultan de Brunei, Hassanal Bolkiah, le président indonésien Suharto, le premier ministre de Malaisie, M. Mahathir Mohamad, le premier ministre de Singapour, M. Lee Kuan Yew, et le premier ministre de Thaïlande, M. Prem Tinsulanonda, assistaient à l'ouverture.

Mme Aquino a créé une certaine sensation en plaçant, d'entrée de jeu, la question des bases américaines aux Philippines à l'ordre du jour du troisième sommet de l'ASEAN. On avait cru, après les travaux préparatoires *au sommet, que le gouvernement* philippin avait renoncé, devant les réticences de certains de ses partenaires, à mettre en avant la question des installations américaines dans l'archipel. Or ce problème a constitué le point essentiel de l'intervention inaugurale de Mme Aquino, qui a clairement laissé entendre, sans les citer, que les bases de Subic et de Clark assumaient un rôle de défense régionale. La présidente a également souligné que la contribution de l'archipel à la sécurité de l'espace aérien et des voies maritimes était *« vitale pour le maintien de la stabilité économique et de la croissance »* de ses voisins en Asie du Sud-Est.

Le sommet doit être essentiellement consacré à la coopération économique. Sur le plan politique, *indique-t-on de source officielle*, les six pays (non communistes) de l'ASEAN devraient discuter du conflit du Cambodge, à la lumière de la *récente rencontre, en France*, entre le prince Norodom Sihanouk et le premier ministre du gouvernement de Phnom-Penh, M. Hun Sen. Il sera également question de l'équilibre des forces entre les quatre grandes puissances de la région : États-Unis, Japon, Chine et URSS, selon un projet de résolution publié par les organisateurs. Le premier ministre vietnamien, M. Pham Hung, a adressé, lundi, un message aux participants dans lequel il réaffirme la volonté du Vietnam de faire de l'Asie du Sud-Est une *« région de paix, de stabilité, d'amitié, de coopération et de prospérité »*.

Diplomatie

La tournée européenne de M. George Shultz

Le secrétaire d'Etat américain appelle le Danemark à augmenter ses dépenses militaires

Après avoir rendu compte du sommet de Washington aux ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN, à la fin de la semaine dernière à Bruxelles, M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, s'est rendu successivement à Copenhague et à Oslo. Il poursuivra cette tournée européenne à Bonn et à Londres, avant de regagner Washington.

COPENHAGUE
de notre correspondante

Pendant son séjour au Danemark, M. Shultz a eu des entretiens approfondis avec le ministre des affaires étrangères, M. Ellemann-Jensen ; il a déjeuné avec le premier ministre, M. Schlüter, et a reçu à son hôtel le nouveau président du Parti social-démocrate, M. Svend Auken. Cette dernière entrevue était importante car, depuis que la coalition minoritaire de centre droit dirigée par M. Schlüter s'est installée au pouvoir, en 1982, elle a dû constamment, contrainte et forcée, appliquer une politique de défense qui lui était dictée par l'opposition. La majorité des députés de la chambre unique ne se sont pas, en effet, contentés de refuser presque toutes les augmentations de crédits militaires, ils ont régulièrement obligé le gouvernement à se démarquer des autres membres de l'alliance au conseil de l'OTAN. D'où ces fameuses « notes additives » ajoutées souvent aux communiqués de l'organisation, à la plus grande irritation de Washington.

Le chef de la social-démocratie danoise a dit avoir notamment évoqué avec M. Shultz l'idée de la création d'une zone nordique dénucléarisée, chère à la gauche scandinave. Le secrétaire d'Etat a donné, à quelques heures de distance, deux conférences de presse au cours desquelles il a critiqué cette idée. Tout en affirmant qu'il fallait se réjouir de l'accord signé à Washington, il a mis l'opinion en garde contre un *« optimisme trop accusé »*. Il a rappelé que l'OTAN avait joué un rôle essentiel dans un processus qui avait amené à ces premiers résultats satisfaisants. Et d'ajouter : *« Si les autres pays membres de l'organisation avaient eu la même attitude que le Danemark (1), nous n'en serions pas aujourd'hui aussi loin »*.

Après quoi il a préconisé un renforcement des forces conventionnelles de l'Europe face à la suprématie en ce secteur des pays du pacte de Varsovie. Dans ces perspectives, il a souhaité que le Danemark fasse un réel effort de solidarité en rendant son potentiel militaire plus efficace. Actuellement, le Danemark ne consacre que 2 % de son PNB à sa défense contre 3 % en Norvège et 3 % en Suède.

CAMILLE OLSEN.

(1) Qui s'était en particulier officiellement élevé contre le déploiement des euromissiles.

Le vrai décompte des missiles

Le traité sur les missiles intermédiaires aura déjà cet avantage de faire connaître beaucoup plus précisément que par le passé les arsenaux en présence des deux côtés. Les chiffres publiés à l'occasion du sommet de Washington apportent quelques surprises en obligeant à réviser certaines évaluations antérieures : il s'avère que les Etats-Unis disposaient de plus d'engins qu'ils ne voulaient bien le dire, et les Soviétiques *d'un peu moins* de SS-20 *que* ce dont ils étaient crédités.

Ainsi, le total des missiles déployés par l'OTAN est de *429* Pershing-2 et missiles de croisière, contre 364 annoncés auparavant, à quoi il faudrait ajouter 260 armes non déployés, autrement dit tenues « en réserve », probablement aux Etats-Unis. Les Soviétiques n'avaient pas quant à eux les 441 SS-20 opérationnels dont on parlait depuis des années, mais 405.

Ils auraient fait savoir que certains de ces engins, ainsi que pas mal des SS-4 déployés dans les années 50, étaient tout simplement de faux missiles remplis de béton, destinés en principe à l'entraînement des troupes, mais peut-être aussi à tromper les satellites espions américains...

En revanche, les chefs de l'armée rouge n'y étaient pas allés de main *morte pour les missiles de réserve*, en particulier en ce qui concerne les engins à plus courte portée, dont le nombre total approchait le millier. Ajoutons que *l'URSS était la seule à* disposer, avec le SS-20, d'un engin à ogives multiples (trois charges par missile). Le total des charges promises à la destruction dépasse donc pour elle 3 000, contre 859 pour les Etats-Unis.

M. T.

Types	ÉTATS-UNIS			URSS			Types
	déployés	en réserve	total	déployés	en réserve	total	
Missiles intermédiaires :							
Pershing-2	120	127	247	405	245	650	SS-20
Missiles de croisière	309	133	442	65	111	176	SS-4
Total	429	260	689	470	356	826	
Courte portée :							
Pershing-1 A	0	170	170	220	506	726	SS-12
				167	33	200	SS-23
Total	0	170	170	387	539	926	
Total général ...	429	430	859	857	895	1 752	

M. Manfred Wörner succédera à lord Carrington

Pour la première fois, un Allemand devient secrétaire général de l'OTAN

Pour la première fois depuis la guerre, un Allemand de l'Ouest a été nommé secrétaire général de l'alliance atlantique, ce dont le chancelier Kohl s'est félicité vendredi. Seul candidat en lice à la suite du retrait de l'ancien ministre norvégien, M. Kaare Willoch, M. Manfred Wörner, ministre fédéral de la défense depuis 1982, a été officiellement désigné le vendredi 11 décembre lors du conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation. Il prendra ses fonctions le 1er juillet prochain, succédant à lord Carrington.

Un homme de terrain

Né en 1934 à Stuttgart, député démocrate-chrétien du Bade-Wurtemberg, l'heureux élu, juriste de formation, est depuis longtemps un passionné de stratégie et de défense. Dès 1972, il a exercé des fonctions au sein du groupe de travail du Bundestag chargé de ces *questions, avant d'être élu en 1976* président de la commission de défense du Parlement ouest-allemand puis de devenir en 1982 ministre de la défense du chancelier Kohl. Lieutenant-colonel de réserve de l'armée de l'air, ce civil a pour passion de piloter tout ce qui se fait de mieux comme nouvel avion de combat, et donne souvent l'impression d'être plus à l'aise sur une base, à trinquer avec ses hommes, que sur le terrain proprement politique.

Cette faculté le rapprochait d'ailleurs de Charles Hernu, ancien *ministre de la défense, avec lequel* il aimait à se présenter sur les terrains de manœuvre entre deux entretiens sur le renforcement de la coopération militaire entre la France et la RFA. Parlant couramment français, il passe pour très bien s'entendre également avec l'actuel ministre français de la défense, André Giraud.

Ce fidèle du chancelier Helmut Kohl, auquel il doit d'avoir été maintenu à son poste lors du scandale Kiessling — ancien adjoint au commandement militaire de l'OTAN, « démissionné » en 1984 pour homosexualité à la suite d'une erreur des services de renseignement de l'armée, — *a toujours joué le jeu* de la coopération avec la France. Il passait pourtant au départ davantage pour un atlantiste fervent. Lors du lancement par le président Reagan de l'initiative de défense stratégique, il avait été l'un des plus ardents défenseurs, contre l'avis du ministère des affaires étrangères, d'une participation à ce projet.

Au cours des derniers mois, il fait *cependant partie de ceux qui* en RFA ont été déçus de l'attitude américaine sur les euromissiles. Au sein de la CDU il s'est opposé à l'option « double zéro » qui vient d'être consacrée à Washington, estimant qu'elle affaiblit la capacité de riposte de l'OTAN et laisse les deux Allemagnes dangereusement à la merci d'un combat rapproché au centre de l'Europe avec des armes à courte portée.

H. de B.

Un succès pour Rabat

Le prochain sommet franco-africain se tiendra au Maroc

ANTIBES
de notre envoyé spécial

« Les couples heureux intéressent moins les romanciers que les couples désaccordés », a remarqué placidement le président Mitterrand au sujet des commentaires sur le caractère un peu morne du quatorzième sommet franco-africain *qui s'est* achevé le samedi 12 décembre à Antibes. Le chef de l'Etat a assuré, au cours de sa conférence de presse finale, qu'il *« n'avait pas trouvé un quart d'heure »* de temps libre tant étaient nombreux les entretiens en *tête à tête* avec ses hôtes, mais, a-t-il dit, *« il n'y a pas eu de débats difficiles »* au sein du couple franco-africain.

La transformation, souhaitée par l'OUA, des prêts en dons *« est le seul point sur lequel on peut noter une appréciation différente »*, a affirmé le chef de l'Etat, confirmant ainsi ce qu'il avait déjà laissé entrevoir lors de son discours inaugural *(le Monde* du 12 décembre). *« L'éventail »* des solutions est large, et, *« sous bénéfice d'inventaire »*, l'ensemble des propositions faites par l'Afrique paraît acceptable, a-t-il ajouté. *« La France doit pouvoir renoncer à un certain nombre de ses créances. Si le principe du don n'a pas été retenu par le gouvernement* [de M. Chirac] *pour des raisons que je comprends, cela revient au même en pratique, avec l'allongement des délais de remboursement. »*

M. Mitterrand sent des *« menaces diffuses »* sur le Tchad, mais il ne croit pas qu'il y ait en ce moment des *« concentrations »* de troupes faisant penser à *« une attaque frontale »*. *« Pour la France, le problème de la bande d'Aozou devrait se poser en termes d'arbitrage international »*.

Au cours de sa propre conférence de presse, M. Hissène Habré a estimé quant à lui qu'il n'y avait pas de raison de dessaisir le comité *ad hoc* de l'OUA au profit de la Cour internationale de justice. Il venait de rencontrer le chef de la délégation soudanaise à Antibes. Manifestement, les explications de ce dernier sur l'attitude de son pays face aux infiltrations libyennes ne l'ont pas convaincu. *« Il y a une colonne qui descend de Koufra vers le Darfour,* a dit maintenant M. Hissène Habré. *Elle est déjà en territoire soudanais, composée en partie de l'armée régulière* [libyenne] *et en partie de la légion islamique. »* Parmi les éléments étrangers de cette légion, le chef de l'Etat tchadien voit *« des Palestiniens, toutes tendances confondues »*.

En ce qui concerne ses accusations contre l'Algérie, il persiste et signe : *« Quand des aviateurs* [non libyens] *participent aux combats du Tibesti, leur gouvernement ne peut être tenu pour étranger à ces activités. »*

L'Algérie ne participe jamais aux sommets franco-africains, auxquels elle trouve des relents néocolonialistes. Mais les oreilles ont encore dû lui tinter quand M. Mitterrand a annoncé que le prochain sommet, en 1988, se tiendrait au Maroc. C'est là un joli succès pour M. Filali, ministre des affaires étrangères du royaume, qui se trouvait à côté du chef de l'Etat français lors de sa conférence de presse. Dès 1979, le Maroc avait envoyé un représentant à ces sommets destinés originellement au dialogue entre Paris et l'Afrique noire. Il s'agissait de M. Senoussi, membre du cabinet royal chargé des questions africaines. En 1985, le souverain avait fait lui-même le voyage à Paris pour le douzième sommet.

L'ONU et le Sahara

A l'évidence, Rabat a compris qu'il y avait là une partie à jouer pour contrer la diplomatie algérienne au sujet du conflit du Sahara. Le Maroc s'est retiré de l'OUA après que celle-ci eut admis en son sein la République arabe sahraouie démocratique. Mais pas un Etat africain ne s'est opposé à sa candidature pour accueillir le quinzième sommet.

Un délégué dont le pays est concerné par l'évolution du conflit saharien se disait convaincu que le problème pourrait se poser en termes nouveaux d'ici quelques mois. M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, serait décidé à *« aller jusqu'au bout »* dans la mission qui lui a été confiée d'organiser un référendum d'autodétermination. Il serait résolu à dire qui porte la responsabilité de son échec, si échec il y a.

De source marocaine, on se déclare satisfait de la récente visite de la mission de l'ONU chargée d'enquêter sur place. *« Nous avions posé en principe,* dit-on, *que l'armée n'avait pas à se retirer pour le référendum. Puisque la mission de l'ONU a fait le voyage, c'est qu'elle pense qu'il est possible de trouver une solution dans ce cadre-là. »* On assure cependant de même source que des *« arrangements »* sont concevables. Apparemment, on veut dire que l'armée pourrait se regrouper en certains endroits pour le scrutin.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.



La stratégie présidentielle de l'ancien premier ministre et son projet économique

M. Barre propose une réduction des impôts sur les sociétés et des aides à l'investissement

M. Raymond Barre a franchi, le samedi 12 décembre, une nouvelle étape dans la préparation de sa campagne présidentielle en présentant devant cinq mille cadres et chefs d'entreprise réunis simultanément grâce aux moyens de la vidéo-transmission à Port-Marly (Yvelines), Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Toulouse son *« projet pour une France moderne »*.

Ce projet, a précisé l'ancien premier ministre, *« n'est pas un programme de mesures à appliquer automatiquement en bloc »*, mais *« un ensemble cohérent d'actions qu'il conviendrait de mettre en œuvre sur la durée d'une législature »* et qui peuvent se résumer par cette seule ambition : *« le redressement de la compétitivité des entreprises »*.

Ce discours a été prononcé au terme d'une longue journée de réflexion et de dialogue organisée par l'association barriste REEL Entreprises, présidée par M. René Ricol, avec les témoignages de grands acteurs de la vie économique et sociale, MM. François Périgot et René Bernasconi, respectivement président du CNPF et de la CGPME, Pierre Netter, président de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, MM. Bergeron, Paul Marchelli et Jean Bornard. Et aussi avec la participation active de la plupart des ministres centristes du gouvernement Chirac : MM. Bernard Bosson, Jean Arthuis, Georges Chavanes, René Monory, Ambroise Guellec.

L'environnement économique ne porte pas à l'optimisme, selon M. Raymond Barre. *« Les conséquences des krachs boursiers ainsi que la réduction indispensable des déficits américains risquent de coïncider avec la fin d'un cycle de croissance des économies occidentales exceptionnellement long : un risque de ralentissement de l'expansion économique mondiale est probable. »*. La France *« encore moins que les autres »* ne sera pas épargnée. Car elle est encore *« très vulnérable »*, malgré *« les efforts entrepris avant 1986 et des aspects positifs de la politique économique mise en œuvre depuis mars 1986 »*.

L'essentiel pour l'ancien premier ministre tient en ceci : *« On ne peut attribuer les déficits de nos échanges extérieurs à l'évolution de nos coûts ni à une croissance excessive de la demande intérieure et de la production »*, mais *« nous subissons des déficits (...), nous reculons sur les marchés car nos investissements ont pris un retard considérable par rapport à nos concurrents et parce que nous n'avons pas assez innové »*. Voilà la cause profonde du mal économique français qu'il s'agit d'éliminer.

A partir de là, le remède est simple : l'Etat doit tout faire pour *« revitaliser »* les entreprises. C'est la priorité absolue, *« le premier devoir »* du futur président de la République. Et M. Barre de proposer non un programme (il faudra pour cela attendre d'être élu et examiner les dépenses publiques et déterminer les marges de manœuvre budgétaires disponibles), mais *« un ensemble cohérent d'actions qu'il conviendrait de mettre en œuvre sur la durée d'une législature »*. Cela impose, au passage, un Etat « présent », c'est-à-dire, en clair, suffisamment fort. M. Barre propose d'abord *« une réduction des prélèvements pesant sur les entreprises »*.

Mais il ajoute diverses conditions décisives :

– Mettre en place un système d'incitation fiscale, d'encouragement à l'investissement *« puissant, large, général et durable »*. Il compléterait la réduction de l'impôt sur les sociétés, qu'il conviendra de ramener *« par étapes »* à 33 % (contre 42 % actuellement) ;

– Aménager *« progressivement »* la taxe professionnelle par une réduction du plafond de 5 % de la valeur ajoutée à 3 % ;

– Engager une fiscalisation des prestations familiales ;

– Aider la recherche-développement par un effort budgétaire, par une extension du crédit d'impôt et par création de fondations régionales ;

– Renforcer le système de formation technique et professionnelle en l'alignant sur le modèle allemand et en étudiant une formule d'épargne-formation ;

– Renforcer la création et faciliter la transmission d'entreprises avec notamment une exonération totale d'impôts sur les sociétés, les nouvelles entreprises, pendant cinq ans, et une déduction partielle des investissements dans les entreprises qui se créent de l'impôt sur le revenu. M. Barre propose une panoplie pour les transmissions comprenant « sous certaines conditions » une exonération des droits de succession en ligne directe.

L'ancien premier ministre a ensuite évoqué l'Europe en proposant *« la mise sur pied d'un système européen de réserve »*, la poursuite des efforts communautaires de recherche et des *« initiatives »* pour favoriser une politique de commandes publiques européennes en matière de télécommunication, d'équipements de base et d'armement.

L'entreprise prioritaire... doit aussi prendre ses responsabilités. M. Barre n'a pas hésité, devant des patrons, à citer M. Antoine Riboud qui s'interrogeait, dans son récent rapport sur *« la modernisation »*, pour savoir si la crise en France *n'était pas prolongée « par une crise du management »*. *« Que les chefs d'entreprise se mobilisent »*, a souligné M. Barre, sur la qualité des produits, des choix ou des rapports sociaux mais aussi en ayant *« l'esprit offensif »* !

E. L. B.

Et le financement ?

PAS un mot sur les privatisations, ni sur le libéralisme, pas de réduction globale des impôts (elles sont apparemment réservées aux entreprises), l'Etat doit rester « présent », autrement dit fort. M. Barre se distingue de M. Balladur et plus encore des libéraux du PR.

Il lui fallait politiquement marquer sa différence. Il lui fallait aussi proposer aux patrons et aux cadres de quoi les séduire. L'ancien premier ministre doit consolider cet électorat qui lui est traditionnellement favorable. On remarquera aussi qu'aider l'investissement et plus encore la recherche-développement ou se déclarer favorable au programme Eurêka, c'est avancer sur des terrains socialistes. Rejeter les extrêmes, rendre hommage à l'avant-1986 et à l'après, prendre des idées à droite mais aussi à gauche, l'ancien premier ministre ratisse large.

Mais cela n'est pas sans intérêt économique. Le retard d'investissement, voilà la raison des mauvais résutats de l'économie française. Les salaires étaient autrefois rendus responsables, ils ne le sont plus : les coûts et l'inflation ayant été maîtrisés (depuis 1981, notons-le). La tâche prioritaire est maintenant de moderniser l'appareil productif plus vite, beaucoup plus vite qu'actuellement. Nombreux sont ceux qui partageront cette analyse et souscriront aux propositions de l'ancien premier ministre.

Reste... à financer ces mesures. M. Barre ne l'ignore pas qui avoue qu'il faudra faire un point budgétaire après mai 1988 pour connaître les marges de manœuvres. On attend donc avec impatience le reste de sa politique économique. Il accorde des baisses d'impôt aux entreprises. C'est bel et bon. Mais qui paiera ? Les particuliers ? M. Barre doit le dire.

ERIC LE BOUCHER.

RECTIFICATIF

Mlle Nora TADINET nous prie de communiquer qu'elle n'a jamais signé l'appel de soutien de candidature de Pierre JUQUIN (*le Monde* du 27-11-87).

Le Parti républicain confirmera son choix le 23 janvier

M. François Léotard pourrait paraphraser Cocteau : puisque le mystère barriste nous échappe, feignons d'en être les organisateurs... La politique n'étant pas de la poésie, les secrétaires fédéraux du PR convoqués en conclave le samedi 12 et le dimanche 13 décembre à Paris, ont une nouvelle fois eu à débattre de cette question vitale pour leur parti : comment garder un rôle de premier plan dans la campagne présidentielle avec un secrétaire général qui n'est pas candidat ? Cette question casse-tête, les responsables du PR ont finalement choisi de la résoudre en faisant montre d'un bel esprit volontariste. Ils ne savent pas très bien où ils vont, mais ils y vont !

Première consigne pour préserver le moral des troupes : se raccrocher au défi essentiel, la victoire de la majorité. *« Je souhaite vous donner le goût de la victoire »*, leur a déclaré M. Léotard. La victoire du candidat socialiste, a-t-il expliqué, signifierait le déclin pour la France. *« Si nous perdons 1988, 1992, l'année européenne sera alors une date allemande. »*

Le « boulet » des trahisons

A cet égard, l'exposé qui leur a été fait le samedi matin par M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES sur le problème des reports des voix dans le camp de droite a fini de les convaincre, si besoin était, que le PR pourrait jouer un rôle privilégié *« de trait d'union »* entre l'UDF et le RPR pour éviter les mauvaises surprises. Ainsi parlant de la nécessaire solidarité gouvernementale et pour prévenir les incartades barristes, M. Léotard évoquant l'accord de gouvernement signé en mars 1986 a dit *« que jusqu'au bout de sa vie, il serait fier de cette décision »*.

Deuxième consigne : le soutien à M. Raymond Barre au premier tour. Il est aujourd'hui acquis et il sera, avec toutes les formes voulues, entériné officiellement par les militants le 23 janvier prochain. Ce jour-là, a souhaité M. Léotard, *« tous ceux qui ont eu au PR des analyses différentes devront se retrouver pour un combat commun et décisif »*.

Ce soutien à M. Barre repose, pour ces gens de l'appareil, plus sur la raison que sur la passion. Il est déterminé par cette règle naturelle en politique : on ne peut trahir impunément la famille.

Le PR appartient à l'UDF ; l'UDF soutient M. Barre ; le PR soutient M. Barre. Implacable logique que M. Gérard Longuet a développé à sa façon : *« M. Chirac*, a-t-il rappelé, *porte en lui la trahison de Chaban en 1974, le manque de loyauté vis-à-vis de Giscard en 1981. A nos âges, pas question de nous attacher ce type de boulet. »*

Partant de cette sage résolution, les dirigeants du PR n'entendent point pour autant être mangés tout cru. *« Nous n'avons l'intention*, a averti M. Léotard *d'être ni des godillots ni des prestataires de service. »* Avant le 23 janvier, une « semaine libérale » sera organisée à l'Assemblée nationale pour fixer sur le terrain des idées un cadre de discussions avec les barristes. La préparation et l'organisation de la campagne posent des problèmes. Dans les départements, la cohabitation avec les réseaux REEL est toujours aussi mal vécue. *« De toute façon*, a ironisé M. Hervé de Charette, *tant que nous n'y sommes pas, REEL est irréel. »*

Plus sérieusement, un vif échange s'est produit dimanche matin entre M. Alain Madelin et le barriste M. Jean-Pierre Soisson à propos du colloque organisé la veille par *REEL entreprise* (lire par ailleurs). *« Un chef-d'œuvre de démagogie »*, s'est plaint le premier. *« M. Barre n'a pas repris à son compte tout ce qui a été dit et écrit »*, a souligné le second. Une opération clarification devient urgente. Avant l'échéance du 23 janvier, M. Léotard compte bien l'obtenir directement de M. Barre.

Reste l'autre problème de la préparation des élections législatives qui pourraient suivre immédiatement – les avis au PR sont partagés – l'élection présidentielle. En parlant de campagne autonome, il est clair que M. Léotard entend profiter de la campagne présidentielle pour préparer ces législatives, et être personnellement en mesure de prendre la tête de la structure politique qui sera appelée à soutenir le président Barre. La présidence de l'UDF commence à l'intéresser fortement.

M. Léotard veut bousculer le CDS qui préfère attendre le résultat de mai 1988 avant d'engager ce genre de tractations. Cependant, depuis un mois, discrètement, MM. Jacques Douffiagues et Philippe Mestre ont multiplié les rencontres à ce sujet. Preuve que les barristes commencent aussi à parfaitement jauger le poids militant et électoral du PR.

DANIEL CARTON.

M. Chevènement : « dérive néo-libérale »

Invité, le dimanche 13 décembre, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Jean-Pierre Chevènement a affirmé : *« Il y a un réel problème d'orientation au sein du PS. Le moment est venu, pour les militants socialistes, de donner un coup d'arrêt à une certaine dérive néo-libérale qui amène à penser que l'on ne peut pas agir dans le système actuel, sinon à la marge (...). Nous ne pouvons pas concevoir de revenir au pouvoir pour faire la même chose car la déception populaire aggraverait tous les problèmes qui nous sont posés et nous ouvririons un réel boulevard à l'extrême droite. »*

Le changement de statut de la régie Renault

L'obstruction pratiquée par les communistes empêche l'examen normal du projet

Après plus de dix heures de discussions, le samedi 12 décembre, le débat sur le projet de loi modifiant le statut de la régie Renault n'a guère progressé. Les députés n'ont pu commencer l'examen des articles du texte du ministre de l'industrie, M. Alain Madelin, compte tenu des manœuvres de retardement déployées tout au long de la journée par les groupes socialiste et communiste.

A elles seules, les deux principales motions de procédure (l'exception d'irrecevabilité et la question préalable) ont absorbé plus de six heures de débat. Les élus socialistes et communistes ont longuement détaillé tout au long de la journée l'historique de la régie Renault depuis 1945, devant un hémicycle comptant au mieux une trentaine d'élus, au pis une douzaine.

Monotonie et morosité ont marqué cette discussion sans surprise. Les élus communistes ont vainement tenté de dramatiser la discussion en fin de matinée et en début d'après-midi, en dénonçant *« les brutalités policières »* qui auraient fait, selon eux, des blessés dans les rangs d'une délégation CGT de Renault-Billancourt, venue apporter une pétition à l'Assemblée nationale.

Il semble qu'une bousculade ait eu lieu au moment où les forces de l'ordre ont empêché certains délégués CGT de pénétrer en force dans l'enceinte du Palais-Bourbon, à la suite de ceux qui avaient été autorisés à y entrer, accompagnés de deux députés communistes. Selon la préfecture de police, il n'y aurait eu ni violence ni interpellation.

Compte tenu de la tournure des événements, le projet du ministre de l'industrie n'a guère de chance d'être adopté au terme d'un examen parlementaire normal. Samedi après-midi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Madelin ne cachait pas que le recours à l'engagement de responsabilité (article 49, alinéa 3) était *« la seule solution »* pour faire aboutir ce texte au cours de cette session. Le ministre a précisé que la question n'était pas tranchée pour l'instant. La balle est donc dans le camp du premier ministre.

Qui est « otage » de qui ?

Au cours de son intervention dans la matinée, M. Madelin a tenté de convaincre l'opposition de gauche de sa volonté de doter *« la première entreprise industrielle française »* d'un statut juridique moderne, et ce, en dehors de tout schéma idéologique. Le ministre s'est, en effet, défendu de vouloir faire de ce symbole des conquêtes sociales de la gauche le prototype du libéralisme éclairé.

Situant le débat sur un plan économique, il a expliqué que le statut actuel de Renault, ne lui permettant pas d'*« échapper aux règles communes de la compétitivité »* et de la rentabilité, constituait *« un handicap dans la compétition internationale »*. *« Elle est la société automobile la plus endettée au monde* [54,4 milliards de francs] *(...) »* *« Renault ne peut plus compter sur le parachute de l'Etatactionnaire »*, a ajouté le ministre, en expliquant que le gouvernement consentait *« un effort exceptionnel »* en abandonnant pour 12 milliards de créances.

« Le gouvernement ne reculera pas. Ce serait faire de Renault l'otage du Parti communiste », a lancé ensuite M. Madelin à l'adresse des bancs de gauche, mais peut-être bien également à l'intention de l'hôtel Matignon. *« Ce sont les travailleurs de Renault que vous prenez en otages ! »*, a protesté **M. Guy Ducoloné** (PCF, Hauts-de-Seine), qui devait peu après, malgré un rhume perturbateur, dresser un réquisitoire pendant plus de deux heures.

« Je connais vos préoccupations politiques du moment, a poursuivi le ministre, en se tournant vers les bancs socialistes. *J'ai bien vu que, depuis quelques jours, les communistes marchandent leurs reports de voix. Ne les écoutez pas. Ne soyez pas à leur remorque. Ecoutez l'entreprise ! »*

Les députés communistes ont vu dans cet appel la confirmation des convergences qui entraîneraient majorité et socialistes dans une même volonté de *« brader »* Renault. *« Le changement de statut, invoqué aujourd'hui, s'inscrit dans la continuité des orientations mises en œuvre depuis 1984 »*, a rappelé M. Ducoloné. Quant au projet de transformation du statut de Renault en société anonyme, le député communiste l'a définitivement condamné, au motif qu'*« il détruit la filière automobile française dans la perspective du marché unique européen de 1992. (...) C'est une machination patronale et gouvernementale contre la régie Renault »*, qui tend, *« en réalité, à sa privatisation »*.

« Ce projet témoigne d'un esprit d'intégration et de classe », a protesté, pour sa part, **M. Georges Hage** (PCF, Nord). *Ferez-vous mourir la Régie en la transformant en usine tournevis ? (...) Ce projet changerait beaucoup de choses pour la Régie, pour les salariés et pour la nation. Voilà ce que l'on veut vous cacher. »*

Le rapporteur du projet, **M. Franck Borotra** (RPR, Yvelines), a démenti cette affirmation.

« Inutile, inopportun irréaliste »

« Lâchez les baskets de Renault ! » a exigé M. Borotra. *« Votre texte est nocif, mauvais et dangereux ! »* a riposté **M. Philipe Bassinet** (PS, Haut-de-Seine). Le député socialiste s'est montré particulièrement choqué de voir mise en cause une des réalisations de la Libération, et a estimé qu'il était injuste de reprocher à la régie Renault son endettement, sans tenir compte des contraintes qui lui avaient été imposées par les pouvoirs publics. M. Bassinet a également rappelé que le redressement de Renault avait été engagé dès 1985 par Georges Besse, qui avait été nommé à la tête de la Régie par M. Laurent Fabius, premier ministre.

Pour **M. Jean Le Garrec**, ancien ministre socialiste, *« trois vices »* caractérisent le projet du gouvernement, *« inutile, inopportun, irréaliste »*. *« Inutile »*, parce que, selon lui, les difficultés de Renault ne sont pas liées à son statut juridique, mais au comportement des acteurs ; *« inopportun »*, parce que le redressement engagé il y a deux ans commence à porter ses fruits ; *« irréaliste »*, car *« la lecture des résultats du commerce extérieur et du solde industriel devrait mettre fin à votre cécité idéologique »*.

La séance a été levée à minuit, avant que le ministre ait pu répondre aux orateurs qui s'étaient exprimés et avant qu'une nouvelle motion de procédure (le renvoi en commission) ne soit défendue par les élus communistes.

PIERRE SERVENT.

« La vie de la première entreprise industrielle française est en jeu »

déclare le président-directeur général, M. Raymond Lévy

« C'est la vie de la première entreprise industrielle de France qui est en jeu. » M. Raymond Lévy, président-directeur général de la régie Renault, a vigoureusement réagi, le dimanche 13 décembre, après le report *« à une date indéterminée »* du débat engagé la veille à l'Assemblée nationale sur le projet de changement de statut de Renault de régie en société anonyme, et interrompu en raison de l'obstruction menée par les élus communistes, qui ont déposé plus de trois mille cinq cents amendements.

Etant donné le calendrier parlementaire, seul le recours à l'article 49-3 par M. Chirac permettrait l'adoption de ce projet dès cette session. Si M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, est déterminé à faire dès maintenant de Renault une *« entreprise comme les autres »*, il semble bien qu'un certain flottement règne du côté de Matignon, où M. Lévy a été reçu le 11 décembre. Ce qui a poussé le PDG à s'exprimer pour la première fois publiquement sur ce dossier. *« Mon rôle*, a-t-il déclaré, *n'est pas d'entrer dans un débat politique, mais je tiens à ce que le gouvernement ait tous les éléments en main avant de prendre sa décision. »*

Pour le patron de la Régie, l'abandon du projet aurait de graves conséquences pour l'entreprise. Sur le plan financier d'abord, puisque le changement de statut doit s'accompagner d'un abandon de 12 milliards de francs de créances par l'Etat qui allégerait d'autant la dette de Renault (56 milliards à fin 1986). *« Malgré l'effort de redressement extraordinaire accompli par Renault (plus de 3 milliards de bénéfices attendus en 1987 après 29 milliards de pertes en trois ans), nous ne serons jamais compétitifs si l'Etat ne rétablit pas notre bilan. »* Sur la mobilisation du personnel ensuite, qui ne comprendrait pas que les efforts consentis depuis trois ans ne soient pas accompagnés par l'actionnaire, comme celui-ci s'y est d'ailleurs engagé. Sur le plan européen, enfin, car le projet, défendu par M. Madelin auprès de Bruxelles, vise à remettre Renault dans les règles normales de concurrence, telles qu'elles sont défendues par les autorités communautaires.

M. Lévy a notamment souligné que dans l'optique du grand marché européen de 1993, Renault n'avait plus que cinq ans pour préparer sa défense et qu'il paraissait inconcevable, en reportant le projet de changement de statut, d'en perdre un. *« Je ne peux pas imaginer*, a conclu M. Lévy, *que, pour des raisons subalternes, et à cause d'une fraction minoritaire de l'opinion française, Renault soit abandonné au milieu du gué. »*

C. B.

مكتز من الاحمل



L'ouverture en 92 du Marché Unique Européen fait peur à certains.

Pourtant avec 320 millions de consommateurs, la communauté des 12 deviendra le plus grand marché du monde. Cela veut dire plus de débouchés pour nos produits. Et donc plus d'emplois et plus de pouvoir d'achat.

92, c'est l'avenir. L'avenir pour ceux qui se battent et qui entreprennent.

En 92, les esprits frileux, les entreprises retranchées derrière des règlements protectionnistes, les politiciens hexagonaux seront complètement dépassés. Pour laisser la place aux esprits libres, aux entreprises dynamiques. Et aux hommes politiques qui auront préparé l'avenir. Les nôtres. Ceux du R.P.R.

92. Qui peut le mieux nous préparer?

RPR 88 92

Politique

La réunion du comité central du RPR et la préparation de l'élection présidentielle

Le premier ministre conseille à ses amis d'éviter les outrances

Aux membres du comité central du RPR réunis le samedi 12 décembre à Paris, M. Jacques Chirac n'a toujours pas révélé quand il ferait officiellement acte de candidature. Le premier ministre continue de mettre l'accent sur les impératifs de sa fonction et sa volonté, une fois de plus rappelée, de « gouverner fermement jusqu'au bout ».

Cette ignorance de la date précise de son acte de candidature n'empêche cependant pas M. Chirac de définir peu à peu de façon plus précise ses objectifs pour sa campagne électorale et pour un éventuel septennat. Il souligne aussi que le bilan de son action à la tête du gouvernement – dont il met en valeur les résultats positifs – ne doit pas prendre une part *« excessive »* au détriment de ses objectifs à long terme. Cette fois-ci, il a notamment insisté sur l'éducation et la formation et sur le développement de la protection sociale.

Cela ne retient pas non plus M. Chirac de donner des consignes strictes à ses partisans. Il leur demande avec insistance, faisant allusion aux « affaires », de refuser *« l'exploitation des coups tordus »*. Il les prie ensuite de surmonter leur *« irritation »* à l'égard de leurs alliés, c'est-à-dire de rester unitaires dans le cadre de la majorité. Il les invite enfin à parler le moins possible des « adversaires ».

Dans leurs interventions, les membres du comité central avaient d'ailleurs par avance respecté ces règles. Toutes ces indications tendent à montrer que M. Chirac ne veut – d'ores et déjà – surtout pas compromettre ses chances pour le second tour, celui où le candidat unique de la majorité devra rassembler largement pour ne pas faire mentir la prédiction une fois de plus formulée par M. Pasqua : le candidat de la gauche sera battu.

Dans son discours de clôture du comité central, M. Chirac a tout d'abord rappelé le caractère *« particulier et unique »* de la période, dû au fait de la cohabitation et d'une *« action gouvernementale qui ne peut donner de résultats immédiats alors qu'elle est contrainte par la durée »*. « *D'ailleurs*, a-t-il ajouté, *la préparation de 1992 relève du moyen terme et non du court terme.* »

M. Chirac, tout en rappelant qu'il *« gouvernerait fermement jusqu'au bout »* a demandé aux délégués du RPR que leur campagne électorale soit *« active mais surtout digne »*. Il a poursuivi : *« Vous devez refuser l'exploitation systématique des coups tordus. Nous devons parler le moins possible de nos adversaires, mais le plus possible de la France, plus du destin du pays que des hommes qui brillent dans la politique. Il faut préserver l'union de la majorité, en étant loyaux, et ne pas se laisser aller, quels que soient les sentiments et même les irritations. »*

M. Chirac a souhaité que dans la campagne une part des arguments soit réservée au bilan de l'action du gouvernement mais que cette part *« ne soit pas excessive »*.

Il a fourni à ce sujet trois arguments à ses auditeurs en disant : *« Ce gouvernement aura pour la première fois inversé une tendance pluridécennale à l'accroissement de l'insécurité. Pour la première fois depuis treize ans, ce gouvernement aura amorcé une baisse du chômage et engagé la sauvegarde de la Sécurité sociale. Nous avons commencé le redressement de l'économie et assuré le retour à des finances saines. Les résultats obtenus depuis vingt mois sont les plus spectaculaires depuis 1958. Pour la première fois, l'accroissement du budget est inférieur à la hausse des prix. »* Le premier ministre a esquissé ses propres thèmes de campagne en disant : *« Mon but est de rassembler les Français sur des objectifs à long terme, d'élargir les sphères de consensus, en particulier, pour l'éducation et la formation et pour développer la protection sociale. »* Il a conclu : *« L'heure n'est ni au repli ni à l'introspection. La bataille pour une France compétitive, ouverte et généreuse, sera le principal enjeu de l'élection présidentielle à partir des résultats obtenus par le gouvernement. »*

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, après avoir affirmé que la majorité RPR-UDF avait permis au gouvernement de réaliser *« l'œuvre de réforme la plus intense et la plus grande depuis les débuts de la Ve République »* a ajouté : *« Aujourd'hui, nous sentons de plus en plus fortement, à partir de cette action de plus en plus largement reconnue, un courant en train de naître, un courant de sympathie, de confiance, de crédit, en faveur de Jacques Chirac. Il est profond, il est réel, il se manifeste chez beaucoup de Français de bon sens, chez nos élus locaux en particulier. Ce courant, je vous le dis : laissons le vivre, laissons le respirer, laissons le s'épanouir ! »*

M. Toubon a assigné les objectifs suivants pour la campagne : *« Militer pour dénoncer les socialistes, leur échec de naguère, leur vide d'aujourd'hui, le danger qu'ils représentent pour la France demain car, au fond, ils n'ont pas changé.*

» Renforcer l'union de la majorité au Parlement, sur le terrain, dans la future compétition présidentielle. Il n'y a pas pour la France d'alternative au succès de la majorité en 1988 : ni majorité de gauche (laquelle ?) ni majorité de troisième force (pour quoi faire ?). »

Il fixe trois objectifs pour la prochaine décennie : l'enseignement et la formation, l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique et enfin, « l'échange », c'est-à-dire l'aide aux déshérités.

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a évoqué la relance de la politique contractuelle et les premières expériences d'activité minumum garantie puis souligné que pour la première fois depuis 1974 le chômage avait baissé.

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, a souhaité une réforme du système monétaire international et affirmé que les mesures fiscales et économiques prises par le gouvernement permettraient de faire face à toute évolution de la conjoncture.

Plusieurs intervenants ont reproché au gouvernement de ne pas assez mettre en valeur sa politique en faveur de l'agriculture. M. Robert Poujade, maire de Dijon, a insisté sur l'importance des charges sociales qui pèsent sur les collectivités locales. M. Monplaisir, de Martinique, a indiqué qu'une très large partie de la population martiniquaise était hostile à la visite de M. Le Pen et pas seulement quelques groupes extrémistes.

A. P.

Le mystère Chirac

(Suite de la première page.)

1) M. Chirac ne profite pas de la cohabitation.

Le discours prononcé samedi à l'IHEDN en témoigne : que M. Chirac veuille parler des questions de défense, soit ! Briguer l'Elysée oblige en effet à se prononcer sur ces sujets. Mais M. Chirac n'est pas n'importe quel candidat, et il n'est pas n'importe quel chef de gouvernement : il est le premier ministre de la cohabitation. Si bien que, lorsqu'il se mêle des questions de défense pour illustrer ou conforter un propos présidentiel, il n'éveille guère l'intérêt ; tandis que lorsqu'il va au-delà du discours officiel du chef de l'Etat, ou le critique, il écorne la cohabitation ; et l'Elysée, par la voix de Lionel Jospin, prend l'opinion à témoin de sa « légèreté ».

D'une façon plus générale, lorsque la cohabitation marche bien, le bénéfice va plutôt à François Mitterrand ; lorsqu'elle est mise en péril, c'est au tour de Raymond Barre d'en tirer profit. M. Balladur, en poussant M. Chirac dans la voie cohabitationniste, en pressentait la difficulté. Mais il avait surestimé la capacité de son champion à se plier à une discipline (trop ?) subtile.

2) Le bilan gouvernemental est insuffisant.

La confiance fait toujours défaut, après vingt et un mois. Le « socle » du changement à long terme, version Chirac, essentiellement axé sur les privatisations, n'est pas encore productif, tandis que les traitements statistique et social du chômage n'abusent personne : la politique économique nouvelle n'est pas davantage créatrice d'emplois que la précédente. A court terme, passé l'enthousiasme du premier moment, les « coups » produisent des effets nuls ou éphémères : M. Chirac a cru pouvoir, récemment et successivement, tirer bénéfice des affaires qui « mouillent » les socialistes, et surtout de la libération de deux des otages français retenus au Liban. Mais les « affaires » ternissent l'image de toute la classe politique, et le prix des concessions faites à l'Iran risquant d'éclipser, dans l'opinion, le bénéfice attendu du retour des otages.

3) *Les succès des ministres vont... aux ministres.*

Qu'il s'agisse de M. Balladur, qui, malgré le krach boursier et grâce à son face-à-face avec M. Rocard, tient le choc ; de M. Pasqua, crédité de tous les succès récents de la police et, personnellement, du retour des otages ; ou de personnalités nouvelles comme Mme Barzach, le bénéfice de leurs actions est mis au compte de leurs qualités propres. Personne ne songe un instant qu'elles aient pu être inspirées par un seul et même coordonnateur nommé Chirac.

4) Les soupçons pèsent toujours.

Alors que l'UDF est, par quelques-unes de ses figures les plus connues (MM. Gaudin, Blanc et Lecanuet), la plus compromise dans la gestion régionale avec le Front national, c'est sur Jacques Chirac que pèse toujours le coupçon de l'alliance avec le diable. En s'alignant sur ce qui n'est jamais que la position du premier ministre, M. Léotard fait plus de bruit que le premier ministre lui-même, lorsque celui-ci rappelle son hostilité à tout compromis avec Jean-Marie Le Pen.

De même, malgré tous les efforts de M. Toubon pour imputer à M. Barre le rôle de diviseur de la majorité, l'hostilité de M. Chirac envers M. Giscard d'Estaing, en 1981, est toujours dans les mémoires, comme vient de le rappeler devant ses pairs Gérard Longuet. Alors qu'il est celui qui a le plus besoin d'un électorat unitaire, à droite, M. Chirac continue de faire malgré lui l'objet de soupçons.

5) Une image brouillée. Avant de revenir à Matignon, Jacques Chirac passait, au mieux, pour un activiste ; au pire, comme disait M. Giscard d'Estaing, pour un agité. Près de deux ans plus tard, il n'est toujours pas crédité de la capacité à exercer la fonction présidentielle. Cette image brouillée est celle d'un homme plus apte aux changements de pied qu'à une démarche cohérente. En fait, depuis le 16 mars 1986, il a tout essayé.

La cohabitation ? A compter du moment où ce choix-là avait été fait, il fallait s'y tenir. Or M. Chirac a alterné le rôle du parfait cohabitant, respectant la règle du jeu, avec la lutte ouverte contre le chef de l'Etat, en contestant (défense et diplomatie) sa fonction et (*via* les « affaires » et le RPR) sa personne.

L'idéologie ? M. Chirac a voulu passer pour le champion du tout-libéral, mais il a beaucoup concédé aux corporatismes et il a surtout cherché à « verrouiller » le système, à travers les « noyaux durs » des entreprises privatisées notamment. Il est aujourd'hui en porte-à-faux, car la crise financière a fait resurgir une « demande d'Etat », c'est-à-dire le besoin de mécanismes régulateurs et redistributeurs.

La société ? Elle est complexe ; il est trop simple. Elle avait, et a toujours, besoin d'être sécurisée ; il est trop changeant. Bref, elle a besoin d'un capitaine courageux. Le courage existe. Manque le cap !

Que faire alors pour l'emporter ? Car, malgré ces handicaps, une chance existe, et le premier ministre peut encore la saisir ; mais à certaines conditions. La fluidité de l'électorat, à droite, reste grande et conduit à penser que l'écart moyen de cinq points qui le sépare de M. Barre, *en vue du premier tour*, n'est pas irrattrapable. Pour le second tour, les enquêtes d'opinion sont d'autant plus aléatoires que le nom du champion de la gauche n'est pas encore connu.

Nul ne peut, dans la popularité du président, faire la part de ce qui revient à la façon dont il exerce la fonction, et de ce qui est dû à son éventuelle candidature.

Compte tenu de cette incertitude olympienne, M. Chirac est tenté de gouverner aussi longtemps que possible. Mais lorsqu'on gouverne, il est difficile de continuer à promettre autre chose que... la continuité. Le premier ministre paie d'ailleurs cette situation d'un prix élevé : un sondage de la SOFRES pour l'hebdomadaire *le Point* montre que l'on est d'autant plus porteur d'espoir que l'on est éloigné du pouvoir. La prime va donc à M. Barre qui, en outre, apparaît comme le meilleur rempart contre le retour de la gauche, puisque lui ne cohabite pas.

Pour s'en sortir, Jacques Chirac a donc besoin d'aller vite, de clarifier sa position à l'égard du chef de l'Etat et de donner un véritable contenu à la campagne présidentielle.

La logique devrait le conduire, contrairement aux intentions qu'il affiche, à déclarer rapidement sa candidature. Tant qu'il ne le fera pas, toute prise de position hostile, ou en contradiction avec le président, sera inscrite à son passif. L'opinion, en revanche, devrait mieux admettre que M. Mitterrand soit la cible d'un Chirac candidat dûment déclaré. Tant que le premier ministre ne se prononcera pas clairement, M. Barre aura tout loisir de creuser l'écart.

Mais surtout, si la campagne présidentielle reste une bataille de personnes, M. Chirac n'a pratiquement aucune chance de s'imposer. Il lui faut donc marquer ses différences sur le fond, cristalliser son propre électorat, celui de la droite, pour tenter de reprendre la main, bref sortir du consensus. C'est évidemment courir un grand risque. Mais au point où il en est, Jacques Chirac n'a pas d'autre issue que d'emprunter le chemin le plus risqué. Après tout, ne se définit-il pas comme l'héritier du gaullisme ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Politique

En Polynésie française

M. Léontieff a formé son gouvernement

PAPEETE
de notre correspondant

Le nouveau gouvernement de la Polynésie française, formé le vendredi 11 décembre par M. Alexandre Léontieff, député RPR, comprend des ministres, parmi lesquels figurent quatre membres de l'ancienne majorité : MM. Georges Kelly, Napoléon Spitz, Vane Temauri, Mme Huguette Hong-Kiu, trois représentants des formations qui s'étaient vivement opposé à la politique du gouvernement démissionnaire et, surtout, à M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat, dont le parti bénéficiait jusqu'à présent d'une position hégémonique. Il s'agit de MM. Jacky Drollet, animateur du Ia Mana, de sensibilité socialiste et indépendantiste, Quito Braun-Ortega, l'un des principaux acconiers du territoire, interlocuteur privilégié des dockers, très actif dans son opposition à M. Flosse et d'un inspecteur du Trésor, M. Patrick Revault.

Les trois autres membres du noveau gouvernement territorial n'ont pas d'étiquette affichée. M. Boris Léontieff, ingénieur, directeur du port autonome de Papeete, frère du député RPR, avait quitté en 1982 le gouvernement de M. Flosse, où il était en charge de l'équipement, à la suite d'un conflit avec ce dernier.

M. Nicolas Sanguer, qui a été nommé ministre de l'éducation, n'est autre que le président du syndicat des instituteurs. Quant à M. Raymond Van Bastolaer, directeur d'école, nommé ministre des affaires foncières et administratives, il est le frère d'un conseiller territorial, membre du Ya Mana.

Les vingt-huit membres de la nouvelle majorité, qui a pris le contrôle de l'Assemblée territoriale, sous la présidence du maire de Papeete, M. Jean Juventin, ancien député, président du Here A'Ia, ont approuvé, à l'unanimité, l'installation de cette équipe. Mais lors du scrutin, les fauteuils des élus territoriaux – restés fidèles à M. Flosse et à l'ancien président de gouvernement, M. Jacky Teuirea – sont demeurés vides. M. Flosse et ses partisans contestent en effet la légitimité de la nouvelle Assemblée.

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, et le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, ont toutefois adressé leurs félicitations à M. Alexandre Léontieff ; celui-ci a souligné, dans une déclaration télévisée, que la composition de son gouvernement confirmait que, dans un contexte difficile, les responsables polynésiens étaient capables *« de faire table rase des querelles idéologiques »*. Le nouveau chef de l'exécutif local a précisé : *« Nous allons nous attaquer tout de suite au budget 1988, puis à l'étude d'un plan de relance de l'économie du territoire »*. Priorité sera donnée *« à l'emploi des jeunes et au logement. »*

M. Y.

Les dix ministres

– M. Georges Kelly, vice-président, ministre de l'agriculture, de l'artisanat traditionnel et du patrimoine culturel ;

– Mme Huguette Hong-Kiu, ministre des affaires sociales, du logement, de la jeunesse, de la famille et de la solidarité ;

– M. Napoléon Spitz, ministre du travail, du tourisme, des transports et des sports ;

– M. Boris Léontieff, ministre de la mer, de l'équipement, de l'énergie et des postes et télécommunications ;

– M. Quito Braun-Ortega, ministre du plan, de l'aménagement du territoire, des affaires financières et des réformes administratives, chargé des relations avec l'assemblée territoriale et le comité économique et social ;

– M. Vane Temauri, ministre de la régionalisation et du développement des archipels ;

– M. Jacky Drollet, ministre de la santé, de l'environnement et de la recherche scientifique ;

– M. Nicolas Sanquer, ministre de l'éducation et de la formation professionnelle ;

– M. Patrick Revault, ministre des affaires économiques, de la consommation et de l'industrie ;

– M. Raymond Van Bastolaer, ministre des affaires foncières et administratives.

Un rejet et un espoir

LE fait que M. Alexandre Léontieff ait pu mener à bien sa révolution tranquille, avec la complicité des dissidents de l'ancienne majorité polynésienne et des partis opposés à la politique ultra-libérale et aux méthodes très personnelles de M. Flosse, traduit à la fois un rejet et un espoir.

Le rejet d'un pouvoir trop allergique au dialogue social et trop insensible au développement des inégalités, qui ont alimenté le mal-vivre de la jeunesse polynésienne. L'exaspération des pratiques affairistes, qui ont empoisonné, ces dernières années, le climat politique

L'espoir de la population locale est que la coalition disparate, constituée autour de M. Léontieff, se montre maintenant capable de faire œuvre commune, malgré les divergences idéologiques des partis qui la composent. Ce pari relève *a priori* de la gageure.

Il faudra beaucoup de doigté à M. Léontieff pour faire travailler en harmonie une équipe si hétéroclite, qui subira très vite le test redoutable de la campagne pour l'élection présidentielle.

Le retour au calme social en Polynésie passe pourtant par ce chemin escarpé d'un minimum de consensus. M. Léontieff et ses alliés de circonstance l'ont compris et ils ont fait un premier pas dans la bonne direction. Mais c'est à l'aune de leurs premières décisions que sera mesurée leur maturité.

A. R.

Le PC martiniquais abandonne toute référence à l'indépendance

Le neuvième congrès du Parti communiste martiniquais, qui s'est réuni les 12 et 13 décembre, a remis en honneur la première partie du mot d'ordre adopté lors du huitième congrès en novembre 1983 : *« Autonomie démocratique et populaire »*. La deuxième partie du slogan de 1983 présentant l'autonomie comme une étape vers le socialisme et l'indépendance a été corrigée. Le mot *« indépendance »* a disparu. Ce concept était mis en veilleuse depuis que le PCM, uni au Parti progressiste martiniquais et au PS, joue le jeu de la décentralisation.

Le neuvième congrès a surtout mis l'accent sur la nécessité de *« renforcer le parti »*. Celui-ci a été *« éprouvé »*, dit le secrétaire général, M. Armand Nicolas, par la scission de ses éléments pro-indépendantistes, qui ont créé en 1984 le PKLS. Il est conscient de son peu d'audience auprès des jeunes et de l'urgence de renouveler son style. – *(Corresp.)*

Deux élections partielles

AUDE : canton de Couiza (premier tour).

Inscr., 3174 ; vot., 2324 ; suffr. expr., 2275. MM. Lucien Faure (PS), 1235 voix. *ÉLU.* Paul Font (PCF), 461 ; Pierre Castel (RPR), 367 ; Claude Lété (sans étiq.), 145 ; Jean-Pierre Cordier (FN), 67.

[Le candidat socialiste a remporté dès le premier tour cette élection partielle organisée à la suite de la démission pour raisons de santé, le 29 octobre, de M. Robert Capdeville (PS), de son mandat de conseiller général qu'il détenait depuis 1953. M. Capdeville s'était déjà démis, le 1er octobre, de la présidence de l'Assemblée départementale qu'il occupait depuis 1973 et avait été remplacé par M. Raymond Courrière (PS).

M. Faure, qui recueille 54,28 % des voix, ne retrouve pas le résultat obtenu par M. Capdeville au premier tour du scrutin de 1985 (60,28 %). Il perd six points dont bénéficie le candidat communiste qui recueille 20,26 % des suffrages. Ce dernier améliore de plus de neuf points le score réalisé par le représentant du PCF en 1985 (11,04 %).

Le candidat RPR, soutenu par l'UDF, obtient 16,13 % des voix et perd ainsi plus de trois points par rapport à son score de 1985 (19,35 %). De même, le représentant du Front national perd plus d'un point en recueillant 2,94 % des suffrages au lieu de 4,19 % en 1985.

Au premier tour de l'élection de 1985, les résultats étaient les suivants : inscr., 3171 ; vot., 2436 ; suffr. expr., 2382. : MM. Capdeville, 1436 voix, *RÉÉLU* ; Castel, 461 ; Arnal (PCF), 263 ; Doucet (écol.), 122 ; Gyurech (FN), 108.]

HAUTS-DE-SEINE : canton de Clamart (2e tour).

Inscr., 18 453 ; vot., 7 271 ; suffr. expr., 7 037. MM. Daniel Léon (RPR), adjoint au maire de Clamart, 4 407 voix, *ÉLU.* Guy Varlet (PS), 2 630.

[Le candidat du RPR, soutenu par l'UDF, a remporté cette élection partielle organisée à la suite du décès, le 9 novembre, de Jean-Marie Guyot (RPR). M. Léon, qui recueille 62,62 % des suffrages, perd 5,5 points par rapport au total des voix qui s'étaient portées au premier tour sur les deux représentants de la droite (68,12 %). Il pâtit d'une faible mobilisation électorale à ce scrutin (60,59 % d'abstentionnistes au lieu de 59,43 % au premier tour) et d'un mauvais report des suffrages des électeurs ayant voté, l'autre dimanche, en faveur de M. Grandjean (div. d.).

En revanche, M. Varlet, qui obtient 37,37 % des voix, a fait le plein des voix qui s'étaient portées sur les candidats du PCF et du MRG.

Au premier tour de cette élection partielle, les résultats étaient les suivants : inscr., 18 455 ; vot., 7 487 ; suffr. expr., 7 386. MM. Léon, 3 648 ; Varlet, 1 687 ; Grandjean, 1 384 ; Peyronneau (PCF), 557 ; Mme Emsallem (MRG), 190.

Au premier tour du scrutin de 1982, Jean-Marie Guyot avait été réélu avec 60,34 % des suffrages.]

Communication

Pour trouver rapidement 10 millions de francs

« Le Matin de Paris » se tourne vers ses lecteurs et ses actionnaires

« La banque étrangle le journal et les partenaires potentiels que nous avions contactés ont, de manière inexplicable, refusé d'investir dans une entreprise pourtant assainie ».

C'est en ces termes que M. Didier Tourancheau a résumé dans une conférence de presse, le 13 décembre, la délicate situation du *Matin de Paris* (*le Monde* du 12 décembre). Le directeur de publication du quotidien a précisé que le journal avait réussi à réduire ses pertes de 5 millions par mois l'été dernier à *1,5* million aujourd'hui sur un chiffre d'affaires mensuel de 6 millions de francs. *« Malgré la perspective d'un équilibre au second semestre 1988 et certaines rentrées assurées,* affirme M. Tourancheau, *la banque refuse de nous consentir un découvert. Nous n'avons pas eu un centime de crédit depuis que nous avons repris le titre. »*

Le Matin de Paris souffre donc d'un important déficit de trésorerie (3 millions de francs d'ici à la fin de l'année) et n'a pu régler les salaires de novembre. Il doit de plus verser au 31 décembre 3 millions de francs pour finir d'acquitter le prix de cession du titre. Constatant l'échec des négociations avec de nouveaux partenaires potentiels dont le Crédit Agricole, la direction du quotidien a décidé de faire appel à la vingtaine d'actionnaires qui ont constitué le capital initial du journal en juillet dernier.

Ceux-ci devraient apporter très rapidement 6 millions de francs à l'entreprise. Mais *le Matin* doit, selon M. Tourandeau, trouver 10 millions de francs pour pouvoir *survivre jusqu'au printemps.* Le journal va donc se tourner vers ses lecteurs. Ils seront sollicités, par le biais d'une société de lecteurs, pour souscrire des participations de 200 francs. M. Tourandeau espère réunir ainsi 4 millions de francs.

« Nous refusons d'entrer dans une spirale infernale de dettes, a précisé le directeur de publication du *Matin. S'il s'avérait d'ici à la fin de l'année que l'augmentation de capital n'était pas réalisable, nous prendrions les décisions qui s'imposent. »*

Selon M. Roger Bouzinac

Les chaînes n'ont pas respecté leurs engagements en matière de publicité

« Les fruits ont-ils tenu la promesse des fleurs ? Je réponds sans ambages : non. Vous n'avez qu'à interroger tous les téléspectateurs. Ils vous répondront qu'ils n'ont constaté aucune amélioration. » C'est au cours d'un colloque sur l'audiovisuel organisé les 11 et 12 décembre par l'ordre des avocats à la cour de Paris que M. Roger Bouzinac, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés, a porté ce jugement assez pessimiste sur l'efficacité de la Commission.

M. Bouzinac a notamment évoqué le non-respect par les chaînes de leurs engagements en matière de publicité : *« Sur TF 1 alors que le seuil à ne pas dépasser était de douze minutes par heure, il serait à l'heure actuelle de quinze minutes. Sur Antenne 2, dont les limites sont fixées par la loi de finances, les dépassements seraient de l'ordre de 100 millions et sur FR 3, la dérive en hausse serait de 10 %. »*

S'il reconnaît que la CNCL a *« pu commettre certaines erreurs »*, M. Bouzinac demande qu'une éventuelle alternance politique ne remette pas en cause son existence et lui laisse le temps de s'affirmer. Pour obtenir cette stabilité de l'institution, il propose que la composition, le fonctionnement et les attributions de la CNCL ne puissent être modifiés que par une loi votée dans les *mêmes termes par les deux assemblées* ou adoptée à la majorité des deux tiers en dernière lecture.

Enfin, M. Bouzinac a plaidé pour un *renforcement des pouvoirs* de sanction de la CNCL. *« Il est bel et bon,* a-t-il conclu, *de proclamer que la communication audiovisuelle doit être libre en France et de claironner sur l'air des lampions que les citoyens ont droit à une information libre et pluraliste, mais il ne faudrait pas que, par l'intermédiaire de la Haute Autorité hier, de la CNCL aujourd'hui et de je ne sais quelle instance demain, les gouvernants, quels qu'ils soient, aient la tentation de conserver la réalité du pouvoir, un pouvoir dont ils prétendent se séparer. »*

J.-F. L.

EN BREF

● **Sondage Médiamétrie : RTL et TF 1 accroissent leur avance.** – RTL et TF 1 creusent l'écart, selon le dernier sondage mensuel « 55 000 » de Médiamétrie. D'octobre à novembre 1987, la part d'audience (du lundi au dimanche) de RTL passe de 24,9 % à 26,2 %, tandis que celles d'Europe 1 baisse de 11,8 % à 11 %, celle de France-Inter de 11,8 % à 11 % et celle de RMC de 6,8 % à 6,5 %. La radio musicale NRJ passe quant à elle, de 10,3 % à 10,8 %. En télévision, la chaîne leader augmente encore son avance, puisque la part de marché de TF 1 passe dans le même laps de temps, de 45 % à 46,3 %. Antenne 2 *régresse légèrement* (de 31,8 % à 29,5 %) tout comme FR 3 (de 9,3 % à 8 %) et la 5 (de 7,1 % à 6,8 %). Canal Plus, en revanche, progresse de 3,5 % à 4,4 % et M 6 de 2,1 % à 2,2 %.

● **Nominations à RMC.** – Le directeur général de Radio-Monte-Carlo, M. Pierick Borvo, vient de nommer auprès de lui, comme directeur délégué avec délégation sur tous les services, M. Jean-Luc Gallini. Ce dernier conserve la direction de l'actualité de la station monégasque. Par ailleurs, M. Stéphane Banessy est promu directeur des programmes, alors que au sein de la direction générale, M. Jean-Noël Auxiette est nommé responsable des émissions en FM, et M. Gérard Puyoou-Harismendy chargé de la prospection des radios locales privées pouvant relayer RMC.

Fin de la grève de la fabrication à « Libération »

« Nous ne sommes pas des demi-salariés »

Libération est à nouveau présent dans les kiosques lundi 14 décembre. Les quatre-vingt-cinq salariés de l'atelier de fabrication ont en effet arrêté la grève lancée vendredi 11 décembre, dans la soirée (*le Monde* daté 13-14 décembre).

« C'était une grève d'avertissement, précise un salarié, *il fallait crever l'abcès. »* L'atelier de fabrication s'inquiète en effet des trente-cinq suppressions de poste prévues dans tous les secteurs du journal par le plan de redressement élaboré par le directeur général, M. Jean-Louis Péninou.

Mais il s'inquiète aussi des conditions de départ volontaire qui lui sont proposées. Le contrat d'entreprise, signé en juin entre la direction et la fabrication, et qui prévoyait la garantie d'emploi, est en effet remis en question.

Un long texte à l'intention de la rédaction et signé par l'ensemble de la fabrication indique : *« Il est légitime de vouloir savoir ce qu'il en est de notre avenir, de vouloir savoir combien il y aura de suppressions de poste à la fabrication. »* Les signataires notent aussi *« l'attentisme, le silence et la courtoisie »* qui ont été, jusqu'au 11 décembre - date de la décision de la grève - la seule attitude de Serge July, directeur-gérant de *Libération*, de Jean-Louis Péninou, directeur général et de Dominique Roynette, directeur de la fabrication.

Date butoir

La direction s'est, en effet, retranchée durant les négociations derrière la date butoir du 21 décembre, date à laquelle le nombre de départs volontaires sera connu et le nombre de licenciements automatiquement déduits.

Elle a expliqué, en outre, que *« le contrat d'entreprise, signé en juin, n'assure pas l'emploi de tous en cas de crise »*, une explication qui ne satisfait pas les « fabricants », pour lesquels la situation de *Libération*, en juin, n'était guère différente de celle d'aujourd'hui.

Mais l'atelier de fabrication a tenu aussi à souligner la distorsion *entre les indemnités de départ* proposées à la rédaction – un mois de salaire par année de présence – et celles offertes à la fabrication – un demi-mois de salaire par année de présence.

« L'ensemble du journal, explique le texte des « fabricants », *s'est prononcé pour des indemnités de départ égales pour tous. Pourquoi la direction s'est-elle engagée dans un rapport de forces sur la question essentielle de l'égalité de tous face au départ ? »*

Critiquant le *« cynisme »* de la direction, une employée de la fabrication précise : *« Nous ne voulons pas être traités comme des demi-salariés. La fabrication s'est donnée corps et âme à ce journal ! »* Le texte conclut enfin qu'il est *« urgent que ceux qui veulent sauver le journal se concertent et exigent ensemble de la direction des réponses claires et précises sur le journal que nous voulons faire »*.

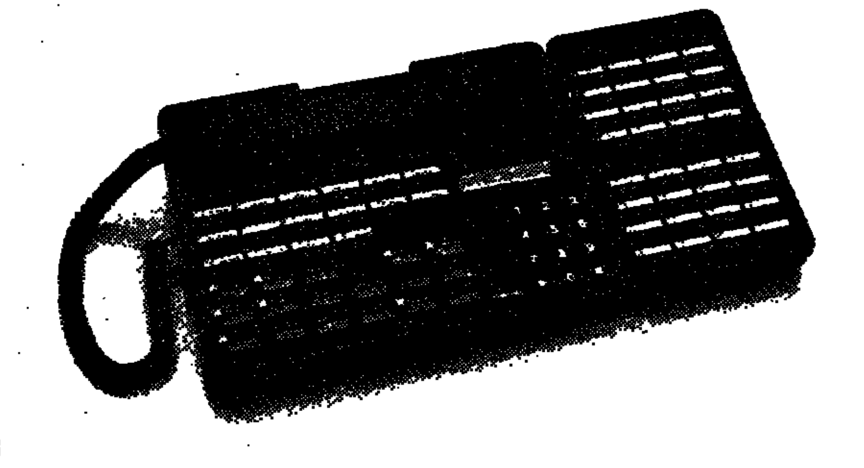
YVES-MARIE LABÉ.

هكذا من الاصل

NE QUITTEZ PAS, NOUS RECHERCHONS VOTRE CORRESPONDANT... NE QUITTEZ PAS...



Si votre standard s'emmêle les fils, vous verrez fondre vos espérances. En revanche, si, automatiquement, il rappelle le numéro pas libre, passe vos communications sur un autre poste, demande qu'on vous rappelle, signale à votre correspondant "occupé" que vous attendez et vous laisse les mains libres. Bref, si c'est un TELIC 1600, PME et PMI à vous la gloire ! Avec ce système et son fil numérique, vous pourrez même, sans bouleverser vos bureaux, interconnecter téléphones, micro-ordinateurs, terminaux télématiques et bureautiques. Quelle capacité souhaitez-vous ? Jusqu'à 48 terminaux et 16 lignes extérieures ? Nous avons le fil auquel tient votre réussite.



LA REUSSITE TIENT A UN FIL

TELIC

ALCATEL

Société

Un colloque en Sorbonne sur le nazisme

L'extermination, un enjeu de mémoire

Un colloque international auquel participaient des historiens de neuf pays a eu lieu du 11 au 13 décembre à la Sorbonne. Réuni à l'initiative de Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie et chancelier des universités de Paris, et organisé par M. François Bédarida, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent, il avait pour thème la politique nazie d'extermination. Un symposium, « mémoire et histoire », a, le 13 décembre, dressé l'inventaire des périls qui menacent une histoire aussi peu ordinaire. La perversion d'abord, puisque le colloque même constituait la réponse différée de l'Université française à des travaux plus négateurs que révisionnistes couronnés en son sein. La relativisation aussi, où se *« dissout »*, a souligné l'essayiste Alain Finkielkraut, *« l'extrême singularité »* du génocide, dans ce *faux calcul qui cantonne la mémoire dans le rôle « d'étape préhistorique de la connaissance »* La difficulté extrême, enfin, dont ont porté témoignage Mme Simone Veil et l'auteur du film Shoah, Claude Lanzmann, de dire ou faire dire, pour et au-delà de l'histoire, ce qui advint. Nécessaire absolument, cette mémoire forte du génocide l'est, ont expliqué MM. Alfred Grosser, professeur à l'Institut d'études politiques et Finkielkraut, aussi bien pour percevoir dans toute son intensité la souffrance incessante subie par d'autres depuis la fin du second conflit mondial que pour penser, comme devait le souligner M. Finkielkraut, *« l'unicité et la banalité de l'extermination des juifs » qui « ne font qu'un »*.

En finir avec le nazisme et ses crimes? Depuis qu'un régime s'est appliqué, au cœur de l'Europe, à exterminer industriellement des millions de personnes, un gouffre s'est ouvert dont le passage du temps, paradoxalement, n'a fait qu'accentuer la béance. Les historiens ont exploré ce *gouffre et l'ont porté sur* des cartes où l'essentiel est désormais indiqué et où tout ne pourra jamais l'être. Quand bien même de nouveaux travaux nous permettraient de remplir les blancs, il restera encore et toujours à imaginer l'inimaginable et à dire l'indicible.

Un objet de la science historique qui défie la compréhension historique : voilà bien la difficulté majeure qui *était sensible à l'écoute du colloque de* la Sorbonne. Pour la première fois, c'est l'ensemble de la politique nazie d'extermination et non pas seulement celle imposée à telle ou telle catégorie de victimes, qui faisait l'objet d'une conférence internationale. L'immensité du sujet imposait un choix, les axes retenus ont permis de prendre une vue générale des acquis de la recherche, *des chantiers ouverts ou en attente*.

La manière dont l'extermination devint une pratique d'Etat est une question cruciale qui divise les historiens depuis une dizaine d'années. Pour les uns, ce fut une politique préméditée, réalisée sur ordre de Hitler au moment favorable; pour les autres, l'aboutissement imprévu et improvisé de la radicalisation qui affecta un régime structurellement immaîtrisable. Fruit d'une décision ou débouché d'un processus, dans tous les cas, la politique nazie d'extermination, pour être mieux connue, demande que soit approfondie l'étude des mécanismes de décision et des canaux de communication au sein du régime, ainsi que le rôle exact de la conjoncture du temps de guerre.

Sur les victimes, qu'il s'agisse des méthodes appliquées ou des résultats obtenus, il n'y a pas de débat historiographique, tout au plus des lacunes dans notre information. Malades mentaux, asociaux, criminels héréditaires, juifs, tziganes, autant d'hommes et de femmes voués à la destruction en raison de leur appartenance à un groupe défini par le régime lui-même. Rien n'illustre mieux l'entreprise d'épuration politique et radicale qui était au cœur du projet nazi : épuration de la population allemande (les chambres à gaz furent inventées pour les malades mentaux *allemands*), épuration de la population européenne tout entière par un élargissement du cercle des victimes dont il reste à préciser les étapes et les connexions.

Le succès d'une politique d'extermination aussi gigantesque nécessitait des *conditions* favorables, un *milieu* de réceptivité : vaste sujet qui n'a été abordé que par certains points.

Il était difficile de ne pas revenir sur le courant de pensée raciste et sur l'idéologie nazie qui trouva de solides points d'appui dans la société allemande. La force de l'antibolchevisme, de l'antisémitisme et de l'antislavisme explique ainsi pour une part la complicité active de la Wehrmacht dans *l'extermination des juifs et des* Tziganes en URSS, sa reponsabilité entière dans la mort de plus de trois millions de prisonniers soviétiques. Moins connu est le rôle du milieu scientifique allemand, des anthropologues et des psychiatres en particulier, qui s'employaient avec zèle à définir les victimes du régime et à décider *sur* dossier de leur sort.

La politique *nazie* d'extermination est enfin un enjeu pour l'historien appelé à en traiter comme il le ferait *des guerres puniques et à en apprécier* la spécificité par le recours à la comparaison. Spécificité des victimes juives, par rapport aux autres victimes du régime, de l'extermination nazie par rapport à celle pratiquée par d'autres régimes.

L'appréciation dépend de la rigueur apportée à la recherche comparative comme l'a montré *a contrario* le débat récent entre les historiens allemands. Mais c'est que l'extermination est aussi un enjeu de mémoire, un passé qui vit dans notre présent et qui, au grand regret de certains, « ne veut pas passer ». Et pourtant, d'une certaine façon, il passe à mesure que s'efface la génération des témoins, et avec elle, quelque chose d'irremplaçable, dont le colloque a fait sentir le prix à travers les interventions de rescapés devenus historiens. Ce fut comme une trouée par où vint cette dimension prenante, pressante, et pourtant fuyante pour l'historien professionnel : l'angoisse et la souffrance des innocents au bord du *trou noir*.

PHILIPPE BURRIN.

Les mots de Simone Veil

« Je m'exprime comme la même personne qui, vers le 15 avril 1945, a été libérée par les Anglais à Bergen-Belsen. » Elle n'avait pas encore dix-huit ans à l'époque. Et, derrière elle, treize mois passés dans les camps de Birkenau puis de Bergen-Belsen. Derrière elle ? En elle. Pour toujours. Ainsi est apparue Mme Simone Veil, témoin final du symposium « Histoire et mémoire » qui faisait suite, le dimanche 13 décembre en Sorbonne, aux deux journées d'études consacrées à la politique nazie d'extermination.

Témoin deux fois victime si l'on a bien entendu cette parole blessée, irréconciliable et bouleversée par l'horreur des camps avant de l'être par la violente expérience de l'« après ».

La mémoire ? *« Elle a été notre obsession »*, dit Mme Veil. Alors, pourquoi une parole si rare sur cet indicible dont elle était revenue ? *« Dès que nous sommes rentrés, nous avons cherché à parler, à nous exprimer. »* Mais ces mots, *personne, selon elle, n'a* véritablement voulu les entendre. Pas par *« indifférence »* ni en raison d'un quelconque *« complot du silence »* ou par *« mépris de ce que nous disions »*, *« mais un mélange de tout cela »*.

« J'ai vécu ces quarante années comme une succession d'interruptions de parole (...), comme une humiliation permanente », dit encore Mme Veil. *Parole arrêtée par l'« incompréhension »* au mieux. Sinon par l'*« indifférence »*, ou *« la bêtise »*. A *l'évidence*, tout a fait mal, la *« gêne extraordinaire »* des uns, les *« regards d'interrogation »* des autres : comment sont-il là ceux qui sont revenus ?

Tout fut choquant, affirme encore Mme Veil : *le Choix de Sophie* de William Styron *(« je ne suis pas là parce que je me suis prostituée avec des SS »)*, les *questions incongrues des journalistes*, les associations manipulées qui auraient fleuri après-guerre, le procès Barbie qui *« sera, tout de même, pour l'histoire, le procès de la banalisation »*.

Souffrance : nul n'a voulu entendre. Souffrance encore, *« insupportable » :* certains veulent nier ce qui est arrivé. Souffrance toujours *: « On veut nous faire parler »*, juste pour faire *« du papier, de la parole »*. Mme Veil a eu ces mots terribles : *« C'est entre nous que nous parlons. Pour nous, paradoxalement, c'est une joie. Nous en parlons avec dérision, en riant. »*

Terribles parce qu'elle dispose apparemment *des mots pour tout* décrire : les compagnes manquantes dès l'arrivée qu'on ne reverra plus ; *« l'incroyable »*, d'abord repoussé par la pensée, entrevu ensuite par les fenêtres : un petit bâtiment d'apparence *ordinaire dont personne, jamais,* ne ressortait ; les tas de vêtements, de lunettes et de jouets ; la fumée, voire les flammes hors des cheminées et *« sans cesse l'odeur infecte » ;* le roulement des trains qui n'en finissait pas...

Terribles parce que ces mots que Mme Veil voudrait de toute urgence voir confier à *« une association, une fondation »* pour que demeure *« notre mémoire à nous et pas seulement celle des historiens »* ne porteront jamais complètement, si forts soient-ils, témoignage de sa souffrance et de celle de ses compagnons, survivants ou disparus. Du moins son auditoire de la Sorbonne n'oubliera-t-il pas ce que put avoir à la fois d'incommunicable et d'absolument *évident* le malheur radical qu'infligèrent, il y a quelques décennies, des hommes à d'autres hommes.

MICHEL KAJMAN.

Un sondage de la SOFRES

L'image des juifs en France

L'hebdomadaire *Tibune juive* fête sa millième parution par un numéro spécial qui comporte, notamment, les résultats d'un sondage *sur* l'image des *juifs dans* la population française. Cette enquête, commandée à la SOFRES par *Tribune juive* et Radio-J, effectuée du 11 au 25 novembre dernier auprès de 1 000 personnes âgées de dix-huit ans et plus, montre que cette image est ambivalente.

Invitées à choisir sur une liste d'adjectifs ou d'expressions ceux qui s'appliquent, selon elles, aux juifs, les personnes interrogées ont retenu *« débrouillards »* (47 %), *« aiment l'argent »* (43 %), *« Intelligents »* (36 %), *« ambitieux »* (28 %), *« créatifs »* (26 %), tandis qu'*« envahissants »* (9 %), *« dominateurs »* (8 %) et *« m'as-tu-vu »* (1 %), mais aussi *« généreux 8 % »*, n'ont recueilli que peu de suffrages.

Selon ce sondage, 91 % des Français jugent que les juifs sont *« très attachés à leurs traditions »* ; 72 % qu'ils *« sont un vrai pouvoir international, car ils s'entraident entre juifs de différents pays »* ; 70 % *« ayant été persécutés, ils sont sensibles à toutes les injustices »*.

Priées de se prononcer sur une scène imaginaire, dans laquelle trois jeunes juifs portant la calotte sont pris à partie par d'autres jeunes, *85 %* des personnes interrogées estiment que *« les juifs ont le droit de suivre leur coutumes sans risquer d'être pris à partie »*, 9 % d'entre elles jugeant, au contraire, que les juifs devraient éviter de *« se singulariser »*.

Héritier du *Bulletin de nos communautés*, créé en décembre 1945 à Strasbourg, à destination des juifs d'Alsace et de Lorraine, le journal *Tribune juive*, lancé en 1968 par le rabbin Jacquot Grunewald, neveu du fondateur du *Bulletin*, et devenu hebdomadaire l'année suivante, est indépendant des institutions communautaires. *« Espérant arriver bientôt à un tirage de 20 000 à 25 000 exemplaires »*, M. Grunewald, qui est installé maintenant en Israël, y confectionne, certaines semaines, une édition israélienne de son hebdomadaire, dont il continue, de Jérusalem, à diriger la rédaction parisienne.

Société

FAITS DIVERS

Le démantèlement d'un réseau européen de fausses cartes bancaires

Une quarantaine de personnes interpellées en Espagne, à Marseille et à Paris

Après plusieurs mois d'enquête, la police française a démantelé, en collaboration avec la police espagnole, un très important réseau de fabrication de « vraies fausses » cartes bancaires, dont plusieurs milliers avaient commencé à circuler en France, alors que d'autres étaient destinées à la Belgique, au Luxembourg et à la RFA. Menée par la brigade de répression du banditisme (BRB), le cinquième cabinet de délégation judiciaire de Paris et le SRPJ de Marseille, l'enquête a abouti à l'interpellation d'une quarantaine de personnes, d'abord en Espagne, puis à Marseille et à Paris. Le montant de la fraude n'est pas encore connu avec exactitude. Il serait, pour la France, de l'ordre de 10 à 15 millions de francs.

L'affaire débute en avril 1987, quand la BRB, dirigée par le commissaire Raymond Mertz, interpelle un certain « Abdallah », en possession de trois fausses cartes bancaires. Commence alors une enquête de huit mois, qui conduit les enquêteurs vers Marseille et l'Espagne. En accord avec le Groupement des cartes bancaires, les policiers n'interviennent pas immédiatement pour pouvoir remonter tout le réseau avec le maximum d'efficacité. Deux filières sont alors identifiées : l'une en Espagne, où sont fabriquées les fausses cartes, l'autre à Marseille, où elles sont écoulées.

De parfaits duplicata

Vendredi 11 décembre, les policiers français interpellent avec leurs collègues espagnols, dans la banlieue de Madrid, trois malfaiteurs français fichés pour attaques à main armée ou trafic de stupéfiants. Le premier, Robert Incerti, cinquante-deux ans, né à Marseille, est appréhendé après une course-poursuite en voiture. Dans le coffre de son véhicule, les policiers trouvent quatre cents fausses cartes prêtes à l'emploi. Plus c'est au tour de Jean-Claude Casterot, quarante et un ans, dit « le Gitan », né à La Ciotat, et d'Elivio Barros-Lagilah, dit « Robert ». Doté de la double nationalité française et portugaise, « Robert » est l'informaticien du groupe. Les policiers découvrent chez lui un millier de cartes déjà prêtes, trois mille en cours de fabrication, des listings de banques, 250000 F français, et un matériel extrêmement sophistiqué pour magnétiser les fausses cartes.

Il s'agit en fait de parfaits duplicata de cartes existant réellement, et dont les faussaires se procuraient les numéro et nom du détenteur grâce à la complicité de certains commerçants. Ces cartes étaient écoulées en France, *via* la région marseillaise, puis vers d'autres pays européens, où leurs acheteurs pouvaient les utiliser sans crainte chez les commerçants puisqu'elles n'avaient fait l'objet d'aucune déclaration de vol ou de perte. Une même carte pouvait être tirée à quarante ou cinquante exemplaires. D'un coût de 50 à 60 F l'unité à la fabrication, elles étaient revendues 3000 F pièce.

A Marseille, le SRPJ et la BRB ont interpellé une dizaine de personnes. Parmi elles, Gérard Isnard, trente-deux ans, l'intermédiaire entre les fabricants et les acheteurs, chez qui les policiers ont découvert une cinquantaine de fausses cartes; Roland Russo, employé de banque, qui aurait fourni les listings de gros clients. A Perpignan, un passeur, Pierre Escriche, est lui aussi interpellé. Samedi, enfin, la BRB est passée à l'action à Paris, où elle a arrêté Serge Coutel, trente-six ans, et Daniel Rigaud, quarante et un ans. Dans leur voiture, les policiers ont saisi quarante fausses cartes. Francis Ceris et Michel Paganini, trente-quatre ans, sont interpellés à leur tour près de la gare du Nord. Une femme, Maryse Dupré, trente-sept ans, est appréhendée chez elle, rue de l'Ourcq (dix-neuvième arrondissement). Elle est la sœur de Gérard Dupré que Coutel avait fait évader en hélicoptère de Fleury-Mérogis en 1981.

L'ensemble de la fraude réalisée cette année en France par contrefaçon de cartes bleues était estimée récemment à plus de 100 millions de francs par le Groupement carte bleue. Si l'on ajoute à ce chiffre les autres types de fraudes comme l'usage de cartes volées ou perdues et l'utilisation « abusive » par certains porteurs, on arrive à un chiffre total de fraude compris, cette année, entre 350 et 400 millions de francs pour l'ensemble des cartes bancaires françaises.

Pour éviter la contrefaçon, les banques envisagent de remplacer peu à peu les cartes à piste magnétique par d'autres équipées de micro-processeurs (puces électroniques), beaucoup plus difficiles à imiter.

JUSTICE

L'affaire Michel Droit

« La loi n'offrait pas au juge d'autres possibilités que l'inculpation »

déclare M. Chalandon

Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 13 décembre, M. Alain Chalandon, qui justifie la réforme de l'instruction que vient d'adopter l'Assemblée nationale, a eu l'occasion de donner son sentiment sur le cas du juge Grellier que la Cour de cassation a dessaisi du dossier Michel Droit. Le garde des sceaux déclare notamment :

« La législation actuelle sur l'instruction est perverse, surtout en ce qui concerne l'inculpation. Celle-ci est une disposition destinée hypocritement à protéger l'inculpé car, pour l'opinion, inculpé veut dire coupable. Le juge d'instruction est obligé d'y recourir dans certains cas. Par exemple, dans l'affaire de Michel Droit, la loi n'offrait pas au juge d'autres possibilités, qu'il s'agisse de son inculpation ou du choix même de la forfaiture (...). L'obligation de réserve ne conduit pas forcément un magistrat à donner des interviews sur des affaires en cours. Mais je l'ai lu avec intérêt lorsqu'il [M. Grellier] *dit être victime de la procédure d'inculpation telle qu'elle est et qu'il n'avait d'autre chef d'inculpation contre Michel Droit que le crime de forfaiture. C'est donc à la loi qu'il fallait s'en prendre et non à lui. »*

Cependant après avoir ajouté que M. Grellier *« a la réputation d'être un très bon juge d'instruction »*, M. Chalandon s'est déclaré *« horrifié par les attaques de certains membres de l'opposition à l'Assemblée nationale contre la Cour de cassation, l'accusant d'être à la botte du pouvoir »*.

REPÈRES

Drogue

Des trafiquants rançonnés

Convoyer de la drogue n'est décidément pas une sinécure. Les trafiquants colombiens, qui ont été arrêtés, le 6 décembre, en possession de 450 kilos de cocaïne sur l'île de Marie-Galante (Guadeloupe), sont tombés entre les mains des policiers après avoir échappé à celles... d'une tribu indienne. Partis de Bogota dans un petit avion à hélices, les quatre « passeurs » avaient été obligés de se poser en catastrophe dans la campagne colombienne, peu après avoir chargé leur marchandise. Pris en otage par des indiens très informés des méthodes modernes de terrorisme, les trafiquants avaient été contraints de verser une rançon de 10 millions de pesos pour récupérer leur liberté et leur « poudre »...

Espace

Les records de Pioneer

Vingt ans après son lancement depuis Cap-Canaveral (Floride), la sonde solaire américaine Pioneer-8 fonctionne encore. Conçue à l'origine pour étudier pendant six mois le vent et les éruptions solaires, cette petite sonde d'environ 70 kilos transmet encore des informations. L'un de ses huit instruments de mesure, arrêté pourtant en 1971, continue de fonctionner depuis sa réactivation en 1984. Performance étonnante donc, mais que dépasse celle de Pioneer-6, lancé voici vingt-deux ans et pourtant toujours en activité...

Handicapés

6 000 places manquantes dans les foyers

Le Comité national de coordination de l'action en faveur des personnes handicapées (CCAH) a chiffré à six mille le nombre de places manquantes dans les foyers pour handicapés mentaux adultes. Selon cet organisme, 58 % des travailleurs handicapés mentaux n'habitent plus dans leur famille mais dans des foyers proches des CAT (Centre d'aide par le travail). Le CCAH estime que les allocations aux handicapés mentaux sont *« remises en cause »* par une *« politique de rigueur »*, les besoins des handicapés étant *« moins bien pris en compte »* quand ils demeurent dans leur famille ou lorsqu'ils sont obligés d'y retourner *« faute d'établissements appropriés »*.

Rage

Une mort suspecte à Grenoble

Un agriculteur de trente-huit ans, M. Jean Devance, maire du village de Moye, près de Rumilly (Haute-Savoie), est décédé, dans la nuit du 4 au 5 décembre à l'hôpital nord de Grenoble, des suites d'une maladie qui pourrait être la rage.

Un communiqué publié le 12 décembre par la préfecture de Haute-Savoie précise qu'une série d'analyses sont actuellement en cours à l'Institut Pasteur, et que les résultats ne seront pas connus avant le 20 décembre. Si le diagnostic de rage était confirmé, il s'agirait du premier décès dû à cette maladie enregistré depuis vingt-cinq ans en France.

SIDA

Pas de dépistage dans les prisons

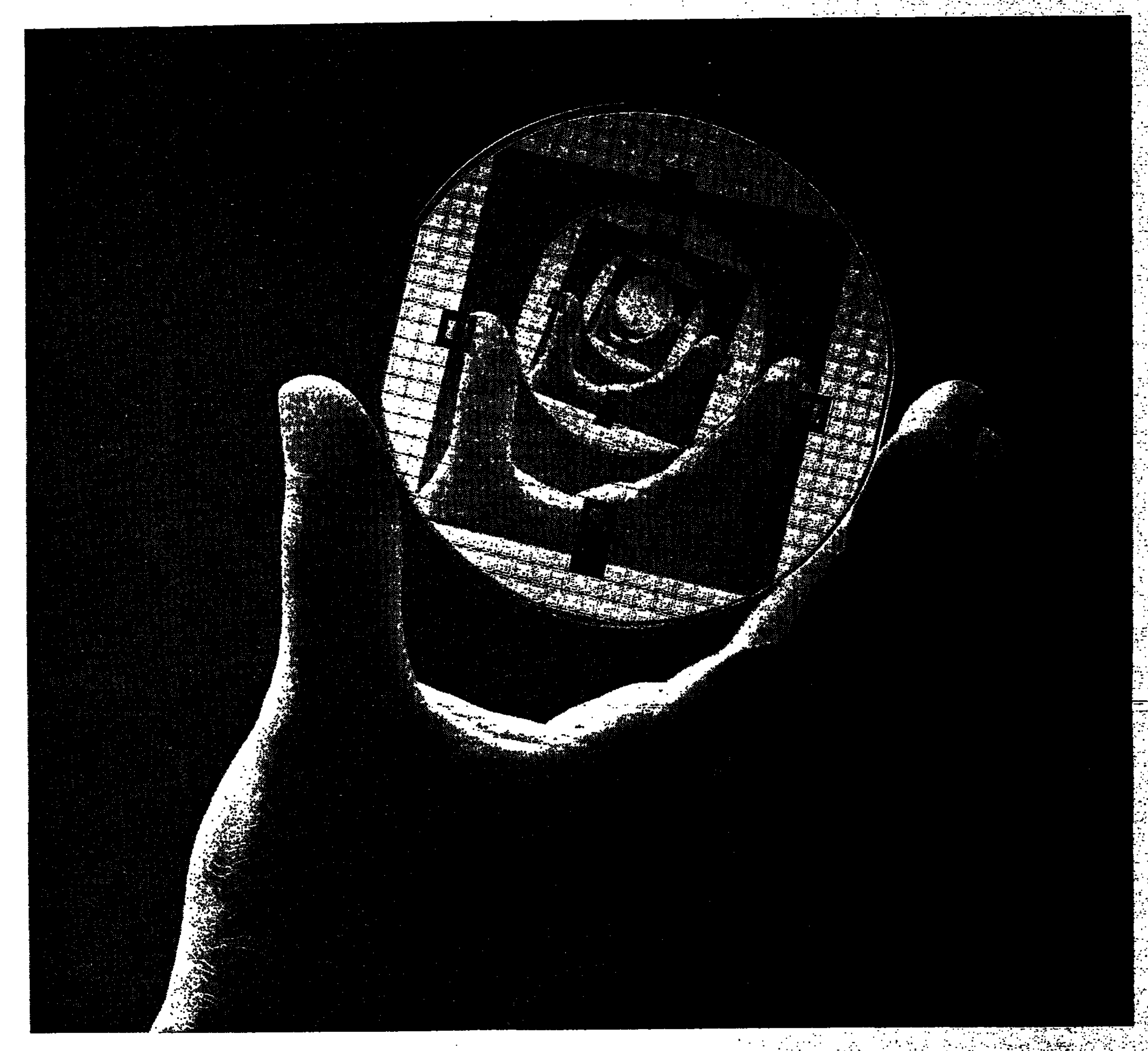
La situation des détenus face au SIDA a été évoquée au cours d'un colloque organisé par les associations AIDES et Médecins du monde, les 11 et 12 décembre à Paris. M. Jean-Pierre Dintilhac, sous-directeur de l'administration pénitentiaire, a indiqué qu'un dépistage systématique du SIDA ne serait pas pratiqué dans les prisons. Il a aussi confirmé que des préservatifs seraient distribués à la demande des détenus. Enfin, l'augmentation prévisible du nombre des malades du SIDA a conduit le docteur Pierre Espinoza, chef de service au centre hospitalier de Fresnes, à regretter la pénurie de personnel médical et paramédical dans les prisons.

Vatican

Le secrétaire du pape nommé archevêque

Mgr Emery Kabongo, l'un des deux secrétaires particuliers de Jean-Paul II — l'autre étant le Polonais Stanislas Dziwisz — va quitter cette fonction qu'il occupait depuis 1981. Agé de quarante-sept ans, originaire de Kananga au Zaïre, ancien diplomate du Saint-Siège en Corée du Sud et au Brésil, il a été nommé le 12 décembre archevêque de Luebo (Zaïre).

La volonté de savoir



A sa naissance, l'être humain reçoit en cadeau la volonté de savoir.

Ensuite, cette volonté le guide pendant toute sa vie.

Tantôt elle l'aide dans les petites choses de la vie, tantôt elle lui fait découvrir des choses qui profitent à l'humanité tout entière.

Chez Nokia, la volonté de savoir est une ressource quotidienne.

Cela fait partie de notre façon de travailler, et l'on connaît les résultats aux quatre coins du monde.

Pensez à des noms de produit comme Mobira, Sonolor et Océanic.

Ou bien au fait que Nokia est le troisième industriel européen dans le domaine de la télévision.

Leader mondial des téléphones cellulaires, Nokia a non seulement vendu des téléphones à plus de 15 pays, mais également des réseaux complets, avec toutes les pièces.

Tout cela a été rendu possible par la volonté de savoir de nos remarquables chercheurs.

Plus de 30.000 personnes, dont 1.400 en France, sont au service de Nokia et contribuent à son renom.

Le chiffre d'affaires de Nokia est de plus de 18 milliards de francs et la part des filiales françaises, qui n'est pas négligeable – 1,5 milliard environ – est en progression constante.



SODIPAN-NOKIA S.A., B.P. 202
76304 SOTTEVILLE-LES-ROUEN

NOKIA, ENTREPRISE AUX ACTIVITÉS MULTIPLES, EST PRÉSENTE EN FRANCE DEPUIS PLUS DE VINGT ANS

Société

DÉFENSE

Après le discours de M. Chirac à l'IHEDN

La France face au vide nucléaire en Europe

La France ne marchande pas son engagement militaire envers l'Allemagne fédérale. Ni sa 1re armée, dont trois divisions blindées sont déjà stationnées outre-Rhin. Ni sa force d'action rapide, dont les hélicoptères peuvent se ruer au devant d'un agresseur du sol ouest-allemand. Ni même, et c'est une précision relativement nouvelle dans les termes où elle a été formulée, certaines de ses armes nucléaires préstratégiques, dont l'allonge, c'est-à-dire la portée accrue, rend une intervention française plausible bien au-delà du seul sanctuaire national, plus en avant, vers l'est.

Voilà, en substance, le message aux Allemands de l'Ouest du premier ministre français, M. Jacques Chirac, lorsqu'il s'est adressé, le samedi 12 décembre, aux stagiaires de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) à Paris.

Rapprochement des doctrines

A sa manière, M. Chirac a tiré les conséquences, pour l'Europe, du « sommet » de Washington au cours duquel M. Ronald Reagan et M. Mikhail Gorbatchev se sont résolus à démanteler leurs forces nucléaires intermédiaires : des euromissiles dont l'annonce de la disparition est, paradoxalement, l'occasion pour de nombreux responsables européens de redécouvrir, après coup, les vertus militaires de ces armes à portée continentale.

Dès lors que ces systèmes d'armes américains en Europe participaient de la riposte flexible, leur démantèlement signifie, du même coup, que cette réponse graduée pourrait cesser d'être un dogme de la doctrine occidentale en matière nucléaire. Dans ces conditions, on peut imaginer des circonstances où la conception de la défense alliée – du moins ce qu'il en reste en Europe – et la doctrine française de la dissuasion se rapprocheraient au plan de l'emploi éventuel de ces armes préstratégiques. Voilà les sous-entendus du discours de M. Chirac à l'IHEDN. Ce n'est pas encore une proposition française de rétablir, en lieu et place des euromissiles américains en voie de disparaître, un quelconque échelon intermédiaire de dissuasion propre à l'Europe, comme l'a récemment appelé de ses vœux le ministre français de la défense, M. André Giraud. Mais cela commence, discrètement, à y ressembler.

Une maturité militaire

Parce qu'elle disposera, au début de la décennie prochaine, d'un nombre significatif d'armes nucléaires préstratégiques, telles que le missile terrestre Hadès ou le missile aéroporté ASMP, capables de ne plus demeurer accrochés à la seule protection du sol national, la France pourra brandir la menace de moyens qui lui permettront de garantir une certaine dimension européenne de sa sécurité.

Avec, bientôt, un arsenal d'armes préstratégiques diversifiées, qui lui feront engager, aux premières heures d'une crise en Europe, une manœuvre nucléaire échelonnée dans la profondeur du théâtre des opérations, sans cesser de représenter l'ultime avertissement, qui est en réalité le premier et le dernier, c'est-à-dire l'unique avertissement, le chef de l'Etat français reste le seul juge du moment où cette menace devra être déclenchée. Mais, par rapport aux décennies précédentes, où le dispositif nucléaire français était limité et manquait de souplesse, les prochaines décennies verront la maturité militaire et technologique d'un arsenal préstratégique autrement plus convaincant : le missile Hadès et le missile ASMP, dont les caractéristiques et les performances sont supérieures à celles du missile Pluton et des premières bombes aériennes tactiques, donnent à la France une liberté de jeu accrue en Europe.

C'est la thèse du premier ministre, qui, sans l'exprimer aussi ouvertement, a laissé entendre à son auditoire de l'IHEDN qu'il revenait à la France de prendre des initiatives nouvelles en direction de ses alliés européens. A sa façon, M. Chirac a suggéré que la France pouvait, en cette période de démantèlement des euromissiles, remplir en quelque sorte le vide doctrinal et militaire en Europe, sans pour autant prétendre se substituer à une assurance nucléaire des Etats-Unis, qui perdure à travers l'alliance atlantique.

Le débat ne fait, à vrai dire, que s'amorcer entre partenaires européens. Il suppose que soient remplies bien des conditions préalables, à commencer par celle qui définit le rôle de l'Allemagne fédérale dans le concert européen.

Un espace stratégique commun

L'Allemagne fédérale est-elle prête à un tel dialogue avec la France et le demande-t-elle ? A-t-elle en mains toutes les cartes d'un jeu dont elle serait libre de fixer les règles ? N'a-t-elle pas de comptes à rendre à son allié privilégié américain, à sa propre opinion nationale préoccupée par le destin des voisins est-allemands, et à l'Union soviétique ? Si l'Allemagne fédérale n'est pas le « glacis » de la France, peut-elle aussi aisément partager des responsabilités opérationnelles en matière nucléaire, autres que la seule information de son gouvernement par le pays détenteur de ces armes de destruction massive ?

Peut-on concevoir, un jour, des systèmes préstratégiques en Europe dont deux ou plusieurs pays – hormis les Etats-Unis – contrôleraient l'emploi, à la manière de ces Pershing-1 A, prochainement mis à la casse, sur lesquels Américains et Allemands de l'Ouest, associés, avaient disposé des clés garantissant la décision de chacun ?

En France même, le chef de l'Etat, s'il a laissé le premier ministre s'aventurer autant face à son auditoire de l'IHEDN, semble s'interroger sur l'ambiguïté de la doctrine d'emploi éventuel du missile Hadès. Des incertitudes qu'on ne retrouve pas avec l'ASMP, dont le mode opératoire est plus net, moins flou, au plan des principes de la dissuasion. Au sein de l'actuelle majorité, le Hadès ne fait pas l'unanimité comme symbole de la sécurité européenne. A plus forte raison, dans l'opposition où, si des socialistes en ont accepté l'augure, les communistes lui sont franchement hostiles.

On le constate : l'« option zéro » place les Européens et, donc, les Français devant des échéances d'une ampleur insoupçonnée. Parce qu'elle n'est pas une fin en soi, cette « option zéro » est le début d'un engrenage qui va contraindre l'Europe à relever le défi, sous peine d'éclater sous l'effet de forces centrifuges irrésistibles. A l'IHEDN, M. Chirac vient d'indiquer des pistes en vue d'un espace stratégique commun à constituer entre Européens et, d'abord, entre Français et Allemands de l'Ouest. Il faudra beaucoup de pragmatisme et de persévérance pour lutter, avec succès, contre les dérives nationalistes des premiers et les tendances neutralistes des seconds dans une Europe qui cherche son identité de défense.

JACQUES ISNARD.

ENVIRONNEMENT

Greenpeace-France se saborde

Greenpeace-France n'aura pas survécu à l'affaire du *Rainbow-Warrior*. Symboliquement, le jour même où le navire était définitivement coulé au nord de la Nouvelle-Zélande (*le Monde* daté 13-14 décembre), Greenpeace International a décidé de dissoudre son antenne française. Deux raisons à cela. D'une part, le bureau français de Greenpeace, dont l'animatrice, Louise Trussell, était... néo-zélandaise, n'a plus cessé de recevoir des lettres d'injures de la part de donateurs qui soutenaient Greenpeace dans son combat pour les baleines ou les phoques, mais qui refusaient de contribuer à des actions « anti-françaises ». Une véritable déconfiture.

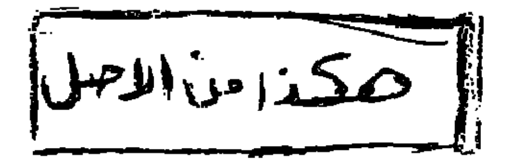
D'autre part, le coulage du *Rainbow-Warrior*, le 10 juillet 1985, est survenu au moment où la branche française venait de connaître une crise majeure : démission forcée de trois des huit salariés du mouvement et fondation d'un mouvement dissident appelé Robin des Bois (juin 1985). Depuis lors, l'association Robin des Bois n'a cessé de progresser, en menant des campagnes « animalières » (le jojoba pour sauver les cachalots, l'ivoire végétal pour sauver les éléphants). Elle vient d'inaugurer ses nouveaux locaux à Paris (1).

En revanche, Greenpeace-France n'avait plus la baraka. Au moment où le mouvement engage une grande campagne contre la pollution de la Seine avec son navire *Beluga*, survient le nuage toxique de Tchernobyl, qui éclipse complètement l'opération ! C'est le chant du cygne. Pris deux fois à contre-pied dans des affaires majeures, le mouvement n'a plus qu'à disparaître. Nul doute qu'il resurgira bientôt avec une nouvelle équipe.

R. C.

(1) 15, rue Ferdinand-Duval, 75004 Paris. Tél. : 48-04-09-36.

● **Nucléaire : fuite de césium en Argentine.** – La centrale nucléaire d'Embalse-Rio-Tercero, en Argentine, qui avait déjà connu une fuite de plusieurs tonnes d'eau lourde ce mois-ci, a laissé échapper du césium-137. C'est ce qu'a signalé, samedi 12 décembre, la Commission nationale de l'énergie atomique, indiquant que le lac dans lequel s'est déversé le liquide n'a pas été contaminé et que le niveau de radioactivité ne représente pas plus d'un millième de la valeur admise par les organismes internationaux. C'est la première fois qu'un tel incident est officiellement annoncé en Argentine.



Culture

MUSIQUES

Grands projets en Lorraine

L'arsenal et les munitions

La musique bouge à Metz.
Un grand chantier est ouvert au cœur de la ville
pour la salle de concerts de l'Arsenal
que construit Ricardo Bofill.
Mais, paradoxalement, la municipalité semble
se désintéresser de l'Institut lorrain
des musiques anciennes, élément essentiel
pour un développement de la vie culturelle dans la région,
qui risque de déposer son bilan.

Le site et l'histoire semblent avoir *réservé à la musique, au cœur de* Metz, la plus belle place : sur la colline qui domine la Moselle veillent Saint-Pierre-aux-Nonnains, la plus vieille église de France, édifiée avant l'époque de Charlemagne sur une basilique romaine, et sa cadette, la *chapelle des Templiers*; *elles* jouxtent l'immense esplanade plantée d'arbres, bordée par le palais de justice du dix-huitième siècle, forum et promenade des Messins, à deux pas des quartiers commerçants et de la rue Serpenoise.

Ce haut lieu était fortement tenu par les militaires, retranchés dans les bâtiments néo-classiques de l'Arsenal et le Magasin aux vivres du seizième siècle. Leur retrait partiel a permis à la municipalité de doter la ville d'un superbe ensemble de 8 000 mètres carrés destiné à la musique.

Ricardo Bofill, travaillant avec une équipe d'architectes messins, a gardé les façades régulières, un peu sévères, de l'Arsenal (sauf une), en un quadrilatère ouvert au soleil couchant. Sous le toit s'étendront le *vaste* salon et des halls d'exposition ; la galerie du haut donnera sur une piazzetta à l'air libre menant vers les Templiers et Saint-Pierre ; de l'avenue Ney, on entrera directement dans la galerie inférieure d'où l'on découvrira le bel auditorium (aux trois quarts enterré), décoré de colonnes et de pilastres classiques, tendu de boiseries aux couleurs *chaudes comme des meubles de* marqueterie ou des violons.

Cette salle de mille cinq cent quarante-huit places aura exactement les dimensions du fameux Musikverein de Vienne et la même *disposition « en basilique », la scène*, au sol, placée aux deux tiers de la surface, étant encadrée par des gradins de face et à l'arrière, ainsi que des loges sur le côté. Un espace de répétitions et une petite salle de quatre cents places compléteront ce temple de la musique, dont aujourd'hui, en pleins travaux, on devine déjà le charme et la magnificence.

Les travaux coûteront *115* millions de francs et seront payés essentiellement par la ville, le département (1 million), la région (16 millions) et le ministère de la culture (17,5 millions). Inauguration au début de l'année 1989, avant les élections municipales.

Avec le dynamisme et le tempérament de fonceur qui le caractérisent, *M. Jean-Marie Rausch*, maire de Metz, est l'âme de cette entreprise, car il veut faire de sa ville « *un des plus grands centres musicaux de l'Europe* ». On s'étonne donc qu'il n'attache pas plus d'importance à l'un des organismes cités parmi ceux qui doivent donner des « munitions » à l'Arsenal et nourrir ce grand projet : l'Institut lorrain des musiques anciennes (ILMA), sur le point de déposer son bilan, parce que ni la municipalité ni le conseil régional, présidé par M. Rausch, ne semblent vouloir participer à son financement à la hauteur du conseil général de la Moselle.

Dilemme pour l'avenir

La ville (160 000 francs) et la région (178 000 francs) n'ont *jamais revalorisé leurs subventions* depuis 1982, alors que le département contribue à l'action de l'Institut pour un montant de 496 000 francs, auxquels s'ajoutent 178 000 francs destinés à l'équipement. Le ministère de la culture n'a pas non plus augmenté ses subsides *depuis la création de l'ILMA* (200 000 francs), bien qu'il ait dégagé en 1984-1985 des crédits importants (1,29 million de francs) pour des projets ponctuels, sans permettre, cependant, de programmer des missions à long terme, pour lesquelles il attend sans doute un effort analogue de Metz et de la région.

Le dilemme, pour la Lorraine, est de *décider si l'avenir de la musique* réside uniquement dans des manifestations et un public tels qu'il en existe partout, ou si la région veut favoriser une vie musicale propre. A côté de l'Orchestre philharmonique, de l'Opéra, du Centre européen de la recherche musicale et du Festival de musique contemporaine, l'ILMA accomplit un travail en profondeur, moins centré sur Metz, mais qui irrigue toute son aire d'influence.

En six ans, il a donné plus de deux cents concerts dans quarante villes, tant avec des groupes régionaux qu'avec des solistes et ensembles internationaux, créé trois Festivals (Musiques pour le temps de Pâques à Metz, Festival de musique rococo à Sarrebourg, avec Badura-Skoda et Brüggen, Festival *d'automne* dans trente communes de Lorraine), un Centre de formation à la pratique des musiques anciennes à Lorry-lès-Metz, et un ensemble semi permanent, la Traditora, réunissant des musiciens de l'est de la France *autour d'Henri et de Michel* Ledroit.

L'ILMA a aussi monté des ouvrages scéniques, le fameux *Ormindo* de Cavalli, avec l'ARCAL, à Lunéville, *le Couronnement de Poppée*, dirigé par Gustav Leonhardt et réalisé par Jean-Marie Villégier, *Jesu al sepolcro* de Giacomo Perti, donné dix fois et télévisé ; il prévoit une tournée de *l'Orfeo* de Monteverdi, *ainsi que* la création d'*Un Arlequin en Saulnois*, œuvre collective pour cent enfants, au Théâtre du Nombre-d'Or de Château-Salins.

Le patrimoine local est aussi un objectif prioritaire de l'Institut, qui a redécouvert les *Motets lorrains* d'Henri Desmarest, joués, enregistrés et publiés en partition graphique, prépare deux collections des « Polyphonistes lorrains » et des « Maîtres de chapelle du dix-neuvième siècle dans l'est de la France », et a engagé un programme de restauration des orgues non classés de la Moselle avec le conseil général, les communes et le ministère de la culture.

Une telle action peut-elle rester sans lendemain ? Est-il acceptable de réduire à néant cet investissement culturel consenti par l'Etat et les collectivités locales ?

JACQUES LONCHAMPT.

★ L'Institut lorrain des musiques anciennes est présidé par Mme Marie Judlin, adjointe au maire de Metz, et *dirigé* par Alain Pacquier, *fondateur du* Festival de Saintes, avec, pour secrétaire général, M. Pierre Laballe-Gravier, membre du conseil économique et social *de la région* Lorraine.

La semaine du mélomane

L'Ensemble intercontemporain interprétera *Contrées d'un rêve*, de Suzanne Giraud, en création mondiale, et des œuvres de Mel Powell, Michael Torke et Peter Lieberson, sous la direction de Kent Nagano, grande salle du Centre Pompidou, lundi 14 décembre, à 20 h 30. (42-78-79-95.)

L'Ensemble « A sei voci » et les cuivres « Ludi musici » interpréteront le *Requiem* pour les obsèques de Henri IV, le *Te Deum* et le *Christus vincit*, d'Eustache du Caurroy, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, mardi 15 décembre, à 20 h 30. (42-77-18-33.)

Hommage au compositeur américain Norton Feldmann (1926-1987), grande salle du Centre Pompidou, mercredi 16 décembre, à 20 h 30. (Entrée libre.)

L'Orchestre de Paris interprétera *les Créatures de Prométhée*, de Beethoven, le *Concerto pour violon*, de Sibelius (soliste : Raphaël Oleg) et la *Symphonie pathétique*, de Tchaïkowski. Christophe von Dohnanyi, souffrant, *est remplacé par Uri* Segal, mercredi 16 décembre, jeudi 17 et vendredi 18, salle Pleyel, à 20 h 30. (45-63-07-96.)

L'Ensemble orchestral de Paris interprétera *l'Adagio pour cordes*, de Lekeu, le *Concerto pour violoncelle*, de Saint-Saens (soliste : Paul Tortelier), les *Etudes pour cordes*, de Frank *Martin*, *et la Petite suite*, de Debussy, sous la direction d'Armin Jordan, salle Gaveau, vendredi 18 décembre, à 20 h 30. (45-63-20-30.)

CINÉMA

« Où que tu sois » d'Alain Bergala

En 1983, *Faux fuyants*, film réalisé avec Jean-Pierre Limosin, était, à partir d'un sujet de fait divers, une exploration des zones de l'inconscient, de l'imaginaire, dans leur rapport avec la réalité. Seul auteur de *Où que tu sois*, Alain Bergala glisse vers les jeux de l'amour, de la mort, du hasard, lance ses personnages dans des voyages qui en font des personnes déplacées, parle, avec une grâce lumineuse, de la passion, des trahisons amoureuses, de la difficulté d'être adulte.

Un homme de trente-sept ans, *Emmanuel (Serge Maggiani)*, découvre que sa femme Irène (Daniela Silverio) reçoit du courrier en poste restante. Il devait aller en Italie pour écrire un livre sur Filippo Lippi. Il part immédiatement en voiture pour Florence, en compagnie de Judith (Mireille Perrier), une fille dont il ne sait rien. En Italie, Emmanuel et Judith assistent par hasard à un acte de terrorisme. *Suivis, épiés, ils se cachent*, puis bougent tout le temps parce que la fille d'Emmanuel, Anna (Elsa Lunghini), adolescente un peu farouche, a rejoint son père et se trouve, du même coup, en danger.

Sur cette trame romanesque, Alain Bergala a *solidement tissé une* mise en scène du mouvement, de l'espace, dans des régions de soleil (la Toscane, la Provence). Les mouvements d'appareil, les cadrages sont très « pensés », la composition de certains plans est un hommage vibrant aux peintres de la Renaissance italienne, Cocteau est cité dans les dialogues, Jean-Luc Godard dans la réalisation, les interprètes apportent beaucoup de pudeur, de fraîcheur, dans des relations qui ne sont pas banalement psychologiques. On se sent bien avec eux. Avec le film.

JACQUES SICLIER.

« Avril brisé » de Liria Bejega

Une jeune femme d'origine albanaise mais née à Paris, où elle a toujours vécu, part à la recherche de l'âme de son lointain pays. Elle adapte (avec Olivier Assayas et Vassilis Vassilikos) un roman de l'écrivain albanais contemporain Ismaïl Kadaré (auteur du *Général de l'armée morte, réalisé en Italie* par Luciano Tovoli) ; elle rassemble des Albanais de France, de Belgique, de Yougoslavie, trouve des producteurs et tourne.

Avril brisé se situe en 1933. Sur les hauts plateaux du Nord, des montagnards sont soumis à des coutumes réglant les actes de vengeance mortels dans les affaires d'honneur et la punition des coupables. Un émissaire du gouvernement y vient avec sa jeune épouse française, pour imposer le respect des lois selon la Constitution. Avec ce couple, le spectateur doit découvrir ce qui faisait, jusque dans ses aspects les plus tragiques, l'identité culturelle, *sociale, ethnique, de l'Albanie* d'alors. Et si cela, bien sûr, ne lui apprend rien sur l'Albanie actuelle, il sera pourtant sensible aux bonnes intentions, à l'acte de foi de Liria Bejega : même si la mise en scène s'égare dans un hiératisme appliqué, même *si certains discours sont* pesants, même si les interprètes, à l'exception du russe Alexandre Arbatt, jouent plutôt mal.

J. S.

● **Semaine du cinéma arabe à l'IMA.** – *L'Institut du monde arabe* – organise, du 14 au 21 décembre, une semaine de cinéma à laquelle participent l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Irak, la Syrie, l'Egypte, le Soudan, le Liban, le Koweït, qui envoient des films classiques et inédits.

★ Renseignements : 46-34-25-25 (poste 41-58).

THÉATRE

« Partition inachevée », de Nikita Mikhalkov

Mastroianni dans la « dolce datcha »

L'auteur des Yeux noirs,
Nikita Mikhalkov,
adapte pour le théâtre
Partition inachevée,
de Tchekhov,
avec son acteur fétiche,
Mastroianni.



Partition inachevée est d'abord le fruit d'une amitié.

Mastroianni a vu des films de Mikhalkov, il les a trouvés à juste titre très beaux et, mieux que ça, ces *films* l'ont touché, personnellement. Alors il a fait savoir à Mikhalkov qu'il aimerait tourner avec lui, peut-être.

Pour Nikita Mikhalkov, Marcello Mastroianni, dans tous ses films, mais surtout dans *Huit et demi*, c'est le sommet.

Ils ont fait ensemble *les Yeux Noirs*, et ils se sont dit que ce n'était qu'un début. Et pourquoi ne pas tâter du théâtre, après le cinéma ?

Voici donc *Partition inachevée*, adaptation « *très libre* » de la première pièce qu'écrivit Tchekhov, à dix-huit ans. Elle ne fut pas jouée ni publiée de son vivant, il ne lui avait pas même donné de titre, elle a été appelée *Platonov*, du nom du protagonisme numéro un.

La mutuelle Nikita-Marcello a mitonné, pour *ses débuts sur les* planches, une sorte de *feria comica* d'une séduction fracassante. On nous montre des Russes d'autrefois, très foufous, qui font les quatre cents coups, le dimanche, dans une datcha. Avec quantité d'émois amoureux, pas quelconques car nous voyons des femmes charmantes, attachantes, se lancer ensemble à l'attaque d'un quidam pas très chaud, pas aimable, évasif, Mikhaïl Platonov – notre Mastroianni.

Le fil de l'histoire s'efface d'ailleurs *sous l'avalanche des gags*, des coups de surprise, des effets de charme : feux d'artifice, vols de papillons, vraies colombes survolant le public pour rejoindre leur pigeonnier situé en haut du décor, coups de fusil, coups de tonnerre, messieurs se mettant sur la tête les chapeaux fleuris des dames, ou tous les acteurs soudain dansant la gigue en file indienne, nous n'avons pas le temps de souffler une seconde.

La mise en scène et les acteurs italiens (la pièce, créée à Rome, est jouée en italien) accomplissent cette corrida avec un tel talent, une telle verve, que cette datcha slave pencherait plutôt du côté de la cabine des Marx Brothers si tout cela n'avait lieu dans un décor sublime du Soviétique Iouri Kuper, d'une poésie si étrange, si forte, d'une mélancolie si rêveuse qu'à lui seul il calme le jeu.

Il est difficile de décrire ce décor, car il est en même temps réel et irréel. C'est une très grande maison de bois, à travers les baies vitrées de laquelle nous apercevons des arbres. Les parois de chaque pièce irradient à la fois les mémoires d'une vie de famille et la fraîcheur des rosiers grimpants, sur les murs du dehors, quand les feuilles sont vert clair et petiotes, au printemps. C'est la *maison de l'enfance et la maison fantôme*. C'est un souvenir de maison, immatériel. Elle est grise comme le chagrin, traversée de lances de soleil comme le désir ou l'espérance.

Celle que nous portons en nous, à jamais

C'est vraiment très beau, et toutes les folies qui, dans cette maison d'âme, se heurtent, nous touchent au plus profond, parce que cette maison-là, même avec ses aquarelles *de bois de bouleaux aux murs, et son* samovar sur le guéridon, c'est celle qu'ici nous portons en nous, à jamais, et qui nous revient en tête, dans le noir, quand nous ne sentons rien sous nos pieds.

Dans les escaliers, dans le jardin, sous le toit, sur l'un des balcons de la véranda, partout, Mastroianni-Platonov fait le clown ou le beau ténébreux, la brute ou le charmeur. Il n'a pas, sur scène, la même présence exactement qu'à l'écran. Il est plus transparent, moins structuré. Mais le rôle le veut, aussi. Ce qui ne change pas, c'est son aisance.

Voilà donc une soirée inhabituelle, drôle, et émouvante. Avec le bonheur de voir là, présent, un acteur célèbre, dont l'image vraie se confond avec celle de *tant de rôles* qu'à l'écran nous avons aimés. Il y a des écouteurs, pour entendre la traduction française du dialogue italien, mais, même si vous ne comprenez pas les paroles, le « cirque » du spectacle est si soutenu que vous ne vous lassez pas.

Un seul point noir, il faut tout de même le dire : le traitement de choc à quoi a été soumis Tchekhov. Cette œuvre de jeunesse, *Platonov*, il est d'usage de penser qu'elle a été inachevée, qu'elle est un peu trop mélodramatique, et qu'elle nous importe malgré tout parce que tous les personnages des futurs chefs-d'œuvre de Tchekhov, l'instituteur, le médecin, l'étudiant révolté, la riche propriétaire, ainsi de suite, sont déjà là.

Mais d'autres fidèles de Tchekhov estiment que cette pièce est un monument, beaucoup plus fort, quoique moins stabilisé et moins maîtrisé, que les autres pièces de l'auteur. Il y a dans *Platonov* une vision entière de la société, une saisie franche des caractères, Tchekhov y rend compte des violences, des instincts de meurtre, du cauchemar du manque d'argent, il met en jeu des criminels, et aussi, comme fait Shakespeare, des personnages d'un moment, très marqués, il donne aussi les portraits d'individus contradictoires, tout cela a la richesse, la *vérité*, *l'acuité* de regard des plus belles nouvelles de Tchekhov. Et il est malgré tout un peu attristant de voir une œuvre si sincère, si brûlante, si « absolue », pourrait-on dire, carrément défigurée et amputée jusqu'à devenir le lointain prétexte *d'une éblouissante fantasia* avant tout spectaculaire.

Bon, n'achevons pas sur cette note. *Partition inachevée* est un rare plaisir de théâtre. Ne boudons pas.

MICHEL COURNOT.

★ *Maison de la culture de Bobigny*, 20 h 30.

BLUES

Mort du musicien cajun Clifton Chénier

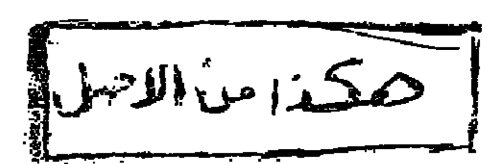
L'accordéoniste et chanteur louisianais Clifton Chénier est mort samedi 12 décembre à l'hôpital de Lafayette, en Louisiane. Il était âgé de soixante-deux ans.

Né le 25 juin 1925 à Opelousas, en pleine communauté cajun, Clifton Chénier représentait parfaitement la communauté noire de Louisiane qui s'était intégrée, soudée depuis deux siècles aux émigrants blancs *expulsés d'Acadie*, et qui formait avec les descendants de ces derniers une minorité à la culture singulière.

Au milieu des années 50, Clifton Chénier avait créé le style zydeco, mélange de blues, de musique country, de rock et de valses cajuns. Jouant dans l'« allégresse » de longs et beaux chorus sur son accordéon chromatique, Chénier et sa musique avaient su dépasser assez vite les frontières si fermées de la communauté cajun avec des titres comme *Clifton blues*, *Monifique*, *Jambalaya*, et il avait ainsi donné plusieurs fois des concerts en France.

On l'appelait le « roi du zydeco ». On le savait malade, atteint par la gangrène. On le voyait cependant encore animer des « fais-do-do », des bals cajuns et user ainsi ses dernières forces.

C. F.



Culture

OPÉRA

« Don Giovanni », par Strehler et Muti, à la Scala

Lumineuses obscurités

*Ouverture de la saison milanaise.
Le choc que l'on espérait.
Giorgio Strehler noie dans les ténèbres
et éclaire de sa pensée
l'opéra impossible de Mozart,
qu'il n'avait jamais monté. Riccado Muti
prend comme alliés le silence et la violence.
Qui est l'empereur, qui est le duce ?*

« Trop noir », « trop dramatique ». Les appréciations de la critique italienne sur le *Don Giovanni* de Strehler et Muti n'ont pas été unanimes. Trop noir ? C'est vrai que la scène de la Scala est, pendant trois heures, en grande partie plongée dans l'obscurité (la première représentation, le 7 décembre, n'a pas pu, contrairement à la coutume, être télévisée).

Coup de génie, pourtant, que ce porche de ténèbres dans lequel le drame vient s'encastrer, comme si la nuit montait de la fosse, noyait ceux qui s'y aventuraient, délimitait à l'avant-scène un territoire réservé. Le héros, que rien n'effraie, prend parfois le risque de s'en approcher. Les masques, anges exterminateurs, s'en détachent pour accomplir leur mission de sommation. La voix du Commandeur n'en sort jamais. Et quand Don Juan doit finalement capituler, que le sol s'ouvre sous ses pieds, l'illusion est sublimement donnée qu'il s'abîme dans les flammes toutes spirituelles de l'orchestre : pour l'au-delà, voyez la musique.

Vieux trucs de Strehler et de son décorateur Frigerio que le contre-jour et l'ombre chinoise. Mais s'agit-il encore d'un procédé quand, par le rapport du clair et de l'obscur, la dimension métaphysique est donnée ? Des porches, des escaliers de villas palladiennes se découpent au bord de cette chambre éclairée, la lumière y est légèrement voilée comme sur les tableaux de la Renaissance italienne, l'expression des statues y prend une portée symbolique, la place des arbres semble avoir été choisie pour l'éternité. Et quand, après le duel initial, les feuilles mortes s'envolent sous les pieds de serviteurs affolée, elles font à peu près le même effet que ces têtes de mort cachées dans le décor de certains tableaux flamands.

Strehler, qui s'est tant donné à Mozart, des *Noces* à *Cosi*, et de *la Flûte* à *l'Enlèvement*, ne s'était pas encore attaqué à *Don Giovanni*. Il le fait aujourd'hui avec beaucoup d'audace et de timidité, en homme de théâtre que cet opéra impossible a beaucoup fait rêver, a beaucoup fait comprendre et inventer, mais qui n'a pas tout résolu et qui le sait. En homme de culture aussi, pour qui ce grand mythe sur l'humanité méritait d'être associé à tout ce qu'il y a de plus beau dans les musées, de plus fragile dans la campagne vénitienne et toscane, de plus harmonieux et de plus imposant dans l'architecture italienne. D'où les références appuyées à Watteau, Palladio et Piranèse. D'où cette statue du Commandeur, sorte de Dieu le Père emphatique et torturé, planté sur un cheval vibrionnant à la Bernin.

La musique à respecter

Mais parfois, semble nous dire Strehler, l'œuvre – cette œuvre-là en particulier – n'offre aucune prise au metteur en scène. Ni pulsion ni passion à laquelle s'agripper. Rien à faire jouer, rien à représenter. Rien que la musique à respecter. Et il ose ces moments sublimes où, plaqués contre un second rideau de scène, presque entièrement plongés dans cette « ombre de la fosse » dont nous parlions, les chanteurs chantent comme pour eux-mêmes, à peu près sans bouger. Ainsi le premier grand air d'*Ottavio*, (« Dalla sua pace »), coupé de la réalité par un immense silence, débutant dans un incroyable pianissimo : non seulement tolérable cette fois, mais sublime. Ainsi du grand sextuor qui clôt l'épisode du travestissement et précède le dénouement : il n'est plus temps que de chanter, les montres se sont arrêtées.

A cette mise en scène qui accepte de s'effacer et dit encore beaucoup quand elle semble se réduire à rien, correspond, miracle de cette production, une direction musicale capable des plus grandes violences et des nuances les plus éthérées. L'ouverture, disons-le, est un peu ratée, les terribles syncopes laissent froid, les gammes ascendantes ne semblent pas gonflées par un souffle particulier. Mêmes réserves sur la scène cruciale du finale dans laquelle Muti, ailleurs implacable rythmicien, semble subitement perdre un peu de ses moyens : les tempos varient dangereusement en fonction des péripéties. Mais on serait ébranlé à moins.

Tout le reste du temps, le nouveau directeur de la Scala impose sa conception d'un *Don Giovanni* ultra-romantique (plus de soixante musiciens dans la fosse) et italianissime (les cuivres sonnent militaires comme dans Verdi, tous les timbres diffractés comme dans l'opéra vériste), maintient le suspense en écartelant tempos et dynamiques : airs introspectifs au ralenti, scènes d'action menées à train d'enfer, certains ensembles accélérés à en perdre le souffle. Jusqu'à l'accompagnement au clavecin des récitatifs, qui rompt avec une fausse tradition des accords plaqués, installe l'harmonie d'une seule note, d'un simple intervalle arpégé et préfère à son habituelle neutralité une présence amusée dans les dialogues.

Car une action, et rondement menée, se déroule dans toute cette beauté. C'est là que Strehler, à nouveau, affirme sa supériorité ; on comprend tout, mobiles avérés et arrière-pensées suggérées ; les tableaux s'enchaînent avec naturel, s'organisent autour de fils à peine visibles. Comme ce double ruban que Leporello passe au coup d'Elvire pendant l'air du catalogue et que l'on retrouve comme par hasard entre les doigts de Don Giovanni, tout occupé au rapt de Zerline.

Et puis, tous ces personnages ont une épaisseur, un passé. Celui de Don Giovanni et de son valet, socialement antagonistes mais indissociables comme des frères de lait, a dû se passer dans les granges surchauffées des fermes, à culbuter les filles avec un peu plus que de la complicité. On ne peut s'empêcher de le penser quand Leporello, pendant le « Fin ch'han dal vino », s'offre à genoux à son maître, qui mime sur lui la séduction, le drapant de sa cape comme d'une jupe.

Zerline n'est pas plus une coquette que Mazetto une basse-bouffe. Il est charmant, aussi jeune qu'elle, bousculé, rossé, dépassé, jamais ridicule. Elle est la beauté même, et Don Juan fond sur elle pour l'arracher à son bonheur d'un geste convulsif d'affamé. De Zerline à Masetto passe aussi du désir. Comme de Donna Anna à Ottavio, lui droit comme un i, elle parcourue d'émotions compliquées, tous deux clairement montrés comme des descendants de l'*opera seria* : cette mise en scène donne essentiellement à voir plusieurs sortes, plusieurs qualités de désir, dont celui d'Elvire, mal dissimulé sous la haine.

Celui de Don Giovanni est de ne pas vieillir, plutôt mourir. Ce qui lui donne ces allures d'adolescent largement quinquagénaire, ces appétits incontrôlés, ces crises bizarres d'exaltation et d'angoisse, cette folie bien particulière : il se refuse tel qu'il est. Thomas Allen dont la voix n'a peut-être pas toutes les nuances désirées – mais quelle solidité ! – a pour suggérer cette anormalité des trouvailles d'acteur dignes du meilleur Gassman. Leporello (Claudio Desideri, voix curieusement teintée dans le grave d'accents très populaires) ressemblerait assez à Gene Hackman. Ann Murray et Edita Gruberova, la brune et la blonde, Elvire et Donna Anna, ont vocalement – et donc scéniquement – des difficultés. Restent le Don Ottavio presque parfait de Francisco Araiza, le Masetto si élégant du jeune Natale de Carolis, et la Zerline en tous points idéale de Suzanne Mentzer, qui n'est pas non plus une célébrité mais qui va le devenir sans tarder.

ANNE REY.

« Nabucco » à Jérusalem

« Une grande idée » ; « l'une des plus grandes productions de toute l'histoire de l'opéra ». M. Ovadia Soffer, ambassadeur d'Israël en France, était lyrique pour présenter ce qui devrait constituer l'événement musical des festivités du quarantième anniversaire de l'Etat hébreu : l'exécution à Jérusalem par mille cent participants, entre le 15 et le 29 mai, de *Nabucco*, de Verdi, dans la mise en scène de Vittorio Rossi et sous la direction de Michel Plasson.

C'est dans cette mise en scène et sous cette direction que l'ouvrage a été donné, en avril dernier, à Bercy. Enthousiasmé par la production, et par l'esprit de *« réconciliation »* qui y présidait, M. Soffer allait alors appuyer de tout son poids pour faire aboutir le projet : *Nabucco* sera donné à ciel ouvert, sous la porte de Jaffa.

Réplique israélienne à l'*Aïda* de Luxor, ce *Nabucco* devrait marquer la naissance d'un grand festival d'opéra qui se déroulerait, parallèlement au traditionnel festival de théâtre, de musique et de danse. Celui-ci, qui fête cette année son vingt-cinquième anniversaire, accueille du 14 mai au 11 juin 1988 l'Opéra de Francfort *(Otello, Cosi)*, un nouveau spectacle de Béjart sur le thème du Dibbouk, les comédiens de Chaillot dans *le Misanthrope*, *l'Indiade*, d'Ariane Mnouchkine, une dramatique musicale sur l'holocauste exécutée par Pinchas Zukermann, une création de John Cage, etc.

A. R.

★ Une formule de voyage organisé par l'agence Melair (18 300 F et 23 500 F par personne). Tél. : 40-70-17-67 et 47-23-89-69.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LES MUSICOMÉDIENS. Th. des Arts Hébertot (43-87-23-23), 20 h 30.

LE LAVOIR. Nouveau Th. Mouffetard (43-31-11-99), 20 h 45.

PARTITION INACHEVÉE POUR UN PIANO MÉCANIQUE. Théâtre de Bobigny (48-31-11-45), 21 h.

LES SOUFFRANCES DU JEUNE WERTHER. Saint-Denis. Th. Gérard-Philipe, Salle Le Terrier (42-43-17-17), 18 h 30.

Les salles à Paris

ARCANE (43-38-19-70). ◊ Une femme seule : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Une année sans été (Festival d'automne à Paris) : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). ◊ Match d'improvisation : 21 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Iphigénie : 19 h 30.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-96-12-27). La Revue Paris-Gipsy (Festival d'automne à Paris) : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Monsieur chasse : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Péripatéticiens : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). ◊ Ecole de théâtre Serge Martin : 21 h.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). ◊ Le Traducteur cleptomane ou la disparition : 20 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Lettre d'une inconnue : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Carmen Cru : 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◊ Baby Sitting : 19 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◊ Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. ◊ Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◊ Le Metteur en scène : 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◊ Don Giovanni : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Pleure pas Gilbert Trio : 19 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◊ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◊ Huis clos : 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◊ Pantomimes de style et Pantomimes de Bip : 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-88). ◊ Les Evadés : 20 h 30.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). A Chorus Line : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Quatuor Violons dingues : 19 h. Sylvie Joly : 21 h.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) ■ 20 h 30, 19 h sam., 20 h 30 dim. : Devos existe, je l'ai rencontré. Rel. lun. ; ■ 22 h 15 : Fou comme Fourcade. Rel. dim. ; ■ 18 h 30, 20 h 30 lun, 18 h 30 dim. : Cosmos ou l'inaccessible étoile. Rel. sam. ; 22 h 30 dim. : Banc d'essai des jeunes. ■ 23 h 30, 22 h15 dim. : Halte au cul ! Rel. mar.

BLANCS - MANTEAUX (48-87-15-84) Salle I ■ 20 h 15. : Areuh = MC2. Rel. dim. ; Salle I ■ 21 h 30 : Guitry, quatre pièces en un acte. Rel. dim., ■ 22 h 30 : Crise de foi. Rel. Dim. ; Salle II ■ *20 h 15 : Les Sacrés Monstres. Rel. dim.*, mer. (except) ; Salle II ■ 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes. Rel. dim., mer. (except) ; Salle II ■ 22 h 30 : Mais que fait la police ? Rel. dim., mer. (except).

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) ■ 20 h 15, 23 h 45 sam. (sur réservation uniquement) : Tiens voilà deux boudins (dernières). Rel. dim. ; ■ 21 h 30 : Mangeuses d'hommes. Rel. dim. ; ■ 22 h 30 : Orties de secours (dernières). Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). ■ 21 h : Des filles pour un sale Grec. Rel. dim. lun.

EDGAR III (43-20-85-11). ■ 20 h 15 : Le Cabaret des chasseurs en exil. Rel. dim. ; ■ 21 h 30 : Le Chromosome chatouilleux. Rel. dim. ; ■ 22 h 30 : C'est plus show à deux. Rel. dim.

Les opéras

OPÉRA-COMIQUE, Salle Favart (42-96-06-11). Don Giovanni : 19 h 30, lun. Drame en deux actes de W.-A. Mozart, livret de L. da Ponte, dir. mus. de L. Zagrosek, mise en scène de G. Järvefelt (production de l'opéra d'Oslo). De 25 F à 350 F.

Les concerts

CONCERTO KOLN (42-30-15-16). 20 h 30. Avec A Staier (clavecin, *piano forte*) et H. Bäss (alto). Œuvres de Bach, Haydn et C.-P.-E. Bach. 50 F.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (45-04-12-15). Mazel Tov ! 20 h 30. Concert juif : S. Belling (soprano), M. Dobrinsky (cello), G. Prouvost (vl), D. Abramovitz (pia.), L. Rocheman, chœur de la grande synagogue de Paris. Direction par M. Benhamou. Œuvres de Mendelssohn, Halevy, Glanzberg et Bloch. 160 F, 140 F. FNAC, Alpha, Firactel, agences.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS (42-77-92-26), 21 h lun. Et le chœur de l'Atelier du Val-d'Oise avec M. Castet, B. Lafon, C. Papis, V. Letexier et M. Walker. Direction par M. Piquemal, la Création, de Haydn.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre Colonne. 20 h 30 lun. Avec J.-P. Rampal et Ph. Entremont. Œuvres de Mozart, Poulenc et Brahms. De 55 F à 145 F.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Margaret Price. 20 h 30 lun. *Œuvres de Mozart, Schubert, Mahler* et Strauss. De 40 F à 330 F.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Katia et Marielle Labèque. *20 h 30 lun.* (piano) avec S. Gualda et J.-P. Drouet (perc.). Œuvres de Bizet, Infante, Ravel et Bernstein. De 44 F à 232 F.

Région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) *(46-66-02-74).* ◊ *Le Petit* Prince : 21 h.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). Salle G. Robard. *Mais n'te promène donc pas toute* nue : 20 h 30. Salle J.-M. Serreau. Eloge de la pornographie : 20 h 30. Salle Le Terrier. Les Souffrances du jeune Werther : 18 h 30.

Lundi 14 décembre

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24) Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU *(42-78-35-57)*

Aloïse (1975), de Liliane de Kermadec, 15 h ; la Légende du mouton noir (1967, v.o.s.t.f.), de Lütfi O. Akad, 17 h ; l'Incident du canon noir (1985), de Huang Jianxin, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU *(42-78-37-29)*

Hommage à Pierre Braunberger ; Tous les garçons s'appellent Patrick (1957), de Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; la Fin des Pyrénées *(1971)*, de Jean-Pierre Lajournade, 14 h 30 ; la Coquille et le Clergyman (1927), de Françoise Dulac, 17 h 30 ; l'Amour à l'américaine (1931), de Claude *Heymann, 17 h 30 ; Auto-portrait (1963)*, de Gérard Patris, 20 h 30 ; Jocelyn (1951), de Jacques de Casembroot, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

APOLOGY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *George V, 8e* (45-62-41-46).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE BAYOU (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA BONNE (**) (It.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

COLÈRE EN LOUISIANE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

*LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : Sept Par*nassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE *JARDIN (Esp.*, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e *(43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : *Hollywood Boulevard, 9e* (47-70-10-41).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOLLYWOOD SHUFFLE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet *Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) : 14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

IL EST GÉNIAL PAPY ! (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-*Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont* Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e *(43-27-84-50)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'IRLANDAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16)* ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; *UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MAXIMUM OVERDRIVE (A., v.f.) : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

NADINE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; *Pathé Marignan-Concorde, 8e* (43-59-92-82) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NOCE EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOUVEAUX TRICHEURS (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; *Maxevilles, 9e* (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *George V, 8e (45-62-41-46)* ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59)* ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-*59-19-08) ; La Bastille, 11e* (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

4 AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RENT A COP (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LE SICILIEN (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUPERMAN IV (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VEILLÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

VENT DE PANIQUE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA VIE PLATINÉE (Fr.-ivoirien) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WHO'S THAT *GIRL* ? (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

YEELEN (malien, v.o.) : *Forum Horizon*, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-40-78-38) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES FILMS NOUVEAUX

AVRIL BRISÉ. Film français de Liria Begeja, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e *(43-54-07-76) ; Les Trois Balzac, 8e* (45-61-10-60).

LA CONFÉRENCE DE WANNSEE. Film allemand de Heinz Schirk, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ENNEMIS INTIMES. (*) Film français de Denis Amar : Forum *Horizon, 1er (45-08-57-57)* ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e *(43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES MAITRES DE L'UNIVERS. *Film américain de Gary Goddard*, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : *Rex, 2e (42-36-83-93)* ; UGC Montparnasse, *6e* (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Conven*tion Saint-Charles, 15e* (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAURICE. Film britannique de James Ivory, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, *11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e* (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

OU QUE TU SOIS. Film français d'Alain Bergala : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PROMIS... JURÉ Film français de Jacques Monnet : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont *Opéra, 2e (47-42-60-33)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUOTIDIEN A LA UNE. Film français de Bernard Laboureau : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ROXANNE. Film américain de Fred Schepisi, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; *UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TOI ET MOI AUSSI. Film allemand de Anja Franke, Dani Levy, Helmut Berger, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les grandes reprises

AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; *UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Napoléon, 17e (42-67-63-42)* ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BAMBI (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : *Napoléon, 17e* (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CHAINES CONJUGALES (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

GREMLINS (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LETTRE D'UNE INCONNUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-*11-30*).

MACBETH (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MON PETIT POUSSIN CHÉRI (A., v.o.) : *Action Ecoles, 5e (43-25-72-07)*.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE SECRET DERRIÈRE LA PORTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PARIS EN VISITES

MARDI 15 DÉCEMBRE

« Cinq siècles d'art espagnol », 10 heures, Petit Palais, dans le hall (Jeanne Angot).

« La Conciergerie et la Sainte Chapelle », 14 h 15, 1, quai de l'Horloge (ARS conférence).

« Grandville (1803-1847», dessinateur », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Collections du musée d'art moderne », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson.

« Versailles : Victor Lambinet et son *hôtel du boulevard de la Reine*, souvenirs de Julia Bartet de de Maurice Paléologue », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine (Monuments historiques).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Christine Merle).

« Décoration du dix-huitième siècle au Musée Cognacq-Jay », 14 h 30, 25, des Capucines (Paris passion).

« Hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais nord, place des Vosges », 14 *h30*, métro *Hôtel-de-Ville*, sortie rue Lobau (Gilles Botteau).

« L'art portugais au dix-neuvième siècle », 14 h 45, Petit Palais, avenue Winston-Churchill, dans le hall (Approche de l'art).

« Evocation de Thiers en sa maison », 15 heures, 27, place Saint-Georges (Anne Ferrand).

« Façades et jardins ignorés de Blanche à Trinité », 14 h 30, métro Blanche (V. de Langlade).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson, petit auditorium, 14 h 30 : « Cézanne, les séries », par Claude Frontisi (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

3, rue Rousselet, 14 h 30 et 19 heures : « Egypte pharaonique, le nouvel *empire* » (Arcus).

Mairie, 4, place du Louvre, 17 h 30 : « Napoléon III et l'Europe des nations », par Georges Dethan (Académie du Second Empire).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 14 décembre

TF 1

20.30 Cinéma : Tendre poulet ■ Film français de Philippe de Broca (1977). Avec Annie Girardot, Philippe Noiret, Catherine Alric, Hubert Deschamps. 22.25 Alain Decaux face à l'histoire. Le triple mystère de Rudolf Hess. 23.25 Journal. 23.38 Bourse. 23.40 Permission de minuit.

A 2

20.30 Cinéma : Alexandre le bienheureux ■ Film français d'Yves Robert (1967). Avec Philippe Noiret, Françoise Brion, Marlène Jobert, Paul Le Person, Pierre Richard, Jean Carmet. ► 22.05 L'histoire immédiate. Emission de Jean-Claude Guillebaud et Daniel Leconte. Thème : La France paresseuse. Avec Victor Scherrer, Michel Albert, Jacques Julliard, Alain Minc, Hervé Sérieyx, Henri Weber. 23.35 Magazine : Strophes. De Bernard Pivot. 23.50 Informations : 24 heures sur A 2. 0.20 Entrez sans frapper.

FR 3

20.30 Cinéma : Comment réussir dans la vie quand on est con et pleurnichard □ Film français de Michel Audiard

(1974). Avec Jean Carmet, Stéphane Audran, Jean-Pierre Marielle, Jean Rochefort, Jane Birkin. 22.05 Journal. 22.30 Magazine : Océaniques. De Michel Cazenave et Pierre-André Boutang. Heidegger, la parole et le silence (2e partie). Avec Georges Steiner, Jean-Pierre Faye, François Fédier, André Glucksmann. 23.25 Musiques, musique. Concerto pour orchestre, de Bartok, par le Boston Symphony Orchestra, dir. Seiji Ozawa.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : le Clan de la caverne des ours □ Film américain de Michael Chapman (1985). Avec Daryl Hannah, Pamela Reed, James Remar, Thomas G. Waites, John Doolittle. 22.05 Flash d'informations. 22.10 Magazine : Canal foot. 22.40 Les KO de Canal Plus. 23.40 Football américain. Un match du championnat professionnel américain. 0.35 Cinéma : Une amie qui vous veut du bien □ Film américain de David Greenwalt (1985). Avec C. Thomas Howell, Lori Loughlin, Kelly Preston, Dee Wallace Stone. 2.10 Série : Le retour de Mike Hammer.

LA 5

20.30 Cinéma : Bande de flics ■ Film américain de Robert Aldrich (1977). Avec Charles Durning, Lou Gossett Jr, Perry King. 22.35 Série : Matlock. Le photographe. 23.30 Série : Nero Wolfe. Douce vengeance. 0.25 Série : Max la menace (rediff.). 0.50 Feuilleton : Le temps des copains. 1.15 Les cinq dernières minutes. Le lièvre blanc aux oreilles noires (rediff.).

M 6

20.30 Cinéma à la carte : 1er choix : Le congrès s'amuse □ Film franco-germano-autrichien de Geza Radvanyi (1965). Avec Curd Jurgens, Lili Palmer, Paul Meurisse. 2e choix : les Félins ■■ Film français de René Clément (1964). Avec Alain Delon, Jane Fonda, Lola Albright, André Oumansky. 22.05 ou 22.15 Série : Brigade de nuit. 22.55 ou 23.05 Journal. 23.05 ou 23.15 Météo. 23.10 ou 23.20 Magazine : Club 6. 23.55 ou 0.05 Brise-glace. Extrait du film de Jean Rouch, Titte Törnroth et Raoul Ruiz sur la vie de l'équipage d'un brise-glace. 0.25 ou 0.35 Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. Le procès Pétain (2e partie). 21.30 Dramatique : Louis Jouvet, valet de chambre du théâtre. 1. Copeau et le Vieux Colombier ; la guerre 14-18 ; l'Amérique du Nord ; Knock. 22.40 La nuit sur un plateau. Hommage à Jean Hélion. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct de l'Auditorium de la Radio suisse italienne de Lugano) : Sons pour hautbois et orchestre, de Hoch ; Petite symphonie concertante pour harpe, clavecin, piano et orchestre à cordes de Martin. Symphonie n° 1 en ut majeur, de Bizet, par l'Orchestre de la radio-télévision suisse-italienne, dir. Marc Andreae ; à 22.30, feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145 (Carl Lœwe, un génie méconnu du lied et de la ballade) ; à 23.07, Un impressionniste belge : Meulemans ; un duo inédit : Roméo et Juliette de Tchaïkovski ; Un Serkin sorti des oubliettes... : Sonate pour piano en ré majeur, K 311, de Mozart. 0.00 Musique de chambre. Dimitri Chostakovitch.

Mardi 15 décembre

TF 1

16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16. Mode, littérature, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques insolites. Avec Herbert Léonard, Christophe Malavoy. 17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. Traquenards (2e partie). 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.28 Tapis vert. 20.30 Ciné-star : On a volé la cuisse de Jupiter ■ Film français de Philippe de Broca (1979). Avec Annie Girardot, Philippe Noiret, Catherine Alric, Francis Perrin, Marc Dudicourt. 22.30 Magazine : Ciné-star (suite). De Michel Denisot. Invités : André Techiné, Sandrine Bonnaire, Simon de la Brosse, Christophe Malavoy. 23.30 Journal. 23.42 La Bourse. 23.45 Permission de minuit.

A 2

16.45 Feuilleton : Rue Carnot. 17.15 Récré A 2. Barbapapa ; Bogus ; Bleue comme une orange ; Les Campbells. ► 17.50 Variétés : Un DB de plus. De Didier Barbelivien. Avec Bernard Mabille, Marc Lavoine, Dave, Pablo Master. 18.10 Flash d'informations. 18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée. Les Baldoni. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. Comme le loulou blanc. 20.00 Journal. 20.30 Les dossiers de l'écran : Le choix. Téléfilm d'Anthony Page. Avec Vanessa Redgrave, Martin Balsam, Richard Venture. 22.05 Débat : D'un sexe à l'autre, elle ou lui ? Invités : Coccinelle (transsexuel), Maud Marin (transsexuel), René Küss (urologue), professeur Jacques Breton (psychiatre), le professeur J.-P. Luton (endocrinologue), le professeur Banzet (chirurgien), Jean Mazars (magistrat). 23.30 Informations : 24 heures sur A 2. 0.00 Entrez sans frapper.

FR 3

17.05 Feuilleton : Face aux Lancaster. (7e épisode). 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Dessin animé : Myster T. 26e épisode : Le mystère du bateau disparu. 18.30 Feuilleton : Studio folies. Interdiction de séjour. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.07 à 19.30, actualités régionales. 19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. La digestion. 20.05 Jeux : La classe. Présentés par Fabrice. 20.30 INC. 20.35 Cinéma : la Plume blanche ■ Film américain de Robert D. Webb (1955). Avec Robert Wagner, John Lund, Debra Paget, Jeffrey Hunter, Edward Franz. 22.20 Journal. 22.45 Magazine : Décibels. Avec les groupes Happy Hate me Nots, Thugs, Kid Pharaon and the Ponely Ones, Louis Bertignac et les Visiteurs, Scabbs, Siglo XX, Cast of Thousand's ; Portrait d'une maison de disques au Havre : Closer et interview de Stéphane Saunier, fondateur de Closer. 23.45 En direct des régions.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : la Marche triomphale ■■ Film italo-franco-allemand de Marco Bellocchio (1975). Avec Franco Nero, Miou-Miou, Patrick Dewaere, Michele Placido. 16.10 Cinéma : Une amie qui vous veut du bien □ Film américain de David Greenwalt (1985). Avec C. Thomas Howell, Lori Loughlin, Kelly Preston, Dee Wallace Stone. 17.45 Série : Les monstres. 18.10 Flash d'informations. 18.16 Zygo. La caméra indiscrète chez les Belges. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. Présenté par Marc Toesca. 18.55 Starquizz. Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Georges Beller, Patrice Dominguez, Jane Birkin. 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invité : Michel Sardou. 20.30 Cinéma : la Forêt d'émeraude ■■ Film américain de John Boorman (1985). Avec Powers Boothe, Meg Foster, William Rodriguez, Charley Boorman. 22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Descente aux enfers ■ Film français de Francis Girod (1986). Avec Claude Brasseur, Sophie Marceau, Betsy Clair, Gérard Rinaldi, Hippolyte Girardot. 23.50 Cinéma : les Bas-Fonds ■■■ Film français de Jean Renoir (1936). Avec Jean Gabin, Louis Jouvet, Suzy Prim, Vladimir Sokoloff, Gabriello, Junie Astor. 1.20 Cinéma : Vendredi 13 □ Film américain de Sean S. Cunningham (1980). Avec Betsy Palmer, Adrienne King, Harry Crosby, Laurie Bartram, Mark Nelson.

LA 5

17.45 Dessin animé : Emi magique. 18.10 Série : Wonder woman. Vol pour l'oubli. 19.00 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. 19.30 Les titres du journal. 19.35 Boulevard Bouvard. de Philippe Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : le Grand Escogriffe □ Film français de Claude Pinoteau (1976). Avec Yves Montand, Agostina Belli, Claude Brasseur, Aldo Maccione. 22.10 Série : Spencer. Un silence éloquent. 23.05 Série : Baretta. Les saints du diable. 0.00 Série : Max la menace (rediff.). 0.25 Feuilleton : Le temps des copains. 0.50 Les cinq dernières minutes. Nous entrerons dans la carrière (rediff.).

M 6

17.05 Série : Daktari. Le diplomate apprivoisé. 18.00 Journal. 18.15 Cinéma : les Cracks ■ Film français d'Alex Joffé (1967). Avec Bourvil, Monique Tarbès, Robert Hirsch, Bernard Verley, Michel de Ré. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Le miracle de l'amour. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Téléfilm : Attendez que maman revienne. De Bill Tersky. Avec Paul Michael Glaser, Dee Wallace. 22.15 Série : Maîtres et valets. Ciel d'orage (rediff.). 22.50 Journal. 23.00 Météo. 23.05 Magazine : Club 6. De Pierre Bouteiller. 23.50 Magazine : Médiator. 0.20 Musique : Boulevard des clips. Spécial chanson française. 1.40 Clip des clips. Le chouchou de la semaine : Jean-Jacques Goldman.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. 21.30 Les groupes de presse et l'avenir des médias. 22.40 Nuits magnétiques. Le parfum (1re partie). 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.

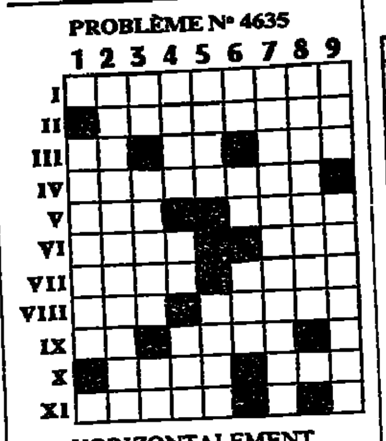
FRANCE-MUSIQUE

20.15 Le Quatuor Cleveland. Quatuor à cordes n° 4 en ut mineur op. 18 n° 4, Quatuor à cordes n° 10 en mi bémol majeur, op. 74 ; Quatuor à cordes n° 3 en ré majeur, op. 18 n° 3 ; Quator à cordes n° 16 en fa majeur, op. 135 de Beethoven, par le Quatuor Cleveland (Donald Weilerstein, Peter Salaff, violons, James Dunham, alto, Paul Katz, violoncelle). 22.30 Récital. Sonate pour piano en fa majeur, K 332 de Mozart, Davidsbundlertänze pour piano, op. 6 de Schumann, Gaspard de la nuit de Ravel, par Philippe Bianconi, piano. 0.00 Club d'archives. Les premiers enregistrements de Stravinski.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4635



HORIZONTALEMENT

I. Des spécialistes pour les petites opérations. – II. Un peu plus, il montait à la tête. – III. Un drame. Dans une proposition négative. Un mot pour dire qu'on n'a rien inventé. – IV. Des gens qui ont leurs entrées. – V. Indication d'itinéraire. Peut soutenir la culotte. – VI. Marque un but. Fournit des pommes. – VII. La cinquième, c'est pour celui qui n'a pas d'assiette. Nom d'un pays. VIII. Provoquait des explosions. Pas brillant. – IX. Le sodium. Donna le jour. – X. Se fait bien longue quand elle est blanche. Refuge pour des républicains. – XI. Un faux frère.

VERTICALEMENT

1. Une bataille dont on a fait tout un plat. – 2. Où il y a de jolis bouquets. – 3. Tranche de melon. Un historien de la littérature. Vieille ville. – 4. Pourvu. Un peu de neige. Dans la Drôme. – 5. Elément d'une colonne. Fait une touche. – 6. Le quart de la punition. Utile pour faire des projets. Un mot sur le court. – 7. Susceptible de nous déchirer. – 8. Peut être reprochée au pêcheur. – 9. Difficilement accessible. Pas loin de la dizaine.

Solution du problème n° 4634

Horizontalement

I. Infirmerie. Atre. – II. Marteau. Ase. – III. Pue. Vn. Spectres. – IV. Ostréiculteur. – V. Ré. Aileron. Ciel. – VI. Ta. Ill. Framée. VII. Ube. Levée. Roi. – VIII. Noble. Ourlet. Il. – IX. ENA. Muer. Et. Tel. – X. Dura. Entorse. – XI. Cité. Entêté. XII. Echoir. Esope. – XIII. Vie. Nettes. Mite. – XIV. Emue. Ara. Aïe ! – XV. Sertisseurs. Dés.

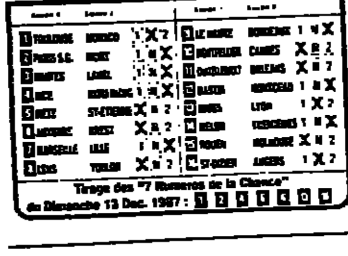
Verticalement

1. Importune. Névés. – 2. Nauséabond. Cime. – 3. Fret. Ebaucheur. – 4. It. Rai. Rio. Et. – 5. Réveille-matin. – 6. Manille. Ere. – 7. Eu. Ce. Vœu. Tas. – 8. Surfeur. Entre. – 9. Implorer. En. Eau. 10. Etna. Lentes. – 11. Ace. Miettes. As. – 12. Astuce. Otomi. – 13. Terrier. Trépied. – 14. Oies. Et. – 15. Ensoleillée. Eus.

GUY BROUTY.

● AGIR dans les pays en voie de développement et en France. – L'Association générale des intervenants retraités pour des actions bénévoles de coopération et de développement (AGIR) fait bénéficier de l'expérience de ses membres bénévoles aux pays en voie de développement. Elle vient d'élargir le cadre de ses interventions pour des actions d'intérêt général en France (social, industriel, médical et de formation). D'autre part, en plus des retraités et des préretraités, AGIR ouvre son recrutement aux chômeurs en fin de droit dispensés de recherche d'emploi.

★ AGIR, 8, rue Ambroise-Thomas, 75009 Paris. Tél. : (1) 47-70-18-90.



LOTO – TIRAGE DU SAMEDI 12 DÉCEMBRE 1987

12 33 34 40 41 48 – 43

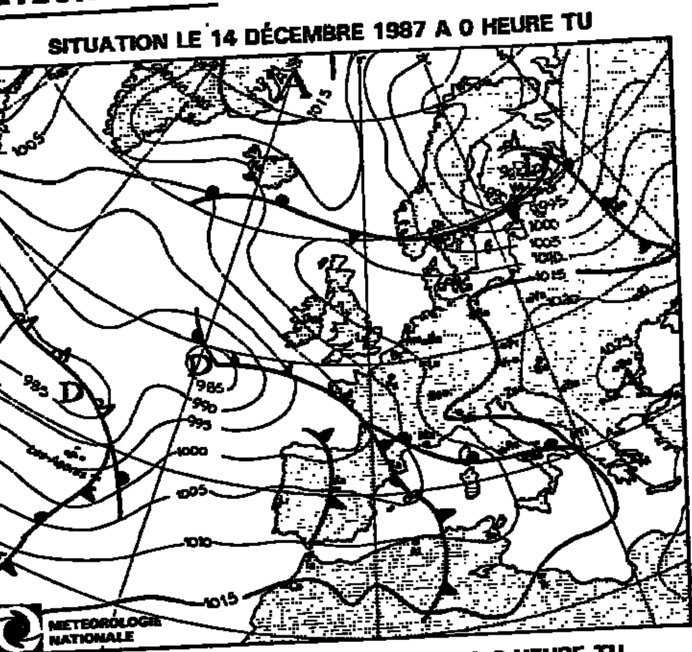
PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR TF1 : MERCREDI 16 DÉCEMBRE 1987 À 20 H 35 ET SAMEDI 19 DÉCEMBRE 1987 À 20 H 35. VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante
6 bons n°	8	867 855,00 F
5 bons n° + complémentaire	27	127 875,00 F
5 bons n°	1 421	7 975,00 F
4 bons n°	92 317	125,00 F
3 bons n°	1 551 563	11,00 F

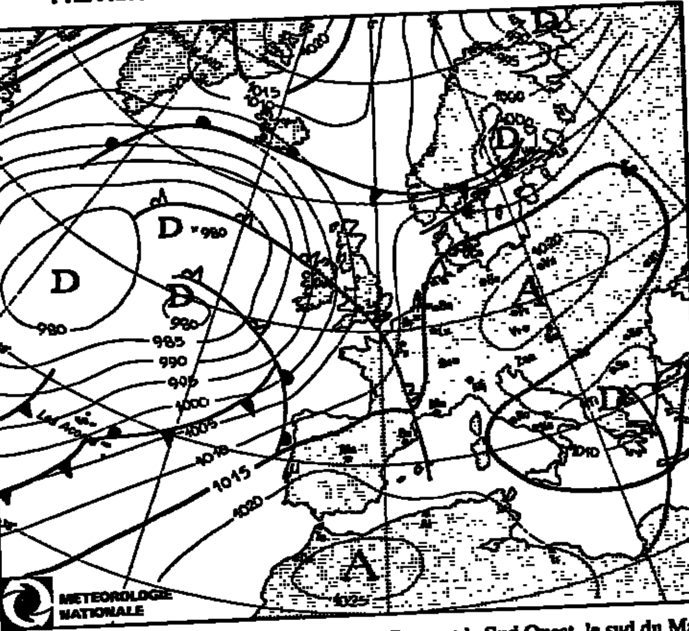
BONUS DU SAMEDI 111 135 – 22,00 F

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 16 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 14 décembre à 0 h TU et le mardi 15 décembre à 24 h TU.

Avec l'arrivée d'un air doux et humide venu d'Espagne, le temps froid régresse lentement vers l'Europe centrale. Les jours à venir verront donc la disparition des gelées, mais en contrepartie quelques pluies.

Mardi : un temps faible au Nord, des éclaircies au Sud.

Sur la Lorraine et l'Alsace, la journée sera très nuageuse, et il y aura quelques petites pluies ou bruines précédées de verglas et de brouillards givrants. Sur le Nord, la Normandie, le Bassin parisien, la Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que sur la Bretagne, la matinée sera grise et il tombera une petite pluie. Le temps s'améliorera l'après-midi, mais il ne faudra guère compter voir le soleil.

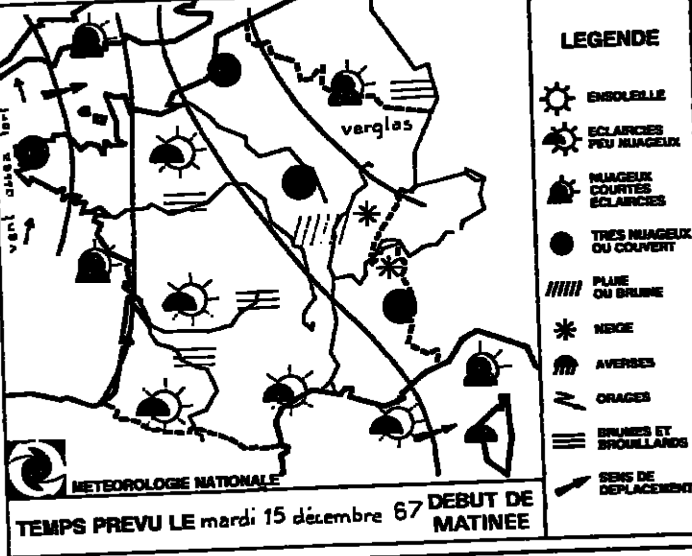
Sur le pays de Loire, le Poitou-Charente et le Limousin, il y aura des bancs de brouillard en début de matinée, puis un peu de soleil. A la mi-journée, le ciel se couvrira, et il pleuvra l'après-midi.

Sur tout le Sud-Ouest, le sud du Massif Central et les régions méditerranéennes, on aura du soleil et de la douceur, bien que les nuages ne soient pas totalement absents.

Sur la Corse, il faudra encore craindre l'averse le matin. Sur les Alpes du Nord, il tombera encore un peu de neige le matin au-dessus de 1 500 m environ, puis le soleil reviendra.

Les températures minimales seront encore de – 1 à – 4°C près des frontières du Nord et du Nord-Est, de 0 à 2°C sur la Haute-Normandie, le Bassin parisien, la Bourgogne-Franche-Comté et Rhône-Alpes, et de 3 à 8°C l'intérieur, 10 à 13°C sur les côtes atlantiques, et 14 à 16°C dans le Pays basque et sur les régions méditerranéennes.

Un vent de sud assez fort se lèvera sur la pointe de Bretagne, tandis qu'une petite Tramontane soufflera encore le matin. Il sera de nord-ouest à ouest modéré en Méditerranée, de sud faible à modéré sur la moitié ouest, et variable faible ailleurs.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 14-12-1987

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-12 à 6 heures TU et le 14-12-1987 à 6 heures TU

FRANCE	Max	Min	Temps
AJACCIO	14	11	P
BIARRITZ	13	10	P
BORDEAUX	11	8	C
BOURGES	2	–1	P
BREST	6	3	P
CAEN	1	–1	C
CHERBOURG	1	0	B
CLERMONT-FERR.	2	2	P
DIJON	–1	–4	N
GRENOBLE St-M-H	4	1	P
LILLE	2	–5	B
LIMOGES	10	7	C
LYON	3	–1	P
MARSEILLE-MAR.	12	9	P
NANCY	1	–7	C
NANTES	2	1	P
NICE	14	9	P
PARIS-MONTS.	1	–2	C
PAU	10	3	C
PERPIGNAN	13	12	P
RENNES	1	1	P
ST-ÉTIENNE	5	1	P
STRASBOURG	1	–6	B
TOURS	0	–1	P
TOULOUSE	12	10	C
POINTE-A-PITRE	31	21	D

ÉTRANGER	Max	Min	Temps
ALGER	24	10	N
AMSTERDAM	5	–2	C
ATHÈNES	12	9	C
BANGKOK	32	20	N
BARCELONE	15	9	N
BELGRADE	–1	–8	C
BERLIN	–3	–5	C
BRUXELLES	0	–5	D
LE CAIRE	15	15	N
COPENHAGUE	3	0	•
DAKAR	28	23	D
DELHI	20	10	D
DJERBA	23	12	N
GENÈVE	–1	–2	•
HONGKONG	17	14	D
ISTANBUL	7	2	C
JÉRUSALEM	12	8	P
LISBONNE	16	12	N
LONDRES	6	0	C
LOS ANGELES	20	9	D
LUXEMBOURG	–3	–4	C
MADRID	14	9	C
MARRAKECH	14	8	D
MEXICO	23	13	B
MILAN	7	3	P
MONTRÉAL	2	–1	C
MOSCOU	–18	–20	•
NAIROBI	28	15	D
NEW-YORK	12	4	N
OSLO	0	–7	C
PALMA-DE-MAL.	17	15	D
PÉKIN	6	–7	D
RIO-DE-JANEIRO	29	26	P
ROME	11	9	C
SINGAPOUR	26	23	C
STOCKHOLM	2	–1	N
SYDNEY	23	19	D
TOKYO	4	0	D
TUNIS	24	14	N
VARSOVIE	–1	–10	N
VENISE	4	3	P
VIENNE	–1	–4	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Education

N'ayant pas réussi à entraîner leurs troupes les étudiants observeront la trêve des confiseurs

Quatre « coordinations nationales », trois séries de manifestations à Paris et en province, enfin une cascade de rencontres, le 10 décembre, entre le ministre délégué chargé de l'enseignement supérieur, M. Jacques Valade, et les principaux syndicats étudiants : en un mois, les responsables les plus militants du monde étudiant n'ont pas chômé. Pourtant, le bilan paraît aujourd'hui bien maigre.

Le volontarisme de la gauche étudiante n'a pas réussi à entraîner la mobilisation de la grande masse des étudiants. Les uns et les autres en ont pris acte le 11 décembre au terme de leur dernière coordination. Malgré la pression insistante des quelques universités effectivement en grève (Besançon, Montpellier-III, Rennes-II, Lyon-II ou Poitiers), ils ont décidé de laisser passer la trêve de fin d'année avant de tenter de relancer leur action de protestation contre la « pénurie » budgétaire. Et ils se retrouveront le 9 janvier prochain pour décider d'une « action nationale » à la mi-janvier.

Il est vrai que l'attentisme prudent de M. Jacques Valade donne – pour l'instant – guère de prise à l'agitation. De manière très symptomatique, alors que M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, présente dès cette semaine son plan pour l'avenir de l'éducation, le ministre de l'enseignement supérieur a décidé, de son côté, de ne pas rendre publics dès maintenant les résultats des travaux de la commission Demain l'Université qu'il a constituée il y a six mois.

Lors de ses entretiens avec les syndicats étudiants, il est d'ailleurs apparu toujours aussi soucieux de gagner du temps. Une impression partagée par les responsables du Collectif des étudiants libéraux de France (CELF) et par ceux de l'UNEF-Indépendante et démocratique (proche des socialistes). Pour M. Michel Houdu, le nouveau président du CELF, *« le ministre n'a donné aucune réponse concrète et a renvoyé notamment la question d'une loi sur l'enseignement supérieur après l'élection présidentielle. Il nous a semblé fuir les questions »*. Pour M. Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID, le ministre *« n'a manifesté aucune volonté politique de développpement des universités. Il n'est prêt qu'à colmater des brèches pour éviter l'explosion »*. M. Valade aurait répété à deux reprises : *« Il ne faut pas anticiper, il faut adapter. »* Quant à l'éventualité d'une loi-programme, évoquée à plusieurs reprises par le premier ministre, M. Valade a estimé qu'*« on ne pourrait de toute façon l'adopter avant l'élection présidentielle »*.

G. C.

La Fédération Léo-Lagrange se mobilise contre l'illettrisme

LILLE
de notre correspondant

« Ensemble, contre toutes les exclusions. » Au terme de son seizième congrès, qui s'est tenu les 12 et 13 décembre à Lille, en présence de Mme Danièle Mitterrand et de M. Pierre Mauroy, la Fédération nationale Léo-Lagrange a décidé de faire de la lutte contre l'illettrisme sa *« priorité nationale »*. Forte de ses quatre-vingt-cinq mille adhérents répartis dans plus de cinq cents clubs ou associations, elle entend mobiliser tout son réseau sur cette tâche, retrouvant là sa vocation première d'association d'*« éducation populaire »*.

« Education populaire..., cela fait partie des mots presque oubliés, regrettait M. François Mitterrand dans un message adressé en vidéo aux deux mille congressistes. *Or ces mots et l'idée qu'ils recouvrent n'ont jamais été aussi nécessaires qu'aujourd'hui. C'est en période de crise qu'il faut davantage de convictions pour construire une société qui refuse d'écraser les faibles. »*

Cinq millions de Français sont illettrés, c'est-à-dire *« incapables de comprendre un texte simple et bref en rapport avec leur vie quotidienne »*, selon la définition qu'en donne l'UNESCO (*le Monde* du 29 octobre). Pour leur venir en aide, la Fédération Léo-Lagrange va étendre à tout le pays un dispositif mis en place depuis la rentrée dans les régions du Centre et de Haute et Basse-Normandie. *« Notre objectif est de tisser un réseau local de solidarité entre les illettrés et les autres »*, explique M. Georges Texier, responsable de cette campagne. Cette opération « CLE », *« Compter, lire et écrire »*, repose sur trois niveaux : les « centres CLE », lieux de formation et de réflexion pour les formateurs; les « relais CLE », chargés de repérer et d'orienter les personnes en situation d'illetrisme ; les « points CLE », qui assurent l'apprentissage personnalisé.

Plusieurs élus et responsables politiques ont apporté leur contribution à ces travaux. Des personnalités membres du Parti socialiste – dont la Fédération Léo-Lagrange est très proche – comme Mme Françoise Gaspard, député, ou M. Michel Delebarre, député, ancien ministre du travail, qui a souligné la nécessité d'un *« revenu minimum d'insertion »* et suggéré qu'une heure de télévision soit consacrée chaque matin à ce travail de lutte contre l'illetrisme. Des membres de l'actuelle majorité aussi, comme M. François Bayrou, député CDS, président du groupe permanent de lutte contre l'illetrisme, ou, par un message de quatre pages, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi.

Mais le consensus se limite au constat, *il n'existe plus dès qu'il s'agit des moyens à mettre en œuvre* : MM. Jack Lang et Bernard Derosier, président national de la Fédération, *l'ont bien montré, le premier en dénonçant le « hiatus entre le discours et les faits »*, le second en condamnant les coupes sévères opérées par le gouvernement dans l'aide aux associations.

JEAN-RENÉ LORE.

CAMPUS

Chimistes trilingues

POUR *faire l'Europe, il faut se connaître et se comprendre — et* donc mêler les nationalités et les langues. Appliquant ce principe à la lettre, l'Ecole européenne des hautes études des industries chimiques de Strasbourg, dont l'objectif est de *« fournir à l'industrie européenne des cadres trilingues français ou étrangers aptes à occuper des postes à hautes responsabilités »*, a décidé d'internationaliser son recrutement et son enseignement.

La promotion de soixante étudiants entrés cette année compte onze Allemands et trois Irlandais, recrutés sur titres dans leur université d'origine, puis des enseignants de l'école. En 1992, un tiers des élèves doivent venir de pays de la Communauté autres que la France, la proportion pouvant être portée, à plus long terme, à la moitié. En première année, un tiers des cours sont donnés en anglais et en allemand. En troisième, les élèves français suivront tous les enseignements dans ces deux langues. Au concours d'entrée, les candidats français doivent avoir au moins douze dans la langue de leur choix (anglais ou allemand). L'enseignement est donné par des enseignants de l'école (bilingues) ou étrangers.

Créé en 1919, cet établissement, qui est rattaché depuis 1968 à l'université de Strasbourg-I, a pris sa dénomination d'école *« européenne »* en 1986.

Rappelons que HEC a créé en 1986 une filière de formation de *« managers internationaux »* entièrement en anglais *« HEC International Track »*, qui accueille trente étudiants. Ses responsables feront le bilan de cette première année d'expérience, vendredi 18 décembre.

F.-G.

(EHICS, 1, rue Blaise-Pascal, BP 296, 67008 Strasbourg Cedex. Tél. : 88-61-78-52. HEC, Jouy-en-Josas. Tél. : 39-56-73-57.)

Ecole d'audiovisuel

L'Ecole supérieure de réalisation audiovisuelle, qui forme, en trois ans après le baccalauréat, aux métiers de l'audiovisuel, recrute désormais sur concours.

Celui-ci comprend un travail personnel (au choix : presse, son, photo ou scénario), une épreuve orale et une épreuve écrite de culture générale. Inscriptions du 2 mars au 15 juin.

Une journée « portes ouvertes » sera organisée le 3 mars.

Scolarité : 22 150 francs par an.

(ESRA, 137, avenue Félix-Faure, 75015 Paris. Tél : 45-54-56-58.)

Option « entrepreneurs » à l'ISC

L'*Institut supérieur du commerce* crée une nouvelle option « entrepreneurs » en troisième année pour préparer à la création d'une entreprise (gestion de projet, marketing-franchising, finance, stratégie...).

(ISC, 22, boulevard du Fort-de-Vaux, 75017 Paris. Tél. : 42-70-34-80.)

Le Japon à Sciences-Po

L'Association Japon-Chine des élèves de l'Institut d'études politiques organise jusqu'au samedi 19 décembre une exposition de photos sur le Japon. Entrée libre.

(IEP, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 12 décembre 1987 :

UN DÉCRET

• *Du 10 décembre* 1987 autorisant l'acquisition par l'Etat et la cession par Usinor de la société Usinor-Sacilor.

DES ARRÊTÉS

• Du 7 décembre 1987 relatifs aux périodes d'ouverture de la pêche de la truite de mer et du saumon durant l'année 1988.

DES LISTES

• Des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur des techniques agricoles de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux.

• Des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur des techniques horticoles de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles (option horticulture) d'Angers.

• Des élèves ayant obtenu le *diplôme de l'Ecole des hautes études* commerciales du Nord, de Lille, en 1986.

∴

Est publiée au *Journal officiel* du dimanche 13 décembre 1987 :

UNE DÉCISION

• Du 9 septembre 1987 de la commission créée par l'article 24 de la loi nº 85-660 du 3 juillet 1985 modifiée relative aux droits d'auteur et aux droits des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes, et des entreprises de communication audiovisuelle.

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. Olivier VASSEROT et Madame, née Françoise Defendini, et Caroline, sont heureux d'annoncer la naissance de

Anne,

Marseille, le 30 novembre 1987.

Préfecture du Var,
83000 Toulon.

– M. Pierre de FONTETTE et Madame, née Pascale Besset, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Anne-Sophie.

Châlons-sur-Marne, le 26 novembre 1987.

– M. Yves BECK et Madame, née Sandra Propper, laissent à

Elsa

la joie d'annoncer la naissance de son frère

Samuel.

Paris, le 28 novembre 1987.

– Claire et Laurent GREILSAMER, Jean-David et François, ont la joie d'annoncer la naissance de

Tristan.

Paris, le 7 décembre 1987.

Mariages

– M. et Mme Louis ARNAULD de PRANEUF, M. Jean BEAUVAIS, ont la joie de faire part du mariage de

Béatrice ARNAULD de PRANEUF et Jean-Marie BEAUVAIS,

célébré le 5 décembre 1987, en l'église de Saint-Lambert-des-Bois.

Décès

– Les professeurs d'histoire-géographie de la régionale d'Ile-de-France, ont la tristesse d'annoncer la mort de

Jean BOUVIER,
leur président honoraire,
professeur à l'université
Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

(*Le Monde* du 12 décembre.)

– Mme Arthur Demont,
son épouse,
M. et Mme Paul Demont,
M. et Mme Michel Demont,
M. et Mme Bruno Demont,
M. et Mme Marc Boggio,
Mlle Véronique Demont,
ses enfants,
Vincent, Delphine, Philippe, Pierre, Coralie, Edouard, Tiphaine, Samuel, et Anne-Claire,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu en son domicile, le 11 décembre 1987, dans sa soixante-seizième année, de

M. Arthur DEMONT.

La messe d'adieu sera célébrée le mardi 15 décmbre, à 10 h 30, en l'église Saint-Etienne du Mont, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu le même jour, à *15 h 30*, au cimetière de Montigny-en-Arrouaise (Aisne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès du

Père Hyacinthe François DONDAINE,
dominicain,

survenu le 16 novembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans,

et de son frère le

Père Antoine DONDAINE,
dominicain,

survenu le 2 décembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

De la part
Du Maître général des dominicains,
Du Père provincial des dominicains de la province de France,
Des Pères gardien et prieur
Et des religieux franciscains et dominicains de Grottaferrata,
De M. l'abbé Arsène Dondaine,
De Mme Jeanne Marion
Et de leur famille.

Via Vecchia-di-Marino, 28,
1.00046 Grottaferrata (Italie).

– Mme Marc Maquerlot,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Maquerlot,
Le docteur et Mme Michel Maquerlot,
Lucie, Denis et François,
ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille
Et ses amis
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Marc MAQUERLOT,
professeur honoraire
au lycée de Béthune,
croix de guerre 1939-1945,
officier des Palmes académiques,

à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées vendredi 11 décembre 1987, dans l'intimité familiale.

216, boulevard Kitchener,
62400 Béthune.
28, rue des Mouettes,
76130 Mont-Saint-Aignan.
« *Le Vieux-Fort* », *Hames Boucres*,
62340 Guînes.

– *Le Père Charles MASSABKI,*
moine bénédictin
de Saint-Lambert-des-Bois (Yvelines),

a *quitté ce monde le* samedi 12 décembre 1987, dans la soixante-dix-neuvième année de son âge, la cinquante-cinquième de sa profession monastique et la cinquante et unième de son sacerdoce.

Plaise au Dieu d'amour, père, fils et Esprit saint l'accueillir dans Sa gloire.

Les obsèques auront lieu en l'église de Saint-Lambert-des-Bois, le mercredi 16 décembre 1987, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le 10 décembre 1987

Suzanne RIBES,
née Paris,

a quitté cette terre à l'âge de quatre-vingt-huit ans dans la sérénité, entourée de ses enfants et de ses petits-enfants

Paula et Michel Baumer,
François Ribes,
Anne et Jean-Paul Ribes,
Laurence et Anne Baumer,
Adrienne et *Jules Ribes*.

Elle a été inhumée dans l'intimité au cimetière de Mennecy (Essonne) où *elle a retrouvé son époux et Raymond* leur fils.

Une messe sera célébrée le samedi 19 décembre, à 10 h 30, en la chapelle des Filles-de-la-Charité, 9, rue Cler, 75007 Paris.

24, rue de la Glacière,
75013 Paris.
99, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.
Château du Hagnou,
78580 Maule.

Remerciements

– La famille Hesnault, profondément sensible aux très nombreux et affectueux témoignages de sympathie, à l'occasion du décès de

Mme Maurice HESNAULT,
née Marie-Josèphe Fert,

tient à remercier tous ceux qui se sont associés à sa peine.

– Salins-les-Bains (Jura).

Très touchées par les témoignages de sympathie et de fidélité, reçus lors du décès de

Pierre ROBBE,

Mme Roger Robbe,
sa mère,
Et sa famille
adressent leurs remerciements émus à ceux qui, si nombreux, se sont associés à leur profonde peine.

Les Prés-Cantaux,
Chemin de la Plaine,
39110 Salins-les-Bains.

Anniversaires

– A Paris, le 15 décembre 1986,

Jean BLANCARD,

nous quittait.

Il avait trente-cinq ans. Nous l'aimions énormément et il nous manque. Tous ses amis, sa mère, son frère, sa sœur et sa famille se souviennent de lui.

« Vis à vis de nos morts, nous avons un devoir permanent d'hospitalité. »

Gilles Barbedette.

– *Il y a dix ans, le 15 décembre* 1977, disparaissait

Robert COULON.

Son souvenir demeure vivant dans le cœur de tous ceux qui l'ont approché.

Entraide

– A l'approche de Noël, pensons à ceux qui ont *faim* ! Comme chaque année, les salésiennes missionnaires du Tamil-Nadu (Inde du Sud) rappellent qu'elles ont de plus en plus de difficultés *pour assurer le riz quotidien de tous* les enfants de leurs écoles-orphelinats. Le prix des denrées de premières nécessité monte en flèche, surtout cette année après la défaillance totale de la mousson. 150 francs seraient, à l'heure actuelle, une aide déjà efficace pour prendre en charge un enfant pendant un mois. L'association (loi 1901) PREMDAN reçoit avec reconnaissance tous les dons au 67, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris. CCP Paris 22 275 91 A.

Semaine de la bonté

Cas nº 56. – Cette jeune femme vit seule avec son plus jeune fils, âgé de treize ans, dans une caravane vétuste et trop petite. Le fils aîné, vingt-trois ans, est resté hémiplégique à la suite d'un grave accident et ne peut rien faire sans l'aide d'une tierce personne. Il séjourne depuis des mois dans un hôpital spécialisé et manifeste maintenant une opposition violente à toute structure hospitalière. L'équipe médicale qui l'a en charge estime indispensable de le replacer en milieu familial. Mais il faudrait, pour cela, une autre caravane, car un logement locatif est exclu. Un plan établi par le Service social a permis de *recueillir la presque-totalité du* prix (d'occasion) du véhicule mais il manque encore

3 000 F

★ Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	69 F
Abonnés (avec justificatif)	60 F
Communications diverses	72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Rens. : 42-47-95-03.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



ATTACHE DE PRESSE

Oui, sans être devin, on peut lire dans le ciel le destin de l'Europe.

Une même volonté a conduit 26 gouvernements à unir leurs efforts dans le domaine spatial. Fruit de cette coopération, l'organisation EUTELSAT ouvre une ère nouvelle pour construire, exploiter et entretenir un système européen de télécommunications par satellite.

Objectif à l'horizon 1990 : le lancement d'une deuxième génération de satellites dont quatre unités sont déjà en construction ; l'avenir, c'est l'affaire d'aujourd'hui.

Garant de l'image institutionnelle d'EUTELSAT, vous préparez les communiqués de presse, articles, publicités rédactionnelles et procédez à l'analyse qualitative et quantitative des parutions sur une couverture médiatique européenne.

Homme de contact, vous gérez les relations avec les journalistes, les responsables médias et les attachés de presse.

Organisateur, vous participez à l'élaboration des plans d'action de notre communication avec les médias ainsi qu'à la création d'événements : conférences, expositions.

Parfaitement bilingue anglais-français, vous maîtrisez toutes les subtilités de ces deux langues et vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans cette fonction.

Rédacteur de talent et proche des milieux scientifiques et industriels, aujourd'hui vous souhaitez rejoindre une organisation européenne de très haute technologie.

Pour ce poste basé à Paris-Montparnasse, adressez votre dossier complet de candidature au Responsable de la Division du Personnel - EUTELSAT - 33, av. du Maine Tour Maine-Montparnasse 75755 PARIS Cedex 15 (France).

MEDIA PA



CRÉDIT AGRICOLE 

DIRECTEUR GENERAL

3 Caisses Régionales du Crédit Agricole, en bordure de la Méditerranée, ont décidé de s'unir pour développer en commun leur système d'information.

Elles recherchent pour prendre la Direction Générale du GIE constitué entre les 3 Caisses, un cadre de haut niveau ayant les capacités nécessaires au management d'une équipe commune, sachant faire preuve d'autorité et capable d'assurer la coordination entre les équipes de développement.

Il aura pour missions essentielles d'assurer le développement coordonné des nouveaux chantiers (système d'information, système de télétraitement agence, centre vidéotex, centre monétique) d'en assurer la mise en œuvre au niveau des trois sites, et de mettre en place toutes les procédures de maintenance. Il aura enfin à favoriser une migration convergente des trois services études des 3 Caisses Régionales (évolution cohérente des matériels, système d'exploitation et système d'information uniques).

Une expérience bancaire serait appréciée.

Pierre Lichau



Le bon sens en action

Adressez votre candidature, C.V. et photo à Monsieur Jacques MASSEBEUF
Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Midi - BP 4 - MAURIN - 34970 LATTES.

CHARGEURS S.A.

CHARGEURS TEXTILE

fait partie de CHARGEURS S.A. Première entreprise privée française dans le domaine des transports. CHARGEURS S.A. est aussi un groupe industriel en Europe et sur le continent américain. CHARGEURS S.A. compte parmi ses principales filiales Chargeurs Réunis, Paquet, UTA, Spontex, Causse-Walon.

Recherche

2 directeurs du personnel

- L'un pour sa Division ENTOILAGE (5 sites industriels en Europe et 5 sites commerciaux en Europe et Extrême Orient) qui sera basé à **PERONNE** ou à **LILLE.**
- L'autre pour sa Division ACTIVITES DELCER (5 sites industriels en France) qui sera basé **à ST QUENTIN.**

Les candidats retenus auront au moins 5 ans d'expérience dans la fonction dont ils exerceront la totalité.
Ils relèveront hiérarchiquement du Directeur Général de la Division et fonctionnellement du Directeur du Personnel de CHARGEURS TEXTILE basé à **PARIS.**
La connaissance de l'anglais est indispensable pour le premier poste et serait appréciée pour le second.
La connaissance de l'allemand constituerait un plus indiscutable pour les deux postes.
Le niveau de rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat.
L'évolution de carrière est prévue au sein de CHARGEURS TEXTILE et/ou des autres Sociétés de CHARGEURS S.A.
Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à :
CHARGEURS TEXTILE - 3, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.

Chef de produit

un véritable marketing opérationnel... un tremplin pour l'avenir

Une importante filiale d'un Groupe Alimentaire Francais de premier plan, marques connues de renommée internationale, aborde une nouvelle phase de développement et recherche un **Chef de produit motivé et créatif** qui participe à la réussite des nouveaux objectifs de sa Direction Marketing.

Son profil : HEC, ESSEC, ESCP... il devra disposer d'une première experience réussie de 2 à 3 ans acquise dans les produits de grande consommation au sein d'un groupe performant (alimentaire de préférence).

Sa mission : Intégré dans une structure légère et dynamique, il participera :
- à la définition des axes de développement des marques dont il aura la charge,
- au positionnement et à la mise en œuvre sur le terrain des nouveaux produits,
- à la gestion du budget publicitaire et promotionnel de ses produits.

Poste interessant, fortement responsabilisé, qui s'inscrit dans le cadre d'une politique générale fondamentalement prospective et innovatrice.

De larges perspectives d'avenir existent dans la société et le groupe pour un candidat créatif et rigoureux, capable d'amener une veritable contribution personnelle.

Poste à Paris

Ecrire sous réf. 47 A 834 - 7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Filiale pétrochimique d'un groupe pétrolier international recherche

Ingénieur grande école

négociations produits pétrochimiques ou pétroliers

chargé d'assister le Directeur de la production, des ventes et des achats de produits pétrochimiques et pétroliers.

Ce poste conviendrait à un candidat motivé par la négociation, ayant 5 ans d'expérience minimum dans le domaine de la petrochimie et/ou du pétrole.

Il sera étroitement associé à la production, aux ventes et aux achats, tant sur le plan national qu'international.

Il aura à régler les problèmes de logistique et de facturation liés à ses activités.

Anglais indispensable.

Une expérience de production et une bonne pratique de la micro-informatique seront appréciées.

Ce poste, qui ouvre de belles possibilités d'evolution de carrière, se situe à Paris.

Ecrire sous réf. 44 A 810-7M
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

---

institut français de
DEMOSCOPIE

RECHERCHE POUR DES ACTIVITÉS EN PLEINE CROISSANCE DEUX :

Chargés d'études

Grandes enquêtes statistiques
Des études supérieures complétées par une formation statistique de type ENSAE, ISUP, ESSEC et une expérience professionnelle de 2 à 3 ans vous permettent aujourd'hui de prendre des responsabilités d'animation et d'encadrement d'une équipe.
Votre mission est d'assurer : mise au point de méthodologies d'enquête, plans de sondage, traitements statistiques et d'en suivre et contrôler la réalisation.

Etudes industrielles et télécommunications
Bac + 3 minimum, 2 à 3 ans d'expérience dans un institut ou un service d'études et une réelle aptitude commerciale vous donnent l'acquis nécessaire pour réaliser des études sur les marchés de télécommunication, informatique, bureautique... Vous intervenez dans un contexte national, mais aussi international, ce qui exige de vous la pratique courante de l'anglais.
Ces postes à pourvoir à Paris, offrent de bonnes perspectives d'évolution dans un environnement vivant et stimulant.

Merci d'adresser vos dossiers de candidature à Madame Gautelier, Institut Français de Démoscopie : 26, rue de Chambéry 75015 Paris.



Chef du Service Juridique

Entreprise B.T.P. diversifiée et en expansion (2.500 personnes, nombreuses filiales), nous recherchons notre Chef du Service Juridique.

Dépendant directement de la Direction Générale, vous aurez la charge de l'ensemble des problèmes juridiques du Groupe : contrats, contentieux, assurances, acquisitions et cessions, propriété industrielle...

De formation supérieure, vous avez une experience de 8 années au moins, acquise dans une entreprise industrielle à un poste semblable.

Un diplôme de 3ème cycle en Droit des Affaires sera apprécié.

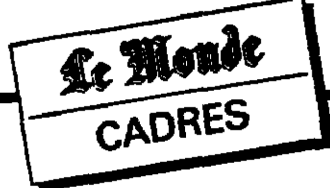
Vous devrez vous imposer tant à l'intérieur du Groupe, qu'à l'extérieur avec nos différents partenaires et conseils. Vos compétences mais aussi un sens relationnel affirmé vous y aideront.

Poste basé à PARIS.

Merci d'écrire sous réf. 700/M à A.L CONSEIL, 35, rue de Naples, 75008 PARIS.

CURRICULUM

A.L conseil



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉVOLUANT DANS LES DOMAINES DE HAUTE TECHNOLOGIE, RECHERCHE POUR SON SIÈGE SOCIAL :

JEUNES COMMERCIAUX EXPORT (H/F)

De formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP ou double formation), ils auront prouvé leurs talents commerciaux au cours d'une expérience réussie (2 à 5 ans) de la vente de biens d'équipements à l'export, ou dans un poste d'expatrié.
Outre la maîtrise de l'anglais, celle de l'italien et/ou de l'espagnol sera nécessaire à ce poste. Leur mission consistera à animer, gérer et développer le réseau de distribution d'une zone géographique importante.
Leur esprit d'initiative, leur autonomie ainsi que leurs qualités relationnelles devraient leur permettre d'évoluer, à terme, vers une responsabilité plus large à l'étranger.
Basés à Paris, ils seront disponibles pour de fréquents déplacements.

Merci de nous faire part de vos ambitions en adressant CV. + photo + prétentions sous références EXM à notre Conseil qui transmettra :

PUBLI-MARKETING
156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Directeur général

Une société de ventes d'équipements industriels (300 personnes) recherche son Directeur Général.

De formation ECP, AM, HEC, minimum 45 ans, il aura déjà l'expérience de la direction générale d'une société, expérience qui lui aura donné de solides compétences dans les domaines financier, marketing et animation des hommes.

Poste à Paris.

Ecrire sous **référence 6421** à **RESSOURCES CONSEIL**, 1, rue Falguière 75015 Paris.



Proche banlieue Sud...
l'instrumentation pour le contrôle des propriétés mécaniques et physiques des matériaux

Division d'un Groupe de renommée internationale, nous sommes leader en France dans nos spécialités et ambitionnons de doubler nos parts de marche à l'exportation. *Nous renforçons notre encadrement technique de haut niveau et recherchons un*

Ingénieur chef du B.E. mécanique

Ingénieur généraliste de formation AM, INSA ou équivalent, vous avez une bonne connaissance du contrôle des caractéristiques mécaniques et physiques des materiaux : traction, compression, flexion... Extensométrie et dilatométrie sont pour vous des mots familiers.

Vous dépendrez du Directeur des Etudes et animerez l'activité d'une petite équipe de mécaniciens en relation harmonieuse avec les électroniciens et les informaticiens du service etudes et développement.

Vous serez l'interlocuteur privilégié de clients exigeants, de chercheurs, de laboratoires universitaires ou industriels. Vous exercerez vos talents de communicateur éclairé.
Dans une optique délibérément européenne, la connaissance de l'anglais sera très appréciée.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., prétentions, photo), sous réf. L/ETU/LM, à notre Conseil Alain CHABANE.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MÉDIA BA

DSM France Filiale française de l'un des premiers groupes européens de l'industrie chimique, cette société commercialise et distribue de nombreux produits pétrochimiques, grands intermédiaires et de chimie fine. Elle recherche pour sa division Produits Chimiques :

INGENIEUR COMMERCIAL

Chimie fine et spécialités

Il est chargé de l'optimisation et du développement commercial de produits de spécialités et de chimie fine. Il travaille en inter-face avec les directions marketing-développement afin de répondre et de s'adapter aux besoins spécifiques d'une clientèle industrielle et de distributeurs.

Nous souhaitons confier ce poste à un candidat (28 ans minimum) possédant une formation adaptée (ingénieur ou technicien chimiste) ayant acquis une expérience commerciale significative dans le domaine concerné. Pour réussir dans cette fonction, la pratique de la langue anglaise est nécessaire.

Le poste est basé à Paris avec, bien évidemment, des déplacements en France (et aux Pays Bas) qui seront dictés par les impératifs commerciaux et techniques (véhicule de fonction). Les conditions offertes ainsi que les perspectives au sein du groupe sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 6/142 J à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN



Priorité aux ressources humaines !

De formation supérieure, vous avez aujourd'hui une expérience de 3 à 5 ans, dans la gestion des Ressources Humaines, qui vous a notamment familiarisé(e) avec le milieu industriel.

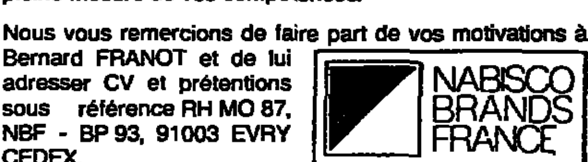
Vous avez bien sûr le sens des contacts et faites preuve d'une grande aisance relationnelle.

Devenez le responsable de la Gestion des Ressources Humaines pour notre usine d'Evry (environ 450 personnes) !

Nous vous y confierons toutes les actions destinées à valoriser les Ressources Humaines et à renforcer la motivation du personnel sur notre site.
Auprès du Directeur de l'établissement, vous serez particulièrement chargé :
- de mettre en forme et de diffuser l'information propre à son site, permettant à chacun de comprendre le sens des actions engagées et les objectifs visés.
- de promouvoir les actions de formation visant à maintenir et améliorer le professionnalisme dans nos ateliers compte tenu de l'évolution rapide de nos métiers.

Ce poste passionnant, au sein d'une Société très attentive aux Ressources Humaines, vous permettra de donner la pleine mesure de vos compétences.

Nous vous remercions de faire part de vos motivations à Bernard FRANOT et de lui adresser CV et prétentions sous référence RH MO 87, NBF - BP 93, 91003 EVRY CEDEX.



SOURCES

GROUPE SYSECA

ASSISTANTE DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Notre Directeur Général Adjoint, responsable de nos activités "Systèmes de communication" et "Génie logiciel", recherche une **Assistante de *haut niveau.***
En contact direct avec lui et en relation avec les directeurs des départements cités, vous développez les contacts technico-commerciaux à haut niveau et préparez des notes de synthèse sur des produits, des marchés, des contrats ou des appels d'offres. Vous apportez, en outre, une aide efficace dans la préparation et le montage de dossiers complexes (ingénierie de systèmes, veille technologique, gestion de maîtrise d'œuvre).
Votre culture informatique (**formation ingénieur**), votre sens du contact et de la présentation, votre goût du travail en équipe vous ont permis de réussir une expérience de dix ans environ en SSII ou chez un constructeur. Vous pratiquez l'anglais.

Poste basé à Saint-Cloud. Confidentialité assurée.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 301 à :
SYSECA SELECTION, 315 Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD Cedex.

SYSECA SELECTION

L'information, votre passion. Pour vous, un poste de manager.

Notre créneau : l'information financière. Au départ destinee aux professionnels de la gestion du patrimoine, progressivement ouverte à de nouveaux publics. Profonde évolution aussi côté supports : de l'édition — dossiers, guides, mémentos, ... — à la télématique. Associés à un groupe vedette du second marché, nous avons le vent en poupe, des marchés demandeurs, une avance conceptuelle et technologique. C'est le moment de foncer !

Comme nous, vous avez un goût «chromosomique» pour l'information limpide, fiable, complète. Vous partagez la conception innovatrice et organisée que nous avons de ce métier. Vous avez des compétences en matière juridique et fiscale, et dialoguez aisément avec les informaticiens. Vous recherchez une structure en croissance rapide. Devenez le responsable de notre base de données, l'entité vitale qui se trouve au cœur de nos projets.

Votre mission ? Animer une équipe d'analystes documentaires, appréhender les besoins des clients, collecter *les informations appropriées, les valider et les structurer pour aboutir à des produits rigoureux, impeccable*ment packagés et de ce fait séduisants. Une démarche plus marketing qu'encyclopédique, qui implique une intelligence des marchés et des questions étudiées. Vite, une lettre sous référence 734 655 M aux consultants du Cabinet SIRCA en charge de cette recherche, 64, rue La Boëtie - 75008 Paris.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid

Membre de Syntec

SOURCES

Organisme de Formation professionnelle recherche

INTERVENANTS et FORMATEURS TOURISME - LOISIRS

Contrats à durée déterminée ou indéterminée à pourvoir dans l'Est, en région parisienne et Limousin. Expér. professionnelle dans le secteur tourisme loisirs. Adr. c.v. à N. TASSO, CPTA, BP 155, 93330 Neuilly-sur-Marne, av. le 26 déc. 87 (sélection 13 et 14 janv. 88).

LIBRAIRIE SPÉCIALISÉE SCIENCES HUMAINES

cherche

VENDEUR(SE)

pour magasin 16e arrdt

formation : sciences humaines (préhistoire, ethnologie...).

Env. c.v. et prétentions à : ZOOTHÈQUE B.P. 137, 75223 Paris Cedex.

ÉTALISSEMENT PUBLIC

recherche

CONSEILLER(ÈRE) EN FORMATION

- Elaboration d'actions pour PME-PMI.
- Festion de budgets de formation.
- Connaissance de l'ent. et de la législation sur la format. continue.
- Sens commercial.
- Etudes formation sup. (droit, gest. ou équivalent).

Ecrire sous le nº 8 247 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

STÉ DE TOURISME

recherche

DIRECTEUR(TRICE)

de villages de vacances en France, expérience confirmée : 3 ans minimum compétences en gestion, animation, direction d'équipe et motivations. Env. c.v. sous le nº 8 251 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

SUD-OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE
Secteur aménagement du territoire
(budget 1988 : 150 MF d'investissements) crée le poste de

CHEF d'AGENCE

Mission :
Intégré à l'équipe de direction, il devra assurer, sur son secteur géographique, la responsabilité complète des investissements menés avec les collectivités locales, établissements publics et privés, depuis la définition des programmes jusqu'à la réception.
Il sera assisté de deux "chargés de programmes".

Expérience :
Environ 10 ans chez un aménageur, un promoteur ou un service technique public.

Connaissances :
Droit public appliqué à l'aménagement du territoire et techniques du BTP.
La pratique de l'informatique serait un "plus".

Qualités :
Rigueur, capacité à faire progresser les dossiers avec précision, aptitude à la conduite d'une équipe et habileté relationnelle sont indispensables.

Il s'agit bien sûr d'un poste de cadre, évolutif pour un candidat performant.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite + CV + photo, réf. SE 6041 à
Jacques JAMMET, BJS CONSULTANTS
3, rue Gaston-Planté 64300 ORTHEZ. Discrétion garantie.

BJS — BORDEAUX - ORTHEZ - TOULOUSE

Membres de la C.S.N.C.R.

UN PARCOURS D'AVANCE À LA BANQUE POPULAIRE

LE DEFI D'UN PATRON

NOTRE NUMERO 16 (1) 48 78 99 88

Fort d'une expérience bancaire d'environ 5 ans en tant que responsable d'agence, vous allez prendre la tête de cette agence d'une trentaine de personnes située dans une région très agréable.
Plusieurs bureaux, une banque automatique, la responsabilité de 200 à 300 millions d'emplois et ressources ; voilà votre défi.
Si vous avez une formation supérieure, l'esprit de développement, le sens de l'analyse et une bonne dose d'intuition : vous saurez manager les hommes sur le terrain et gagner avec eux !
Pour nous rejoindre, appelez "Notre Numéro" du lundi au vendredi de 9 h à 19 h ou écrivez sous réf. LM5, à Eric Hauswirth, Chambre Syndicale des Banques Populaires - 131, avenue de Wagram 75017 Paris.

BANQUE POPULAIRE
UNE ÉNERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

média system

THERMICIEN CONFIRME

Très importante société de GESTION PATRIMONIALE, filiale d'un puissant Groupe immobilier, recherche pour l'une de ses directions opérationnelles, implantée à PARIS, un THERMICIEN CONFIRME.

Diplômé d'une Ecole d'ingénieurs ou équivalent, il aura la responsabilité de la mise en place d'une gestion dynamique des contrats d'exploitation (chauffage, ascenseurs...) et de leur suivi sur un parc locatif d'environ 18.000 logements.
Il apportera son assistance au personnel de terrain, chargé des contacts avec les locataires.
Une expérience de plusieurs années dans un poste d'études thermiques est indispensable.

Adressez C.V., photo et prétentions sous référence 493 à
Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

COGEMA

Notre groupe (15 000 personnes - 21 milliards de francs) compte parmi les premiers mondiaux pour la *qualité de nos produits et de nos services industriels.* Nous renforçons notre site (2 900 personnes), un des plus importants complexes industriels en Europe, par l'implantation de deux nouvelles usines.

Notre informatique de gestion dispose de puissants moyens : 2 BULL DPS 7 avec IDS 2 intégrés dans un réseau de 500 terminaux, à terme.

Pour faire face à son évolution, nous souhaitons rencontrer :

UN RESPONSABLE DES ÉTUDES

(Réf. RE/)

Dans une équipe jeune, innovatrice et motivée, vous prenez progressivement en charge, non seulement l'existant, mais aussi l'ensemble de nos nouveaux développements. Fortement impliqué dans l'élaboration des solutions et la définition des cahiers des charges, vous coordonnez le bon déroulement de nos relations. Responsable d'une petite équipe de 6 chefs de projets et analystes, vous êtes l'interlocuteur privilégié de nos utilisateurs.

Ce poste doit motiver un informaticien diplômé de l'enseignement supérieur, justifiant d'une expérience informatique dans un environnement transactionnel et de bases de données sur grands systèmes (BULL DP 57), programmés en langage COBOL. Des connaissances en micro-informatique seraient souhaitées.

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

(Réf. AP/)

Directement rattachée au responsable des études, cette personne sera chargée de l'encadrement d'une équipe de programmeurs en vue de l'analyse des besoins des utilisateurs, du suivi des développements et de la maintenance des applications dont il aura la responsabilité.

Les candidats titulaires d'un *DUT* ou *BTS* INFORMATIQUE *devront justifier* d'un minimum de 2 à 3 années d'expérience en SSII de préférence. La connaissance d'un DPS 7 sera appréciée.

Merci d'adresser votre candidature, C.V. détaillé, salaire actuel, photo d'identité à :

Patrick SANDEVOIR
Chef du Service du Personnel
COGEMA
B.P. 508
50105 CHERBOURG CEDEX.

Responsable recherche marketing

300.000 F +

Toulouse - Une *société d'études et de recherche, filiale d'un grand* groupe bancaire, spécialisée dans les domaines suivants : marketing bancaire, gestion des ressources humaines, monétique et télématique, recherche son futur responsable du département marketing. Homme (ou femme) de recherche et de réflexion, il privilégiera la conception et la réalisation d'outils ou méthodes d'approche du marché bancaire (segmentation...) par opposition aux études ponctuelles du marketing opérationnel. Il animera des groupes de travail composés de professionnels de la banque et fera émerger les idées et concepts nécessaires à l'élaboration des outils et méthodes. Il utilisera les moyens internes à sa disposition (chargé d'études, cellule statistique-informatique) et aura recours à la sous-traitance, si nécessaire. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans minimum, ayant de réelles aptitudes pour la recherche marketing et l'animation. Il s'adresse à un diplômé de très bon niveau (doctorat par exemple), occupant des fonctions soit d'enseignement et de recherche (université ou grande école), soit de consultant dans un cabinet conseil, soit de responsable marketing (de préférence dans le secteur bancaire). Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9299M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Jeune commercial H/F

Publicité de recrutement

Développer une nouvelle activité de marketing direct pour un quotidien national de premier ordre - La notoriété de ce journal est *incontestée et ses pages* de publicité d'offres d'emploi remportent un vif succès. Afin de s'ouvrir à de nouveaux marchés, la direction de la publicité crée, au sein du service marketing direct, une cellule télévente et souhaite en confier la responsabilité à un jeune commercial motivé par le développement d'un chiffre d'affaires et l'animation d'une équipe. Mettre en place les *moyens* techniques (fichier informatisé...) et humains (recrutement, formation des free lance...), conseiller, organiser, feront partie de sa mission qu'il mènera en relation étroite avec sa hiérarchie. Ce poste, basé à Paris, s'adresse à un jeune diplômé d'école de commerce (minimum bac. + 2) possédant de préférence une première expérience de la vente de services aux entreprises. Une formation complète est prévue. La rémunération, composée d'un fixe et d'un intéressement, sera fonction des compétences. Ecrire à Sylvie LOTS en précisant la référence D2908M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

CNRS

recherche pour

TRADUCTIONS

à domicile

- DIPLOMÉ(E)S SCIENTIFIQUES de langue maternelle : angl., allem., espagn., portugaise, ital. + traducteurs pour langues scandinave et chinoise.
- EXPÉRIENCE de la traduction INDISPENSABLE.

Envoyer C.V. s/réf. 32.937 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT PARIS NORD
spécialisée
citerne pétrochimie

RECHERCHE

RESPONSABLE TECHNICO-CCIAL CONFIRMÉ

(5 ANS MINIMUM)

TÉL. AU : 47-99-15-91.

Ingénieur "qualité" ... de qualité 300 +

140 millions de Francs de CA, 200 personnes, nous sommes convaincus de *la nécessité de la fonction qualité dans l'entreprise... en particulier dans des activités comme les nôtres où la technique et le respect des exigences de nos clients sont facteurs* déterminants du succès. Pour être plus précis, nous sommes transformateurs de carton et incontestablement les premiers dans notre spécialité sur le marché français.

Votre mission nous la voulons large et très concrète. C'est donc un homme d'initiative et de réalisation que nous attendons. Point de départ utile chez nous, vous réaliserez un bilan complet de notre outil industriel pour décider rapidement avec notre Direction Générale des modifications qui optimiseront notre production. Ensuite et ce sera là tout l'intérêt de votre rôle, vous organiserez *votre fonction de façon à être au cœur de la vie de notre usine le garant de la "qualité"... dans nos moindres actes comme dans nos grandes décisions.* A vous de mettre en œuvre un contrôle rigoureux avec nos responsables d'atelier ; à vous aussi de savoir faire peser la "qualité" dans les choix techniques de nos clients ou dans l'orientation de nos investissements machines...

Pour ce poste basé dans la région bordelaise, nous vous voyons âgé de 35 ans environ et ingénieur diplômé. Vous avez déjà l'expérience de la "qualité", vous maîtrisez ce concept et la façon d'en faire au sein de l'entreprise une réalité concrète et utile. Vous avez aussi une expérience opérationnelle d'outils industriels à dominante mécanique et électronique de préférence dans le secteur de la transformation (papier, carton, plastique, métal...).

Merci de nous adresser lettre, CV et photo sous réf. 2240 M (à mentionner sur le courrier et l'enveloppe)
79-83 rue Baudin - 92300 Levallois Perret. Nous vous assurons confidentialité et réponse.

BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Membre de Syntec

UNE JEUNE SOCIETE INFORMATIQUE

en pleine expansion, spécialisée dans la conception et la vente de logiciels pour micro-ordinateurs recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Sa connaissance des milieux informatiques, notamment grands comptes et circuits de distribution, et une totale liberté d'action doivent lui permettre d'assurer le développement des ventes de produits leaders *dans leur domaine, notamment :*

SERVANT IV

un *outil de développement d'applications* de 4ème génération purement français.

Challenge : prouver que sa haute technicité et sa souplesse d'utilisation surpasse ses principaux concurrents essentiellement américains

ETAFI

outil de réalisation des états financiers, liasses fiscales, *reporting, prévisions...*

Challenge : poursuivre sa pénétration déjà incontestée dans les milieux comptables et financiers des grands comptes et dans les cabinets d'experts comptables.

Adresser candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) à

FIDINFOR SERVANT SOFT
5/7, rue Amiral Courbet - 94160 SAINT-MANDE
à l'attention de Micheline TEYSSEDRE.

SERVANT SOFT

UN CHARGÉ DE RECRUTEMENT DE COMMERCIAUX AIMANT LES VOYAGES

150.000 F +

Une importante société de services recherche un chargé de recrutement. Il assurera le recrutement des commerciaux : définition de postes, rédaction d'annonces, tri de candidatures, entretien, presentation des dossiers a la hiérarchie.

Ce poste basé à PARIS *nécessite une grande* disponibilité (missions de courte durée en province : 50 à 60 % de son temps).

Diplômé de l'enseignement supérieur commercial, il aura nécessairement 2 à 4 ans d'expérience dans un poste commercial *si possible dans une entreprise* de services.

Merci d'adresser votre dossier (lettre motivée de *candidature*, CV, *photo, prétentions)* s/ref. 7074 au MONDE PUBLICITE - 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS.

POUR MIEUX VIVRE ET CREER L'EVENEMENT

ORGANISATEUR

Nous sommes un important groupe de presse et d'édition de l'Est de la France. Notre activité recouvre un large éventail de moyens médiatiques : presse écrite, *radiophonique, audiovisuel et télématique. Avec une* diffusion régionale très dense et de nombreuses agences, notre journal est l'un des plus importants de l'Est. Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons notre **Responsable de l'Organisation.**

Rattaché à la direction générale, il sera chargé de la réalisation d'études d'organisation commerciale, administratives et techniques. Il aura pour mission d'analyser les procédures, le cas échéant de les redéfinir en collaboration avec les services concernés. Autonome, ses travaux auront un caractère consensuel important ; il facilitera la coordination entre les différents services.

Nous souhaitons rencontrer des candidats âgés de 30 à 35 ans ayant une formation d'ingénieur ou d'informaticien complétée par une bonne approche de la gestion. *Les capacités d'analyse et de synthèse ainsi que les aptitudes relationnelles* seront déterminantes.

Nous proposons un emploi passionnant et motivant. La rémunération est attractive et la fonction évolutive. Le poste est basé dans l'Est de la France.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 41/2464 A à :

EGOR REGION EST
18, rue Auguste Lamey - 67000 STRASBOURG

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

RESPONSABLE MARKETING CLASSIQUE





EMI PATHE MARCONI, éditeur phonographique recherche pour son siège social situé à BOULOGNE (métro Pont de Sèvres) un COLLABORATEUR

Débutant ou avec une première expérience, vous recherchez l'entreprise capable de vous former pour vous confier progressivement des responsabilités opérationnelles dans un secteur qui vous passionne.

Au sein de notre Département Classique, rattaché au Directeur des Services Classiques, vous prendrez en charge la définition et les opérations marketing ainsi que l'information et la dynamisation dans ce domaine du réseau commercial.

Pour mener à bien cette mission, vous êtes bilingue anglais et vous avez une connaissance de la musique classique. Rigoureux et méthodique, vous êtes imaginatif et vous possédez de réelles qualités relationnelles.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V. photo et prétent. à EMI PATHE MARCONI S.A. Direction des Ressources Humaines 2, rue Emile-Pathé 78400 CHATOU.

MEDIA PA

NOUS SOMMES UNE SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN INFORMATION.

Nous délivrons, immédiatement, l'information utile à la prise de décision de nos 12000 clients : (Chefs d'Entreprises, Consultants,...).

Notre Département de Législation Sociale (30 experts) recherche

JURISTE EN DROIT SOCIAL

Maîtrise DESS

Vous avez 35 ans et acquis une expérience professionnelle dans la fonction Personnel Venez rejoindre notre équipe.

Adressez votre candidature détaillée à :
Marc SOUBAIGNE,
SVP, Direction du Personnel
75384 Paris cedex 08.



bip

BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT

PREMIERE BANQUE D'ARBITRAGE FRANÇAISE
MAITRISE DES RISQUES

Dans le cadre de notre développement nous créons le poste de

Responsable du service gestion des opérations

VOTRE MISSION :

- Avec l'appui d'une petite équipe, vous devrez centraliser et contrôler tous les éléments d'appréciation des risques de la banque, en relation avec les départements chargés du Contrôle de Gestion et de l'Audit.
- Vous aurez à faire progresser les méthodes dans le sens de la fiabilité et de l'exhaustivité

VOTRE PROFIL :

- *Trente ans environ, une formation supérieure et une première* expérience professionnelle dans l'inspection bancaire, l'audit ou le contrôle de gestion.
- Des qualités de rigueur et de créativité qui doivent vous permettre de développer la fonction puis de bénéficier des opportunités d'évolution offertes par notre Groupe.

Merci d'adresser votre curriculum vitæ ainsi que votre lettre de candidature manuscrite à

bip Direction des Ressources Humaines
108, boulevard Haussmann - 75008 PARIS (Réf. GM/GO).

مكنز من الاحل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

GROUPE SAINT LOUIS

Une des filiales du groupe à vocation fortement exportatrice, engage un cadre commercial export dont la fonction conjugue le marketing international et la négociation.

CADRE COMMERCIAL EXPORT
MARSEILLE

Rattaché au Directeur export et basé à Marseille, vous vous déplacerez 4 à 6 mois par an en Afrique, Moyen-Orient et CEE pour prospecter les marchés potentiels ; vous analyserez les circuits de commercialisation, apprécierez l'environnement économique et la concurrence. Vous proposerez les actions de ventes, en tenant compte de la politique générale de l'entreprise et des spécificités de chaque marché.

De formation **ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE,** vous maîtrisez la technique du commerce international et avez impérativement 2 à 5 ans d'expérience de terrain, en particulier en Afrique. Vous possédez les qualités humaines de contact, de diplomatie, de discernement qui vous permettent d'établir des relations internationales à haut niveau. Vous parlez, bien entendu, anglais et si possible espagnol ; de bonnes notions d'allemand seraient appréciées.

Les candidatures, s/réf. 2547/LM (lettre manuscrite avec indication de la rémunération actuelle, C.V., photo) seront traitées en toute discrétion par **a. et j. ourliac** CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

MEDIA PA.

AUDIOVISUEL

JEUNE DIRECTEUR REGIONAL
240 KF+

Chefs des ventes ou d'agence... une échappée pour les plus rapides

Enthousiasme communicatif, dynamisme, esprit d'entreprise..., vous êtes déjà le candidat type, universellement recherché... Puisque de surcroît nous sommes, nous aussi, leader sur notre marché, etc., etc. En fait, nous demandons en plus le petit quelque chose qui vous rend légèrement différent, et donc largement meilleur.

Nous vous confions une région, un marché ouvert, bien que déjà concurrentiel, ainsi qu' un produit sur lequel vous pourrez avoir en partie votre propre impact. Reportant à la Direction des Opérations, vous encadrerez une équipe commerciale, technique et administrative, et prendrez en charge le développement de votre unité.

Vos qualités de gestionnaire sont elles aussi indéniables. Notre critère d'appréciation sera votre marge brute sur operations. Vous serez l'interlocuteur des leaders d'opinion locaux et évoluerez dans une structure en expansion où les opportunités sont encore largement ouvertes.

Mobile géographiquement ou attaché à votre région (nous le préciser), nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions), sous la référence O/DIO/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR.

MEDIA PA.



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS / Algorithmes, route des Lucioles - 06560 SOPHIA-ANTIPOLIS

Société de Gestion et de Gestion Technique d'immeubles

recherche

Futur directeur général

- Ingénieur Grande Ecole, 35 ans environ.
- Expérience opérationnelle industrielle ou bâtiment exigée.
- Compétence indispensable en électricité et génie climatique.
- Sens commercial et animation des hommes

pour participer au développement d'une entreprise à taille humaine à gamme d'activités tres large s'appuyant sur les techniques nouvelles et informatiques.

Merci d'adresser Curriculum-Vitae, photo et prétentions sous référence 2597 M à :

SOURCES 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

Organisme national d'études et de conseils dans le domaine de l'habitat

recherche
pour son AGENCE RHONE-ALPES

DIRECTEUR D'ÉTUDES

PROFIL :
- formation supérieure pluri-disciplinaire ;
- *10* ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'habitat ;
- capacité conseil et négociation ;
- pratique de l'encadrement.

Adresser lettre manuscrite + C.V. et prét. s/n° 8254 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

OBEA Organisme de formation en fort développement

Notre forte expansion sur nos marches nous amene a renforcer notre equipe par l'integration de plusieurs professionnels a fort potentiel :

Cadre commercial

Nous lui confierons le développement de nos prestations aupres de décideurs.
Ce poste conviendrait à un **jeune diplômé d'Ecole de Commerce,** motive par la vente de services et les contacts de haut niveau. Il possédera, si possible, une première experience dans ce domaine. **Ref. 301**

Formateurs de haut niveau

Ces professionnels devront justifier d'une experience de l'entreprise, de l'animation de sessions de formation et d'opérations de conseil en :
- **management des ressources humaines**
- **informatique** **Réf. 302**

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et pretentions en précisant la référence choisie a **OBEA** - Immeuble Montreal - 3, rue du Javelot - 75645 PARIS CEDEX 13.

Association de tourisme social

recherche

SON RESPONSABLE COMMERCIAL
pour son siège social à PARIS

Vous avez acquis une solide formation dans la promotion et la *commercialisation de produits* touristiques. Vous pouvez justifier d'une expérience professionnelle réussie dans l'animation des ventes, en particulier au sein d'un réseau. *Nous vous proposons de* prendre *la* responsabilité commerciale de nos activités. Vous devez être capable d'animer nos réseaux de vente et de suivre et développer notre clientèle actuelle.

Adresser c.v. et prétentions s/n° 8 240, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Média-System change d'adresse : 6-8 Impasse des deux cousins 75017 Paris* (1)47.66.51.52



* A partir du 21 décembre

Notre cabinet d'Audit et de Conseil à vocation internationale a su en quelques années se constituer une clientèle d'entreprises très diversifiée. Sa volonté de *développement* l'amène à proposer aujourd'hui d'intéressantes opportunités de carrière à

un assistant confirmé

Ce poste basé à Paris implique une connaissance des méthodes « anglo-saxonnes ».

Il conviendrait à un candidat à fort potentiel diplômé d'une grande école de commerce, susceptible à terme de prendre la responsabilité de chef de mission.

Envoyer lettre + C.V. à
D.S.A. INTERNATIONAL
22, place du Général Catroux
75017 PARIS.

Pierre Lichau

Notre activité TELECOMMUNICATIONS propose des postes de premier ordre à des ingénieurs et managers techniques, dotés d'une forte motivation.

Ingénieur haut niveau

destiné à prendre la responsabilité technique de PROJETS IMPORTANTS dans le domaine des Réseaux de Télécommunications.
Votre expérience électronique et informatique de plusieurs années dans les réseaux téléphoniques et les transmissions de données vous permettront de définir, avec les commerciaux et le client, des spécifications, d'élaborer des conceptions d'architecture et de solutions techniques.

(réf. ING/TEL).

Chefs de projet

en informatique temps réel, pour mener à bien l'analyse et la conception complète des logiciels dans le domaine des Télécommunications.
Votre expérience informatique de plusieurs années, vos connaissances : microprocesseurs - langages évolués (PASCAL) - moniteur temps réel, vous permettront d'intervenir sur des projets dans un environnement technique de haut niveau.

(réf. PROJ/TEL)

Ces postes allient intérêt technique et possibilité de management : vous assurerez ou évoluerez rapidement vers la responsabilité d'une équipe de jeunes ingénieurs et techniciens.
Rejoignez nos équipes à VALENCE.

Envoyez votre dossier de candidature au Responsable du Recrutement - CROUZET SA 25, rue Jules Védrines - 26027 VALENCE cedex, en précisant la référence du poste concerné.

MEDIA PA.



POITIERS

directeur opérationnel

LE DEPARTEMENT DE LA VIENNE ET LE DISTRICT DE POITIERS MISENT SUR LEUR AVENIR.
ILS VEULENT AIDER DES HOMMES A CRÉER LEUR ENTREPRISE.

Dans ce but, la plupart des organismes officiels, locaux et régionaux, et des industriels de la Vienne, créent une **PÉPINIÈRE** et recherchent son **DIRECTEUR.**

Pour vous **2 challenges :**
1. Trouver des hommes porteurs de projets.
2. Les accueillir, les aider, les former et **faire aboutir leurs projets.**

Avec tous les moyens nécessaires, notamment des bureaux au Futuroscope de Poitiers, à l'Institut International de l'Innovation et de la Prospective.

Bien sûr, vous êtes un homme **fortement expérimenté.** Vous avez eu des responsabilités importantes dans des **PMI.** Elles vous ont permis d'aborder les domaines de la **gestion,** des **finances,** du **marketing.**
Vous avez su tisser un réseau solide de relations industrielles et financières.
A mi-parcours de votre vie professionnelle, notre challenge vous motive. Ecrivez-nous.

Une notice détaillée sur le poste sera adressée aux candidats présélectionnés.

Merci d'adresser C.V. et photo sous réf. 71283 à Michel Monnier
MLM CONSEIL
36, allées Jean-Jaurès. 31000 TOULOUSE
Tél. : 61627366

CONSEIL

Juriste confirmé(e)

LYON

Groupe International de Service, le Groupe ECCO réalisera en 1987 une progression de plus de 30% de son chiffre d'affaires (4,2 milliards de Francs en 1986) et confirme sa position de leader sur le marché français du Travail Temporaire.

Notre réussite : la passion du service aux entreprises.

Vos premières missions - conseiller, assister et prendre en charge les dossiers juridiques de nos établissements - vous permettront de vous familiariser avec les besoins de notre entreprise. Vous évoluerez ainsi vers une fonction polyvalente où vous participerez à la formation juridique de l'encadrement, à la mise au point des contrats et des accords collectifs, aux négociations d'acquisitions, etc.

De formation juridique supérieure et au travers d'une expérience significative en entreprise ou en cabinet juridique, vous justifiez d'une bonne aptitude à la communication et au travail en équipe, ainsi que d'une forte disponibilité.

Anglais indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. s/réf. 32952 à Marc DEPINOIS - ECCO
4, rue Louis Guérin - 69626 Villeurbanne Cedex.

ECCO TRAVAIL TEMPORAIRE

CONTRESSE



H/F

Un important organisme professionnel recherche un Juriste débutant. Intégré dans un département chargé des problèmes de personnel, il sera plus spécialement associé aux travaux d'études relatifs à la préparation et au suivi des décisions concernant l'évolution des salaires et de la classification du personnel.

Il aura également un rôle de conseil auprès des organismes adhérents.

Le candidat devra posséder une maîtrise ou un doctorat en droit et avoir une aptitude aux travaux de rédaction et de calcul.

Ce poste évolutif permet l'accès à des fonctions de responsabilités.

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 471 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Industrie Pharmaceutique

JURISTE

Notre société fabrique et commercialise des produits pharmaceutiques et se développe dans le domaine des biotechnologies.
Pour faire face à notre expansion, nous renforçons nos structures et créons un poste de juriste.
Rattaché au responsable du service juridique, il prend en charge la documentation juridique. Il en assure le suivi en effectuant l'analyse des textes et en rédigeant des notes de synthèse destinées aux opérationnels. Il répond aux demandes spécifiques les concernant.
Il gère les dossiers courants d'un service juridique classique (droit social, droit commercial, propriété industrielle).
Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une bonne formation en droit privé (bac + 4) et possédant si possible des connaissances complémentaires en droit social et propriété industrielle.
Une expérience de 4 ans dans la fonction juridique en entreprise est indispensable.
La maîtrise de l'anglais écrit est nécessaire.
Rigueur, adaptabilité et sens de la communication sont les atouts qui vous permettront de réussir.
Le poste est basé au Sud de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 45/2461 A à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

L'OFFICE HLM
DU
DÉPARTEMENT DU NORD

ODN

recrute

UN INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

Chargé de définir, mettre en place
et gérer notre plan de patrimoine (37 000 logements).

Expérience de la maîtrise d'ouvrage et connaissances informatiques souhaitées.

Le poste, à pourvoir rapidement, est basé à Lille.

Adresser c.v. et prétentions à *Monsieur le Président de l'ODN*,
service ressources humaines,
27, boulevard Vauban, à Lille.

Société financière de réputation internationale recherche

un Analyste Financier Confirmé

Déjà formé aux études prospectives de sociétés françaises et européennes cotées en Bourse, précédées d'interviews à haut niveau, connaissant bien la Bourse de Paris et ayant une bonne intuition boursière.

POSSIBILITÉS DE PROMOTION ET DE DIVERSIFICATION

Envoyer C.V. avec références, plus lettre manuscrite, en précisant dernier salaire sous nº 8255,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

GROUPE BERNARD JULHIET, GROUPE EUROCOM.

L'ANNONCE D'UN GRAND AVENIR

Le premier Groupe français de communication et l'un des premiers Groupes français de conseil aux entreprises sont maintenant unis. C'est une force vive au service de l'économie, des grandes organisations et des entreprises. C'est une nouvelle piste pour votre carrière. La synergie déjà vivante des prestations et des clientèles des deux Groupes entraîne le Groupe Bernard Julhiet à rechercher des

- ***CONSULTANTS EN STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT COMMERCIAL/MARKETING/MANAGEMENT***
  Etudes, recommandations stratégiques, diagnostics commercial/marketing, mise au point et animation de politiques, de structures, de moyens, de systèmes liés au développement de l'entreprise représentent le quotidien de l'équipe de consultants seniors de Bernard Julhiet Conseils. Notre recherche s'oriente particulièrement vers des hommes en provenance des marchés des services (Banques/Assurance), des produits grand public, de l'industrie et du service public. (Réf. 121/87 M)
- ***CONSULTANTS EN RECHERCHE DE CADRES ET DE COMMERCIAUX.***
  Approche directe de cadres supérieurs et dirigeants, recherche de cadres par annonces et par approches "mixtes", recrutement de forces de vente sont les points forts de Bernard Julhiet Ressources Humaines. Nous souhaitons développer nos équipes de spécialistes confirmés de ces trois cibles prioritairement vers le marché des services et des produits grand public. Postes Paris et Strasbourg. (Réf. 122/87 M)
- ***CONSULTANTS FORMATEURS***
  Quarante années d'expérience dans le conseil en formation vente, commercial, marketing, management font de Bernard Julhiet Formation le spécialiste reconnu de cette activité. Nous recherchons des consultants formateurs tous marchés. (Réf. 123/87 M)
- ***CONSULTANTS ET FORMATEURS MARKETING TELEPHONIQUE***
  Parmi les leaders du marketing téléphonique en France, Bernard Julhiet Télé Action intervient dans les domaines : formation, conseil/intégration, émission et réception d'appels, optimisation du mix du marketing direct. Bernard Julhiet Téléaction recherche des consultants seniors et des formateurs produits grand public, banque, et des généralistes. (Réf. 124/87 M)
- ***INGENIEURS ANALYSTES PROGRAMMEURS***
  Bernard Julhiet Informatique conseille les entreprises dans l'utilisation et le développement de la micro informatique au service du marketing et du commercial en concevant des produits et des systèmes, et en participant a leur mise en place en clientèle. (Réf. 125/87 M)
- ***CONSULTANTS EN MERCHANDISING***
  La vocation de Bernard Julhiet Optimag : Etudes, recommandations, créations d'outils informatiques et formation. Nos clients sont des entreprises industrielles et de distribution. Nous recherchons des hommes ayant une bonne pratique de la grande distribution avec une compétence informatique et merchandising. (Réf. S 126/87 M)

Les consultants (hommes ou femmes) que nous recherchons démontreront une expérience réussie à bon niveau en entreprise plutôt dans les fonctions marketing/commercial, suivie ou non d'une expérience dans le conseil. Avec nous Hommes de développement, de conseil, de réalisations, vous pourrez aller au bout de vos idées. Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence choisie (à mentionner sur le courrier et l'enveloppe) à Groupe Bernard Julhiet - Monique Colin, 79-83 rue Baudin - 92300 Levallois Perret. Nous vous assurons confidentialité et réponse.



Membre de Syntec

Ingénieurs BTP ! Au-delà de votre technicité...
un tempérament d'« entrepreneur »...

Nous sommes un Groupe de Sociétés (80 M de F, 200 p.) intervenant aussi bien dans le secteur du Bâtiment (gros-œuvre, isolation, rénovation,..) et des Travaux Publics (cf ouvrages d'art) que dans le négoce des matériaux ou le domaine « Pavillonnaire »...
Après avoir acquis une image régionale à forte notoriété, nous souhaitons, à présent, pour notre activite BTP développer l'axe

Marchés - travaux

Selon une double ligne de force : INTER-REGIONALISATION et AUGMENTATION de notre POTENTIEL TECHNIQUE. Aussi souhaitons-nous accueillir un jeune Ingénieur Bâtiment ou TP qui aura pour mission de rechercher et de traiter des marchés (le plus souvent de gré à gré), nous permettant d'étendre notre zone d'influence et qui, ayant ainsi fait la preuve de ses qualités de « développeur » et de « Réalisateur », deviendra, à moyen terme, notre DIRECTEUR TECHNIQUE. Un beau challenge, auprés de Dirigeants qui savent constamment s'adapter au Marché. Prêts à nous rejoindre, en Auvergne ? A bientôt !

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous réf. V/MT/LM.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
PARIS 7e
recherche pour faire face
au développement de ses activités



- Ces postes conviendraient à des candidats, diplômés de l'enseignement *supérieur* ayant acquis *une expérience de l'Audit en* cabinet.
- *Les candidats retenus* interviendront auprès *de sociétés* appartenant à des secteurs d'activités variées et auront de réelles possibilités de promotion et d'exercice de responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite et prétentions ss réf. 70324 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui transmettra.

LA VILLE DE MAISONS-ALFORT (Val-de-Marne)

recrute

UN RÉDACTEUR

contractuel (F. ou H.) chargé dans le cadre des activités du service Informations, Relations publiques : de la gestion documentaire et de la collecte des informations, de l'élaboration de dossiers pour le bulletin municipal officiel et de la rédaction de notes de synthèse. Qualités rédact. exigées. Salaire de début 5.110 F net pour 39 h + 13e mois. Adresser C.V. + photo à M. le Maire, 118, av. du Gal-de-Gaulle, 94701 Maisons-Alfort.

Société se spécialisant dans le diagnostic
et le conseil aux P.M.E.

recherche

AUDITEUR

Ayant acquis une solide expérience en entreprise ou en *cabinet de conseil.*

SES MISSIONS :
- Audit.
- Diagnostic et conseil en collaboration avec des professionnels de l'entreprise.

SON DOMAINE :
- Organisation de la production.
- Management.

Ecrire sous nº *8244 M - LE MONDE PUBLICITÉ,*
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

- *DIPLOMÉ(E)S ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE, expérimentés de préférence* Secteur Services ou Biens de grande Consommation pour postes

chef de produit, chef des ventes

(PARIS et PROVINCE)

- Diplômé ENSAE ou Ecole de commerce + formation micro-économie ou ingénieur ayant une expérience en modélisation pour poste

micro-économiste

(PARIS)

Pour ces deux postes, une expérience du secteur des transports aériens, de l'hôtellerie ou du tourisme serait appréciée – pour **SOCIÉTÉ DE SERVICES GRAND PUBLIC.** Adresser c.v. manuscrit et prétentions sous nº *8 224 M*, *LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.*

ORGANISME MUTUALISTE
LYON
recherche

MEDECIN ANATOMO-PATHOLOGISTE

Ancien assistant des Hôpitaux Universitaires.

Expérience minimum 5 ans - expérimenté en **Cytologie-Pathologie digestive - Gynécologie - Urologie.**

Adresser dossier à PIERRE LICHAU
s/réf. 5167 - 12, rue Président Carnot
69002 LYON qui transmettra.

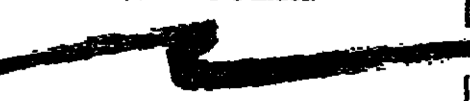
En renforcement de notre équipe (Neuilly-sur-Seine), nous souhaitons nous adjoindre un

jeune CONSULTANT

INGENIEUR GRANDE ECOLE
(H/F - 200.000 +)
possédant 2 à 3 ans d'expérience industrielle.

Apte à mener des missions d'organisation variées, notamment dans le domaine de la gestion de production, il devra être familier de l'emploi de l'outil informatique.

Si le métier de Conseil vous attire, par l'autonomie "intelligente" qu'il requiert et la diversité des problèmes abordés, adressez votre dossier à AXIAL (référence 6328) 27 rue Taitbout, 75009 Paris. Confidentialité assurée.





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

TELIC ALCATEL

N° 1 européen de la communication d'entreprise

Filiale de la CGE, le groupe TELIC ALCATEL emploie 14000 personnes et réalisera en 1987 un chiffre d'affaires de l'ordre de 8 milliards de Frs. L'entreprise renforce sa Direction des Ressources Humaines *et souhaite accueillir un*

JEUNE RESPONSABLE DE PERSONNEL H/F

Rattaché au Responsable du Personnel de l'établissement de STRASBOURG (1850 personnes), au sein d'une équipe de 5 cadres, le candidat assure la gestion dynamique d'une population de 400 techniciens, employés, jeunes ingénieurs et cadres : recrutement, rémunérations, détection et valorisation des potentiels... De plus, il a la charge de l'élaboration, de la mise en place et du suivi du plan de formation de l'ensemble de l'établissement ; pour ce faire, il est assisté de deux collaboratrices.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste un candidat âgé d'au moins 28 ans, diplômé d'études supérieures (économiques, sociales ou DESS gestion du personnel...). Une expérience de 3 à 5 ans en gestion de ressources humaines , acquise de préférence en milieu industriel, est indispensable. Les qualités humaines privilégiées seront le sens de la communication, de l'équipe et l'aptitude à évoluer dans un contexte très opérationnel.

Le poste est basé à STRASBOURG. Dans un environnement dynamique de technologies de pointe et de politique de management participatif, dans un cadre de travail très agréable, l'entreprise propose un poste valorisant et évolutif.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence MC 30/1192 H à :

EGOR REGION EST
18, rue Auguste Lamey - 67000 STRASBOURG

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

La SETIB, de taille humaine, 145 personnes, filiale du groupe TELESYSTEMES recherche son

INGENIEUR COMMERCIAL H/F

30 ans environ, de bon niveau culturel, une solide expérience de terrain, une ouverture à l'informatique, vous aurez à nous introduire auprès des Organismes financiers, Banques, Assurances, Pétroliers... Pour développer tous les produits modernes de la monétique, des transferts électronique de fonds, des cartes à mémoire...

Autonome et dynamique, vos compétences vous garantissent une évolution dans notre société.

Merci d'adresser, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 87126 à notre conseil qui vous garantit réponse et confidentialité.

Madame Claude FAVEREAU,
56 Avenue de Suffren
75015 PARIS.

Organisation et Publicité

Salomon : une équipe passionnée, une entreprise passionnante...

2,4 milliards de F. de C.A. dont 90 % à l'export ; 2 000 p. ; une diversification réussie dans le Golf.
Pour notre activité Sports d'hiver, nous cherchons

SALOMON

notre responsable communication en europe, H/F

En relation directe avec notre Directeur des marchés européens, venez piloter l'élaboration et le suivi de nos actions de communication distribution et grand public. *Vous êtes en relation étroite avec les agences de publicité* et nos filiales de distribution. Assisté d'une petite équipe, vous collaborez avec les responsables communication des autres zones pour consolider la stragégie internationale. Basé à Annecy vous vous déplacez fréquemment.

Vos atouts : expérience de trois ans au moins dans des fonctions similaires, formation supérieure ; vous *parlez bien l'allemand et l'anglais et connaissez l'univers du ski.* Nous vous offrons en retour l'environnement stimulant d'une entreprise qui bouge. Nous saurons être attentifs à votre potentiel d'évolution.

Notre consultante, Mme F. JOUISHOMME,
vous remercie de lui écrire (réf. 1311 LM)



ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE

Ecole second. privée
(SARL) PARIS
(100 élèves) offre poste comportant large délégation à prof. ou direct. dynamique

DIRECTEUR

- Avoir été impérativement 5 ans au moins, prof. ou directeur dans le SECONDAIRE.
- Pédagogue et organisé.
- Etre un MANAGER entreprenant à même de développer et de promouvoir l'école à l'extérieur.

Env. c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous nº 4 489 à Mme Delalande, 104, r. de Richelieu PARIS-2e.

CABINET CONSEILS EN BREVETS D'INVENTION

recherche pour PARIS

INGÉNIEUR

UNIVERSIT. ou PHARMACIEN

ayant une bonne formation en biochimie, immunologie, et génie génétique.
Connaiss. anglais et allemand.

Ecrire sous le nº 8 250 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Le Centre chirurgical Marie-Lannelongue
Ets privé à but non lucratif participant au service public hospitalier spécialisé en chirurgie cardiaque et thoracique
recherche
pour son BLOC OPÉRATOIRE

UN(E) SURVEILLANT(E)

titulaire du CCI.
Le poste est à pourvoir à partir de janvier 1988.
Une demande manus. avec c.v. est à adresser à Monsieur le chef du personnel du Centre chirurgical Marie-Lannelongue
133, av. de la Résistance,
92350 Le Plessis-Robinson.

AGENCE DE PUBLICITÉ
très professionnelle
à 2 h de TGV de Paris

recherche

- DIRECTEUR DE CLIENTÈLE.
- CHEF DE PUB
  expérience agence nécessaire.

Ecrire sous le nº 7 076
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

CENTRE

Etablissement d'enseignement supérieur commercial recherche un

Collaborateur de direction

Jeune ESC, ISC ou maîtrise de gestion + option marketing. Première expérience de l'entreprise souhaitée. Vous êtes motivé par la formation. Rejoignez notre équipe d'encadrement. Nous vous offrons : une mission d'animation et des responsabilités polyvalentes : coordination des études notamment dans le domaine commercial, suivi stages, promotion de l'école auprès des entreprises, etc...). De réelles opportunités d'évolution au sein de notre structure ou de son organisme de tutelle. Merci d'adresser dossier de candidature complet sous réf : CD/MO/1128 à :
PG Consultants - 21, rue Emile Zola - 37000 Tours.

R & D - production - marketing...
3 Directeurs attendent leur partenaire

JEUNE PATRON DES ACHATS

La logistique achats est chez nous une fonction clef. C'est pourquoi la gestion au jour le jour et la négociation ne sont que des aspects d'un tout plus large : déterminer une politique adaptée aux besoins de vos interlocuteurs (diversification européenne des sources d'appros, technologies nouvelles, produits de substitution, etc.), développer les études macro à moyen et long termes, établir les coûts standards..., voici quelques exemples de ce que nous attendons également.
Filiale Chimie d'un Groupe international, nous sommes 400 en France et développons un C.A. de 300 MF avec un budget achats de 110 MF.
Diplômé d'Etudes Supérieures, votre concours nous sera précieux si votre expérience commence à être probante dans le monde de la Chimie, de la Pharmacie ou de l'Agro-alimentaire. La connaissance de l'anglais sera un atout très important pour vos contacts européens.
Poste basé en banlieue Est.

Merci d'adresser votre résumé de carrière, sous référence O/PA/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR qui vous garantit une totale discrétion.

MEDIA BA



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS / Algorithmes - route des Lucioles - 06560 SOPHIA ANTIPOLIS

UNIVERS DE LA GESTION



Groupe Pharmaceutique Français
de dimension internationale
Spécialiste en imagerie diagnostique
Implanté dans plus de 100 pays
800 personnes, plus de 500 MF de CA
(dont plus de 50 % à l'export)

Dans le cadre de la poursuite de notre développement, notre

DIRECTION FINANCE ADMINISTRATION
recrute le

RESPONSABLE DU SERVICE GESTION/ COMPTABILITE CLIENTS ET FOURNISSEURS

280 000 F + (réf. JPS141287)

Vous avez une formation **GRANDE ECOLE DE COMMERCE** ou **MAITRISE DE GESTION** et une expérience de quelques années dans un poste similaire. Directement rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous prendrez la responsabilité d'un Service d'une dizaine de personnes que vous animerez, formerez et développerez.

Les relations nombreuses avec les différents services de l'entreprise et les clients et fournisseurs requièrent de solides qualités de contact.

Et le

RESPONSABLE DE L'UNITE CONSOLIDATION ET FISCALITE

200 000 F + (réf. BR141287)

Vous avez complété votre formation initiale de type grande école de commerce par un DECS. Vous avez acquis une expérience de la consolidation et des études fiscales dans un cabinet d'audit ou un groupe industriel à orientation internationale.

Rattaché au Responsable du Service Comptabilité Générale et assisté d'un collaborateur, vous conduirez les opérations de consolidation des différentes sociétés (françaises et étrangères).
Vous mènerez les études fiscales pour le Groupe et concevrez les procédures assurant la qualité et la cohérence des méthodes et principes comptables.

Ces fonctions pourront vous permettre par la suite de saisir des opportunités éventuelles liées au développement de notre activité.

Adressez lettre manuscrite + C.V. détaillé et photo, en précisant bien la référence du poste choisi, à :
GUERBET S.A. - Etablissement de Villepinte
BP Nº 15 - 93601 AULNAY SOUS BOIS Cedex

TELEVENDEURS H/F PARIS

Temps complet - temps partiel - Un important support de presse nationale recherche pour son service marketing direct des personnes motivées par une activité *commerciale sédentaire. Elles recevront une* formation très complète aux techniques de vente par téléphone ainsi qu'une rémunération attractive directement liée aux résultats. Les candidats doivent être âgés d'au moins *25 ans et posséder le baccalauréat. Une première* expérience commerciale services est un atout. Ecrire à PS CONSEIL - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY CEDEX - Réf. D279M.

PS Conseil

QUOTIDIEN DÉPARTEMENTAL

CHERCHE

Directeur Général Adjoint

avec possibilité de devenir Directeur Général.

Ecrire avec c.v. et photo, sous le nº 7 075
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

1988
LES CADRES FONT LEUR RENTRÉE CHEZ INTÉRIM-NATION

Depuis 15 ans, Intérim-Nation intervient auprès de plus de 2 000 entreprises de toutes tailles, dans tous les secteurs : industrie, alimentaire, couture, électricité, hôtellerie, service.

C'est pour répondre à la demande croissante de ses nombreux clients qu'Intérim-Nation a décidé d'ouvrir en 1988 un département CADRES, et, pour ce faire, recrute des

CADRES CCIAUX, ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, MARKETING CONSEILS EN ORGANISATION

Alors si vous souhaitez

COMPTER LA OU ÇA COMPTE

Veuillez adresser votre c.v. accompagné d'une lettre manuscrite à
INTÉRIM-NATION, RER NATION
75, bd de Picpus, 75012 Paris.
Tél. : 43-47-34-43.

L'ESCAE Amiens-Picardie
recrute

PROFESSEURS CONSULTANTS

environ 28-35 ans, double expérience de la pédagogie et de la vie en entreprise ou en cabinet de conseil indispens. Lettre, c.v., ph. à J. THOUARD ESCAE, 18, place St-Michel, 80038 AMIENS Cedex.

AGENCE SPÉCIALISÉE DANS L'ÉDITION DE REVUES D'ENTREPRISES PARIS

recherche pour poste

RESPONSABLE DE SUPPORTS

UN JOURNALISTE possédant une bonne expérience de la RÉDACTION EN CHEF et du SECRÉTARIAT DE RÉDACTION. Qualités rédactionnelles, sens du contact et goût des responsabilités indispensables.
Libre rapidement.
Emploi permanent.

Adresser C.V., photo et prétent. sous nº 8249 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Organisme professionnel
Quartier Etoile
RECHERCHE

COLLABORATEUR

Sciences Eco, Sciences Po, pour services statistiques, études économiques, aptitude rédaction et connaissance langue anglaise indispensables.

Adresser C.V., photo (retournée) et prétentions s/nº 8252
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

LABORATOIRE RÉGION BRETAGNE
recherche

PHARMACIEN PRODUCTION

ayant b. conn. B.P.F. et expérience production en stérile. Disp. rapid. Env. c.v. et prét. à Havas Emploi 6 826 AT, B.P. 2009X, 35040 Rennes Cedex.

OFFICE PUBLIC D'H.L.M. DE LA VILLE DE CLICHY-LA GARENNE

RECRUTE

sur titres, liste d'aptitude, mutation ou détachement

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

pour assurer la direction de son service technique.
Il sera chargé plus particulièrement : de montage d'opérations, de la poursuite d'informatisation du service, de la coordination.
Rémunération brute annuelle de départ : 125.400 F.

UN ADJOINT TECHNIQUE

chargé au sein d'une équipe du suivi des opérations neuves (300 logements en cours) et de réhabilitation.
Rémunération brute annuelle de départ : 93.500 F.
Pour les deux postes, logement possible à titre onéreux.

Rens. : Directeur de l'Office au tél : 47-30-15-00.
Cand. et C.V. à M. le Président de l'Office Public d'H.L.M., 17, rue Villeneuve, 92110 CLICHY.

Conseiller juridique et fiscal

90 km ouest de Paris

Un cabinet en expansion (100 personnes, 9 agences) exerçant une activité de conseils auprès de PME, PMI, commerçants, artisans et agriculteurs, dans les domaines juridique, fiscal, comptable, social, informatique et de la gestion, recherche un jeune juriste (Droit des affaires, niveau 3e cycle) avec, si possible, une formation comptable (BTS ou équivalent), d'environ 30 ans et possédant une première expérience acquise dans un cabinet de conseils ou d'audit.
Il sera chargé, en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire, de conseiller, sur le plan juridique, fiscal et comptable, une clientèle très diversifiée.

IDL

Merci d'adresser votre dossier de candidature et prétentions sous réf. 522 LM à IDL CONSEIL 27220 JUMELLES (près d'Evreux).

Pierre Lichau



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE
C.A. 180 MF - 90 personnes - LIMOGES
recherche son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

rattaché à la direction

SA MISSION :

- Comptabilité générale et analytique ;
- Etablissement des budgets ;
- Développement des tableaux de bord ;
- Contrôle budgétaire ;
- Contrôle interne.

SON PROFIL :

- E.S.C. ou équivalent (DECS apprécié) ;
- Expérience poste similaire 5 ans minimum ;
- Connaissances informatiques nécessaires ;
- Rigueur, dynamisme, sens des relations.

Envoyer lettre de motivation, c.v., photo et prétentions à FRCAL, 32, av. Général-Leclerc, 87100 LIMOGES.

Directeur succursale de Paris

Banque - 350.000 F

Crédits promoteurs, crédits acquéreurs - Une banque à taille humaine, spécialisée dans le crédit immobilier, recherche le directeur de sa succursale de Paris. Sous l'autorité immédiate du directeur de l'exploitation, il est responsable de l'ensemble des activités de la banque en région parisienne (3 agences dont la production représente près du tiers de celle de la banque). Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire expérimenté, connaissant parfaitement le crédit promoteur, âgé de 35 ans minimum et de préférence diplômé de l'enseignement supérieur. Il possède le sens du risque, est un excellent animateur commercial et un bon organisateur. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9331M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Futur responsable back office devises

Banque - 170.000 F +

Paris - Une banque d'affaires à taille humaine, filiale d'un groupe bancaire international de premier plan, recherche dans le cadre de son développement son futur responsable du back office devises. Placé sous l'autorité immédiate du responsable des back office francs et devises, il sera chargé, dans un premier temps, en relation avec les départements concernés (table des changes, organisation et informatique), de la mise en place d'un logiciel de traitement des opérations de change. Il sera, par la suite, plus particulièrement chargé d'élaborer des outils de gestion permettant de suivre l'activité change de l'établissement notamment pour ce qui concerne les questions de risque de taux. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 25 ans minimum, diplômé de préférence de l'enseignement supérieur (ESC...) et ayant acquis une première expérience de type back office de 2 années minimum dans une banque ou un établissement assimilé. Les dossiers de candidatures, de niveau bac + 2 complété par une expérience confirmée de la fonction seront également étudiés. Le candidat retenu devra allier une grande rigueur intellectuelle à de réelles qualités pédagogiques et d'organisation. Ecrire à M. de SOUZA en précisant la référence A/R9333M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

PECHINEY

RECHERCHE
DE NOUVEAUX COLLABORATEURS
POUR SON

SERVICE D'AUDIT INTERNE

LA FONCTION

- *Contrôler l'organisation et la fiabilité des systèmes de gestion des Sociétés du Groupe et proposer les moyens d'améliorer leur compétitivité et leur sécurité.*
- *Evaluer les différentes fonctions et leur place dans l'entreprise avec la méthodologie rigoureuse de l'Audit.*

LE PROFIL

- *Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion.*
- *Quelques années d'expérience sont nécessaires.*
- *Anglais de travail courant.*

Les postes sont basés à Paris mais impliquent une bonne mobilité France et Etranger.
La fonction propose une très large ouverture promotionnelle.
Les dossiers de candidature sont à adresser sous référence 11212 à :

PECHINEY
Service Recrutement
23, rue Balzac - BP 787-08
75360 PARIS CEDEX 08



AGENCE MAILLE



Locaterme

Filiale de Crédit Bail/Location du Groupe HERVET *recherche un :*

EXPLOITANT CONFIRME

pour assurer le développement et la diversification de l'activité par la prospection de clientèle, la négociation et la mise au point d'opérations de Crédit Bail, de location, et de Crédit d'équipement professionnel.

Il participe aux côtés du Président à la définition des orientations de la Société et à leur mise en application.

De formation supérieure (Ecole de Commerce, Université), le candidat bénéficie d'une EXPÉRIENCE COMMERCIALE réussie d'environ 5 ans en financement des entreprises en tant que cadre d'exploitation d'un réseau bancaire ou si possible d'un Etablissement de Crédit Bail Mobilier.

Ce candidat a vocation à être nommé Directeur Général Adjoint dans de brefs délais.

Merci d'adresser CV + photo + rémunération actuelle à Marie-Dominique LE LEVREUR, Banque HERVET, Division de la Formation et des Carrières, 127, av. Charles de Gaulle, 92201 NEUILLY, sous réf. M52EL.

ADICOM



Membre du groupe I.C.I. n° 1 mondial de la peinture recherche proche ROUEN

Directeur financier

Ce poste s'adresse à un jeune E.S.C. ou équivalent ayant une expérience d'environ 5 ans de contrôle de gestion et/ou d'animation d'un service comptable.

Vous prendrez en charge l'équipe comptable et financière, le reporting local et international, les budgets, bilan et déclarations fiscales, tout en assurant la coordination avec l'informatique centrale.

Vos qualités d'homme de terrain, la pratique courante de l'anglais et bien sûr la réussite de votre mission vous permettront d'évoluer au sein du groupe.

Merci d'envoyer votre C.V. + lettre manuscrite + prétentions, sous la référence 5341, à notre Conseil ou transmettez-le en composant sur votre Minitel le 3616 code **CV PLUS.**





Ressources & Développement

6, rue Casimir-Delavigne - 75006 PARIS



R&D

La trésorerie d'un grand groupe...
une affaire de « généraliste » !..

Face à l'explosion de Marchés Financiers, il pourrait être tentant de renforcer notre

Service trésorerie

en plaçant, aux côtés de Notre Chef de Service, un spécialiste « pointu », issu (pourquoi pas ?) d'une Salle de Change... Cependant, en qualité d'Industriels (7,8 Milliards de F, 8 400 personnes), nous préférons un jeune cadre à l'écoute des marchés monétaires et financiers, qui saura mettre en place et faire évoluer nos outils de gestion, et assurera une coordination efficace avec les Départements financiers et comptables de la Société-Mère et des Filiales. Issu d'une Grande Ecole Commerciale ou d'Ingénieurs, vous exercez déjà vos talents au sein du service Trésorerie d'un Groupe Industriel, mais pouvez aussi bien être un Exploitant Bancaire assurant le lien entre « le Front-Office » et sa clientèle de Trésoriers d'entreprises. De toutes façons nous vous attendons ! A *bientôt !*

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous la réf. V/ST/LM.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Important Etablissement Financier

spécialisé dans le
CREDIT AUX ENTREPRISES
recherche

CHARGE DE MISSION H/F

pour son SERVICE DU DEVELOPPEMENT.

Vous participerez à l'élaboration de la stratégie de l'établissement et au développement de ses produits.

Ce poste convient à un(e) candidat(e) de formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP DE CO PARIS, IEP, DESS, Banque et Finances) justifiant d'une première expérience dans le secteur bancaire.

Adresser dossier de candidature avec prétentions, sous réf. 3968, qui seront transmis par :

Pierre Lichau
PUBLICITE DE RECRUTEMENT
10, rue de Louvois - 75002 PARIS



Au cœur de la Beaujoire, à Nantes, sur un complexe de 6 ha, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE a installé son Centre Financier.

Là, 1 100 professionnels des titres administrent 800 000 portefeuilles, participent aux opérations financières des plus grandes sociétés françaises, gèrent des avoirs déposés sur les grandes places financières internationales.

C'est dans le cadre de son développement que la SOCIETE GENERALE souhaite accueillir de nouveaux cadres, lauréats de l'enseignement supérieur.

Jeunes diplômés d'Ecoles de Commerce, titulaires de Maîtrise de Gestion, dégagés des obligations militaires,

DEBUTANTS OU AYANT UNE PREMIERE EXPERIENCE (comptabilité-finances...), le Département des Titres de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE vous offre le moyen d'optimiser *votre formation supérieure.*

Vous bénéficierez d'une formation complémentaire aux valeurs mobilières.

Vous souhaitez collaborer au développement de notre Centre Financier.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. avec photo), sous la référence D.E.S., à M. VINOT, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE *Département des Titres* 32, avenue du Champ-de-Tir B.P. 1135 - 44024 NANTES Cedex.

MEDIA PA



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Holding Financier

FUTUR DIRECTEUR GENERAL

Cette Société de Transport Maritime regroupe 19 sociétés (France et Dom-Tom) représentant au total un effectif de 330 personnes. La gestion de l'ensemble est assuré par la Société Holding.

Pour répondre aux exigences qu'impose son développement, elle recherche aujourd'hui un **Directeur Administratif et Financier** de fort potentiel, futur Directeur Général.

Rattaché au Président, il devra assurer la gestion du Groupe aux plans Administratif (personnel, juridique et fiscal) et Financier (mise en place et suivi des systèmes informatiques de gestion, supervision de l'élaboration des états financiers consolidés, gestion de trésorerie centralisée, analyse des différents ratios financiers du Groupe...).

Pour ce poste évolutif, nous souhaitons rencontrer un excellent professionnel de 35 ans environ, de formation *HEC, ESSEC + DECS. Sa compétence en matière* ***juridique et en gestion de trésorerie*** *exercée idéalement* à la Direction des Services Centraux d'une Entreprise à succursales multiples, ou dans le cadre d'une fonction d'audit interne, est indispensable pour faire face aux responsabilités induites par la fonction.

Bon niveau d'anglais exigé et parfaite maîtrise de l'outil informatique.

Dynamique, précis et relationnel, il trouvera dans un contexte enrichissant une possibilité de valoriser encore l'ensemble de ses expériences. Déplacements fréquents en France et plus rarement dans les Dom-Tom.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 36/2440 A à :

EGOR S.A.
8, ru de Bern - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

aum.

Crédit manager

Supervision de la comptabilité clients, responsabilité de la relance clients, définition et contrôle des procédures de crédit, d'encours et de conditions de règlement, telle est la mission que nous vous proposons d'assurer sous la responsabilité du Directeur Financier de notre Société. Pour ce poste ouvert sur le milieu hospitalier, nous souhaitons une formation supérieure (juridique et/ou comptable), complétée par une expérience réussie de la relance dans un contexte international. Maîtrise de l'anglais et de l'informatique nécessaires. Lieu de travail Créteil puis Chatenay Malabry (fin 88).
Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions sous référence CM1512 à la Direction des Relations Humaines. **CRITIKON**, 80, av. du Général de Gaulle, 94009 CRETEIL L'ECHAT.

CRITIKON
GROUPE Johnson-Johnson

média-system

GESTIONNAIRES, REJOIGNEZ L'EXCELLENCE EN MOUVEMENT

Filiale française du premier producteur mondial *de roulements, nous employons 2 500 personnes* et réalisons 2 milliards de francs de C.A. Pour conforter notre position de leader, nous menons une politique active de développement. Aussi créons-nous deux postes de haut niveau directement rattachés à notre Directeur Financier.

RESPONSABLE DES COMPTABILITES

De formation supérieure et du niveau expertise comptable, vous avez une expérience d'audit de 3 à 5 ans acquise dans un important cabinet anglo-saxon ou en entreprise.

Véritable professionnel de la technique comptable tant américaine que *française, vous maîtrisez parfaitement* la langue anglaise et ne concevez pas votre métier sans l'outil informatique.

Responsable des comptabilités de l'ensemble de nos divisions, vous serez aidé dans cette mission par une équipe dotée d'un puissant outil informatique. (Ref. RC)

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION

De formation supérieure et titulaire d'un DECS ou équivalent, vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire au sein d'une société industrielle de dimension internationale. Vous pratiquez l'anglais couramment et avez si possible des connaissances en allemand ou italien.

Votre mission : assister les opérationnels avec les contrôleurs de gestion des divisions et suivre les objectifs à court, moyen et long terme sur le plan commercial et industriel.

Vos atouts : créatif, homme de synthèse, vous avez une autorité naturelle et de grandes qualités relationnelles.

Vos moyens : une petite équipe centrale et la responsabilité fonctionnelle des *contrôleurs de gestion de toutes les divisions.* (Réf. CG)

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à Mlle Claude TURPIN - Ressources Humaines - SKF France - 8, avenue Réaumur 92142 CLAMART.

LE PLUS QUI FAIT LA DIFFERENCE

SKF

MEDIA BA

Assistant contrôle de gestion à Heidelberg (RFA)

Schlumberger Industries

Groupe Électricité

Au sein du Groupe, la Division **Électricité Distribution développe et fabrique des équipements de haute technologie destinés à la gestion de l'énergie électrique.**

En relation avec le Contrôle de Gestion de la Division, à Poitiers, ce jeune diplômé d'études supérieures (débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience) prendra en charge la responsabilité du contrôle budgétaire et de la gestion administrative et commerciale de notre Agence d'Heidelberg. Cette première fonction, très forma*trice, prépare aux responsabilités* de Contrôle de Gestion en unité opérationnelle. Elle implique la capacité de travailler indifféremment en Français et en Allemand. L'Anglais est un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous référence AGH, à la Direction du Personnel.

SCHLUMBERGER Industries
Division Électricité Distribution
Z.I. de Chasseneuil - B.P. 23.
86360 CHASSENEUIL

AD'COM.

Important Groupe industriel (1.200 pers.) spécialisé dans l'emballage et le conditionnement de biens d'équipement spécialisés, nous recherchons dans le cadre de notre développement deux collaborateurs à fort potentiel

Contrôleur de gestion filiales



ous prendrez en charge la mise en place du contrôle de gestion et des procédures d'intégration permanente des éléments de contrôle de gestion et de comptabilité de nos filiales FRANCE et ETRANGER.

Pour mener à bien votre mission dans un environnement international, vous avez acquis une expérience similaire dans un groupe pratiquant un *contrôle de gestion dynamique et performant, une bonne pratique* de l'anglais et de réelles qualités de contact et de rigueur. (Réf. 676/LM)

Adjoint chef compable groupe



près une courte période d'intégration pour vous former à nos procédures internes, vous prendrez progressivement la responsabilité de la comptabilité générale et animerez une équipe de 7 personnes.

Pour réussir dans votre mission, vous avez déjà fait la preuve de votre professionnalisme, de votre dynamisme et de votre sens de l'animation et des contacts. (Réf. 677/LM)

Pour ces deux types de postes situés en Touraine, vous avez une formation Ecole Supérieure de Commerce complétée par un *DECS.*

Vous voulez en savoir plus ? Contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES en précisant la réf. du poste choisi au 45.02.15.74 du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature, sous la référence du poste choisi, à ALLO-CARRIERES - 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.



MEDIA BA

Banque **Rouen**

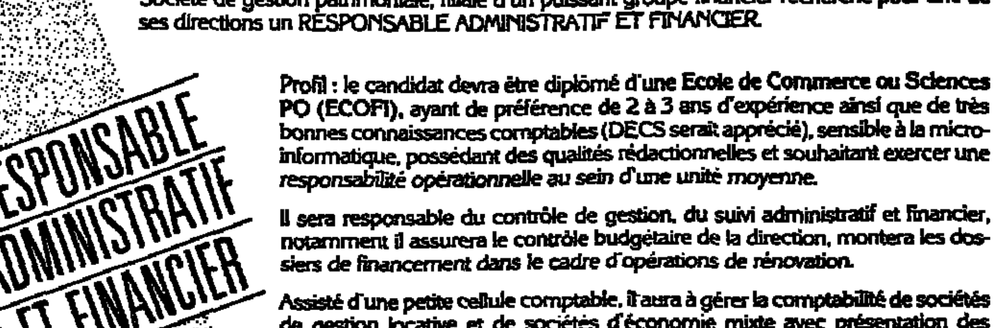
Epargne et moyens de paiement :
Optimiser le back office

Le développement et la création des produits d'épargne ou des moyens de paiement nécessitent d'améliorer et de mettre en place des systèmes de gestion rationnels et performants.
En collaboration avec les hommes produits, vous aurez à élaborer et formaliser la logistique des produits de ressources tant au niveau des aspects financiers que techniques. Dans ce contexte, vous aurez à manager efficacement une équipe jeune et à mettre votre savoir-faire au service du réseau.
C'est la mission que souhaite vous confier cette banque régionale de toute première importance. Vous vous attachez en permanence à la qualité et à la maîtrise des coûts. Vous aimez faire partager votre passion pour l'organisation. Ce poste vous permettra de manager un projet d'envergure en utilisant pleinement vos compétences techniques.
Martine HAUTEKIET traite confidentiellement votre candidature et vous remercie de lui écrire sous la réf. B955 en mentionnant les banques auxquelles vous ne souhaitez pas qu'on transmette votre dossier.
Les entretiens auront lieu à Paris.

argos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
517, avenue de la République - BP 319 -
59701 MARCQ-EN-BARŒUL Cedex Tél. : 20.31.24.80
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO

Société de gestion patrimoniale, filiale d'un puissant groupe financier recherche pour une de ses directions un RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER.



Profil : le candidat devra être diplômé d'une **Ecole de Commerce ou Sciences PO (ECOFI)**, ayant de préférence de 2 à 3 ans d'expérience ainsi que de très bonnes connaissances comptables (DECS serait apprécié), sensible à la micro-informatique, possédant des qualités rédactionnelles et souhaitant exercer une *responsabilité opérationnelle au sein d'une unité moyenne.*

Il sera responsable du contrôle de gestion, du suivi administratif et financier, notamment il assurera le contrôle budgétaire de la direction, montera les dossiers *de financement dans* le cadre d'opérations de rénovation.

Assisté d'une petite cellule comptable, il aura à gérer la comptabilité de sociétés de gestion locative et de sociétés d'économie mixte avec présentation des *bilans, et en relation avec les commissaires aux comptes et les collectivités* locales.
Poste à pourvoir très rapidement.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 475 à : Organisation et Publicité, 2 rue Marengo - 75001 PARIS qui transmettra.

CABINET LEADER EN AUDIT ET CONSEIL

membre d'un réseau international

recherche pour ses bureaux de
LYON, MARSEILLE, MONACO, NANTES et STRASBOURG.




Auditeurs 3 à 5 années d'expérience

Les candidats seront de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP ou autres ESC) et auront acquis leur expérience dans un grand cabinet d'audit.
Ils devront être fortement motivés, désireux de s'impliquer totalement dans les *missions qui leur seront confiées et d'utiliser* les techniques les plus modernes dans l'exercice de leur profession.
L'anglais courant, lu et écrit, est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à HSD
Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 PARIS-LA-DEFENSE 2,
à l'attention de Mme LIPPUNER.

CONTESSE



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



gsi

Nous sommes une des toutes premières S.S.I.I. européennes (2.300 personnes, C.A. 1,3 milliard F).
Pour faire face à notre fort développement, nous créons un nouveau poste de

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché à notre Directeur de Centre de Profit, vous prenez en charge l'élaboration des budgets, le suivi du reporting ainsi que l'analyse des résultats. Vous avez aussi la responsabilité de la comptabilité générale et analytique.

De formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent) vous possédez une première expérience réussie de la fonction, acquise en Société de Conseil et/ou de Service.

Votre sens de la communication et votre esprit de créativité sont les meilleurs atouts pour réussir dans notre Groupe.
Notre équipe jeune et performante vous offre la possibilité d'évoluer à terme vers de nouvelles fonctions.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à notre Conseil, qui la traitera en toute confidentialité, s/réf. 871 LM.

Danielle GABILLON
PB International Management
75, Rue de Miromesnil,
75008 PARIS, Tél. 42.94.07.34.

Audit Trésorerie

Audit permanent des procédures comptables des produits de trésorerie francs et devises, *vous exercez de plus le suivi quotidien des résultats analytiques* et des positions de l'ensemble des secteurs de trading de la salle des marchés.
Ces responsabilités vous amènent à conceptualiser et mettre en place les outils de contrôle destinés à évaluer la performance des produits de trésorerie.
Vous devez acquérir rapidement une vision d'ensemble *sur les opérations de la salle des marchés* tant en front-office qu'en back-office. A 27 ans minimum, diplômé d'une grande école de gestion et du DECS, vous juxtaposez à votre expérience acquise *dans un cabinet* d'audit ou en établissement financier, une très bonne pratique de la micro-informatique.
Entrer à la Banque de l'Union Européenne, c'est évoluer avec une grande autonomie et placer vos compétences au service du développement de produits sophistiqués.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), s/réf. BU 12 à la B.U.E. - B. Parizet - Recrutement Cadres - 4, rue Gaillon - 75107 Paris Cedex 02.

BUE

BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

Assistant de Direction en Contrôle de Gestion

L'Etablissement de **BOURGES** (2 800 personnes) appartenant à la **DIVISION des ENGINS TACTIQUES** recherche (H/F) un Assistant de Direction en Contrôle de Gestion. Cadre Position III-B (Convention de la Métallurgie) 300 000 F annuel ou plus, issu d'une Ecole de Commerce ou de Gestion (HEC, ESSEC, ISG + DECS). Votre rôle : conseiller et assister le Directeur en gérant toutes les données économiques de l'Etablissement, effectuer des audits opérationnels au sein des différents Départements de l'Etablissement. Vos qualités : analyse et synthèse, autorité naturelle et diplomatie, hauteur de vue et sens de la communication. Votre devenir : évolution à terme vers des fonctions opérationnelles de haut niveau, soit dans l'Etablissement, soit dans le Groupe.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à l'AEROSPATIALE - Service du Personnel - 8 rue Le Brix - B.P. 35 - 18001 BOURGES Cedex.



aerospatiale
DIVISION ENGINS TACTIQUES

ORGANISATEURS CONSEIL NANTES

H/F

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE recherche pour son **DEPARTEMENT DES TITRES** (1 100 personnes) à NANTES des ORGANISATEURS CONSEIL.

Notre SERVICE ORGANISATION (17 cadres) constitue le vecteur privilégié de toutes les évolutions *techniques et structurelles du centre* (tant dans son fonctionnement interne que dans ses relations avec d'autres unités ou avec la Place).

Durant 3 à 4 ans :
- vous effectuerez des missions *ponctuelles auprès des services* en appui des contrôleurs de gestion,
- *vous participerez d'une part à des* études liées à la mise en place des produits nouveaux, d'autre part à des projets informatiques du Centre *en tant que Représentant du* Maître d'ouvrage.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieurs, d'Ecole de commerce ou de gestion, vous possédez une première expérience acquise dans un cabinet *ou en entreprise*.

Au terme de ces missions, vous *évoluerez au sein de l'ensemble de* la structure SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (à Paris ou en Province).

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae et photo, sous la référence OCN, à M. VINOT - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - *Département des Titres* - 32, avenue du Champ-de-Tir - B.P. 1135 - 44024 NANTES Cedex.

MEDIA BA

HAUTE-SAVOIE

ETABLISSEMENT FINANCIER

implanté sur Rhône-Alpes

recherche, pour son activité Financement des Entreprises

RESPONSABLE D'ANTENNE

Dans le cadre d'une délégation de signature et en collaboration avec le réseau commercial,
- il suit et développe un portefeuille d'entreprises,
- il développe le financement de la promotion immobilière,
- il anime une petite équipe.

Diplômé de l'enseignement supérieur,
il a une expérience significative de l'action commerciale et de la fonction «CREDITS».
Apte à analyser les risques financiers et économiques, il a le goût des contacts tous niveaux.

ANALYSTE FINANCIER

Sous la responsabilité du responsable d'antenne,
- il développe un portefeuille d'entreprises et en gère le risque,
- il construit des dossiers de crédits à court et moyen termes.

De formation commerciale ou économique supérieure, il possède une expérience financière et est doté d'un sens commercial développé, de qualités d'analyse et de synthèse.

CES DEUX POSTES SONT BASES SUR ANNECY.

Adresser dossier de candidature (en précisant le poste choisi) à Contesse Publicité s/réf. 47938 3, rue Pierre-Robin, 69363 LYON Cedex 07.

CONTESSE

Organiser la comptabilité

Après des études supérieures (Maîtrise de Gestion, DECS, diplôme d'ingénieur...), vous tenez avec succès depuis 3 à 5 ans un poste d'**organisateur**, dans lequel l'**informatique** est un de vos champs d'action. Aujourd'hui, vous cherchez des responsabilités plus étendues avec une large autonomie. Nous vous offrons l'opportunité de devenir notre

Responsable méthodes et procédures comptables

pour :
- *participer à la conception, à la mise en place et à la maintenance des systèmes de gestion et d'information,*
- *assurer l'interface entre les différentes directions de la Société pour l'ensemble des aspects comptables fonctionnels,*
- *établir toute étude ou analyse nécessaires à la maîtrise des comptes ou des systèmes de gestion.*

Pour réussir, vous mettrez en jeu vos qualités personnelles de méthode, de rigueur et de sens critique, ainsi que de réelles capacités relationnelles.
Nous sommes un **établissement financier**, filiale d'un grand groupe industriel français, leader sur son marché. Notre siège, où vous travaillerez, est situé en proche banlieue parisienne.
Notre Conseil, Denis SESBOÜÉ, attend votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), s/réf. C/DRC/LM, et vous garantit toute discrétion.

MEDIA BA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Un tempérament de Gestionnaire !

Société de services, filiale d'un Groupe leader dans le monde de la communication recherche un

CHEF COMPTABLE H/F

Rattaché au P.D.G., le candidat aura l'entière responsabilité de la comptabilité et des services administratifs. Il aura également pour mission d'effectuer le reporting, le suivi de la trésorerie et de la comptabilité analytique. Il encadrera une équipe de 3 personnes. Le candidat, âgé d'au moins 28 ans, aura une compétence comptable solide, un tempérament de gestionnaire, une expérience acquise en cabinet ou en PME.

Merci d'envoyer C.V. et photo sous référence 472 à : Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

réputé et en expansion (30 collaborateurs) basé en Haute Savoie à proximité de stations de sports d'hiver prestigieuses, recherche

CHEF DE GROUPE

Votre mission sera :
- *Animer sous la direction du Chef d'Agence une équipe de 4 collaborateurs, veiller à la qualité et à la ponctualité de leur travail.*
- Assurer le contact avec les clients qui vous seront confiés.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 30/40 ans, DECS et pouvant justifier d'une expérience similaire réussie en cabinet. De réelles évolutions de carrière sont *offertes à un candidat travailleur, persévérant, ambitieux et ayant le sens des contacts.*

Pour nous rejoindre, merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence CG à

f.p.conseil. 130, montée de Choulans 69005 LYON. (Confidentialité assurée).

MEDIA PA

AGENCE DE PUBLICITÉ

PARIS-17e

recherche

COMPTABLE

âge moyen 25/30 ans

Le poste s'adressent à un(e) candidat(e) possédant 3 à 5 années d'expérience de la comptabilité générale acquise impérativement en P.M.E.

Adresser c.v. + photo à l'attention de Josiane GUEYFIER, CLM/BBDO, 92, av. des Ternes, 75017 PARIS.

esa
agence spatiale européenne

L'agence Spatiale Européenne
recherche
pour sa division Trésorerie et Comptabilité

DEUX AGENTS ADMINISTRATIFS

niveau DUT

L'un d'eux, basé à Paris, sera responsable du suivi, de la liquidation et du paiement de contrats.
L'autre, basé à Toulouse, sera responsable de la trésorerie, des paiements et de la comptabilité du programme Hermès.
Diplôme de cycle universitaire court assorti d'une expérience de la comptabilité et des méthodes modernes d'informatique financière. Une bonne connaissance de l'anglais ou du français est exigée ; une certaine connaissance de l'autre de ces deux langues est souhaitable.

Les conditions d'emploi sont celles offertes par les organisations internationales et comprennent : prestations familiales, bons systèmes de sécurité sociale et de pension.
Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, doivent être adressées au Chef de la Gestion du Personnel, ESA, 8-10, rue Mario-Nikis - 75738 PARIS CEDEX 15 (France) en faisant référence à cette annonce.

AGENCE MAILLE
Emplois et Entreprises

هكذا من الأصل

UNIVERS DE LA GESTION

PECHINEY

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES
RECHERCHE
POUR SON SIÈGE SOCIAL A PARIS

CADRE FINANCIER CONFIRMÉ

HEC - ESSEC - ESCP - IEP (ECO-FI)...

Au sein d'une équipe dynamique le candidat retenu :
- *assurera le suivi financier des filiales situées en France et à l'étranger,*
- *participera à la négociation de grands projets internationaux,*
- *contribuera à toutes les études financières demandées par la Direction Générale du Groupe.*

Le candidat idéal a environ 28-30 ans.

Il a acquis 3 à 5 ans d'expérience dans un groupe industriel ou une institution financière.

Il parle parfaitement l'anglais.

Les dossiers de candidature sont à adresser sous référence 12068 à :

PECHINEY
Service Recrutement
23, rue Balzac - BP 787-08
75360 PARIS CEDEX 08

PECHINEY

AGENCE MALLE



Banque Populaire du Midi

recherche un

Directeur d'Agence

Classe VI-VII
(R + E : 260 MF)

Diplômé de l'enseignement supérieur ou ayant acquis une spécialisation bancaire type I.T.B., il pourra justifier d'une solide expérience en exploitation bancaire.

Les perspectives d'évolution sont de nature à motiver un professionnel à fort potentiel.

Adressez lettre manuscrite, CV + photo et prétentions à la Direction du Personnel de la Banque Populaire du Midi-Nîmes BP 1033 - 30013 Nîmes Cedex.

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

média-system

PAIN JACQUET
recherche

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

intégré dans le service contrôle de gestion, il prendra en charge l'analyse des prix de revient et le suivi budgétaire.
ESC maîtrise de gestion, 2 ans d'expérience en contrôle de gestion pratique micro impérative.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, Mme QUEYRAT, 44, route de Pontoise, 95870 BEZONS.

PMI à forte expansion internationale, leader sur le marché du marquage industriel par jet d'encre, recherche son

CHEF COMPTABLE

Ce poste convient à un candidat dynamique à fort potentiel justifiant d'une expérience minimum de trois ans dans un cabinet ou dans une entreprise.

Ecrire à : IMAJE - 9, rue Gaspard Monge - 26500 BOURG LES VALENCE.

MEDIA PA

Cadre Comptable DEBUTANT

Titulaire du DECS,
un important groupe de travaux publics routiers vous propose de rejoindre sa Direction Comptable.

Attaché au Service Consolidation, vous serez chargé de l'établissement des états de synthèse du Groupe (70 sociétés).
Vous devrez à terme pouvoir évoluer vers des fonctions d'audit interne ou de gestion de filiales.

Une formation commerciale complémentaire (Sup. de Co, Maîtrise) serait appréciée.

Poste situé en proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à AXIAL (référence 6130) 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Groupe industriel en biens d'équipement n° 1 mondial dans son secteur recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Ce spécialiste confirmé, issu d'une école supérieure de comptabilité ou équivalent, aura une excellente connaissance de son métier (comptabilité analytique, générale, systèmes de gestion informatisés) et une expérience minimum de 3 ans.

Il contrôle, analyse, détecte, chiffre, compare, présente régulièrement un état, participe aux bilans mensuels et annuels, propose des solutions efficaces pour une meilleure performance.

Allemand exigé, Anglais apprécié.

Lieu de travail : CHATEAUROUX.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. sous réf. G/CG à M. GINISTY, STUDIS, 91, avenue de la République, 75011 PARIS

Importante Organisation Professionnelle Parisienne "Secteur Matériaux"
recherche pour TOULOUSE

ÉCONOMISTE

débutant ou ayant une expérience

- Missions d'études et d'animations économiques sur moitié Sud de la France.
- Poste à caractère technique nécessitant le goût des contacts et des déplacements.
- Formation : économie d'entreprise ou sectorielle (Maîtrise Sciences Eco minimum).

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à C.I.B./ECO, 3 rue Alfred Roll, 75849 Paris Cedex

PALtos

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour sa Direction des Crédits au Tourisme et à l'Hôtellerie des

CHARGES D'ETUDES CONSULTANTS HF

LEUR MISSION : commercialisation et exécution d'études de marché sectorielles (hôtellerie, loisirs, tourisme) allant de la faisabilité économique au montage financier.

LEUR PROFIL : une formation supérieure (Maitrise de Sciences Economiques ou équivalent), une connaissance du milieu de l'Hôtellerie et du Tourisme, des dispositions pour l'activité commerciale.

Une expérience analogue de 3 à 4 ans est requise.

Envoyer votre dossier de candidature, avec C.V. et prétentions, sous réf. 3965, qui seront transmis par :

Pierre Lichau
PUBLICITE DE RECRUTEMENT
10, rue de Louvois - 75002 PARIS

Société en forte expansion, articles de sports, 130 magasins, rech. à Paris son

RESPONSABLE FINANCEMENT 200 KF

Reportant à une direction jeune et ambitieuse, il établit les dossiers de financement des nouveaux points de vente et supervise le planning des magasins avant leur ouverture.
De look 30-40 ans, actif et rigoureux, sa maîtrise de la finance se double de notions de droit.

Merci d'adresser c.v. (photo et prétentions indispensables), s/réf. 48 B à LAMCO EXECUTIVE RESEARCH, 10, rue Raspail, 92270 BOIS-COLOMBES.

GROUPEMENT D'ENTREPRISES
recherche

JEUNES DE MOINS DE 26 ANS

Formation commerciale, informatique, technologies de la communication pour création d'entreprises.

Contrat de travail, formation salariée, appui-conseil, partenariat.

CAMPUS COOPÉRATIVES

CLAUDE
(1) 47-31-98-72.

SECRÉTAIRES

recherche
pour Pontoise

SECRÉTAIRE STÉNOTYPISTE EXPÉRIMENTÉE

TÉL. : 30-31-25-89.

DEMANDES D'EMPLOIS

Propose à tout employeur potentiel qui aurait le courage et l'audace de prendre comme

ASSISTANTE MARKETING

- Une formation UNIVERSITAIRE (BAC + 4 Eco) et NON Ecole de commerce.
- SEULEMENT un an expérience et 25 ans, et non 30 ans avec 5 ans expérience.

Risque limité, j'accepte un contrat à durée DÉTERMINÉ !

Donnez-moi une CHANCE et prenez un RISQUE limité.

Ecrire sous n° 8242 M - LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

DOCTEUR EN MÉDECINE

43 ans, Français, bilingue anglais, profil international. Grande expérience du management de sociétés pharmaceutiques en France et en Suisse : création, développement, de l'enregistrement et de la vente des produits pharmaceutiques et de diagnostic dans la plupart des pays.

Cherche : nouveau challenge dans société internationale ou à fort potentiel international.

Ecrire sous réf. 5 169, à PIERRE LICHAU, 12, rue du Président-Carnot, 69002 LYON, qui transmettra.

CHEF DE PUBLICITÉ PRESSE

HOMME D'EXPÉRIENCE

Contacts : agences, clients, services fabrication, rédaction, direction imprimerie et services techniques.

Etudierait toutes propositions.

Ecrire sous n° 6000 - LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Secrétaire BTS 29 ans, 6 ans d'exp. T. Texte, disp. pour trav. intéress. Paris. 39-68-54-65.

J.F. 27 ans ch. poste stable AIDE COMPTABLE 9 ans exp. comptabilité clients dont 3 ans s/informatique CAP d'aide comptable. Ecrire sous le n° 6 002 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

J.F. 22 ans, 3 ans expérience secrétariat commercial, connaissant traitement de texte, ch. emploi évolutif région *Argenteuil ou Paris.* Mme Rivière-Margouton, 74, rue A.-Labrière, 95100 Argenteuil.

Assistante I.E.P., excell. présentation, exp. cciale réussie, relat. pub., contacts établis haut niveau au Mexique et Espagne, parfaitement bilingue espagnol-anglais, italien courant. Cherche poste dans milieu international. Ecrire sous le n° 8239 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Dir. financ. compt. (H. 58 ans), ét. sup., exp. administr., audit., organ. avec informat. dans gde et moyenne entrepr. industr. Résid. banlieue Ouest, ch. poste ou mission. Ecrire sous le n° 8253 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 30 ans, diplômé I.E.P., maîtrise en Droit public, expérience organisation, communication, gestion personnel. Etudie toutes propositions. Ecrire sous le n° 8248 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

JURISTE D'ENTREPRISE DES droit privé, Inst. Droit des aff., IAE, CAPA, niveau DECS, grande expérience. Ch. situation en rapport. Ecrire sous le n° 8232 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 26 ans, BTS TOURISME, licence anglais, 1 an en Ulster, nbrx séj. ASIE, expérience FORFAIT. Ch. emploi T.O., Cie aérienne. Etudie toutes autres propositions. T. 39-75-39-81.

Chargé de mission, consultant formateur commerce ext., célib., 35 a., exp. sces publics, privés. Disponible longs déplacements Fr. et étr., connaissances marchés CEE, Scandinavie, Chine (connaiss. du droit chinois), Amérique du Sud. Pour nouveaux CHALLENGES, désire rencontrer cabinet conseil ou ent. dynamique basé Paris. Libre de suite.

Ecrire sous le n° 8219 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Français 37 ans, résident US, droit affaires + Sciences-Po, 1re exp. direction USA filiale sté confection. Et. tt projet collaborat. ou sté ambitieuse en vue dévelop. colaux USA. Ecr. MISSION USA réf. SVL 333 5th Avenue New-York NY 10016.

Ing. gde école, 52 ans, allure jeune, angl., alle., 18 ans de organisation grande banque, ch. situat. rég. parisienne. Ecrire sous le n° 1 821 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

J.H. 24 ANS, sérieux et dynamique CAP COMPTABILITÉ, BREVET professionnel en préparation. Expérience d'un an, recherche emploi AIDE COMPTABLE Tél. 45-55-91-71, P. 40-40.

J. F. 24 a., bilingue (1 an aux USA), notion allemand, exp. div., 2 licences + maîtrise (lettres), rech. emploi s/Paris et env. T. 40-86-14-29 soir/mat.

VENDRE CONVAINCRE ORGANISER ANIMER FORMER

12 ans d'expérience dans ces domaines, j'aimerais mettre ces compétences au profit de votre société.

Rencontrons-nous, l'Agence DESSEIN, 15, rue du Louvre, 75001 PARIS, me transmettre votre offre sous référence GC.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

BX 19 TR D. Juill. 87 mod. 88 Gris métal verni. Int. tweed Gl. électr. Direct. assist. Essuie-gl. arr. 6 500 km. 98 000 F MARIE. 30-32-09-29 ap. 12 h.

plus de 16 C.V.

MERCEDES 190 E, mod. 85, 1re m., ABS, clim., 85 000 km, glaces teintées, t.o. électrique, alarme, etc., 105 000 F à déb., T. 48-60-79-58 M. Valadier.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL 4e étage, ascenseur, 100 m², 4 p. + serv., décoré, impeccable. **FLEURUS 45-44-22-36.**

6e arrdt

ODÉON 86 m²
P. à t. de GRANDE CLASSE dans hôtel particulier classé. EMBASSY 45-62-16-40.

13e arrdt

ÉGLISE SAINTE-ANNE : *rav. liv. + chbre + balc. s/jdin.* LE POULAIN 43-20-73-37.

15e arrdt

Me LOURMEL
imm. réc. tt crt, 10e ét., living double, 4 chambres, entrée, cuisine, 2 bains, 2 w.-c., parking, soleil, 130 m² + balcon, 114, AVENUE FÉLIX-FAURE *Samedi, dimanche 14 h/17 h.*

Dans imm. 1930, 5/6 p. tt cft, chbre service, cave, étage élevé, asc., poss. prof. libérale. Tél. part. 45-67-19-92.

16e arrdt

Me RANELAGH
8, RUE DES BAUCHES
imm. récent, tout cft, 5e étage, studio, entrée, cuisine, bains, à rénover. Samedi, dimanche, lundi 13 h 30/16 h 30.

Province

VAL-D'ISÈRE
Ctre station, 3 p., standing, 7 pers., gd séj., 2 chbres, bain, 2 gd balcons ouest. Prix 750 000 F. Tél. 48-28-49-71.

MONTE-CARLO
Part. vds plein ctre, prox. casino, appt. standing, entrée, living, 3 chbres, 2 sdb, cuis., office. Profession libérale possible. Tél. : (16) 93-50-51-21 ou 45-49-26-06.

SAINT-RAPHAEL (83)
Part. v. 300 m gare, 400 m plage, stud. dans imm. réc., 32 m², ent., wc, salle d'eau, cuis., gr. séj. le tout meublé, cave, vidéophone, 3e ét., ascens. 320 000 F. Tél. : (16) 94-95-09-65, heures repas.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces PARIS préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

IMMO MARCADET
rech. urgent toutes surf. même à rénover. Paris ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

GROUPE DORESSAY
recherche pour CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE MARAIS/RIVE GAUCHE, 16e, NEUILLY. APPTS 4-6 p. et HOTEL PART. ACHAT ou LOCATION — 45-48-43-94.

locations non meublées offres

Paris

Rue Emile-Gilbert, 12e duplex, 5e étage, 140 m², ascenseur, bon état. Reprise. Loyer 9 000 F + 400 ch. Tél. : 46-27-03-29.

QUARTIER MARAIS
près place des Vosges 7-7 *bis*, rue Saint-Gilles.

Dans résidence grand standing de 42 APPARTEMENTS PERSONNALISÉS

IL RESTE QUELQUES APPARTEMENTS

STUDIOS AVEC CUISINES équipés, de 27 à 33 m², loyer mensuel de 3 160 à 3 800 F ; 2 p. de 53 à 58 m², loyer mensuel de 5 650 à 6 400 F ; 3 p. de 68 à 73 m², loyer mensuel de 7 350 à 8 200 F ; 4 p. de 91 à 95 m², loyer mensuel de 9 450 à 10 000 F, parking et charges en sus, chauffage électrique individuel.

Livrable de suite appartement témoin ouvert, lundi, mercredi, jeudi, samedi de 10 à 13 et de 15 à 18 h. Renseignements au 45-65-37-02 heures bureau.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
recherche pour PDG sociétés multinationales, APPTS DE TRÈS GRAND STANDING. Vides ou meublés. et MAISONS OUEST PARIS. **TEL : 45-27-12-19.**

INTERNATIONAL SERVICE
recherche pour SA CLIENTÈLE DE QUALITÉ 4, 5, 6 PIÈCES et MAISONS banlieue Ouest. BON STANDING. I.S.I. Tél. : 45-28-19-85.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres. **TÉL : (1) 45-62-78-99.**

immobilier information

POUR VENDRE
de particulier à particulier sur la France et l'étranger Maison - Appt - Propriété Terrain - Commerce AGENCE LAGRANGE fondé en 1876 5, r Greffulhe, 75008 PARIS. APPEL GRATUIT. **05-07-09-11.**

pavillons

6 KM MAINTENON (28) 50 min. Paris-Montparnasse, pavillon 1975 F6 sur sous-sol complet. Rez-de-chaussée : cuisine équipée, séjour-salon en L, cheminée à récupération, salle de bains, w.-c., bureau, entrée. A l'étage : 3 chambres avec parquet Versailles, cabinet toilette avec w.-c. Chaudière programmable. Sur terrain 660 m², 570 000 F. Tél. : (16) 37-22-85-77.

MONTIGNY (95) à vd quartier calme, pavillon 10 min gare, 1 min école, burx, comm. prox. Entrée amén., séj. dble 31 m², cuis. amén. carr., w.c., 1er ét. : 3 ch., s.d.b., w.c. Jardinet avec abri. Gar. Tél. : 39-78-96-77.

A vendre PAVILLON 1980, F 5, 2 niv., 103 m² hab., s/sol tot., 2 500 m², terr. bois., (résid. calme, tennis, pêche, chasse), Ecos (Eure), 80 km de Paris. Prix : 480 000 francs. Téléphone : 30-32-62-63 (du mar. au sam., h. de bur.).

propriétés

LUBÉRON-MÉNERBES
maison de village à restaurer avec terrasse et jardin, prix 550 000 F. GARCIN, place de la Mairie, 84560 MÉNERBES. Tél. 90-72-32-63. TÉLEX 432 482 F.

150 KM SUD PARIS
PPTÉ en U comp. séj., 4 ch., cuis., bains, w.-c., gde dépend. de chaque côté s/3 800 m², 460 000 F. (16) 38-74-08-12 ou (16) 38-31-48-74 ap. 20 h.

APT-EN-LUBÉRON
BELLE MAISON bourgeoise début du siècle, 240 m², 800 m² jardin ombragé, bassin, source, 785 000 F. Exclusivité Gérard BACON IMMOBILIER. T. (16) 90-75-86-77.

immeubles

EMPLACEMENT N° 1 RIVOLI-HALLES
IMMEUBLE 900 m² environ. LIBRE OU OCCUPÉ. Ecr. sous n° 3709 à DECO Pté, 10, square du Var, 75020 PARIS, qui transm.

boutiques

Ventes

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE quartier bureaux, cède belle bout. bien située, climatisée. 750 000, loyer annuel 36 000. SOCOF NORD 42-72-76-81.

locaux commerciaux

Ventes

17 bis, QUAI VOLTAIRE (7e)
LOCAL CCIAL ts usages 70 m² EN DUPLEX. CARACTÈRE EXCEPTIONNEL. 2.500 000 SEICAP 42-66-07-89. S/PL. 47-03-97-77.

fonds de commerce

Ventes

SÉLECTIONS DOLÉAC Me LES HALLES emplac. n° 1, gros passage. Cess. de bail, 2 niveaux 190 m² + appt 90 m², possib. tous commerces sauf RESTAURANT, loy. 65 000 F/trimestre. 2 200 000. 42-33-12-29.

Me HALLES, emplact n° 1, gros passage, cess. de bail, 2 niv. 190 m², appt 190 m², poss. ts commerces, sauf RESTAURANT. Loyer 65 000 F/trim. 2.150 000. 42-33-12-29.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Elysées 47-23-55-47. Nation 43-41-81-81.

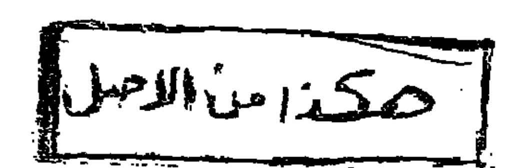
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Domiciliation 8e, Bureaux télex/secrét., tél.
AGECO 42-94-95-28.

DOMICILIAT. DEPUIS 80 F/MS PARIS-1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONSTITUT. SARL 1 800 F HT INTER DOM — 43-40-31-45.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles - Bureaux Constitution de sociétés Télex - Secrétariat ACCESS - 40-26-15-12.



Le Monde
ECONOMIE

LES TRANSPORTS URBAINS AUX ETATS-UNIS

En panne d'autobus

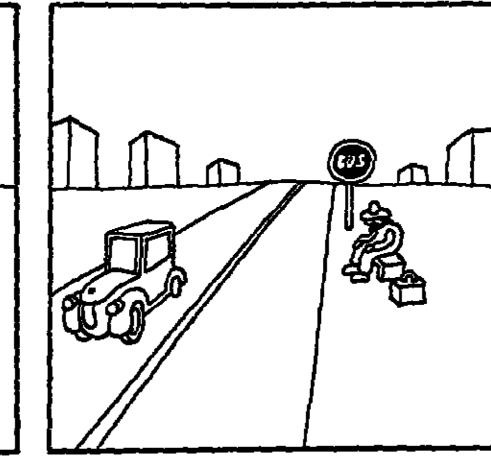
Outre-Atlantique, les transports collectifs assurent moins de 3 % des déplacements.

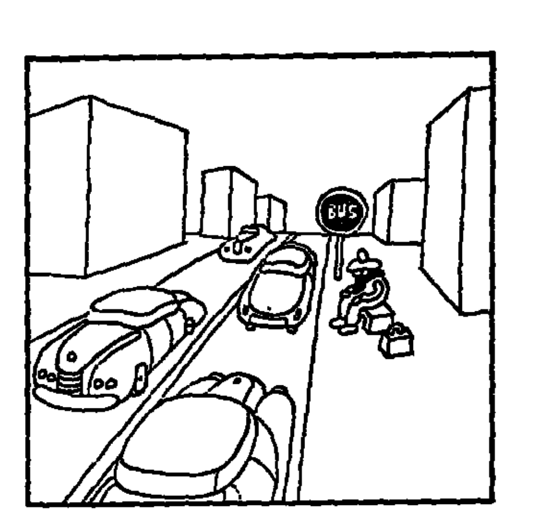
ENCORE quelques années d'embouteillages automobiles et les Américains redécouvriront les vertus de l'autobus ou du métro. Pour le moment, hormis chez les spécialistes de l'Association américaine des transports urbains (APTA), on n'entend guère de plaidoyers vigoureux en faveur des transports en commun. Pourtant, ils se trouvent, outre-Atlantique, dans un état grave de détérioration financière et technique, sauf dans quelques grandes cités comme Washington, Chicago et San-Francisco.

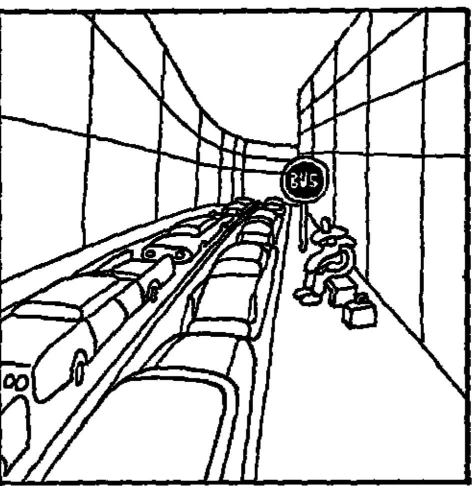
Le transport collectif n'a pas su, il est vrai, s'adapter à une modification spectaculaire de la ville américaine. De 1950 à 1980, la population des dix plus grandes zones urbaines des États-Unis a diminué de 35 %, alors que leurs zones périphériques se gonflaient de 60 % d'habitants supplémentaires. Désormais, la majorité des salariés sont devenus des voyageurs *tangentiels*, c'est-à-dire que, à la différence de leurs aînés, ils ne se rendent pas dans le centre-ville pour travailler mais qu'ils vivent, travaillent et se transportent uniquement en banlieue.

Les autorités publiques n'ont pas été capables non plus d'imaginer des solutions pour acheminer à bon compte ces populations éparses sur des distances importantes. Il en est résulté une chute de la fréquentation des transports en commun, qui n'était déjà pas très importante. 3,6 % des déplacements, aux Etats-Unis, étaient, en 1969, effectués en transports collectifs ; cette proportion était tombée à 3 % en 1977 et à 2,6 % en 1983.

Certains incrimineront le « parfait amour » que les Américains filent avec leur automobile. 79 % des foyers possédaient au moins une auto, en 1969 ; on en dénombrait 86 %, quinze ans plus tard. Selon un sondage national de 1980, cette poussée automobile serait au moins autant une conséquence qu'une cause de la décadence des transports en commun : 75 % des personnes se déplaçant chaque jour pour se rendre à leur lieu de travail indiquent qu'elles utilisent leur voiture uniquement parce qu'il n'existe pas de bus, de tramway ou de métro commodes entre leur domicile et leur lieu d'emploi.









Un milliard de subventions

Il n'y a pas eu de miracle. La diminution du nombre des personnes transportées, conjuguée à des salaires plus élevés qu'ailleurs, a gonflé les déficits d'exploitation des entreprises de transport public. En 1984, le transport urbain américain avait coûté – hormis les remboursements des investissements – 9,4 milliards de dollars (environ 80 milliards de francs) supportés pour 42 % par les contributions des usagers, pour 48 % par les Etats et les collectivités locales et pour 10 % par le budget fédéral. Les subventions destinées à permettre au réseau de survivre dépassent le milliard de dollars.

D'après un rapport au Congrès publié en juin 1987, l'industrie du transport urbain n'a pas su résister à la facilité engendrée par ces aides. Les réseaux possèdent 49 % de véhicules de plus qu'il n'en faudrait pour faire face au trafic de pointe. Ils souffrent d'une productivité déclinante et d'un taux d'absentéisme trois fois supérieur à celui enregistré dans le reste de l'économie.

Tous les sondages réalisés prouvent que les Américains continueront à préférer habiter des maisons individuelles dans des zones peu denses, quitte à devoir se déplacer pour leurs achats, leur scolarité, leur travail et leurs loisirs. Dans ces conditions, comment organiser ces transports, alors que les budgets fédéraux ne sont plus à la hauteur des besoins et que les solutions classiques sont à la fois inadaptées et trop onéreuses ?

Le refus du président Reagan de subventionner, son mépris pour les entreprises publiques, n'ont fait qu'accélérer ce mouvement, amorcé vers 1975. Le déclin du transport urbain n'ayant pu être enrayé par les 29 milliards de dollars d'investissements injectés par le budget fédéral entre 1964 et 1985, on s'est efforcé à Washington de réduire ces dépenses et de les transférer aux autorités locales.

Le budget global de l'Urban Mass Transit Administration (UMTA), qui a la tutelle du transport urbain, varie peu : 3 590 millions de dollars en 1986, 3 452 millions en 1987 et 3 448 millions l'an prochain.

De San-Francisco,
ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 33.)

L'ÉTAT DE LA FRANCE

Un pays entravé

par MICHEL AGLIETTA (*)



LES événements financiers paraissent renforcer le camp de ceux, nombreux en France, qui sont persuadés d'un déclin économique. Les références ne manquent pas. Il y a les partisans des ondes longues pour qui le capitalisme alterne inéluctablement entre de puissantes phases de croissance et des phases implacablement récessives.

Il y a ceux qui vont au-delà des interprétations économiques. Ils voient dans l'inflation hier, les turbulences boursières aujourd'hui, comme dans le terrorisme ou la liberté des mœurs, les signes d'un désordre corrosif qui se serait emparé des sociétés modernes et qui serait particulièrement avancé en France. L'évocation du déclin prend alors une couleur sombre, une résonance inquiétante.

On pourrait se tranquilliser en se rappelant que d'autres idéologies définitives ont obsédé l'intelligentsia dans le passé. Le retard de la France a longtemps attiré l'attention. On dépeignait un pays frileux, incapable de rejoindre le peloton des pays industrialisés, empêtré qu'il était dans sa mentalité de rentier et ses nostalgies impériales.

Puis il a fallu se rendre à l'évidence : rattrapage ou nouvelle donne, la grande croissance a entraîné un engouement pour le progrès illimité. Au début des années 70, nous étions confortés par les futurologues américains, qui prédisaient un envol de la France, vouée à accéder au premier rang des puissances européennes ! Cependant, mai 1968 avait déjà mis l'accent sur les nuisances de l'expansion.

Le « Monde économie », poursuit la série d'articles de réflexion sur « L'état de la France », après ceux publiés les 28 juillet (« Une passe périlleuse ») de Bernard Lassudrie-Duchêne), 4 août (« Le poids des mauvais élèves » de Jean-Marie Chevalier), 11 août (« Les deux paresses » de Jean Matouk) 22 septembre (« En déclinant le déclin » de Xavier Greffe), 20 octobre (« La finance contre l'industrie » de Henri Bourguinat), 10 novembre (« Face à la complexité » de Jean Saint-Geours) et 17 novembre (« Une économie sans indulgence » de Michel Jobert).

Trois idées forces

Ces embardées idéologiques nous invitent à être modestes dans nos jugements globaux. Elles soulignent une vraie difficulté. Dans une société ouverte et parcourue de transformations hétérogènes, voire contradictoires, on se garde mal de croire à un sens de l'histoire en grossissant certains traits selon les préjugés du moment et les besoins des joutes politiques. Il convient d'abord d'écarter les jérémiades moralisatrices sur la dégradation des mœurs et sur la France paresseuse, qui se prêtent aisément à des exploitations politiques partisanes mais qui n'ont rien à voir dans un débat scientifique.

En filtrant les vociférations, on peut écouter les arguments sérieux des avocats du déclin. Ils concernent des préoccupations relatives aux conditions démographiques, économiques et stratégiques nouvelles.

Trois idées-forces sont assénées : la natalité baisse au-dessous du taux minimal de reproduction de la population ; la croissance anémique fait oublier le plein emploi et sape la dignité du travail ; la construction européenne rencontre des obstacles infranchissables. Ces évolutions sont subies par toute l'Europe occidentale. Elles se renforcent mutuellement. Le vieillissement de la population va condamner le dynamisme économique et entraîner des problèmes financiers inextricables.

Il faudra conduire des politiques prudentes qui mettront indéfiniment un couvercle sur la croissance. Il s'ensuivra un ralentissement des progrès de la productivité et un essoufflement dans la course technologique. Cela ne fera qu'exacerber les sources de querelles entre les pays européens. La réalisation du grand marché intérieur sera renvoyée aux calendes grecques. L'inexistence de l'Europe ravalera la France au rang d'une puissance négligeable dans les affaires du monde.

Certes, les phénomènes soulignés doivent être pris au sérieux. Mais peut-on en faire une analyse aussi unilatérale ? La description de leur enchaînement catastrophique est-elle la seule lecture possible ?

Prenons les inquiétudes démographiques. S'agit-il d'une implosion suicidaire, comme voudraient nous le faire croire certains historiens, ou, plutôt, des perturbations inhérentes à une transition entre un régime multiséculaire, où la reproduction humaine était subie, et un régime nouveau, où elle est assumée ? Car la reproduction maîtrisée est une formidable avancée de la liberté, de la responsabilité et de la promotion sociale des femmes. C'est tout à l'honneur de l'Europe d'être en pointe dans ce mouvement, d'autant que la transition ne fait que commencer à l'échelle planétaire.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la principale menace du siècle qui vient est la surpopulation mondiale. Elle ne peut être conjurée que par le développement économique, seul capable d'entraîner la maîtrise de la procréation qui s'est produite chez nous. Le fait que l'Europe et le Japon soient en avance dans cette évolution place la coopération économique vis-à-vis du tiers-monde dans une perspective à longue portée où des solidarités financières durables seraient ancrées sur des transferts intergénérationnels au-delà des frontières nationales.

Le conservatisme social

Ce nouveau jeu économique donnerait des gains mutuels. Mais pour le jouer il faut recouvrer la confiance dans notre capacité à réaliser une croissance suffisante. Hormis de faibles écarts conjoncturels, la médiocrité de la France à cet égard est alignée sur celle de la CEE. Il n'est certes pas question de retrouver les rythmes d'expansion des années 60. Mais un rythme de croissance annuel moyen de 3 % nous redonnerait les degrés de liberté indispensables pour contribuer à alléger les tensions internationales. Si on ne l'atteint pas, ce n'est pas le fait d'une malédiction ou d'un épuisement des énergies sociales, mais celui de mauvaises politiques en Europe occidentale.

En ce domaine, l'économique et le stratégique sont intimement mêlés. Il y a une grande réticence à accepter des relations internationales qui ne soient plus réglées par le leadership d'une puissance hégémonique. Les Etats-Unis ne sont plus, ni financièrement ni militairement, dans la position d'influencer efficacement le reste du monde ni de proposer des règles pour réduire les conflits.

Il faut envisager des relations internationales moins hiérarchisées et durablement plus instables. L'unification européenne prend sens dans ce contexte. Notre avenir en serait rehaussé. Si nous ne réussissons pas, il ne faudra pas incriminer un déclin inéluctable mais l'indécision de nos choix politiques et le manque de crédibilité économique pour faire prendre en considération nos propositions par nos partenaires.

Nous ne sommes pas condamnés par le destin. Au contraire, le nouveau jeu international offre des perspectives intéressantes. Mais nous sommes handicapés par le conservatisme de nos relations sociales et nous étouffons notre économie sous des politiques économiques trop contraignantes. Notre mauvaise compétitivité en porte témoignage.

(Lire la suite page 32.)

(*) *Conseiller scientifique au CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales).*



Un pays entravé

(Suite de la page 31.)

Il est maintenant reconnu que la production diversifiée, à haute valeur ajoutée, du fait d'une main-d'œuvre très qualifiée, est l'atout des pays industrialisés dans la division internationale du travail. Formation ! Ce terme fait consensus en France. Mais on oublie allégrement les comportements et les méthodes grâce auxquels un effort national de formation, *qui est loin d'être en route*, serait économiquement rentable. Nous nous délectons des comparaisons avec nos voisins d'outre-Rhin, mais nous n'en méditons pas les leçons.

La formation doit impliquer les entreprises et être reliée étroitement à la stratégie industrielle. Elle doit aboutir à des qualifications socialement reconnues, donc transférables entre les entreprises. Pour réaliser les capacités productives d'une main-d'œuvre qualifiée, c'est l'organisation des entreprises qui doit être flexible : mise au rancart des méthodes autoritaires de direction et des hiérarchies pesantes, stabilité de l'emploi, partage des résultats de l'entreprise et perspectives de carrière ouvertes à toutes les catégories de salariés.

En dehors d'exemples isolés, nous sommes très loin de cette transformation des relations salariales en France. Les mêmes dirigeants d'entreprise qui ne jurent *que par la formation pratiquent* des flexibilités régressives pour baisser les coûts salariaux au détriment de la qualité de la population active. Les emplois précaires empêchent l'acquisition des compétences, le chômage prolongé détruit l'expérience des travailleurs. Le gaspillage du capital humain est la négation dans la pratique du plaidoyer pour la formation.

La compétitivité dépend aussi de spécialisations industrielles fortement affirmées. De nombreuses études ont montré que les pays à balance des paiements robuste réalisaient leurs excédents sur quelques branches. Ces pôles de compétitivité ne se construisent pas en un jour. Le succès se dessine à long terme et dépend de lourds investissements *immatériels pour connaître* des marchés très diversifiés, pour précéder les inflexions de la demande, pour renouveler les gammes de produits. L'industrie française est fort éloignée de ce schéma.

La spécialisation internationale n'est pas précise. L'offre d'exportations est insuffisante, comme en témoigne le peu d'avantages que nous avons tirés de l'appréciation du dollar, sans que ces contraintes puissent être imputées à des salaires excessifs. Les pôles de compétitivité sont quasi inexistants. Les investissements souffrent d'une mauvaise perception des marchés (Renault aux États-Unis), sont d'une nature conglomérale dans des domaines hétéroclites (CGE), manquent de l'organisation, de la coopération et de la concentration des compé*tences pour maîtriser* une innovation majeure (désastre des plans successifs visant à introduire l'électronique dans l'industrie de la machine-outil).

Un véritable piège

Ces déficiences industrielles sont graves, mais elles ne sont pas nouvelles. C'est l'environnement macroéconomique détestable qui *les rend plus* aiguës. Nous avons mené des politiques désinflationnistes sous la contrainte du SME, mais nous ne savons plus en sortir maintenant que le résultat est atteint. La fragilité de notre balance des paiements nous empêche de persuader nos partenaires qu'une politique conjointe de relance modérée n'est pas un plaidoyer *pro domo*, mais qu'elle serait bénéfique à tous. D'un autre côté, cette fragilité nous fait hésiter à reconquérir pour nous-mêmes un degré de liberté supplémentaire en assouplissant la contrainte de change dans le SME.

Il s'agit d'un *véritable* piège parce que le marasme global, entretenu par les politiques d'austérité, nourrit tous les handicaps structurels de la compétitivité industrielle. Les *enchaînements* en sont bien connus. Nous devons supporter des taux d'intérêt réels plus élevés et accepter des taux de croissance plus bas que nos partenaires. Alors l'investissement productif est insuffisant, le capital vieillit, les coûts fixes à financer pour rechercher une meilleure spécialisation et améliorer l'organisation du travail deviennent insupportables. Les entreprises ont d'autant plus de mal à accroître leur production qu'elles se sont habituées plus longtemps à une demande déprimée.

Ce cercle vicieux peut et doit être brisé. Plutôt que de se morfondre sur le déclin, on ferait mieux de débattre sur les moyens de reconquérir des degrés de liberté vis-à-vis de la contrainte extérieure et sur les conditions à *réunir pour rendre l'industrie* française plus performante.

MICHEL AGLIETTA.

BIBLIOGRAPHIE

Dans quel état sortirons-nous du XXe siècle ?

TREMBLONS pour les économistes qui écrivent de gros livres. Ils se mettent à l'ouvrage dans un climat tempéré ou au contraire tempétueux, et lorsqu'ils voient leur titre s'étaler dans la vitrine du libraire c'est un tout autre environnement qui prévaut, et ils s'en mordent les doigts. L'aventure n'est pas arrivée, heureusement, à Christian Stoffaës. Son travail était bien achevé avant les « jours noirs » d'octobre 1987 dans les grandes Bourses du monde, mais notre auteur a heureusement du flair et, dès la page 41, s'étale un très joli sous-titre : « Du Big Bang au Big Crash ? ».

Cela dit, les économistes en prennent pour leur grade. *« On ne sait plus prévoir, on ne sait plus agir, on ne sait plus interpréter. »* Depuis quinze ans, le consensus keynésien s'est effondré. Ce n'est pas que la macro-économie soit fausse. Simplement, ses enseignements n'apparaissent plus guère utiles pour traiter des maux actuels. Mais si les keynésiens obtinrent surtout l'inflation, les monétaristes ou néo-libéraux nous procurèrent le chômage. *« Sortir de la crise, ce n'est pas rejeter la science économique parce qu'elle est devenue impuissante, ce n'est pas changer la doctrine parce qu'elle a échoué, c'est changer notre rapport à la doctrine, embrasser dans un même regard la crise intellectuelle et la crise structurelle, le cycle de la pensée économique et le cycle de l'industrie mondiale. »*

Ce programme ambitieux, Christian Stoffaës va le réaliser dans une grande fresque où ces deux derniers motifs se croiseront aujourd'hui et dans l'histoire à travers tout son livre. La hauteur de vues permet de bousculer les frontières entre les disciplines et de tirer des leçons (on en a bien besoin) des vastes panoramas spatio-temporels.

Première interrogation : pourquoi brûle-t-on ce que l'on adorait hier, pourquoi a-t-on fait le grand écart entre Keynes et Friedman, pourquoi la révolution néo-libérale n'apporte-t-elle pas à travers Mme Thatcher et M. Reagan tout ce que ses prosélytes en attendaient ? Passionnant parcours sur une crête séparant les versants « science économique » et « politique économique » avant de déboucher sur la crise industrielle, qui s'explique par le fait que l'ordre mondial des « trente glorieuses » a vécu alors que celui de l'an 2000 n'est pas encore né. Comment en sommes-nous arrivés là ?

La cinquième génération

Christian Stoffaës, qui, nous l'avons dit, a pris du champ pour regarder ce qui se passe, est séduit par la théorie des cycles, et celui de Kondratiev (la cinquantaine d'années) lui paraît devoir assez bien convenir au tempo de la vie *économique. Un autre économiste* trouve grâce à ses yeux : Schumpeter, parce que, au lieu de regarder les fluctuations du court et du moyen terme, il s'est consacré aux questions majeures d'aujourd'hui : dépression de longue durée, mutations technologiques, difficultés des secteurs traditionnels, émergence d'industries nouvelles. Son mérite est d'avoir insisté sur trois thèmes qu'il faut toujours méditer : les innovations sont un processus discontinu, elles altèrent les équilibres établis, et l'agent central des sauts qualitatifs obtenus est l'entrepreneur individuel. (Ce sont plus les producteurs que les consommateurs qui imposent les changements.) Surtout, il plaide pour une conception multidisciplinaire et multirationnelle de l'économie.

Comment sortira-t-on du vingtième siècle ? C'est la partie du livre qui sera sans doute regardée de plus près par le grand public, avide de voir au-delà de cette frontière magique du millénaire. Quelles sont les tendances lourdes de cette fin de siècle ? L'équilibre global à long terme des besoins et des ressources mondiales est à peu près assuré, même s'il ne l'est pas au niveau régional ; les années 90 devraient être la phase de décollage de la « cinquième génération » des technologies de l'information, appelées — trop pompeusement — celles de l'intelligence artificielle.

Les catégories familières des activités de production — primaire, secondaire, tertiaire — seront brouillées, car l'industrie incorporera de plus en plus de services et les services utiliseront de plus en plus de machines. La société post-industrielle ne sera pas désindustrialisée, mais surindustrialisée. Le chômage chronique s'aggravera, mais la plupart des gens ne mettront plus dans le travail rémunéré l'essentiel de leur existence : l'autoproduction et les occupations enrichissant la vie rempliront les temps libres.

Pour sortir de la crise, il faut changer la croissance, accepter moins d'État pour mieux d'État, sécuriser le monde multipolaire, ne plus croire au « bon » modèle, au *one best way*, mais compter sur les forces socioculturelles originales qui modèlent chaque nation et qui expliquent beaucoup plus qu'autre chose les réussites et les échecs économiques.

Un regret tout de même après ce bel itinéraire : nulle part il n'est question de l'aide que l'Europe unie pourrait apporter à cette sortie du vingtième siècle. Si l'auteur n'y croit pas, il aurait dû dire pourquoi.

PIERRE DROUIN.

★ *Fins de mondes* de Christian Stoffaës. Éditions Odile Jacob, 448 p., 140 F.

En panne d'autobus

(Suite de la page 31.)

Sur ces sommes, ce n'est guère plus de 400 à 500 millions de dollars qui sont affectés aux projets nouveaux. Cette enveloppe est hors d'échelle et ne permet pas de payer, par exemple, plus de 1 mile du futur métro de Los Angeles, confronté à des problèmes techniques graves.

Place à l'imagination donc pour trouver des sources nouvelles de financement! Certaines villes émettent des obligations, qui sont garanties par des taxes sur la consommation ou sur le carburant. Ainsi les autorités de Jacksonville (Floride) appellent leurs administrés à voter par référendum sur l'affectation de telle taxe à la construction du premier kilomètre d'un métro de 26 millions de dollars, conçu par Matra et Alsthom, en échange de la suppression du péage sur les ponts qui commandent l'entrée de la ville.

On ne compte plus les villes et les comtés qui ont choisi de mettre à contribution les promoteurs immobiliers, en leur imposant une taxe additionnelle affectée aux transports qu'ils suscitent. Les propriétaires de résidences commencent à se regrouper pour cofinancer les bus qui les amènent aux centres-ville ou à une station de métro. Ainsi, à Des Moines (Iowa), 80 % des résidents d'un quartier ont accepté de payer leur quote-part d'un réseau local de bus.

A certains endroits, on se soucie plutôt d'accroître les ressources : les responsables des métros et des bus de Washington ont décidé d'imposer un tarif plus élevé aux heures de pointe, ce qui leur a permis de ne pas augmenter le tarif de base pendant trois ans. Dans d'autres, on préfère réduire les dépenses : à Phoenix (Arizona), la ville a passé un contrat avec une société de taxis qui remplace le dimanche le service des bus. Deux cent vingt clients, payant le tarif bus, sont transportés chaque dimanche, et la ville verse la différence par rapport au coût de la course en taxi. Phoenix estime économiser par ce moyen 700 000 dollars par an.

Comme en Europe, les édiles recherchent des sources de financement le plus indolores possible, afin de ne pas trop augmenter les tarifs des transports en commun. Sur les deux continents, on pousse les organismes publics gestionnaires de réseaux à accroître la productivité de leur personnel et de leurs machines.

La seule différence est qu'en Europe les déplacements domicile-travail sont massivement assurés par les bus et les métros (par exemple, en Ile-de-France, à 42,6 %). Mieux : les transports en commun progressent, comme à Lyon, où ils sont passés de 20,7 % à 25,7 % des déplacements en dix ans.

Il reste aux Etats-Unis à réussir une véritable révolution culturelle qui leur fera reconsidérer les places respectives de la voiture et des véhicules collectifs. La multiplication des embarras de la circulation et un renchérissement du carburant aideront avant longtemps à cette prise de conscience.

de San-Francisco
ALAIN FAUJAS.

La fin des illusions françaises

C'EST le désenchantement chez les constructeurs français qui fondaient beaucoup d'espoir sur le marché américain des transports urbains. Celui-ci ne représente-t-il pas 40 % du marché mondial des matériels ferroviaires ?

A la fin des années 70, Alsthom livrait 120 voitures de métro au réseau d'Atlanta. Depuis 1986, ANF et Alsthom ont commencé à fournir les 425 voitures commandées par le réseau de New-York. A Chicago, c'est l'aéroport O'Hare qui a opté, en 1986, pour le métro automatique conçu par Matra, le VAL, et construit en coopération avec Alsthom pour équiper les 2,7 miles de voies qui desserviront les aérogares et les parkings.

Même succès à Jacksonville (Floride), où le VAL de Matra et d'Alsthom est promis à un réseau de 5 ou 6 miles et de 14 stations. A la fin de cette année, Alsthom mettra en service la première des 150 voitures modernes commandées pour le BART de San-Francisco.

Ces contrats ont contribué à la remontée de la part de la France dans les importations ferroviaires américaines, passée de 4 % en 1985 à 19 % en 1986. Sans nier la réalité de ces succès, il convient d'en relativiser l'importance et la durée.

Métro de New-York : ANF et Alsthom ont connu au début les pires difficultés pour fabriquer des voitures en raison de problèmes d'usinage des alliages retenus. Plus d'une centaine de millions de francs ont été ainsi perdus sur la première tranche de 225 voitures. La deuxième tranche de renouvellement du métro de New-York vient d'être remportée par le Japonais Tokyo CAR, dont les prix étaient inférieurs de 7 % à ceux des Français.

Métro de San-Francisco : du fait de certains retards, Alsthom pourrait se voir infliger des pénalités de 50 millions de dollars sur un contrat d'un montant global de 183 millions. Tramway de Los Angeles : Alsthom n'a pas été retenu car il était le plus cher des quatre candidats. Métro de Jacksonville : Matra a dû affronter un procès fait par son concurrent Westinghouse (américain).

Ces mésaventures font que le marché américain est l'un des plus difficiles qui soient. L'industrie américaine ferroviaire elle-même en est morte : Boeing s'en est retiré ; Rohr, constructeur du BART de San-Francisco, a fait faillite.

Ouvert à l'ensemble des constructeurs étrangers, le marché américain est, de plus, extrêmement compétitif. Après avoir profité de leur avance technique, les Français souffrent aujourd'hui des coûts de fabrication excessifs par rapport à ceux des canadiens Bombardier et UTDC, de l'allemand Siemens et surtout des japonais Sumitomo et Kawasaki.

Les industriels français n'ont pas le choix. Il leur faut appliquer les recettes qui font la force de leurs concurrents nippons : présence systématique auprès des édiles et des responsables de réseaux et, surtout, bas prix. Forts de leurs usines de montage de New-York (ANF) et de Union-City en Californie (Alsthom), ils pourront se proposer pour réhabiliter des véhicules en service qui seront bientôt à bout de souffle. Ainsi, le seul métro de New-York aurait besoin sous peu de 4000 moteurs neufs. – A.F.

Le chemin de fer en surmultiplié

par ÉMILE QUINET (*)

PENDANT plus de cinquante ans, le réseau ferré français n'avait pas bougé. En quinze ans, à partir de 1980, auront été réalisés trois lignes nouvelles et le tunnel sous la Manche, qui irrigueront la majeure partie du territoire vers le Sud-Est, le Sud-Ouest, et le Nord. A des échéances à peine plus éloignées, des projets existent pour l'interconnexion des lignes à grande vitesse, pour un TGV Paris-Est, pour le prolongement jusqu'à la mer de la ligne nouvelle Paris-Lyon.

Pour s'en tenir aux décisions annoncées, en 1995 les rames à grande vitesse draineront, si les prévisions de trafic ne sont pas trop erronées, entre les deux tiers et les trois quarts de la circulation ferroviaire nationale de voyageurs, hors trafic de banlieue. Elles rouleront sur le territoire de presque tous nos voisins, et permettront des gains de temps élevés – compris entre une et deux heures – sur la plupart des longs parcours.

L'espace modifié

Une telle transformation modifie l'espace économique français. Comme toujours, ceux qui sont desservis se réjouissent et ceux qui sont laissés de côté se lamentent. D'autre part, les effets sont très mal connus, complexes et longs à apparaître. Le TGV Sud-Est a-t-il enrichi la région lyonnaise, la zone de Mâcon, la région parisienne ? Bien malin qui pourrait le dire ; les choses ont bougé, des habitudes se sont transformées ; mais sont-elles bénéfiques au développement économique ? On en a des présomptions, mais pas de preuve.

En tout cas, les relations entre régions et entre grandes villes vont être profondément modifiées. On ne réduit pas impunément les temps de transport d'un tiers ou de moitié. Le réseau à grande vitesse aura une structure ambiguë ; les lignes aboutissent à Paris, mais peuvent aussi l'éviter grâce à l'interconnexion. Laquelle des deux tendances, centrifuge ou centripète, l'emportera ? Paris sera probablement toujours Paris. Mais le désert français sera plus vite traversé, et peut-être moins désert.

Un autre enjeu souvent perçu est l'enjeu industriel. Au dix-neuvième siècle, la réalisation des chemins de fer faisait vivre les maîtres de forge fabricants de rails ; maintenant ce sont les constructeurs de gros matériel électrique. Il est certain que l'intérêt de maintenir en activité les chaînes de montage et d'agrandir la vitrine française pour l'exportation a été un des arguments en faveur des TGV.

Les perspectives actuelles de vente à l'étranger sont toutefois limitées. Le marché américain semble peu prometteur, le marché coréen est bien lointain, et c'est finalement en Europe que les espoirs sont les plus solides, la France étant bien placée, par son avance technologique, pour les lignes à grande vitesse qui vont se développer dans toute la CEE. Ni la Grande-Bretagne ni l'Italie n'ont de système aussi performant que le TGV. Les plus proches concurrents, les Allemands, se sont initialement lancés dans un système très novateur : la sustentation magnétique ; mais son exploitation pose des problèmes, ne serait-ce que la pénétration en ville, qui ne peut pas utiliser les lignes existantes. Ils ne sont revenus que récemment à un système plus classique sur rails, l'ICE, et leurs réalisations sont moins avancées que les nôtres.

A côté de ces enjeux économiques et industriels généraux, on perçoit peut-être moins bien les implications internes au secteur des transports, notamment celles propres à la Société nationale. L'expression a déjà été employée du risque d'une SNCF « à deux vitesses ». Elle est exacte à de multiples points de vue, et d'abord vis-à-vis de la clientèle.

L'image du train classique paraît bien traditionnelle pour ne pas dire vieillotte, si on la compare à celle du moderne avion. Et la SNCF a du mal à renverser ce courant. Le TGV lui permet de prendre sa revanche : c'est le moyen de transport le plus neuf, celui que l'étranger nous envie et que les Japonais ne cessent de visiter.

Mais, à l'intérieur de l'entreprise, le TGV concentre la pointe du progrès, tant dans la conception du matériel que dans l'exploitation de la circulation ou le service à l'usager. Le TGV peut contribuer à insuffler un esprit nouveau dans une entreprise aux structures lourdes, plus tournée vers la tradition de perfection technique que vers le dynamisme commercial. Mais ne risque-t-on pas d'assister à un clivage au sein des cheminots entre l'aristocratie de ceux du TGV et le tiers-état des autres ?

Sur le plan financier, aussi, l'extension du réseau TGV peut créer une dichotomie : la décision des ministres des transports, le 26 octobre dernier, a laissé aux sociétés de chemins de fer le soin de mettre sur pied le financement de l'opération. Elle a en particulier rejeté l'idée émise par certains de recourir au financement privé, comme cela avait été fait, vingt ans plus tôt, pour les autoroutes, et, il y a peu de temps, pour le tunnel sous la Manche.

On se prive ainsi des efforts de productivité d'un entrepreneur privé qui aurait peut-être effectué les travaux à moindre coût, et surtout des possibilités accrues qu'offre le recours à l'imagination et aux capacités financières accrues des investisseurs privés, celles qui ont permis au réseau autoroutier français de se développer à la vitesse que l'on sait.

Certes, en droit, rien n'empêche la SNCF de mettre en œuvre des moyens similaires et d'aboutir au même résultat. Mais, dans les faits, on voit mal comment l'Etat – plus spécialement le ministère des finances – résisterait à la tentation d'agir, dans le sens restrictif, sur les crédits budgétaires et les autorisations d'emprunt dont bénéficie la SNCF. Celle-ci est déjà endettée à hauteur d'environ 80 milliards de francs, et le TGV Nord augmentera cette somme de 20 milliards.

Il est probable que les autres investissements de la SNCF seront réduits. Ceux-ci concernent le trafic voyageurs traditionnel et le trafic marchandises ; or ces deux trafics sont en position difficile, spécialement le trafic marchandises, en butte à la concurrence efficace du transport routier.

La part de marché du rail va constamment en diminuant : de 40 % en 1974, elle est revenue à 37 % en 1981 et à 34 % en 1986. L'entreprise nationale a fait de gros efforts pour stabiliser la situation, en modifiant et en aménageant les régimes d'acheminement, en développant ses installations terminales.

A la conquête de l'Europe

Ces efforts de modernisation risquent d'être ralentis à un moment où, précisément, le coût du transport des marchandises devrait logiquement être accru, puisque les dépenses de voie, qui varient peu avec le trafic, se répartiront sur un total plus réduit, le trafic voyageurs se reportant largement sur les lignes nouvelles. Et cette situation se retrouve, avec toutefois une moindre acuité, pour le trafic voyageurs traditionnel. En somme, avec les TGV le rail conquiert une clientèle sur l'avion, mais par effet indirect voit sa position affaiblie par rapport à la route.

Face à cette situation, on peut envisager diverses orientations, et, comme toujours, la réalité sera probablement un dosage entre elles :

● *D'abord accroître les crédits*, budgétaires et surtout d'emprunt, mis à la disposition de l'entreprise. Cette dernière trouvera toujours des clients pour souscrire ses emprunts, en dépit du temps de retour très long des investissements qu'ils financent et du niveau élevé de l'endettement ;

● *Ensuite réduire les services* où la concurrence est trop vive. Cela fait longtemps qu'on parle de suppressions de lignes non rentables. Ne faudrait-il pas reprendre l'idée, et envisager une remise en cause plus fondamentale des services marchandises avec un plus large appel au transport routier ?

● *Enfin instaurer une coopération internationale.* Le train subit la coupure des frontières beaucoup plus que ses concurrents, l'avion et la route. A chaque changement de pays, c'est une autre technique, une autre modalité de gestion ; c'est surtout avec une autre entité commerciale que le client est en contact, qu'il soit chargeur de marchandises ou voyageur. La coopération entre compagnies s'exerce déjà mais surtout sur le plan technique ; elle devrait se développer sur le plan de la gestion.

Le TGV Nord peut en être une occasion d'autant plus précieuse que, l'année de sa mise en service, en 1993, se produiront, si les échéances sont respectées, une série d'événements dont la coïncidence est presque symbolique : l'ouverture du tunnel sous la Manche, et aussi celle du Marché unique européen.

Les transporteurs de chaque pays pourront en gros exercer librement leur activité dans n'importe quel autre pays de la Communauté. Mais les sociétés de chemins de fer sont clouées à leur territoire, et seuls les routiers pourront utiliser cette liberté. Il en résultera une concurrence accrue pour les transporteurs routiers français et surtout pour la SNCF. Est-ce que, au vingtième siècle finissant, le chemin de fer sera un des instruments de la conquête de l'Europe ?

(*) Professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

هكذا من الاصل

La chronique de Paul Fabra

Supprimer les statistiques du commerce extérieur

IL fut un temps, pas très éloigné, où, des tables de change d'Europe, d'Amérique et d'Asie (devant lesquelles sont installés les cambistes qui sur un simple coup de téléphone se vendent et s'achètent des millions de dollars et d'autres devises) jusqu'aux salles de rédaction de tous les journaux financiers du Vieux et du Nouveau Monde, la statistique la plus attendue était celle de la masse monétaire américaine, publiée le vendredi tard dans l'après-midi par le Fed (système de réserve fédérale, ou Institut d'émission des Etats-Unis). C'est tout juste si le sort de la planète ne dépendait pas de ces données censées mesurer le degré de pression inflationniste qui s'exerçait sur l'économie du pays le plus important se déployant sur sa surface.

Aujourd'hui, la masse monétaire *déborde de toutes parts tant aux Etats-*Unis qu'au Japon, en Allemagne, en Grande-Bretagne et ailleurs, mais personne ou presque personne ne semble en avoir cure. Est-ce parce que les circonstances ont changé ? La véritable raison est que les spécialistes, sans le dire ouvertement, ont fini par se lasser de scruter des chiffres dont l'interprétation, à l'expérience, leur est apparue beaucoup plus complexe que ne le leur avait fait croire le célèbre économiste Milton Friedman, fondateur de l'école néo-monétariste (qui expliquera jamais pourquoi tout ce qui est « néo », à notre époque, est si radicalement mauvais ?).

S'ils n'étaient pas restés prisonniers des analyses du maître de Chicago et d'autres économistes contemporains, les spécialistes auraient peut-être soupçonné *qu'ils avaient été le jouet d'une* illusion sémantique. Sur la foi du jargon en usage, ils avaient pris les variations de la masse monétaire, dénommée *« money supply »* en anglais (offre de monnaie), pour la plus ou moins large ouverture d'un robinet. Dans leur toute-puissance, les « autorités monétaires » étaient supposées dispenser aux utilisateurs (nous tous) des moyens de paiement dont elles réglaient le débit au plus près. Allez savoir pourquoi son premier effet serait de creuser le déséquilibre et de retarder d'autant le rétablissement attendu. Friedman, qui proclame ne croire qu'à la *« loi »* du marché (ou à ce qu'il tient pour telle), est persuadé que les autorités en question sont capables d'un tel *réglage*. Cette curieuse croyance conduit cet ultralibéral à ne jurer que par la planification monétaire qui consiste, sur sa recommandation expresse, à fixer des objectifs de croissance pour le *« money supply »*.

Il est vrai que le prince des sophistes d'*une profession qui en compte un certain* nombre n'en est pas à une inconséquence près. C'est lui qui, avant de convaincre gouvernements et instituts d'émission des vertus du *« monétarisme »*, leur avait, vers la fin des années 60, mis dans la tête que, si le dollar devenait flottant, le problème du déficit de la balance des paiements des Etats-Unis, *leur* principale préoccupation déjà à l'époque, disparaîtrait. Friedman avait tout bonnement ignoré — ou plus probablement feint d'ignorer (car la *mauvaise foi* joue un grand rôle chez nos théoriciens modernes) — qu'aussi longtemps que le dollar restera une monnaie de réserve, il existe un mécanisme à travers lequel l'Etat américain peut automatiquement s'endetter à l'étranger.

Dans tout autre pays, cet endettement, qui n'est pas un phénomène nouveau contrairement à ce que l'on raconte aujourd'hui *(voir notamment notre chronique du 9 juin 1987 « L'endettement des Etats-Unis et le testament de Keynes »)*, serait compté pour un déficit extérieur. L'Amérique n'échappe qu'en apparence à cette logique. Le tort serait de croire que le marché, étonnamment considéré comme une personne douée d'une réflexion propre par les idéologues anglo-saxons et leurs épigones, a pris conscience de ce phénomène par son *obsession, nouvelle lubie, du déficit* commercial des Etats-Unis.

La publication des statistiques du commerce extérieur une fois par mois, à Washington, s'est substituée, dans le système nerveux des opérateurs, des ministres des finances, des gouverneurs de banque centrale et des spéculateurs moutonniers de la Bourse, aux statistiques délaissées de la masse monétaire comme ressort principal, voire unique, de leurs réflexes. Le conditionnement est si total qu'il est pratiquement imperméable à toute forme de raisonnement. L'idée vague sur laquelle il repose est que tout cela est affaire de compétitivité.

Si la balance commerciale des Etats-Unis demeure dans le rouge, c'est parce que le taux de change de la devise américaine ne serait pas encore assez favorable aux producteurs américains, victimes de la méchante concurrence des Asiatiques et, accessoirement, des Européens. Le fait qu'une baisse de moitié de la *valeur du dollar depuis la fin février* 1985 s'est accompagnée non pas d'une amélioration mais d'une détérioration des résultats de la balance commerciale n'entame pas les convictions du « marché ». Plutôt que d'essayer de penser à sa place, les experts et les commentateurs préfèrent, comme *l'Economist* de Londres, se montrer à la page en invoquant les mauvais tours joués aux impatients par ce qu'ils appellent doctement la *« courbe en J » :* parce qu'une dévaluation a pour premier effet de renchérir les importations alors que la valeur unitaire des exportations estimée en monnaie nationale reste inchangée. Aucune vérification expérimentale n'a jamais défini le champ d'application de cette pseudo-loi, mais cela, en règle générale, ne trouble guère les positivistes de l'économie.

POUR comble d'ironie, la nouvelle d'un déficit commercial encore plus profond que d'habitude était à peine connue jeudi dernier qu'on apprenait, selon un scénario classique, que *la rechute du dollar qui s'en est suivie* avait amené les banques centrales, notamment celle du Japon, à intervenir pour limiter les dégâts. Or, selon un processus dont ne semblent pas s'être avisés les signataires de feu l'accord du Louvre sur la stabilisation du dollar, ces interventions perpétuent le déficit de la balance des paiements courants des Etats-Unis (dont la balance commerciale est la principale composante) aussi sûrement que le jour succède à la nuit.

Comme on l'a rappelé plusieurs fois dans ces colonnes, les accumulations de dollars par les banques centrales d'Europe et d'Asie s'analysent comme un prêt aux Etats-Unis et, pour tout dire, comme le plus direct des prêts, puisque la Banque du Japon, la Bundesbank, la Banque d'Angleterre, l'Institut d'émission de Taïwan, etc., convertissent en bons du Trésor américain les devises dollars (créances sur une banque ou une société américaine) qu'ils ont achetées pour en soutenir le cours. Un pays qui emprunte est (*sauf le cas où il en profite* pour accroître ses réserves) nécessairement en déficit. Le surcroît de pouvoir d'achat qu'il se procure par ce moyen ne peut qu'être dépensé à l'étranger puisqu'il vient s'ajouter au pouvoir d'achat engendré par la production de l'ensemble des produits et services provenant de l'activité nationale.

On dira qu'il est à la fois plus simple et plus logique de présenter les choses comme on le fait habituellement, à savoir qu'un pays emprunte *parce qu'il* est en déficit. C'est faire bon marché de cette vérité qu'il ne peut y avoir de maintien du déficit sans prêteurs. Supposons que, demain, les banques centrales étrangères — les autres circonstances étant inchangées — cessent de souscrire aux bons du Trésor américain, que se produirait-il ? Dans l'immédiat, un effondrement du dollar, autrement dit une faillite (la dévalorisation en cours est une faillite partielle puisque son effet est de réduire d'autant la valeur des créances sur des débiteurs américains détenues *par des étrangers*). *C'est dans ce sens* seulement que la thèse de M. Friedman selon laquelle le dollar flottant escamoterait le problème du déficit extérieur est recevable !

Le *solde* de la balance commerciale américaine, comme le solde de la balance commerciale de n'importe quel autre pays, s'établit au niveau com*mandé par l'ensemble* des entrées et des sorties de fonds liées aux opérations de toute nature effectuées avec l'étranger. Dans un texte datant de 1933, Jacques Rueff écrivait : *« Malgré tout l'amour qu'on me prête pour les statistiques, je n'hésiterais pas à recommander, si l'on m'interrogeait, la suppression des statistiques du commerce extérieur, étant donné tout le mal qu'elles ont fait dans le passé, qu'elles font et, je le crains fort, qu'elles feront encore dans l'avenir. »*

LE mal qu'elles font actuellement est aussi considérable que par le passé, où elles ont justifié tour à tour ou en même temps le protectionnisme, les subventions, l'interdiction de voyager à l'étranger, etc. Sans s'aviser que la chute du dollar, avec les effets déflationnistes qu'elle a sur les pays d'Europe et le Japon, est elle-même une cause de première grandeur du déficit extérieur des Etats-Unis, Washington trouve dans les « mauvais » résultats de la balance commerciale de nouvelles raisons pour pousser à la baisse. Cela ne veut pas dire que le taux de change n'a pas d'influence sur les échanges extérieurs. Il est certain que le taux actuel assure de hauts profits à toutes les entreprises américaines qui sont en concurrence, en dehors ou à l'intérieur des Etats-Unis, avec des producteurs étrangers. Mais le solde dépend de bien d'autres choses que cela.

Préconiser, fût-ce à titre de boutade, l'abolition des statistiques du commerce extérieur, n'est-ce pas faire preuve d'un étrange obscurantisme ? Ces statisti*ques ne doivent pas être prises au pied* de la lettre, en ce sens que, au faîte de leur prospérité, les pays riches ont toujours eu tendance à être en déficit, car c'est un grand avantage de se procurer au meilleur prix l'infinie variété des produits offerts sur le marché international. *Mais* ne fournissent-elles pas de précieuses indications sur la situation générale ? L'exemple américain, après beaucoup d'autres, montre que cet indicateur cher au Fonds monétaire (et à tous ceux qui se fient à ses méthodes), est de ceux qui engagent le plus irrémédiablement un gouvernement sur de fausses pistes.

A TRAVERS LES REVUES

par MICHEL BEAUD

Le gris et le noir

QUELLE appréciation porter sur la « révolution conservatrice » des années 80 ? La dernière livraison d'*Economic Policy* explore ce thème à partir de l'examen des politiques économiques menées aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et en Suisse (1). Pour les auteurs des études par pays, le bilan est, si l'on peut dire, globalement positif. Certes, les points faibles ne sont pas cachés : les endettements public et extérieur pour les Etats-Unis, le taux de chômage pour l'Allemagne, le bas niveau de croissance pour la Suisse. Mais les résultats positifs sont clairement mis en avant, et, avec eux, les retournements de tendance qu'ont obtenus tant le président Reagan que Mme Thatcher et le chancelier Kohl.

Cependant, il est bien difficile, dans ces résultats, de faire la part de la rigueur monétaire et de la politique de l'offre, ou celle de ces politiques et des vertus propres de chaque économie nationale. Ainsi pour la Suisse : la *réduction* sensible du nombre des travailleurs étrangers dans les années 70, la politique fiscale visant à l'équilibre budgétaire, la recherche d'une croissance modérée de la masse monétaire, ont certainement leur part dans les bons résultats économiques actuels ; mais ont leur part aussi la structure géographiquement diversifiée de l'industrie, qui favorise les adaptations de l'emploi, le caractère décentralisé au niveau des entreprises des négociations salariales, la puissance des banques, le taux relativement faible de dépendance énergétique de la production...

La distribution du pouvoir

Discutant ces études, Robert Solow, dernier prix Nobel de sciences économiques, conteste à la fois l'importance des résultats obtenus, l'efficacité des politiques de l'offre et même le souci que l'on prête aux dirigeants conservateurs d'obtenir des résultats au niveau macro-économique. Selon lui, ce dont se soucie l'administration Reagan, c'est de la distribution du pouvoir et de la richesse : *« Et son programme est et a toujours été la redistribution de la richesse en faveur des riches et du pouvoir en faveur des puissants. »*

Concrètement, il rejette la notion de *« taux naturel de chômage »*, qui, à ses yeux, n'a aucun fondement scientifique ; et il met en avant différents faits : la réduction de la part des salaires dans le revenu national, l'atténuation du caractère progressif de la fiscalité, le recul des dépenses sociales, notamment pour les pauvres.

Ce qui, à l'évidence, est en jeu, c'est la place et le rôle de l'Etat. Pour les nouveaux conservateurs, *« l'Etat a pris une place trop considérable par rapport au marché. Il s'agit donc de retrouver un nouvel équilibre en redéfinissant les conditions d'intervention de l'Etat et la nature de cette intervention dans un contexte d'ouverture sur l'extérieur et de flexibilité »*. Constater ce courant n'est pas s'y abandonner : et le dossier d'*Interventions économiques* sur l'évolution de l'Etat au Canada et au Québec vise à dégager les éléments d'une alternative (2).

C'est dans une perspective voisine que s'inscrit la réflexion de Robert Boyer, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), sur la flexibilité. Au-delà des différentes formes qu'elle peut avoir, au-delà de la distinction entre flexibilité défensive — permettant de s'adapter à *« une conjoncture fluctuante et des perspectives incertaines »* — et flexibilité offensive — constitutive de *« la capacité d'adaptation des firmes et des économies aux nouvelles tendances géopolitiques et techniques »*, — il cherche à définir le cadre, conciliant efficacité et solidarité, de cette nécessaire flexibilité.

Il préconise notamment un nouvel accord entre salariés et entreprises, dont il dégage quatre composantes : plus de démocratie industrielle ; de nouvelles relations entre enseignement *général* et formation professionnelle ; de nouveaux principes de partage des gains de productivité ; une réforme des procédures collectives de solidarité (3).

On peut trouver de larges convergences dans la réflexion que *mène* Bernard Guibert, économiste, sur la notion de revenu minimum garanti. Il rejette à la fois le point de vue des nouveaux conservateurs, pour qui la mise en place de l'impôt négatif ou du revenu minimum garanti devrait permettre de supprimer bien des protections sociales — et d'abord le salaire minimum, — et celui des *« nouveaux niveleurs »*, qui ne prennent pas en compte la complexité de la société et la diversité des modes d'insertion des individus en son sein. Il préconise *« un contrat de travail élargi et perfectionné »* qui puisse être négocié et mis en œuvre d'une manière diversifiée dans les différents espaces de nos sociétés (4).

Plus concrètement, Louis Join-Lambert et James Jeboureck, du mouvement ADT quart-monde, soulignent que, pour le revenu minimum, on est pris entre deux exigences fortes. D'une part, refuser que des hommes continuent d'être *« détruits par une insécurité économique radicale »* : *« Le revenu garanti doit être reconnu comme un droit, à l'opposé de l'assistance qui, publique ou privée, reste discrétionnaire. »* D'autre part, refuser aussi de *« faire du revenu garanti le salaire de l'exclusion sociale, le prix payé pour mettre les moins performants en marge des politiques de l'emploi et de la reconversion professionnelle, de l'éducation et de la culture, de la santé, etc. »* (5).

Dit autrement par Paul Thibaud, directeur d' *Esprit*, il convient d'assurer non seulement *« la garantie d'un minimum de sécurité, mais surtout l'ouverture de chances aussi nombreuses que possible »* ; ce que, à ses yeux, l'éthique solidariste peut précisément permettre de faire (6).

Crise économique, aggravation de la pauvreté, risques pour la société : si graves soient ces problèmes, on a le sentiment que, à l'Ouest, la démocratie, le libre débat, la pluralité sociale, vont permettre de trouver, de négocier les solutions. Mais, de l'Est, nous vient un cri terrible : peut-on réformer nos systèmes sociaux ? Et la réponse est : non !

Des « autocraties ordinaires »

Plus précisément, Jean Winiecki, professeur à l'Institut de recherche sur le travail de Varsovie, cherche à comprendre pourquoi les réformes économiques échouent dans les systèmes de type soviétique (7). Délaissant les analyses en termes de pouvoir, il focalise son étude sur la répartition des richesses.

Il souligne la coexistence de deux modes de répartition des richesses : d'abord, celui que l'on retrouve dans toutes les *« autocraties ordinaires »*, et qui permet à certaines couches et classes de s'approprier une part élargie des richesses produites ; ensuite, celui qui résulte de ce que l'auteur appelle *« l'ingérence prolongée dans le processus de création de richesses »*, avec la nomenklatura et les procédures de désignation pour tous les postes. Les quatre groupes de la couche dirigeante — police, armée, apparatchiks du parti, bureaucratie économique — bénéficient du premier mode de répartition ; seuls les deux derniers groupes bénéficient du second.

Ainsi, *« tous les groupes de la couche dirigeante préfèrent le* statu quo *politique pour les raisons que l'on vient d'expliciter. Mais deux groupes seulement — les apparatchiks et la bureaucratie économique — sont fortement motivés à maintenir le* statu quo *institutionnel dans la sphère économique également »*. En effet, l'élargissement des mécanismes de marché comme celui du secteur privé, particulièrement dans l'industrie, tariraient des sources de richesses dont ils bénéficient. Or le groupe dominant, lui, peut être amené à rechercher plus d'efficacité économique et, donc, à préconiser des réformes. Pour les couches qui s'y opposent, il va de soi que *« faire avorter les réformes est moins coûteux en termes d'efforts fournis que de les inverser »* et qu'*« il est moins coûteux d'inverser des réformes très incohérentes »*.

Et, là, tout un ensemble de méthodes sont parfaitement au point : réformes factices, quasi-réformes ou, lorsque des transformations effectives sont engagées comme ce fut le cas en Hongrie, mise en œuvre de contre-réformes. C'est à travers cette grille que l'auteur analyse les réformes en cours en Pologne, en URSS et en Chine. Malgré l'affirmation, en conclusion de l'article, que les voies de changement existent, la tonalité de ce texte reste le noir.

Conservatisme à l'Est, qui bloque les réformes ; conservatisme à l'Ouest, qui met en cause celles réalisées dans les précédentes décennies ; et partout la quête égoïste du pouvoir et de la richesse. ■

(1) « The Conservative Revolution », numéro spécial d' *Economic Policy*, octobre 1987 (Cambridge University Press, The Edinburgh Building, Shaftesbury Road, Cambridge, CB2 2RU, Grande-Bretagne).

(2) « L'Etat en question », numéro spécial d'*Interventions économiques*, automne 1987 (CP 206 Succ. C, Montréal [Québec], H2L 4K1, Canada).

(3) Robert Boyer, « La flexibilité du travail en Europe », *Revue politique et parlementaire*, septembre-octobre 1987 (17, avenue Gourgaud, 75017 Paris).

(4) Bernard Guibert, « Un revenu minimum, et après ? », *Projet*, novembre-décembre *1987* (14, rue d'Assas, 75006 Paris).

(5) Louis Join-Lambert et James Jaboureck, « ADT quart-monde évalue l'expérience de Rennes », *Projet*, novembre-décembre 1987.

(6) Paul Thibaud, « Les chemins de la solidarité », *Esprit*, novembre 1987, (212, rue Saint-Martin, 75003 Paris).

(7) Jean Winiecki, « Pourquoi les réformes économiques échouent-elles dans les systèmes de type soviétique ?, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 1987, n° 3 (27, rue Paul-Bert, 94204 Ivry-sur-Seine Cedex).

S.O.S

Pense-t-on suffisamment à l'essentiel ?

*Plus de six milliards d'habi*tants en l'an 2000 et plus de huit milliards en 2025 ; la consommation d'énergie va doubler d'ici à 2025 et être multipliée par 4 ou 5 d'ici à 2075 ; le doublement de la teneur en CO2 de l'atmosphère est inéluctable d'ici à 2040 ou 2075 ; avec l'accroissement de la concentration de méthane, cela devrait entraîner un réchauffement moyen des climats de 2 à 3 degrés — peut-être une dizaine de degrés vers les pôles.

La détérioration de la couche protectrice d'ozone va se poursuivre... Et encore : risques de grave pénurie d'eau dans les pays industrialisés, dégradation des sols cultivables, crise du bois *de feu, déforestation, désertifi*cation...

Et encore : poursuite probable de la croissance exponentielle du nombre des accidents industriels graves : 3 ou 4 par an entre 1940 et 1970 ; une quinzaine par an entre 1970 et 1975 ; une trentaine depuis cette date...

Ceux qui, au-delà de la prochaine année, pensent aux prochaines décennies, au siècle prochain et aux générations à venir peuvent lire l'article de Jacques Theys, responsable de la prospective au ministère de l'environnement. « L'environnement et les ressources au XXIe siècle », *Futuribles*, novembre 1987 (55, rue de Varenne, 75341, Paris Cedex 07).

Kaléidoscope

— Regards d'économistes sur « la propriété » : numéro spécial de la *Revue économique*, novembre 1987.

— « Tiers-Monde : faim de théorie », sur la crise des théories du développement, *Espaces Temps*, 1987, n° 36.

— « L'Europe financière », innovations, bourses et banques, *Revue d'économie financière*, septembre 1987. Et sur finance et investissement, *Oxford Review of Economic Policy*, hiver 1987.

— Les agriculteurs face à la crise : en France, *Sociologie du travail*, 1987, n° 4 ; et dans différents pays, *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, septembre 1987 ; et sur les politiques et stratégies alimentaires dans le monde, *Economies et sociétés*, juillet 1987.

— *Projections de la population active et de l'emploi aux Etats-Unis pour 2000*, *Monthly Labor Review*, septembre 1987.

— Et, enfin, pour les initiés, « Cliometrics, 1971-1986 » : quelques hypothèses ou questions en débat dans le monde des économistes testées selon les méthodes de l'économétrie historique, *Journal of Applied Econometrics*, Juillet 1987. ■

BASKET-BALL : championnat de France

Cholet, l'étoffe d'un champion

Battu à domicile au match aller, le CSP-Limoges a pris sa revanche samedi 12 décembre à Cholet, en l'emportant par 80 à 75, face à l'équipe locale. A l'issue de ce premier tour des matches retour du championnat de France de basket-ball, Limoges le favori, et Cholet, l'inattendu, se partagent la première place du classement.

CHOLET
de notre envoyé spécial

« Faites en sorte de regrouper le public dans la tribune, face aux caméras », avaient suggéré les techniciens d'Antenne 2 à Michel Léger, le président du Cholet-Basket (CB), en préparant la retransmission du match contre *Limoges*. Le conseil avait *fait sourire. Télé ou pas télé*, les 4 500 places assises et les 1 500 debout de la salle de la Meilleraie étaient louées depuis longtemps.

Cholet vit sa passion pour le basket à guichets fermés. C'était le cas lors de la venue de Villeurbanne, il y a quinze jours. Contre Orthez, la semaine dernière, 2 000 personnes avaient dû se contenter de la vidéo pour suivre le match à partir d'une salle voisine. L'une des raisons de cet engouement, c'est la nouveauté. Le CB évolue pour la première fois parmi l'élite, après avoir gravi patiemment les échelons depuis sa création en 1975. De plus, l'équipe choletaise a terrassé tous les favoris pour finir les matches aller en tête du championnat. *Désormais*, dans cette ville de 60 000 habitants, où l'on *revendique* par voie d'affiche être « fou de basket », on vit sur un nuage. Et ce n'est pas la défaite face à Limoges après une palpitante course poursuite, qui découragera les supporters accourus de 40 kilomètres à la ronde.

Dans le pays des Mauges, les panneaux de basket-ball poussent dru. *« Le Maine-et-Loire est le premier département de France par le nombre des licenciés »*, explique Michel Léger. Une tradition sportive qui a pris racine dans les nombreux patronages de cette terre très catholique. Aujourd'hui, le Cholet-Basket est le troisième club français par ses effectifs (350 joueurs répartis dans 35 *équipes*) et le premier selon le classement officieux de la Fédération, pour les résultats de ses jeunes : champions de France en cadets, finalistes en minimes, et cette saison l'équipe espoirs est leader du championnat national. Le CB n'est donc pas en nationale 1 A par hasard !

« La surprise, ce sont les bons résultats actuels », confie Michel Léger. Ce géomètre expert de quarante-huit ans, adjoint aux finances de la ville, est partagé entre sa fierté de président fondateur, et l'angoisse d'avoir à faire face plus tôt que prévu aux exigences d'une coupe d'Europe. L'artisan du succès, Jean Galle, est lui-même étonné. L'ancien entraîneur de Berck, Caen, Mulhouse, Vichy et actuel entraîneur de l'équipe de France, est arrivé à Cholet l'été dernier. *« J'ai signé pour trois ans,* rappelle-t-il. *L'objectif était un maintien confortable, la première année ; une place dans les six premiers la deuxième année, et une qualification européenne lors de la dernière saison. »* Au lieu de cela, Cholet s'impose en quelques mois comme un candidat sérieux au titre.

Les clés de la réussite

Le mérite est d'autant plus grand que l'équipe a *été* complètement modifiée à l'inter-saison. *« Fortement américanisée, elle s'appuyait sur trois naturalisés. Nous nous sommes séparés des trois. C'était une politique à court terme »*, explique Michel Léger. Jean Galle préfère puiser dans le réservoir du centre de formation. Il peut aussi compter sur des hommes à lui : Dobbels, un *ancien* de l'épopée berckoise, et Demory, l'un des meneurs de jeu de l'équipe de France. Tous trois d'origine nordiste, ils se sentent bien à Cholet où, selon Jean Galle, *« les gens sont simples et directs. On retrouve les qualités des gens du Nord. »*

L'une des clés de la réussite choletaise, c'est l'atmosphère qui règne au sein de l'équipe. Jean Galle prend un soin tout particulier à *« créer un climat, structurer l'environnement jusque dans les détails, afin que chacun travaille dans des conditions agréables »*. Pour le reste, il a apporté avec lui les idées qu'il applique depuis quinze ans sur les parquets de basket. *« J'essaie de faire passer ma philosophie en matière de défense, de jeu collectif. Des choses que j'aime bien, et qui ont fait leurs preuves. »* La réussite est totale car les joueurs se sont révélés très complémentaires. *« Il y a dans le groupe une forme d'intelligence, une complémentarité, une roublardise même qui permettent de gagner des matchs tout en s'amusant »*, dit l'entraîneur.

La défaite de samedi ne devrait pas remettre en cause la dynamique de Cholet. *« Les contre-performances doivent nous servir à mieux gérer l'avenir »*, a dit Jean Galle à ses joueurs. Il redoute plutôt la réaction d'un public exigeant, qui *« n'a mangé pour l'instant que du dessert »*.

Dans l'immédiat, Cholet-Basket reste dans la course au titre. La perspective effraie un peu l'entraîneur, *« Personne au club n'est prêt pour ça »* et le président « Ça ne rendrait pas service au club », mais tous deux se préparent à l'éventualité d'une participation européenne. Afin d'étoffer le budget (7 millions de francs), Michel Léger a trois atouts. D'une part, le public : il espère doubler le nombre des abonnés grâce à un système à crédit, par prélèvement direct. D'autre part, la municipalité *« qui a toujours joué le jeu »* : le député-maire Maurice Ligot (UDF) ne rate pas un match, et la ville n'a pas *hésité* à construire une salle de 10 millions de francs sur les bords de la Moine. *« Le projet a été voté le 3 juillet*, se souvient Michel Léger. *Et le 18 septembre, nous y faisions notre premier match. »*

Enfin, les ambitions du Cholet-Basket peuvent s'appuyer sur un environnement économique favorable. La région connaît un des plus faibles taux de chômage. Elle est discrètement mais fortement industrialisée. *« Ici, c'est le monde des usines à la campagne*, dit Michel Léger. *Sur soixante-quinze communes autour de Cholet, soixante-douze ont une industrie. »* Des groupes comme Eram, New Man, Gaston Jaunet et bien d'autres y ont leur siège, et leurs unités de fabrication. un courant entre le club et l'économie régionale commence à passer. C'est un sponsor local qui propose ses brioches sur les maillots de l'équipe, et le groupe Pasquier, quatrième fabricant français de chaussures, vient de proposer aux basketteurs locaux de collaborer à l'étude d'une chaussure de compétition.

Les exploits de Cholet-Basket ont un effet de vitrine que Michel léger résume d'une question : *« Quel autre événement pourrait attirer quatre chaines de télévision à Cholet, un samedi après-midi? »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

FOOTBALL : Coupe du monde 1990

Le bon tirage

La France a connu un sort favorable, samedi 12 décembre, à Zurich, pour le tirage au sort des groupes éliminatoires de la Coupe du monde 1990. Les Français devront rencontrer l'Ecosse, la Yougoslavie, la Norvège et Chypre. Maintenue tête de série malgré ses mauvais résultats depuis deux ans, l'équipe d'Henri Michel a échappé à des adversaires coriaces comme les Pays-Bas et les nations d'Europe de l'Est. De plus, elle participe à un groupe de cinq équipes dont les deux premières seront qualifiées.

La Yougoslavie est une vieille connaissance du football français : cinq rencontres depuis 1983. Un match amical était d'ailleurs prévu en avril prochain. Il sera annulé. Actuellement au creux de la vague, les Yougoslaves ne seront pas les opposants les plus dangereux. Henri Michel devra se méfier de l'Ecosse, une équipe qui s'est qualifiée pour les quatre dernières coupes du monde. Instruits par leurs déboires des éliminatoires du championnat d'Europe, les Français prendront aussi la Norvège au sérieux. *« Pas question d'aller jouer là-bas un 16 juin alors que nos clubs sont en vacances »*, a déclaré M. Jean Fournet-Fayard, le président de la FFF, avant de se pencher sur l'élaboration du calendrier.

● **Violence à Montpellier.** – A l'issue du match Montpellier-Cannes, samedi 12 décembre, des incidents ont opposé à l'extérieur du stade des supporters des deux équipes. Un Montpelliérain a été grièvement blessé de deux coups de couteau. Le lendemain, c'est à Milan que des débordements ont fait huit blessés après le match contre Rome. Pendant la rencontre le gardien de but romain avait dû être évacué sur une civière après avoir été touché par des pétards lancés des tribunes.

La mort de Julien Da Rui

Le premier goal volant

Considéré comme l'un des plus grands gardiens de but de l'histoire du football français, Julien Da Rui est décédé samedi 12 décembre à Dijon, à l'âge de soixante et onze ans. Né le 16 février 1916 au Luxembourg, il a commencé à se faire connaître du grand public en 1936 lors d'une finale de Coupe de France perdue par son club, Charleville, face au prestigieux Racing. Interrompue par la guerre, sa carrière connut l'apothéose à la Libération, où il devint l'inamovible gardien de l'équipe de France. Son jour de gloire restera le 10 mai 1947 : à plus de trente ans, il a été choisi pour garder les buts de l'équipe d'Europe contre le Royaume-Uni.

De petite taille pour un gardien (1,69 mètre), Da Rui a révolutionné le rôle du gardien, s'évadant volontiers de sa ligne de but pour anticiper et participer au jeu. Vif et agile, il fut le premier goal volant. A ses qualités physiques, il ajoutait une technique exceptionnelle du dégagement au pied et une personnalité très forte qui lui permettait de diriger depuis sa cage le jeu de toute l'équipe.

CYCLISME : courses par étapes

Le calendrier sur la sellette

L'incohérence du calendrier international, à la fois pléthorique et déséquilibré, constitue depuis longtemps l'une des plaies du cyclisme professionnel. Pour tenter d'y remédier, M. Verbruggen, président de la Fédération internationale, a décidé de *réduire* la durée des principales épreuves par étapes. Mais la solution qu'il propose risque d'être pire que le mal, car à l'incohérence elle ajoute l'arbitraire.

En effet, les contraintes imposées ne sont pas identiques pour tous les organisateurs. Alors que les grands Tours nationaux sont amputés de 12 % à 15 % de leur longueur, ce sont des coupes très sévères – moins 30 % et plus – qui affectent Paris-Nice, le Critérium du *Dauphiné libéré* et le Grand Prix du *Midi libre*, après que celui-ci eut absorbé le Tour de l'Aude. Or, dans le même temps, le Tour de Suisse, le Tour de Romandie et le Tour du Luxembourg *bénéficient du statu quo*, quand ce n'est pas... d'une étape supplémentaire.

Cette réorganisation a provoqué une vive réaction de Josette Leulliot, Marcel Patouillard et Roger Bène, organisateurs respectifs de Paris-Nice, du Critérium du *Dauphiné libéré* et du Grand Prix du *Midi libre*- Tour de l'Aude, qui se sont réunis récemment pour définir un plan d'action commun.

J. A.

SKI ARTISTIQUE : Coupe du monde

Les acrobates font la manche

La première épreuve de la Coupe du monde de ski alpin artistique a eu lieu du vendredi 9 au dimanche 13 décembre à Tignes (Savoie). Dans les trois épreuves qui composent cette discipline – bosses, ballets, sauts – les skieurs américains ont débuté la saison en pleine forme. Les modestes résultats des Français n'ont pas entamé l'optimisme de Nano Pourtier, le directeur des équipes. L'ancien champion du monde de bosses, devenu entraîneur en 1984, assure que garçons et filles sont prêts pour les prochaines étapes et surtout pour les Jeux olympiques de Calgary, bien que le ski acrobatique manque encore de moyens financiers.

TIGNES
de notre envoyé spécial

« L'équipe de France, parmi les plus titrées du monde, semble mal commencer la saison 1988. Est-ce la fin d'une suprématie longtemps affirmée ?

– Attention, la Coupe du monde *compte onze étapes*. Il *est encore* un peu tôt pour tirer des conclusions définitives. De plus, les deuxièmes places de Christine Rossi en ballet, derrière son éternelle rivale, l'Américaine Jane Bucher, et de Didier Méda en saut, ne manifestent pas une quelconque faiblesse de ces athlètes. Eric Laboureix, en se classant troisième en *ballet*, montre qu'il est un *compétiteur complet*, capable de *monter* sur le podium dans l'une des trois disciplines qui composent le combiné.

– Dans l'épreuve de bosses, les Français ont cependant brillé par leur absence.

– *Nous avons* des circonstances atténuantes. Philippe Deiber n'est pas encore remis d'une opération au genou, alors que Philippe Bron s'est blessé à l'entraînement. Quant à la petite Raphaelle Monod, révélation de la saison passée, elle a subi un traitement antibiotique pendant trois mois pour soigner des problèmes de vésicule biliaire. Elle se classe neuvième. Cela prouve que, sans grand entraînement physique, elle possède encore une bonne forme.

» Et puis, il faut noter la quatrième place de Bruno Bertrand. Lui aussi a été opéré du genou droit en avril dernier, à la suite d'une chute en compétition. A mon avis, faute de préparation *sérieuse*, il *ne skie* qu'à 80 % de ses possibilités. Mais il sera prêt pour les étapes américaines de la Coupe du monde. Il faudrait aussi citer Edgard Grospiron, qui à dix-huit ans, me semble être un des meilleurs mondiaux dans les cabrioles au-dessus des *bosses*. *Edgard doit* encore apprendre à *skier vite* et à ne pas rater des virages pour terminer dans les filets de sécurité comme il l'a fait vendredi à Tignes.

– Les Américains avaient-ils mieux préparé leur première épreuve ?

– Nous avons commencé l'entraînement en juin à Evian par des tests physiques. A partir du 1er juillet, tous les compétiteurs ont de nouveau chaussé les skis. Pour des gamins qui n'ont droit qu'à *un mois de vacances par an*, cela me paraît *suffisant*. L'année 1988 est plus chargée que les autres puisqu'au milieu de la Coupe du monde figurent les Jeux olympiques. Il ne s'agit pas de privilégier l'une ou l'autre des épreuves, mais de prévoir un progression qui permette aux skieurs d'être à leur meilleur niveau à la fin du mois de janvier. Trois hommes, Eric Berthon, Eric laboureix et Didier Meda, et trois dames, Catherine Lombard, Raphaelle Monod et Christine Rossi, sont déjà sélectionnés à l'issue du classement de la *Coupe du monde 1987. D'ici le mois de février*, les Français peuvent encore décrocher deux places au vu des résultats des premières étapes de la saison 1988. Aux jeunes de faire leurs preuves.

Parents pauvres

– La présence du ski artistique à Calgary est-elle le début d'une consécration ?

– Pour l'instant, il ne s'agit que d'une entrée discrète dans le monde olympique. Après l'étape de sport de démonstration à Calgary, le ski artistique doit encore gagner ses lettres de noblesse pour devenir une *discipline à part* entière *en* 1992 à Albertville. La prestation canadienne ne peut être que de haut niveau pour convaincre les téléspectateurs et surtout les officiels encore réticents.

» Cela dit, l'entrée aux Jeux olympiques ne nous transformera pas magiquement en un sport majeur. Coureurs et organisateurs devront encore lutter pour s'imposer *auprès des médias et décrocher des contrats des mécènes.*

– Vous considérez-vous toujours comme les parents pauvres du ski ?

– *Oui*, très pauvres *même*. A la *différence* du ski alpin, *nous* ne disposons pas d'un encadrement salarié par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Pour vingt-sept coureurs, nous sommes seulement trois entraîneurs, un par discipline, payés grâce à des aides de la Fédération française de ski ou des sponsors. Résultats : une faiblesse au niveau de l'encadrement par rapport à d'autres nations.

» *Tous mes efforts*, depuis quelques années, *portent essentiellement* sur l'élite. Assumer l'entraînement en bosses de l'encadrement d'une équipe où les fortes têtes sont nombreuses, me laisse peu de temps pour m'occuper des plus jeunes ou même pour inciter les clubs à créer des sections. Lorsque les gars avec qui j'ai skié il y a quelques années abandonneront la compétition, il risque d'y avoir un trou. *Je crains qu'en 1989 ou 1990 on ne fasse pas beaucoup de podiums. Mais je m'efforce de pré*parer une relève pour Albertville.

– La présence du nouveau directeur technique national de la Fédération lors des épreuves est-elle un signe ?

– Jean-Pierre Puthod, le nouveau DTN, a notre âge. On s'est connu et apprécié en ski alpin et je sais qu'il pense souvent comme nous sur de nombreux sujets. Moi, je souhaite qu'il réunisse dans sa mission de redressement, car le ski alpin n'est pas un concurrent pour *nous*. *Au contraire, moins les skieurs français* affichent de résultats, *moins* on parle de nous. Je suis pour le développement de tous les plaisirs de la glisse. Le surf en Coupe du monde, pourquoi pas ? La concurrence n'est jamais mauvaise. »

Propos recueillis par
SERGE BOLLOCH.

HIEST/AFP

Le Finlandais Tino Karinen en plein vol

LES RÉSULTATS

Athlétisme

CROSS DES MUREAUX

1. Arpin (ASA), les 9,255 km en 26 min 59 s ; 2. Castro (Port.), à 3 s ; 3. Regalo (Port.), à 17 s.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Seizième journée)

*Mulhouse b. St-Etienne	92- 75
*Caen b. Antibes	78- 68
Nantes b. *Vichy	92- 79
*Reims b. RCF Paris	102-101
*Orthez b. Lorient	107- 80
Limoges b. *Cholet	80- 73
*Monaco et Avignon	83- 83
*Villeurbanne b. Tours	86- 80

Classement. – 1. Limoges, Cholet, 44 pts ; 3. Nantes, 40 pts.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Vingt-troisième journée)

*Toulouse et Monaco	1-1
Bordeaux b. *Le Havre	1-0
Matra Racing b. *Nice	2-1
*Metz b. St-Etienne	2-1
Lille b. *Marseille	1-0
*Montpellier b. Cannes	4-2
Laval b. *Nantes	2-1
*Auxerre b. Brest	4-0
*Lens b. Toulon	3-1
Niort b. *Paris-SG	3-1

Classement. – 1. Monaco, 33 pts ; 2. Bordeaux, Matra-Racing, 30 pts ; 4. Auxerre, St-Etienne, 26 pts ; 6. Montpellier, Marseille, Cannes, 25 pts ; 9. Nantes, Metz, 24 pts ; 11. Laval, Niort, 22 pts ; 13. Toulon, Toulouse, 21 pts ; 15 Lille, Lens, 20 pts ; 17. Nice, 19 pts ; 18. Paris-SG, 18 pts ; 19. Brest, 15 pts ; 20. Le Havre, 14 pts.

Deuxième division
(Vingt-deuxième journée)

Groupe A

*Sochaux b. Alès	3-0
*Nîmes et Lyon	1-1
Montceau b. *Bastia	2-1
Istres b. *Cuiseaux-L.	2-1
*Châtellerault b. Orléans	2-1
*Sète et Grenoble	1-1
*Gueugnon et Ajaccio	0-0
*Dijon b. Tours	2-0
*Martigues b. Le Puy	3-1

Classement. – 1. Sochaux, 39 pts ; 2. Montceau, 30 pts ; 3. Lyon, 29 pts.

Groupe B

*Strasbourg b. Beauvais	3-0
*Guingamp et Caen	0-0
*Rouen b. Mulhouse	5-0
*Nancy et Abbeville	2-2
*La Roche b. Rennes	3-0
*Dunkerque b. Quimper	1-0
*Lorient et Reims	0-0
Valenciennes b. *Entente MF 77	2-0
*St-Dizier et Angers	

Classement. – 1. Strasbourg, 35 pts ; 2. Caen, 30 pts ; 3. Rouen, 29 pts.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Troisième journée)

Poule 1

*Grenoble b. Pau	29-6
Agen b. *Tarbes	12-6
Béziers b. *Saint-Jean-de-Luz	18-4
*Lourdes et Toulouse	9-9

Classement. – 1. Grenoble, Toulon, 8 pts ; 3. Agen, Saint-Jean-de-Luz, 6.

Poule 2

*Dax b. Perpignan-R	17-7
*Valence b. Aurillac	19-9
*Bègles-Bord. b. Auch	10-0
*Graulhet b. Tulle	45-3

Classement. – 1. Graulhet, Dax, Bègles-Bord., 7 pts.

Poule 3

*Montferrand b. Biarritz	26-4
*Paris et Montchanin	(reporté)
Toulouse b. *Bayonne	15-6
*Bourgoin-J. b. Romans	25-9

Classement. – 1. Toulouse, Montferrand, 9 pts ; 3. Bayonne, Bourgoin-J., 7.

Poule 4

*Narbonne bat Bagnères	15-6
Brive bat *Hyères	13-3
Mont-de-Marsan b. *Nice	26-10
*Marmande et Tyrosse	12-12

Classement : 1. Tyrosse, 8 pts ; 2. Bagnères, Narbonne, Mont-de-Marsan, Brive, 7.

* *Quatre joueurs ont été expulsés, dont Jean-Pierre Garuet (Lourdes), pilier de l'équipe de France pour fautes techniques répétées.*

Ski alpin

COUPE DU MONDE MASCULINE
(Descente de Val-Gardena (Italie) samedi 12 décembre)

1. Rob Boyd (Canada) ; 2. Pirmin Zurbriggen (Suisse) ; 3. Brian Stemmle (Canada).

(Slalom géant d'Alta-Badia dimanche 13 décembre)

1. Alberto Tomba (Italie) ; 2. Rudolf Nierlich (Autriche) ; 3. Hans Pieren et Joël Gaspoz (Suisse).

Tennis

MASTERS DE DOUBLE A LONDRES

Demi-finales : Flach-Seguso (E-U) b. Casal-Sanchez (Esp.), 6-1, 6-2, 3-6, 7-5 ; Mecir-Smid (Tch.) b. Edberg-Jarryd (Suède), 3-6, 6-3, 2-6, 6-3, 6-4.

Finale : Mecir-Smid (Tch.) b. Flach-Seguso (E-U), 6-4, 7-5, 6-7, 5-7, 6-3.

Volley-ball

COUPES D'EUROPE

Champions : *Fréjus b. Espinho (Portugal), 3-0.

Vainqueurs de coupes : *Grenoble b. Eczacibasi (Turquie), 3-0.

Coupe confédérale : *Dachau (RFA) b. Sète, 3-2 ; *Mepal Orion (P-B) bat Montpellier, 3-1.

Les quatres équipes françaises sont qualifiées pour les demi-finales où Fréjus sera opposé au CSKA Moscou et Grenoble à Bologne. En revanche, le Racing Club de France et le Stade Français ont été éliminés dans les épreuves féminines.

صكذا من الاصل

Paris, le 11 décembre 1987.

Chère Madame,
Cher Monsieur,

En souscrivant à nos certificats d'investissement, ou en les achetant en bourse, vous avez investi dans le Crédit Lyonnais.

Dans cette période de crise boursière – qui, bien entendu, n'a pas épargné les cours de notre titre –, j'ai, plus que jamais, le devoir de vous informer de la marche de notre entreprise.

Pour 1987, le Crédit Lyonnais aura été au premier rang des banques françaises par la croissance de ses activités, en France et à l'étranger.

Son bénéfice d'exploitation consolidé (avant provisions et impôts) devrait atteindre un montant proche de celui de 1986, et son bénéfice net consolidé (après provisions et impôts) progresser de plus de 20 %.

Je proposerai au Conseil d'Administration une augmentation parallèle du dividende, qui, sur la base du cours du jour où je vous écris, portera le revenu de vos titres à près de 5 %.

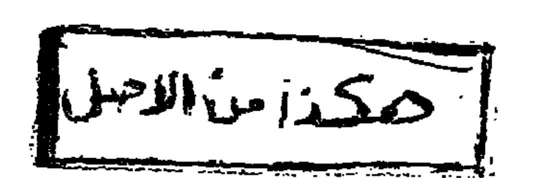
Notre privatisation, qui devait avoir lieu au cours du premier trimestre 1988, sera retardée en raison de la crise boursière.

Les perspectives du Crédit Lyonnais pour 1988 demeurent favorables. Nous poursuivrons la politique de développement, à la fois déterminée et pragmatique, que nous avons menée à bien en 1987 et qui porte ses fruits. Je suis convaincu que vous aurez, une fois passés les remous actuels, toutes raisons d'être satisfaits de votre investissement.

Je vous remercie de votre confiance et je puis vous affirmer qu'elle est bien placée.

Jean-Maxime LÉVÊQUE
Président du Crédit Lyonnais.

CL CREDIT LYONNAIS.
LE POUVOIR DE DIRE OUI.



Economie

SOMMAIRE

■ Le conflit social qui se poursuit depuis quatorze jours à la Banque de France apparaît comme le symptôme d'une crise d'identité plus profonde qui saisit l'institut d'émission. Cadres et salariés s'interrogent sur le rôle que peut jouer encore aujourd'hui celui-ci (*lire ci-dessous*). ■ Les marchés ne connaissent pas l'accalmie. A Tokyo, le dollar est au plus bas contre le yen (*lire page 38*). ■ Désaccord à l'OPEP. L'Iran refuse le compromis, proposé par les autres pays membres, qui maintiendrait le prix officiel du baril de pétrole à 18 dollars (*lire page 38*). ■ L'assemblée générale du CNPF, qui se tiendra le 15 décembre, rendra hommage à son président pour sa politique de conciliation qu'il a su mener depuis un an. Elle ne parviendra pas à motiver davantage un patronat qui délaisse ses organisations représentatives (*lire ci-contre*). ■ Première mondiale : les Etats-Unis et le Canada vont créer le grand marché commun nord-américain (*lire page 39*).

Les rides de la Banque de France

(Suite de la première page.)

Pour mieux intervenir sur des marchés désormais unifiés, la plupart des banques commerciales françaises ont créé des directions centrales qui regroupent tous les compartiments des marchés de l'argent (France et étranger, financiers et des changes). Même la Caisse des dépôts et consignations, une autre « vieille dame », s'est dotée d'un plan stratégique. Il n'en a pas été de même à la Banque de France.

Certes, le « gouvernement » de la Banque a cherché à adapter l'entreprise, à la moderniser. « *Sans arrêt, nous procédons à des déplacements de postes de travail en fonction de la nouvelle organisation des activités financières* », indique M. Philippe Lagayette, l'un des sous-gouverneurs de la Banque. La suppression du contrôle des changes a libéré une soixantaine d'emplois. Une partie des effectifs ainsi dégagés a été affectée à l'établissement de la balance des paiements, qui demande plus de personnel en raison même de la libération des changes. De même, la fin de l'encadrement du crédit a provoqué quelques mutations internes, les cadres libérés se consacrant désormais au suivi (complexe) des réserves obligatoires des banques. L'élargissement du champ des établissements de crédit contrôlés par la commission bancaire (passé de 800 à plus de 2 000) à la suite de la loi de 1984 a conduit, par ailleurs, à un doublement des effectifs de cette commission.

Des moyens et des hommes

Il y a donc bel et bien des redéploiements permanents au sein de la banque. Pourtant, pour beaucoup de cadres, une répartition inadéquate *des moyens tant matériels qu'humains subsiste*. Nombre d'entre eux ont l'impression d'une politique « *au coup par coup* ». Il en serait de même en matière d'informatisation. Certes, la Banque s'est dotée depuis plusieurs années d'un « schéma directeur ». Beaucoup a été fait tant pour la fabrication et le tri automatisés des billets que pour la gestion de certains gros fichiers (sur les entreprises, les interdits de chéquiers, les impayés...). Mais « *les conséquences sociales de ces plans informatiques ne sont pas traitées* », se plaint un syndiqué « autonome » qui invoque l'exemple de la gestion des titres. « *Actuellement*, explique-t-il, *un ordre de Bourse passé à l'un des guichets de la banque est vu par sept personnes différentes avant d'être transmis à un agent de change ! L'informatisation, nécessaire, de la gestion des titres va être introduite l'an prochain. Elle se traduira par la suppression d'une centaine de postes (sur 500). On ne sait toujours pas précisément ce que vont devenir les personnes concernées.* »

Arrivé à la tête de l'entreprise en janvier dernier, M. Jacques de Larosière, le gouverneur, a amorcé une réflexion sur l'avenir de la Banque. En septembre, il recevait les syndicats à ce sujet. Parmi les objectifs qu'il a retenus, deux axes se dégagent. Première orientation : la banque continuera à assumer ses missions de service public tout en cherchant à en améliorer la productivité. Seconde piste : la banque va développer les services d'intérêt collectif (centrale des risques, centrale des bilans, enquête de conjoncture mensuelle dans l'industrie étendue aux services...) qu'elle assure pour les entreprises et les banques. Des groupes de travail ont été mis en place. Mais la concertation semble bloquée.

Multiples blocages

La question des comptoirs est symptomatique des blocages internes à la banque. Pour des raisons historiques, l'institut d'émission possède actuellement un réseau de deux cent trente-trois comptoirs disséminés dans toute la France – plusieurs par département, donc. « *On pourrait en supprimer la moitié sans dommage* », estime un jeune cadre du siège. Du fait de l'informatisation, en effet, de nombreuses activités assurées par les comptoirs locaux de la banque ont tendance à disparaître. La « compensation » des chèques entre les banques commerciales se fait désormais, en grande partie, entre ordinateurs au niveau régional. Il y a encore quelques mois, les succursales de la Banque de France étaient chargées des « accords de classement » : elles devaient vérifier la qualité des crédits accordés par les banques commerciales à leurs clients, afin de les rendre éligibles à l'escompte. Cette procédure a été supprimée.

Dans ces conditions, une réduction du nombre des comptoirs, même très progressive et par regroupement, paraît à beaucoup indispensable. Les syndicats s'y opposent catégoriquement (huit mille personnes y sont employées). Ils ne manquent pas d'arguments. La densité du réseau assure une sécurité dans les opérations d'échanges de billets de banque. Les comptoirs sont des antennes précieuses pour la collecte des informations économiques et financières locales. Ne souhaitant pas affronter de face cette question sensible, le gouvernement de la banque répond en permanence aux soupçons des syndicats : « *Il n'y a jamais eu et il n'y a pas de plan de réduction des comptoirs.* »

Le statut de la Banque de France est sans doute avec celui de ses personnels l'une des causes qui sont à l'origine des multiples blocages actuels de ce type. La banque centrale française est en effet une étrangeté. Elle n'est ni une administration, ni un établissement public, ni une société anonyme de droit commun. C'est une « institution », selon le terme de la loi de 1973 ! Les auteurs de l'ouvrage *Finances publiques et politiques publiques* qui vient de paraître (1) soulignent à juste titre « *l'absence de définition législative de son statut juridique* ». Vivant sur des ressources publiques (les recettes tirées de la gestion des réserves de change, notamment), elle assure des missions de service public, mais également des activités qui n'en relèvent pas directement.

L'organisation de sa direction est une autre particularité de la vieille dame. Le véritable patron de la Banque, le gouverneur, a beaucoup plus de pouvoirs vis-à-vis de son conseil général qu'un dirigeant de société vis-à-vis de son conseil d'administration. Mais, dans le même temps, il est, selon l'expression d'un cadre du siège, « *le chef d'entreprise le plus instable de France* ». Nommé par décret en conseil des ministres, il est, en effet, révocable *ad nutum* (à tout moment) par son ministre de tutelle, celui de l'économie.

Les relations entre la banque et sa tutelle, la direction du Trésor du ministère de l'économie, sont une troisième particularité. Les auteurs de l'ouvrage précité parlent d'une « *situation de dépendance réciproque* ». Ces relations sont, en tout cas, complexes. En matière de politique monétaire et des changes, la banque est le bras séculier du Trésor. Le gouverneur, les deux sous-gouverneurs (deux des trois en fonction sont des anciens du Trésor) et neuf des dix membres du conseil général sont nommés en conseil des ministres.

La Banque de France dispose, en fait, d'une faible autonomie en matière de politique monétaire. Mais c'est également le cas pour la gestion de l'entreprise. Celle-ci est contrainte au respect des orientations du secteur public. L'an dernier, le directeur du Trésor, *censeur* de la banque, avait refusé le premier budget proposé par le conseil général, qui avait dû refaire sa copie.

Autonomie réduite

Certains cadres craignent que le Trésor ne profite du conflit pour « casser la banque ». Les hommes aujourd'hui au gouvernement avaient pourtant promis « *la mise en vigueur d'un nouveau statut de la Banque de France* » pour affirmer « *son autonomie vis-à-vis du ministère des finances* ». M. Charles Pasqua, alors dans l'opposition, avait déposé au Sénat, en avril 1985, une proposition de loi allant dans ce sens. M. Alain Juppé avait retenu cet objectif dans la plateforme commune RPR-UDF pour les élections de mars 1986. A plusieurs reprises, M. Edouard Balladur a indiqué, depuis, qu'il n'y avait pas urgence en la matière. L'autonomie tant revendiquée permettrait pourtant, selon des cadres, d'accroître la crédibilité de la Banque de France sur les marchés et de faciliter sa modernisation en accordant davantage de responsabilités à la hiérarchie. Dans l'immédiat, pourtant, et même si l'on peut penser que les barristes reprendront ce thème lors de la campagne présidentielle, le sujet n'est pas d'actualité. « *Profitons-en pour engager un audit généralisé et réalisé par un cabinet extérieur* », suggère un cadre de la banque. La vieille dame a bien besoin d'un lifting. Un diagnostic impartial ne serait pas inutile.

ERIK IZRAELEWICZ.

(1) *Finances publiques et politiques publiques*, J.-B. Toulouse, Y. Rolland, J.-F. de Leusse et X. Pillot, Economica, 1987, 650 pages, 185 F.

D'un institut d'émission à l'autre

Les banques centrales sont plus ou moins indépendantes en matière de politique monétaire de leur ministre des finances, selon les pays : en Allemagne, le président de la Bundesbank est très indépendant, le gouverneur de la Banque de France l'est beaucoup moins. Mais les différences entre banques centrales portent également sur leur organisation et leurs activités.

La Banque de France fabrique les billets dans ses usines de Chamalières et de Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme). La Bundesbank les fait fabriquer par des sous-traitants privés. Aux Etats-Unis, c'est un service du secrétariat au Trésor, le Department of Printing, qui s'en charge.

Comme la Banque de France, la Bundesbank dispose d'un réseau très dense de succursales dans tout le pays (respectivement 233 et 203 comptoirs). La même situation se retrouve dans pratiquement tous les pays du continent européen. La Banque centrale espagnole a commencé à réduire le nombre de ses succursales. La Banque d'Angleterre ne possède, en revanche, que six dépendances dans le pays.

Si l'on met à part les personnels qui assurent la fabrication des billets (2 100 salariés), les effectifs de la Banque de France et ceux de la Bundesbank sont pratiquement équivalents (respectivement 15 265 et 14 939 à la fin de 1984). Mais ceux de la Banque ouest-allemande (qui représentent 2,9 % des personnels bancaires de RFA) sont en baisse depuis 1982, alors que ceux de la Banque française (3,6 % des effectifs totaux du secteur) ne sont stabilisés que depuis 1984.

Les dépenses administratives de la Bundesbank représentent (en 1984), selon une étude du secteur bancaire, 0,70 pour mille du PIB ouest-allemand, ceux de la Banque de France 1,40 pour mille du PIB français. Les transferts à l'Etat de la « Buba » (sous la forme d'impôt sur les sociétés et de dividendes) pèsent (en 1984 toujours) 6,10 pour mille du PIB, ceux de l'institut français 1,70 pour mille.

Les missions de l'établissement

La Banque de France assure plusieurs missions de service public : elle est chargée de « *veiller sur la monnaie et le crédit* ». Elle fabrique et met en circulation les billets de banque. Elle surveille les différents systèmes de paiement ainsi que le bon fonctionnement du système bancaire. L'institut d'émission assure également le bon fonctionnement du marché monétaire. Il est chargé de la gestion des réserves de change de la France et de la conservation du stock d'or de l'Etat. Il surveille le marché des changes.

La Banque centrale est ensuite la banque unique du Trésor. Elle réalise un certain nombre d'activités pour son compte (comme l'établissement de la balance des paiements). Certains de ses agents occupent des postes relevant du Trésor. Elle est aussi la banque des banques.

La Banque de France assure ensuite des services d'intérêt collectif pour les banques et les entreprises (gestion de fichiers d'entreprises, des interdits de chéquier...). Elle réalise des analyses mensuelles de conjoncture dans l'industrie, et bientôt dans les services. L'information constitue l'une de ses sources de développement.

La Banque, enfin, a une activité commerciale de banque classique, mais qui tend à se réduire.

Un an après l'élection de M. François Perigot

Le CNPF : unité retrouvée représentativité contestée

Elu président du Conseil national du patronat français à la fin de l'année dernière, après une bataille homérique contre M. Yvon Chotard, M. François Perigot va souffler sa première bougie. Le 15 décembre, devant l'assemblée générale de la confédération patronale, il devait dresser le bilan d'un an d'action. Une action qu'il a voulu placer sous le signe de l'unité, de l'ouverture sur le monde et de la compétitivité des entreprises.

Ressouder un monde patronal déchiré par des querelles intestines et étalées sur la place publique fut le premier objectif du nouveau président. Sur ce plan il faut convenir qu'il a bien réussi. Au cours de multiples voyages dans trent-cinq départements, il a cherché à regonfler le moral des unions patronales locales et des fédérations professionnelles un peu perplexes.

Concertation et dialogue allant de pair, M. Perigot s'est attaché à tendre la main aux autres organisations patronales comme la CGPME ou les chambres de commerce, dont les missions et les clientèles en font parfois des rivales du CNPF.

Et pour bien montrer que la guerre interne avenue Pierr-Ier-de-Serbie était finie, M. Perigot a confié à MM. Jacques Dermagne et Jean-Louis Giral, jadis fervents supporters de M. Chotard, des missions importantes; l'une sur la solidarité entre les entreprises, l'autre sur la protection sociale.

Légitimiste, le président du CNPF s'est rendu à l'Elysée, et plusieurs fois à Matignon et rue de Rivoli. A chaque fois, il a plaidé comme porte-parole d'entreprises ouvertes sur le monde, décidées à affronter dans les meilleures conditions l'échéance européenne de 1992.

M. Gattaz fustigeait les charges toujours trop lourdes des sociétés. M. Perigot insiste, lui, sur la « *mise en état de compétitivité des entreprises* » et sur leur rejet de toute forme de protectionnisme.

Les mesures prises par les pouvoirs publics cette année et celles que contient le budget de 1988 ne peuvent que combler d'aise les chefs d'entreprise. Le CNPF a joué plutôt bien son rôle de lobby dans beaucoup de domaines : libération des prix, allégement des impôts, incitation à la recherche et à la formation, facilités pour les implantations à l'étranger, souplesse dans la gestion des effectifs, successions dans les entreprises, relance des grands travaux... Une déception cependant : la timidité des dispositions en faveur des investissements et le niveau toujours trop élevé des taux d'intérêt.

Contrairement à son prédécesseur, qui pratiquait une politique d'occupation constante des médias, M. Perigot, mises à part quelques interviews marquantes, a adopté un profil bas Le CNPF avait besoin de calme et de sérénité. Mais cette discrétion a pu laisser croire que le président (qui a recours de temps en temps aux conseils du sage François Ceyrac) ne maîtrisait pas parfaitement toutes les subtilités de l'organisation du CNPF.

Une crise de confiance

Un CNPF inquiet d'une crise de confiance de ses adhérents, *qui versent leurs cotisations avec une régularité de moins en moins indéfectible*. Un CNPF pour quoi faire ? Des unions patronales locales, ou des fédérations professionnelles multiples, pour quoi faire ? Conscient des risques de voir le CNPF perdre progressivement chez les chefs d'entreprise de la nouvelle génération, cette fonction de point de passage obligé, M. Perigot veut recentrer l'organisation autour de quelques missions essentielles, plus économiques et stratégiques que sociales. Le taux catastrophique d'abstensions dans le collège employeurs (66 %) lors des élections prud'homales du mercredi 9 décembre illustre bien ce désintérêt rampant de la base pour le syndicalisme patronal traditionnel (1). Du coup, *il faut alléger les structures de l'organisation et débureaucratiser.*

Le budget sera réduit de 20 % l'an prochain, et une trentaine de départs en FNE (Fonds national de l'emploi) sont programmés.

Bref, si les entreprises françaises ont plutôt tendance à aller mieux aujourd'hui qu'hier (à supposer que la crise actuelle des marchés financiers ne les fasse pas à nouveau trébucher), en revanche leurs représentants traversent une crise de confiance. C'est peut-être ce qui a conduit M. Claude-Alain Sarre, cinquante-neuf ans, directeur général des affaires économiques du CNPF depuis 1983, figure marquante de l'organisation, à annoncer son départ pour le début de l'année prochaine.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Selon un sondage par RES-Gestion sociale, 54,6 % des chefs d'entreprise considèrent que le CNPF n'est pas représentatif du patron de leur entreprise.

Économie

MONNAIES

Le dollar continue son irrésistible glissade

Les polémiques sur la politique monétaire américaine ou la lenteur du Congrès à concrétiser l'accord de principe sur la réduction du déficit budgétaire américain n'étaient pas de nature à rassurer les marchés boursiers et monétaires, déjà péniblement impressionnés par le déficit *commercial record des Etats-Unis* annoncé jeudi dernier (17,63 milliards de dollars). Si les opérations étaient peu nombreuses, en ce lundi 14 décembre, le dollar continuait son irrésistible glissade.

Il aura fallu, une fois de plus, que la Banque du Japon intervienne pour que le billet vert, qui avait plongé à 127,90 yens, remonte marginalement à 128 yens en clôture, son plus bas niveau historique. Les marchés européens prenaient à leur tour la *relève. A Francfort, la devise américaine* s'échangeait à l'ouverture à 1,6280 DM, du jamais vu, et, à Paris, le dollar s'inscrivait à 5,5275 FF. Même situation à Zurich, où le dollar cotait 1,31225 FS contre 1,3338 FS vendredi, alors que l'or restait très ferme à 496-499 dollars l'once.

Sur des marchés peu actifs en ces veilles de fêtes, les opérateurs ne cachaient pas leur lassitude. Les propos de l'ancien président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, selon lesquels l'absence de direction claire dans la gestion économique américaine contribue aux troubles boursiers et monétaires, résument parfaitement le sentiment qui prévalait en ce début de semaine. Alors que M. Volcker intervenait à Tokyo *lors d'une conférence télévisée* sur la situation mondiale et soulignait les risques de la chute du dollar, les propos les plus contradictoires se multipliaient à Washington. Certains estiment qu'il est temps pour la Fed de resserrer sa politique du crédit et d'augmenter légèrement les taux pour accompagner la remise en œuvre laborieuse de l'économie. D'autres, notamment dans l'entourage du président Ronald Reagan, reprochent à cette même Fed une *attitude trop restrictive* qui, selon eux, pourrait conduire à un ralentissement rapide de l'activité. Conscients de la situation particulièrement difficile que le comité de l'open market – qui décide de la politique de la Fed – aura à affronter, le mardi 15 décembre, la majorité des analystes tablent sur une attitude inchangée, impliquant le maintien des taux d'intérêt sur les fonds fédéraux aux alentours de 6,75 %.

FISCALITÉ

Pour la deuxième année consécutive

Pas de hausse des impôts à Paris en 1988

Pas d'augmentation d'impôts pour la deuxième année consécutive ; pas d'augmentation de la vignette-auto pour la quatrième année consécutive... Le projet de budget 1988 pour Paris, que M. Jacques Chirac a présenté le jeudi 10 décembre, a de quoi séduire.

Les dépenses de fonctionnement (16837 millions de francs) augmentent de 2,4 %. C'est un peu moins que ne le prévoit le gouvernement pour les prix à la consommation (2,5 %). Le maire de Paris voit dans cette nuance le signe d'*« une gestion maîtrisée »*.

Les dépenses d'investissements, elles, s'élèvent à 3150 millions sous la forme des autorisations de programmes, soit un accroissement de 16,7 %. Un bond sérieux : il s'agit de *« construire l'avenir »*. Le recours à l'emprunt restant limité, le marché immobilier ayant repris, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat *« étant enfin stabilisée depuis 1986 »* et l'informatique ayant permis de réduire les coûts de gestion, au bout du compte, les moyens mis à la disposition des services municipaux pourront progresser de 5,6 %.

Dans le même temps, la pression *fiscale se fera moins douloureuse*. Paris se paiera même le luxe d'afficher une baisse des taux d'imposition de 12 % sur quatre ans, alors que la moyenne nationale sur la même période s'accroîtra de 4,22 % (pour la taxe d'habitation) à 6,68 % (taxe foncière).

Avec ses 20 milliards de francs à dépenser, la capitale a de gros moyens. Pour rassurer la population et la convaincre que la sécurité sera renforcée, la contribution à la préfecture de police augmentera de 7,6 %. Les quatorze mille six cents places de crèches prévues pour l'automne 1990 seront financées avant la fin de 1988, c'est-à-dire avec deux ans d'avance. L'éclairage public sera remis à neuf, le pont de Bercy doublé, le parc Citroën-Cévennes aménagé. Trois gymnases seront construits dans le quinzième, dix-huitième et dix-neuvième arrondissements. Chaque année, un nouveau collège sortira de terre. L'Est parisien recevra 62 % des investissements au lieu de 57 % cette année, et 650 millions de francs serviront à acheter des terrains et des immeubles.

Le maire de Paris ne manquera pas d'atouts, lundi 14 décembre, pour défendre son projet devant le Conseil de Paris. Il s'attirera néanmoins de vives critiques de la part des communistes qui dénoncent l'augmentation du chômage dans la capitale, *« la dérive des loyers et du coût de l'accession à la propriété, l'élévation des tarifs des services publics entraînée par leur privatisation »*.

Quant aux socialistes, ils prédisent que les difficultés rencontrées par les Parisiens dans le domaine du logement, de la circulation et des transports *« iront en grandissant »*. L'insuffisance des équipements, tels que les crèches, écoles maternelles, piscines, espaces verts, leur apparaît criante. *« Heureusement,* affirme M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, *que l'Etat, avec les grands projets, supplée aux carences de la municipalité. »*

CHARLES VIAL.

● **Le budget du Haut-Rhin voté en monnaie communautaire.** – Le budget départemental du Haut-Rhin, pour 1988, a été présenté libellé en ECU (la monnaie de compte européenne) par le président du conseil général, le sénateur Henri Goetschy (UDF-CDS). Il s'agissait, pour lui, de rappeler *« l'attachement de ce département alsacien à l'Europe »* et de manifester *« son amertume après l'échec du sommet de Copenhague »*. Pour bien témoigner de sa *« volonté d'être européen »*, le Haut-Rhin disposera donc l'an prochain d'un budget de 204 millions d'ECU, soit 1,43 milliard de francs, contre 1,31 milliard de francs en 1987.

ÉNERGIE

Bloquant un accord des autres membres de l'OPEP

L'Iran refuse de maintenir le prix officiel du pétrole à 18 dollars

VIENNE
de notre envoyé spécial

Une grande confusion régnait, lundi 14 décembre, au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole réunie depuis six jours à Vienne sous l'œil inquiet des marchés pétroliers. Les pays membres semblaient sur le point d'approuver un accord reconduisant le dispositif de production et le prix officiel actuel de 18 dollars le baril et libérant l'Irak de toute contrainte de production. Mais les travaux restaient *suspendus depuis le début du* week-end à la réponse de l'Iran pour qui cet accord représenterait une défaite tant politique qu'économique.

Après avoir multiplié les manœuvres dilatoires, en disparaissant notamment pendant plusieurs heures, le ministre iranien du pétrole avait finalement fait savoir dimanche soir qu'il devait, avant de donner sa réponse, regagner Téhéran pour consulter son gouvernement. Bien qu'il ait assuré vouloir recommander aux autorités iraniennes une approbation de l'accord, des doutes planaient encore sur la réponse définitive de Téhéran.

L'Iran n'a eu de cesse pendant cette conférence de s'opposer à toute disposition permettant à son ennemi l'Irak de continuer à produire autant de pétrole qu'il le souhaite. Or l'accord proposé libérerait non seulement Bagdad de toute contrainte, mais exclurait également du dispositif les quelque 300 0000 barils par jour produits pour son compte par l'Arabie saoudite et le Koweït, ce qui porterait au total la production irakienne tolérée à près de 3 millions de barils-jour, soit le niveau de production le plus élevé de l'OPEP après l'Arabie saoudite.

En outre, cet accord, s'il est finalement adopté, laisserait inchangés les prix officiels et la production de l'organisation, ce à quoi l'Iran s'est également constamment opposé.

Etranglé par le manque de devises, Téhéran avait assuré qu'il n'approuverait aucun accord qui ne permettrait pas d'augmenter en 1988 le prix officiel de 18 dollars afin de compenser notamment la chute des cours du dollar, monnaie de compte pétrolière.

Or la proposition retenue, après moult tractations par les douze autres pays producteurs n'est guère susceptible d'assainir le marché et devrait même, de l'avis de la plupart des experts, entraîner une baisse des cours dès la fin de l'hiver.

Peu de chance de stabilisation des cours

En l'état actuel, l'accord plafonnerait la production des douze pays hors l'Irak à 15,06 millions de barils/jour, ce qui, avec ce dernier, donnerait un rythme d'extraction réel total d'au moins 18 millions de baris/jour, voire plus si les dépassements observés depuis l'été se poursuivent.

Or la demande prévue ne devrait pas dépasser au mieux 17,5 millions de barils/jour si le déstockage saisonnier reste mesuré et au pis 16 millions si les stocks sont fortement réduits au cours du premier trimestre.

Sauf miracle, il y a donc peu de chances que l'accord permette de stabiliser les prix, ce d'autant que l'Arabie saoudite a répété solennellement qu'elle produirait tout son quota et refuserait désormais de jouer le rôle de producteur d'appoint en modulant son rythme d'extraction afin d'assainir le marché. Les treize pays ont certes prévu de renforcer le contrôle de la discipline, mais nul parmi les observateurs *présents ne se faisait d'illusions sur les* chances de voir l'OPEP réduire suffisamment sa production pour soutenir le marché.

VÉRONIQUE MAURUS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

مكبر من الاصل

Économie

Accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis

Un véritable marché commun nord-américain

Attendue pour fin octobre, reportée à fin novembre et finalement publiée vendredi 11 décembre, la *« traduction en termes juridiques »* de l'accord de principe sur le libre-échange entre les Etats-Unis et le Canada conclu le 3 octobre dernier aura été beaucoup plus qu'un simple exercice technique. Avant de sceller leur entente, les deux plus importants partenaires commerciaux de la planète ont bel et bien repris les négociations, et chacun s'est efforcé d'obtenir d'ultimes concessions, pour satisfaire les groupes de pression qui avaient crié le plus fort leur désarroi et leurs frustrations.

MONTRÉAL
de notre correspondante

Ces changements de dernière heure réduisent quelque peu la portée de cet accord, qui sera officiellement signé le 2 janvier prochain, mais n'en modifient pas les grandes lignes. Si ce texte – laborieusement mis au point après dix-huit mois de négociations – est adopté par le Congrès américain et le Parlement canadien, toutes les barrières tarifaires entravant le commerce bilatéral seront progressivement éliminées avant janvier 1998 sur les produits ayant au moins 50 % de contenu canadien ou américain. Les premiers droits de douane seront abolis dès l'entrée en vigueur de l'accord, le 1er janvier 1989.

Tous les secteurs de l'économie sont concernés par cette libéralisation, qui touchera aussi bien les marchandises que les services, les investissements et les marchés publics. Les deux partenaires ont toutefois prévues quelques exceptions et un certain nombre de garde-fous.

Un ensemble de garde-fous

Ainsi, le secteur des transports au grand complet a été exclu en dernier ressort *« parce que les Etats-Unis n'ont pas été en mesure d'assujettir l'industrie du transport maritime au code sur les services »*, précise le texte canadien. Les responsables de la marine marchande américaine ne voulaient pas entendre parler de l'abolition du « Jones Act », qui interdit à tout navire étranger de transporter des marchandises entre des ports américains.

En retour, le Canada a gagné quelques points dans le domaine des industries culturelles, qu'il tenait ardemment à préserver (contrôle des acquisitions d'entreprises, maintien des tarifs postaux discriminatoires sur les publications), de la pêche (le poisson capturé au large des côtes atlantiques devra être transformé au Canada avant d'être exporté) et de l'agriculture.

Dans ce dernier secteur, chacun pourra continuer à imposer au cours des vingt prochaines années des taxes saisonnières sur les importations de fruits et légumes en cas d'affaissement des prix. A la demande des agriculteurs ca nadiens, dont les exportations vers les Etats-Unis s'élèvent à 3 milliards de dollars canadiens, l'accord fait explicitement référence à l'article 11 du traité du GATT (1), qui permet de fixer des contingents pour les importations de produits agricoles dans certaines circonstances. Conséquence : les offices de commercialisation, qui jouent un rôle crucial dans la gestion des approvisionnements, seront protégés.

L'élément le plus audacieux à ce même chapitre est sans doute la suppression totale dès janvier 1988 des subventions agricoles à l'exportation telles qu'elles sont définies par le GATT. Cette décision constitue un précédent, qui a valeur de *« signal »* pour les autres pays engagés dans les négociations multilatérales, ont souligné les signataires.

Toutefois, les deux pays, qui ont gardé le principe d'un préavis de six mois pour dénoncer l'accord, n'ont pas réussi à négocier à temps un code plus général sur la question des subventions ou de l'aide accordées aux régions défavorisées (toujours permise) et sur les problèmes de dumping. Ils se donnent sept ans pour le faire, tout en reconnaissant d'emblée que cette *« tâche complexe »* nécessitera plus de temps.

Une politique énergétique continentale

En attendant, ils ont ajouté une garantie supplémentaire dans le système d'arbitrage des conflits commerciaux potentiels. Le tribunal binational composé de cinq membres ad hoc (des avocats en majorité) avait été présenté dans l'entente de principe comme une *« cour d'appel »*, qui officiera lorsque tous les recours légaux auront été épuisés dans chaque pays. Ce tribunal, dont les décisions seront exécutoires, sera chapeauté par une sorte de cour de cassation formée de trois juges ou d'anciens magistrats. Cette instance sera chargée d'examiner les cas de conflits d'intérêts ou de déni de justice. L'affaire pourra être alors renvoyée devant de nouveaux arbitres.

Le long texte juridique publié vendredi (près de 2 500 pages avec les annexes) apporte par ailleurs plusieurs types de précisions. Il prévoit ainsi, au chapitre des marchés publics, que la libre concurrence s'exercera dans chacun des pays pour tous les achats gouvernementaux fédéraux supérieurs à 25 000 dollars américains, sauf si ces contrats sont réservés aux petites entreprises ou exclus pour des raisons de sécurité nationale.

En ce qui concerne les investissements, le Canada accepte de relever graduellement le seuil d'examen des acquisitions directes. A partir de 1992, celles qui excéderont 150 millions de dollars canadiens (2) seront contrôlées par Ottawa. Les investissements indirects (transfert du contrôle d'une entreprise appartenant à des intérêts étrangers à une autre) se feront librement à compter de la même année. Ces règles vaudront pour tous les secteurs, sauf ceux du pétrole, du gaz, de l'uranium, des communications et des transports.

Enfin, l'accord démontre que les deux pays sont allés très loin dans le secteur de l'énergie, convenant pratiquement d'une politique à l'échelle continentale. En *« empêchant le recours aux licences, droits ou autres mesures visant à imposer un prix plus élevé pour les exportations de produits énergétiques, lorsque de telles restrictions sont utilisées pour cause de pénurie, de conservation ou de stabilisation des prix intérieurs »*, les Etats-Unis se prémunissent pour dix ans au moins contre toutes les mesures nationalistes que le Canada serait tenté d'adopter dans ce secteur sensible.

Les Etats-Unis obtiennent de plus des garanties d'approvisionnement en matière énergétique, même en cas de pénurie. En retour, ils ouvrent leurs marchés, lèvent l'embargo sur les exportations de pétrole brut de l'Alaska (jusqu'à 50 000 barils par jour) et suppriment toutes les restrictions sur les importations d'uranium canadien enrichi.

Disposant du pouvoir de signer des traités, le premier ministre canadien, M. Mulroney, peut se passer de l'appui unanime de ses collègues provinciaux. Le texte devra toutefois impérativement être adopté par le Sénat canadien, à majorité libérale. Côté américain, le Ccongrès à déjà fait savoir au département d'Etat que son agenda ne lui permettra pas d'examiner le texte avant fin 1988. D'ici là, représentants et sénateurs américains auront aussi à examiner une nouvelle loi sur le commerce, qui pourrait renforcer les mesures protectionnistes contre toutes les importations...

MARTINE JACOT.

(1) Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers.

(2) Un dollar canadien vaut environ 4,2 francs et 0,75 dollar américain.

هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROCOM

EUROCOM RÉVISE EN HAUSSE SES PRÉVISIONS DE RÉSULTATS 1987

D'après les dernières estimations, le résultat consolidé d'Eurocom pour l'exercice 1987 devrait être de l'ordre de 90 MF (part du groupe, hors plus et moins-values), ce qui représenterait une progression de 25 % par rapport à 1986, supérieure à celle qui avait été annoncée lors de l'Assemblée générale ordinaire du 12 juin 1987.

Eurocom rappelle aux porteurs de bons de souscription d'actions émis en décembre 1984 qu'ils peuvent exercer leurs bons et donc acquérir des actions nouvelles jusqu'au 31 décembre 1987 au plus tard. Après cette date, les bons non exercés perdront toute valeur.

Ces bons permettent de souscrire à des actions nouvelles Eurocom, jouissance 1er janvier 1987, entièrement assimilées aux actions anciennes, à raison de 1,01 action pour 1 bon. Les nouvelles actions donneront ainsi droit au prochain dividende, qui sera mis en paiement en juillet 1988. Le prix de souscription par action est de 650 F, montant sensiblement inférieur au cours de Bourse actuel de l'action Eurocom.

CDME

Compagnie de Distribution de Matériel Electrique

CDME vient d'arrêter ses comptes annuels clos au 30.09.1987, qui font ressortir un résultat net de 45,8 millions de francs, en progression de 15,8 % sur celui de l'exercice précédent.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale qui se réunit le 23 décembre 1987 la distribution, au titre de l'exercice 1986/1987, d'une somme de 36.108.176 F, en progression de 18,4 % sur celle distribuée en 1986. Cela permettra de verser aux 1 388 776 actions de plein exercice un dividende unitaire de 26 F, assorti d'un avoir fiscal de 13 F, soit un revenu global de 39 F par action.

Au cours des 9 premiers mois de l'année civile 1987, l'activité du groupe CDME a continué d'être globalement satisfaisante en matériel électrique (85 % des ventes), en fournitures industrielles (7 % des ventes), en micro-informatique professionnelle (3 % des ventes), et décevante en composants électroniques (5 % des ventes), secteur où les objectifs budgétaires ne seront pas atteints.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe au 30.09.1987 s'élève à 5,05 milliards de francs, en progression de 20,4 % sur l'exercice précédent ; à structure constante, la progression est de 4,1 %.



MONE J
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la SICAV MONE J sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 5 janvier 1988, à 10 heures, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole 91/93 boulevard Pasteur -75015 PARIS, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 1987
2- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes
3- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1987
4- Affectation des résultats et fixation du dividende
5- Ratification de la cooptation de deux Administrateurs
6- Nomination de cinq nouveaux Administrateurs

Si L'Assemblée Générale le décide, le revenu global attribué à chaque action au titre de l'exercice clos le 30 septembre 1987 s'élèvera à F. 3.188,35 composé d'un dividende net de F. 3088,10 et d'un impôt déjà payé au Trésor de F. 100,25.

Ce dividende sera mis en paiement le 23 janvier 1988.

Nous invitons tous les actionnaires de la SICAV MONE J à prendre contact avec leurs agences du Crédit Agricole afin d'y demander une carte d'admission ou d'y retirer un pouvoir avant le 30 décembre 1987.

Compte-tenu du nombre important d'actionnaires de la SICAV, il est très vraisemblable que le quorum ne sera pas atteint lors de cette première Assemblée. Une seconde Assemblée est prévue le 14 janvier 1988 à 11 heures 30 à la même adresse.



Le bon sens en action



UNI-REGIONS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la SICAV UNI-REGIONS sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 11 janvier 1988, à 10 heures, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole - 91/93 boulevard Pasteur -75015 PARIS, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 1987
2- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes
3- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 1987
4- Affectation des résultats et fixation du dividende

Si L'Assemblée Générale le décide, le revenu global attribué à chaque action au titre de l'exercice clos le 30 septembre 1987 s'élèvera à F. 70,17 composé d'un dividende net de F. 57,91 et d'un impôt déjà payé au Trésor de F. 12,26.

Ce dividende sera mis en paiement le 23 janvier 1988.

Nous invitons tous les actionnaires de la SICAV UNI-REGIONS à prendre contact avec leurs agences du Crédit Agricole afin d'y demander une carte d'admission ou d'y retirer un pouvoir avant le 6 janvier 1988.

Compte-tenu du nombre important d'actionnaires de la SICAV, il est très vraisemblable que le quorum ne sera pas atteint lors de cette première Assemblée. Une seconde Assemblée est prévue le 21 janvier 1988 à 10 heures à la même adresse.



Le bon sens en action

Vos placements et le Crédit Agricole

Les éleveurs de SICAV

UNI-GARANTIE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la SICAV UNI-GARANTIE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 5 janvier 1988, à 10 heures 30, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole -91/93 boulevard Pasteur 75015 PARIS, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 1987
2- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes
3- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1987
4- Affectation des résultats et fixation du dividende
5- Fixation du montant des jetons de présence sur l'exercice 1986/1987
6- Ratification de la cooptation d'un Administrateur
7- Renouvellement du mandat d'administrateurs

Si L'Assemblée Générale le décide, le revenu global attribué à chaque action au titre de l'exercice clos le 30 septembre 1987 s'élèvera à F. 97,23 composé d'un dividende net de F. 96,83 et d'un impôt déjà payé au Trésor de F. 0,40.

Ce dividende sera mis en paiement le 23 janvier 1988.

Nous invitons tous les actionnaires de la SICAV UNI-GARANTIE à prendre contact avec leurs agences du Crédit Agricole afin d'y demander une carte d'admission ou d'y retirer un pouvoir avant le 30 décembre 1987.

Compte-tenu du nombre important d'actionnaires de la SICAV, il est très vraisemblable que le quorum ne sera pas atteint lors de cette première Assemblée. Une seconde Assemblée est prévue le 19 janvier 1988 à 10 heures à la même adresse.



Le bon sens en action

Vos placements et le Crédit Agricole

Les éleveurs de SICAV

UNIVAR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la SICAV UNIVAR sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 5 janvier 1988, à 9 heures 30, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole 91/93 boulevard Pasteur -75015 PARIS, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 1987
2- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes
3- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1987
4- Affectation des résultats et fixation du dividende
5- Renouvellement du mandat de quatre Administrateurs

Si L'Assemblée Générale le décide, le revenu global attribué à chaque action au titre de l'exercice clos le 30 septembre 1987 s'élèvera à F. 6,99 composé d'un dividende net de F. 6,93 et d'un impôt déjà payé au Trésor de F. 0,06.

Ce dividende sera mis en paiement le 23 janvier 1988.

Nous invitons tous les actionnaires de la SICAV UNIVAR à prendre contact avec leurs agences du Crédit Agricole afin d'y demander une carte d'admission ou d'y retirer un pouvoir avant le 30 décembre 1987.

Compte-tenu du nombre important d'actionnaires de la SICAV, il est très vraisemblable que le quorum ne sera pas atteint lors de cette première Assemblée. Une seconde Assemblée est prévue le 14 janvier 1988 à 10 heures à la même adresse.



Le bon sens en action

Économie

AGRICULTURE

Pour continuer leur restructuration

Les SAFER recevront 63 millions de francs de crédits publics en 1988

LA ROCHELLE
de notre envoyé spécial

63 millions de francs de crédits pour 1988, dont 10 millions destinés aux actions en zones défavorisées; la perspective d'un élargissement (qui reste à préciser) de leurs compétences aux domaines extra-agricoles comme la chasse ou le tourisme. Telles sont les deux grandes assurances que les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), réunies en assemblée générale à La Rochelle, ont reçues du ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, le 11 décembre.

Depuis leur création par la loi d'orientation agricole d'août 1960, les SAFER ont eu à gérer la mobilité de la terre, bien immuable par définition, afin d'améliorer peu à peu la structure des exploitations. Ce travail de fourmi exercé par le jeu des acquisitions (achats amiables et préemptions) puis des rétrocessions, rencontre aujourd'hui un obstacle majeur lié à la dépréciation continue du prix des terres (−43 % en francs constants au cours des neuf dernières années). Le temps n'est plus où les SAFER devaient répartir la pénurie de surfaces agricoles entre une pléthore de candidats. *« Il faut redéfinir notre identité »* observe M. Etienne Lapèze, président de la Fédération nationale des SAFER.

Deux contraintes très fortes s'exercent : en premier lieu de nombreuses sociétés ont dû constituer de grosses provisions pour déprécier le stock foncier (121 millions de francs en 1986). La charge s'est avérée d'autant plus lourde que les trente SAFER métropolitaines disposaient en 1981 d'un stock de 170 300 hectares. Un assainissement radical l'a ramené à 105 000 hectares l'an dernier (moins de 100 000 hectares prévus pour fin 1987). La faillite des SAFER Marche-Limousin et Dordogne-Gironde et la chute de 8 % des capitaux propres en 1986 des SAFER ont sanctionné cet effort. Si elles ont enregistré l'an dernier un résultat consolidé de 35 millions de francs, elles resteront cependant fragiles pour plusieurs années encore.

Leur deuxième contrainte est de s'adapter à la nouvelle donne agricole : la limitation des productions et le vieillissement de la population vont entraîner en 1990/1995 la libération de 12 millions d'hectares, dont la moitié seulement pourront être récupérés par les installations existantes. Va-t-on voir s'y établir des agriculteurs d'Europe du Nord, où les terres sont beaucoup plus chères ? Comment pourra-t-on installer de nouveaux exploitants si les surfaces libérées perdent en même temps leur droit à produire ? (C'est le cas des surfaces laitières de moins de 20 hectares.) Conscientes de l'émergence de ces terres « en fin de droits », les SAFER revendiquent la possibilité de les préparer à un nouvel usage dans le cadre global de l'aménagement rural et de l'agriculture de services, sans qu'elles perdent systématiquement leur rôle productif.

Au préalable, M. Guillaume l'a répété, les SAFER doivent *« être gérées comme des entreprises »* et continuer leur restructuration. Le gouvernement reconnaît leur mission de service public et semble disposé à maintenir les prêts à moyen terme et les bonifications, pour achever notamment le déstockage. Il restera aux SAFER le plus difficile à accomplir : composer dans la mesure de leurs moyens le savant équilibre entre les exploitations compétitives et les zones de polyactivité qui feront le paysage français de demain : susciter le mariage de l'agricole et du rural.

ERIC FOTTORINO.

LOGEMENT

Mise en œuvre de nouvelles mesures d'aide aux familles

Plusieurs mesures vont être mises en œuvre pour améliorer le logement des familles pauvres (disposant de moins de 50 F par jour et par personne, adulte ou enfant).

Les caisses d'allocations familiales vont d'abord rechercher parmi les bénéficiaires de prestations familiales ceux qui sont susceptibles de recevoir l'allocation de logement familial et les inviter à demander celle-ci s'ils ne l'ont pas fait. D'une part, un accord va être conclu entre la CNAF et l'Union des HLM pour les familles qui ne peuvent actuellement toucher l'allocation logement parce qu'elles habitent un logement insalubre ou surpeuplé ou ne peuvent payer un loyer suffisant. Celles-ci pourraient être relogées en HLM : les caisses verseraient pendant deux ans l'allocation sous forme d'un « chèque-logement » assurant aux organismes HLM le paiement régulier du loyer et aideraient les locataires.

D'autre part, M. Méhaignerie, ministre de l'équipement et du logement, Mme Barzach, ministre délégué à la famille, et M. Quillot, président de l'Union des HLM, ont signé, jeudi 10 décembre, une convention pour aider la construction et l'aménagement de logements mieux adaptés aux besoins des familles.

En outre, dans le cadre des « contrats-famille » avec les collectivités locales, l'Etat soutiendra, par des subventions couvrant 35 % des études, les programmes comportant des logements pour familles nombreuses, ainsi que les politiques d'attribution d'appartements évitant aux familles de quitter le centre-ville lorsqu'elles s'agrandissent. De son côté, l'Union des HLM va sensibiliser les collectivités locales et les organismes HLM, et aider ceux-ci à étendre la part des logements convenant aux familles nombreuses.

De plus, le ministère de l'équipement favorisera par des financements *« aidés »* la construction de logements *« évolutifs »* permettant de suivre les besoins familiaux. Le ministère des affaires sociales aidera la construction d'équipements de quartier, et l'Union des HLM incitera les organismes à prévoir des équipements *« de voisinage »* (crèches par exemple).

Enfin, on encouragera les expériences permettant aux familles d'intervenir sur l'aménagement de leurs logements : information, sensibilisation des travailleurs sociaux, création de *« groupes d'expérimentateurs »* au sein du mouvement HLM.

G. H.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le départ de M. Pierre Denizet

Un socialiste partisan de la sévérité

Le départ de M. Pierre Denizet, directeur de la sécurité et de la circulation routières et délégué interministériel à la sécurité routière, intervient au moment où les résultats de son action, menée depuis 1985, valent à la France son moins mauvais résultat depuis vingt-cinq ans : on est enfin passé, au mois d'octobre, sous la barre symbolique des dix mille tués en douze mois, soit environ 10 % de moins que pendant l'année 1986.

M. Pierre Denizet a très vite compris, à son arrivée à la tête de sa direction, qu'en matière de sécurité routière le rousseauisme ne paie pas. Il a donc fait — avec sa fougue et son mauvais caractère — le siège de son ministre de tutelle, M. Pierre Méhaignerie, du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, pour obtenir que soient relevées et sanctionnées les infractions au code de la route les plus mortelles.

Dans sa lutte contre la conduite en état d'ivresse, il a obtenu que soient doublées les sanctions grâce à la sensibilité de l'opinion publique à cette question. Il espérait pouvoir instaurer, comme en Allemagne fédérale, une amende forfaitaire d'une centaine de francs payable séance tenante par le conducteur ne portant pas sa ceinture de sécurité, tant il est convaincu que, sur les mille tués de moins de ces douze derniers mois, six cent cinquante ont été sauvés par le port de la ceinture. Le gouvernement ne l'a pas suivi très loin dans son désir de renforcer les contrôles des excès de vitesse.

M. Pierre Denizet, socialiste partisan d'une sévérité accrue à l'égard des automobilistes, devenait encombrant dans une période où les pouvoirs publics se font tout miel à l'égard des différentes catégories d'électeurs. Il part avec la satisfaction d'avoir contribué à réduire le massacre routier, transmettant à son successeur, M. Pierre Graff, le projet de permis de conduire à points qui lui tient tant à cœur. — AL. F.

Économie

Le trentième anniversaire du CNJA

Les fils sont devenus grands

Le Centre national des jeunes agriculteurs fêtait son trentième anniversaire, le 14 décembre, par une grande manifestation au Cirque d'hiver à Paris. Le premier ministre, M. Jacques Chirac, et le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, devaient y prendre part. Le CNJA regroupe environ 80 000 adhérents.

« Quand ton fils devient grand, fais-en ton frère. » En agitant cet adage comme un mot d'ordre, le CNJA s'est donné en trente ans d'existence une place à part dans le syndicalisme agricole et dans le syndicalisme tout court. Dans aucune autre branche d'activité en effet, l'identité des jeunes ne s'est manifestée avec autant de détermination et de continuité. Issu en 1957 du CJA (1), lui-même rattaché à la Confédération générale des agriculteurs (2), qui avait succédé au lendemain de la deuxième guerre à la Corporation paysanne, le CNJA a acquis d'emblée son autonomie financière, préalable à une liberté de pensée et d'action qu'il a depuis utilisée avec un succès inégal.

Sa reconnaissance fut une révolution dans les campagnes tant on y vivait dans l'esprit du serment de l'unité paysanne prêté à la Libération par Emile Forget, le président de la FNSEA. Le CNJA se posa comme l'élément dynamique et prospectif du monde agricole cherchant « de quoi demain sera fait » ; un laboratoire d'idées *« qui a toujours eu tort d'avoir raison cinq ans trop tôt »*, comme le dit son actuel président, M. Michel Tesseydou.

Ses plus riches heures, le CNJA les a connues dans les premières années du gaullisme avec le point d'orgue de la loi d'orientation agricole de 1962 qui reprenait toutes les propositions des jeunes... contre celles de leurs aînés. Dès son retour au pouvoir en 1958, le général de Gaulle avait levé l'indexation des prix agricoles pour combattre l'inflation. Alors que la FNSEA se limitait à demander le rétablissement de cette garantie, le CNJA défendit une tout autre option. S'il reconnaissait l'importance du prix, il plaçait toutefois au premier rang des priorités la mise en place d'une politique de structures susceptible de donner aux exploitations agricoles des dix années à venir une taille et un rendement suffisants.

Une politique de longue haleine

Il fallait, selon le CNJA, mettre en valeur les biens sans maître et les surfaces incultes, au moment où la rareté touchait les terres et pas les bras. Il fallait favoriser le départ des paysans âgés pour libérer des surfaces à cultiver, organiser le transfert d'agriculteurs vers des exploitations rentables et protéger le secteur rural d'un démembrement qu'accéléraient les expropriations pour les grands ouvrages (autoroutes). En donnant force de loi au programme des jeunes, le ministre de l'agriculture, M. Edgard Pisani, et le premier ministre, M. Michel Debré, consacraient du même coup l'utilité du CNJA et la nécessité d'une politique agricole de longue haleine. Autre nouveauté : il appartenait désormais à la profession de mettre en œuvre les orientations fixées, l'Etat exerçant son contrôle et apportant un soutien financier. Ainsi s'est produite la « révolution silencieuse » annoncée par M. Michel Debatisse, alors secrétaire général du CNJA (1960-1964). L'industrie en manque de main-d'œuvre entraîna 2 millions de paysans et fils de paysans dans l'exode rural, facilitant l'accès plus équitable à la terre des 2 millions restants.

La FNSEA tenta un moment de couper l'herbe sous le pied des jeunes en élisant en 1963 un président de trente-six ans, M. Gérard de Caffarelli. La manœuvre échoua. Vivier de responsables en puissance, le CNJA devait très vite fournir, à partir des années 70, les cadres dirigeants de la FNSEA. La politique de structure était ainsi appliquée au sein de la Fédération nationale par ceux qui l'avaient conçue dix ans plus tôt.

Le statut de l'agricultrice

Avec la crise liée au premier choc pétrolier, le CNJA a tiré une nouvelle sonnette d'alarme : l'analyse démographique montrait un vieillissement accéléré ; le renouvellement des actifs agricoles était en jeu. *« Nous voulions redonner une considération nouvelle aux jeunes agriculteurs qui pensaient qu'être paysan était une tare »*, rappelle M. Michel Tesseydou. Le CNJA obtint en 1973 la création des dotations pour les jeunes agriculteurs (DJA) et milita en faveur du statut des personnes, des femmes en particulier, sur l'exploitation. Signe d'une audience moins large ou d'une spécificité moins marquée, c'est seulement en juillet 1987 que le gouvernement a reconnu un statut à l'agricultrice. Encore celui-ci reste-t-il à préciser.

Le CNJA prône la cohabitation de deux chefs : le mari et la femme – sur une seule exploitation à forme sociétaire. Ce statut « valorisant » de l'épouse doit, selon lui, se fondre dans un type d'exploitation à responsabilité limitée, où le patrimoine est séparé des biens professionnels. Une position qui ne fait pas l'unanimité dans le monde agricole et que le CNJA espère voir soutenue par M. Chirac. *« Nous nous sommes battus pour que le projet de loi de modernisation* (3) *soit le plus ambitieux possible »*, affirme Mme Simone Bru, vice-présidente du CNJA. Si M. Michel Tesseydou reconnaît l'importance du registre des exploitations qui fera d'elles, si le texte est adopté, de véritables entités de droit, susceptibles de bénéficier le cas échéant des procédures de règlement judiciaire, il ne cache pas sa déception devant l'absence de volet « formation ». *« Il faut que les jeunes apprennent à apprendre »*, observe le président du CNJA, en perspective de 1992.

L'accès aux marchés sera hypersélectif. L'agriculture moderne devra faire sa deuxième révolution sur fond de crise budgétaire européenne, de limitation de productions et de baisse des prix. Les jeunes paysans, qui sont aussi les paysans de demain, attendent des pouvoirs publics qu'ils fixent avec eux les règles du jeu. M. Guillaume le sait, lui qui présida le CNJA de 1964 à 1968.

ERIC FOTTORINO.

(1) Cercle des jeunes agriculteurs, qui deviendra avant 1957 le Centre des jeunes agriculteurs.

(2) La crise de la CGA a ensuite donné dès 1947 à la FNSEA une mission représentative des exploitations agricoles.

(3) *Adopté en conseil des ministres, ce texte élaboré par M. Guillaume devrait être discuté ce mois-ci par le Parlement.*

REPÈRES

Production industrielle

Progression de 3,8 % en URSS

La production industrielle soviétique a augmenté de 7,2 % en novembre par rapport au mois correspondant de 1986, indique l'hebdomadaire la *Gazette économique*. Pour les onze premiers mois de l'année, sa progression s'inscrit ainsi à 3,8 % alors que le Plan prévoit 4,4 % pour l'ensemble de 1987. Mais un tiers des entreprises industrielles n'ont pas rempli leurs engagements. La production de charbon a dépassé de 14 millions de tonnes les prévisions pour les onze premiers mois de l'année. L'extraction de pétrole a représenté 571 millions de tonnes et la production de gaz 661 milliards de mètres cubes.

Aviation

Un tiers de la flotte africaine menacée d'interdiction de trafic

Le tiers de la flotte aérienne africaine, soit 112 appareils sur 300, pourrait être interdit de navigation en direction de l'Europe et des pays de l'hémisphère Nord, pour non respect des normes accoustiques adoptées en 1980 par l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI). Parmi les appareils visés figurent les Boeing-707 et 727, le DC-8, le DC-9 et le BAC-111. De l'avis des experts, les compagnies aériennes qui exploitent encore ce type d'avions sur les liaisons Nord-Sud doivent soit les remotoriser pour les rendre conformes aux normes, soit restreindre leur utilisation aux liaisons Sud-Sud, soit les immobiliser au sol.

Accidents du travail

Baisse de la fréquence en 1985

En 1985, les Caisses d'assurance-maladie ont dénombré 818 237 *accidents du travail avec cessation des activités professionnelles – dont 1 287 mortels, –* indique l'INSEE, *dans un document sur l'examen des conditions de travail publié samedi 12 décembre.*

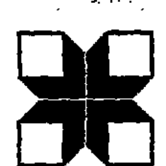
« Ces chiffres globaux confirment la baisse continue depuis trente ans du taux de fréquence d'accidents du travail », affirme l'INSEE. L'Institut explique cette tendance par la réduction de la durée quotidienne du travail et la diminution des effectifs dans les « secteurs exposés » (bâtiment, métallurgie, mines) et l'augmentation dans le secteur tertiaire.

Commerce

Le grand bond en avant des échanges Chine-Taiwan

Le sens des affaires l'emportant sur les antagonismes politiques, les échanges commerciaux entre la Chine populaire et Taiwan connaissent un essor spectaculaire si l'on en croit les chiffres publiés le dimanche 13 décembre par la presse officielle de Pékin. En sept ans, les importations chinoises ont été multipliées par 37,7 et les achats de Taiwan par 1,6. Les six premiers mois de 1987 ont confirmé ce bond en avant avec une progression du volume des échanges de 60 %. A ce rythme, les 2 milliards de dollars seront atteints d'ici à la fin de l'année. L'appréciation du dollar taiwanais rendant plus difficiles les exportations de l'île et les pressions protectionnistes américaines se précisant, les hommes d'affaires de Taiwan s'intéressent de plus en plus à un marché potentiel d'1 milliard d'habitants, géographiquement très proches. Ils exportent essentiellement des matières premières, des produits d'industrie légère, de la chimie et des biens d'équipement. La Chine populaire exporte, pour sa part, vers Taiwan, des herbes médicinales, des huiles comestibles et, depuis peu, du coton, des céréales et du charbon.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Exercice 1987

Le Conseil d'Administration, réuni le 9 décembre 1987 sous la présidence de M. Jean-Luc Flinois, a pris connaissance des estimations de résultats sociaux et consolidés pour l'exercice 1987.

Les résultats attendus sont conformes aux prévisions avec :

– Un résultat net social, en sensible progression sur celui de l'exercice précédent en raison notamment de la plus-value sur la cession d'UNIROUTE (18 MF), et également en raison d'une amélioration du résultat d'exploitation (+ 10 %).

– Un résultat net consolidé du même ordre de grandeur que celui de l'an passé en dépit de la prise en compte sur l'exercice des frais de restructuration de W J SERVICES issue du rapprochement de JOKELSON & HANDTSAEM et WORMS SERVICES MARITIMES (12 MF) de la filiale Congolaise (4 MF), ainsi que de l'incidence de la chute du naira (5 MF).

Par ailleurs, l'exercice 1987 enregistre une évolution notable des structures du groupe. Elle traduit concrètement la politique de *développement* mise en œuvre, axée sur le renforcement et le recentrage des activités, avec :

– La naissance de W J SERVICES opérationnelle depuis le 1er octobre 1987, et les prises de participation dans SOMOTRANS et SOMARA, qui placent le groupe aux premiers rangs des prestataires de services portuaires français.

– Les prises de participation dans la société de services maritimes du groupe WORMS à l'étranger principalement en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

– La réouverture de deux agences au Bénin et en Guinée.

Les liquidités dont dispose la société, renforcées par la récente augmentation de capital (100 MF), devraient permettre, en dépit d'un contexte difficile, la poursuite et la consolidation de cette expansion.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Eurostaf Dafsa

Europe Stratégie Analyse Financière

vous présente dans sa collection

ANALYSES DE GROUPES

Les dix études Pharmacie actuellement disponibles :

- BEECHAM
- DELALANDE
- GLAXO
- L'OREAL
- RHONE-POULENC SANTE
- ROCHE
- ROUSSEL UCLAF
- SANDOZ
- SANOFI
- SYNTHELABO

Après des années de très forte croissance, l'industrie pharmaceutique connaît en 1986 et en 1987 un net ralentissement de son activité.

Nombre de groupes ont subi l'impact de la baisse du dollar et de la concurrence très vive entre les majors : ces effets sont d'autant plus sensibles que leurs ventes sont fortement internationalisées en raison de la nécessité d'amortir rapidement (de facto les délais de protection des brevets se raccourcissent), et sur une base élargie, des coûts de recherche de plus en plus élevés.

En outre, cette industrie est soumise dans certains pays à des législations étatiques contraignantes (délivrance des autorisations, contrôle des prix, tentative de réduction des dépenses de santé publique, ...).

Afin de pallier ces difficultés, la plupart des groupes accélèrent le lancement de produits nouveaux au plan international en privilégiant les "spécialités" situées dans les classes thérapeutiques à fort potentiel de croissance.

La collection Analyse de Groupes comprend au total plus de 100 monographies stratégiques et financières (examen détaillé de l'activité, des marchés, des financements, des résultats et de l'évolution boursière) sur des sociétés françaises et étrangères intervenant dans les secteurs suivants :

— Distribution (Carrefour, Casino, Euromarché, ...)
— Construction électrique (C.G.E, Alsthom, Legrand, ...)
— Informatique - Télécommunications (Bull, Ericsson, Matra, ...)
— Chimie (Norsk-Hydro, Solvay, Hoechst, ...)
— Alimentation-boisson (BSN, Perrier, LVMH, ...)
— B.T.P. (S.A.E., Dumez, Bouygues, ...)
— Construction et équipement automobiles (Peugeot, Michelin, ...)
— et divers (Havas, Prouvost, DMC, ...).

Pour recevoir gratuitement une présentation détaillée de ces groupes, téléphoner à EUROSTAF (Europe Stratégie Analyse Financière) : 42 61 51 24 - Bureau de vente : 16, rue de la Banque, 75002 Paris.

Économie

Nouvelles notations de l'ADEF

L'Agence d'évaluation financière (*ADEF*) a rendu publique, lundi 14 décembre, la notation d'un programme d'émission de créances de la Banque de financement et de trésorerie. Elle a affecté de la meilleure note le programme d'émission de certificats de dépôt à moins de deux ans (T1) de la banque et de la cotation A 3 les autres programmes portant sur des créances longues.

Au total, l'agence française de « rating » a déjà procédé à la notation de programmes relevant de onze émetteurs, des entreprises comme SEB, Kleber Portefeuilles ou le Groupement de l'industrie chimique. L'ADEF a également indiqué qu'elle avait enregistré la demande de notation d'un programme d'émission de billets de trésorerie présentée par le groupe agro-alimentaire BSN.

Le livret A tire profit de la crise boursière

Le livret A semble retrouver les faveurs des Français. Les encours sur ce livret défiscalisé (le total des dépôts plus la capitalisation des intérêts) ont progressé au cours des mois d'octobre et de novembre de 3,2 milliards de francs dans les caisses d'épargne Ecureuil, indique le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (le CENCEP). En fait, il semble que la chute de la Bourse soit venue relayer l'effet bénéfique du relèvement, en juin dernier, du plafond de ce livret (porté de 72 000 F à 80 000 F). Cette mesure avait déjà permis le *redressement du livret A*.

Sur les onze premiers mois de l'année, les encours n'ont en définitive progressé que de 2,8 milliards de francs, une progression inférieure à 1 %. L'an dernier, et sur la même période, l'encours avait diminué de 8 milliards de francs. En fait, la hausse enregistrée cette année est liée essentiellement, d'après le CENCEP, *à la capitalisation* des intérêts, les clients de l'Ecureuil continuant à déposer moins d'argent sur le livret A qu'ils n'en retirent. Les mêmes évolutions sont observées à la poste, l'autre réseau de collecte du livret A.

Saint-Louis verrouille son capital

Le groupe agro-alimentaire Saint-Louis (Générale sucrière, Lesieur) a procédé, le vendredi 11 décembre, avec l'accord de ses actionnaires, au verrouillage de son capital, afin de répondre à l'offensive boursière de l'italien Ferruzzi, qui a acquis au cours des derniers mois 13,6 % de son capital.

A l'issue de l'augmentation de capital dont le feu vert a été donné sans difficulté, le groupe Worms, principal actionnaire, verra sa part passer de 18 % à 28 % des actions Saint-Louis. Le « noyau dur » est aussi constitué par la BNP (7 %), les AGF (5 %), le Crédit agricole (5 %), les familles Lesieur et Bouchon (5 %) et le groupe lui-même (6 %). Au total, 56 % du capital représentant 61 % des droits de vote sont ainsi contrôlés. En échange des nouvelles actions Saint-Louis reçues, Worms a apporté 3 % du capital de BSN qu'il détenait à travers deux de ses filiales.

Par ailleurs, Saint-Louis a annoncé, pour les neuf premiers mois de 1987, un résultat net consolidé (*part du groupe*) de 233 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 9,11 milliards de francs. Ces chiffres incluent pour la première fois ceux de Lesieur, de sorte que toute référence à l'exercice précédent est sans signification.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1986

	4 déc.	11 déc.
Valeurs franç. à rev. variable	72	70,4
Valeurs industrielles	77	75,3
Valeurs étrangères	93,2	95,8
Pétroles-Energie	74,7	74,9
Chimie	70,1	68,7
Métallurgie, mécanique	76,8	75,1
Electricité, électronique	63,8	60,4
Bâtiment et matériaux	86,2	83,6
Ind. de consommat. non alim.	79,7	75,9
Agro-alimentaire	82,4	82,9
Distribution	68,3	63,5
Transports, loisirs, services	70,9	70
Assurances	61,5	59,2
Crédit banque	60,5	58,5
Sicomi	77,8	78,3
Immobilier et foncier	86,4	86,1
Investissement et portefeuille	58,9	57,6
Base 100 : 28 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	97,3	96,6
Emprunts d'Etat	98,4	97,1
Emprunts garantis et assimilés	97,1	96,5
Sociétés	96,8	95,9
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	2 413,4	2 359,5
Valeurs étrangères	3 367,3	3 461,2
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	348,28	340,52
Valeurs étrangères	455,46	468,17
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des val. franç. à rev. fixe	138,03	115,24
Emprunt d'Etat	130,74	112,34
Emprunts garantis et assimilés	139,79	115,39
Sociétés	141,66	116,76
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	278,3	270,3
Produits de base	183,7	181,8
Construction	303,8	288,9
Biens d'équipement	208,3	197,5
Biens de consom. durables	391	374,1
Biens de consom. non durables	390,2	373,8
Biens de consom. alimentaires	333,4	333
Services	269,7	260,5
Sociétés financières	338,8	326,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	288,9	287,7
Valeurs industrielles	268,9	261,2
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	241	230,9

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 11 déc.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	408 927
dont :	
Or	221 329
Disponibilités à vue à l'étranger	102 858
ECU	63 774
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 964
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	45 576
dont :	
Concours au Trésor public	
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	237 108
dont :	
Effets escomptés	62 457
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 480
5) DIVERS	11 954
Total	777 047

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	218 583
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	20 932
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	59 426
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	127 200
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	
5) ECU A LIVRER AU FECOM	76 653
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	256 839
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	14 206
Total	777 047

Premières rencontres internationales de la Bourse de Paris

Les premières rencontres internationales de la Bourse de Paris, ayant pour ambition d'être le lieu d'échange d'informations sur le développement technologique des marchés financiers en Europe et dans le monde, se tiendront, à Paris, du 6 au 8 janvier.

Au cours de ces rencontres, qui devraient être à la Bourse ce que sont les « Entretiens de Bichat » pour la pratique médicale, seront développés six thèmes au cours de conférences animées par une soixantaine d'experts français et étrangers.

Les thèmes abordés seront les suivants : modernisation des techniques boursières en France, perspectives de développement des places européennes, livraison et règlement, nouveaux métiers, nouveaux instruments de travail, capacités d'évolution du marché des actions en France.

Parallèlement à ces rencontres se tiendra, sur plus de 1 300 mètres carrés d'exposition, le premier Salon spécialisé consacré aux technologies boursières. Près de quatre-vingt-dix sociétés, pour moitié étrangères, seront présentes à ce Salon.

TOKYO, 12 déc. ⬇

Mauvaise influence

La Bourse de Tokyo a fermé sous le signe de la baisse lundi 14 décembre. Le Nikkeï a perdu 0,43 %, soit 109,53 points, à 22 926,28. Rien d'étonnant ! Le marché a subi la mauvaise influence du dollar. La monnaie américaine a, en effet, atteint son niveau le plus bas de tous les temps : 127,90 yens. Au cours de la précédente chute record de vendredi dernier, le dollar s'était établi à 128,10.

Le volume des transactions est resté faible. Quelque 300 millions de titres ont été échangés, contre 600 millions lors de la dernière séance. Les baisses l'ont emporté sur les avances dans une proportion de quatre pour cinq.

VALEURS	Cours du 11 déc.	Cours du 14 déc.
Akaï	437	447
Bridgestone	1 240	1 210
Canon	925	935
Fuji Bank	3 120	3 100
Honda Motors	1 270	1 260
Matsushita Electric	2 070	2 070
Mitsubishi Heavy	603	599
Sony Corp.	4 930	4 950
Toyota Motors	1 810	1 810

FAITS ET RÉSULTATS

● **Vidéocolor supprime trois cent quatre-vingt-dix-sept emplois.** – La direction de Vidéocolor, filiale lyonnaise de Thomson, annonce la suppression de trois cent quatre-vingt-dix-sept emplois sur les huit cent soixante et un que compte son usine de Lyon. Les personnes concernées par cette mesure sont spécialisées dans la fabrication de tubes cathodiques, une production que le groupe Thomson a décidé de recentrer en Italie. *« Nous ne fabriquons, à Lyon,* indique la direction, *que six cent cinquante mille tubes, alors que nous en faisons près de trois millions en Italie. Avec la concurrence toujours plus vive des producteurs asiatiques, nous sommes contraints de rationaliser notre fabrication dans une même unité, celle que nous possédons en Italie. »*

● **Hoechst : 2 milliards de deutschemarks pour l'environnement.** – Le groupe chimique ouest-allemand Hoechst va dépenser 2,2 milliards de deutschemarks dans les dix prochaines années à l'installation d'équipements antipollution dans ses usines.

Ces investissements représentent un doublement des sommes consacrées à la protection de l'environnement par Hoechst : la firme a, en effet, dépensé 980 millions de deutschemarks (soit 13,6 % de ses investissements totaux) en équipements antipollution entre 1977 et 1986.

Sur ces 2,2 milliards de deutschemarks, 850 millions seront consacrés à la purification des fumées, 400 millions au traitement des eaux usées, 280 millions à l'incinération des déchets et 300 millions à la prévention des incendies.

● ***Total prend 5 % du capital de la compagnie pétrolière norvégienne Saga.*** – Le conseil d'administration de la compagnie pétrolière norvégienne Saga vient d'approuver l'entrée de Total Compagnie française des pétroles dans son capital à hauteur de 5 %. Par cette prise de participation, annoncée à la fin du mois de novembre par Total, le groupe français *« entend consolider son engagement en Norvège et notamment dans son offshore ». « Il s'agit d'un investissement à long terme, qui marque bien l'appréciation positive que le groupe français porte sur l'importance et l'intérêt des réserves pétrolières et gazières de Saga, ainsi que sur leurs perspectives de développement. »* L'opération s'est effectuée par le biais de Total Marine Norsk, filiale à 100 % de Total.

● **Wagons-Lits rachète TV Travel.** – La société française Wagons-Lits a racheté la chaîne américaine TV Travel. Le voyagiste français acquiert ainsi l'une des plus importantes sociétés américaines, qui compte plusieurs dizaines de points de vente.

● **Groupe Victoire (assurances) : hausse de 12 % du chiffre d'affaires mondial en 1987.** – Le chiffre d'affaires mondial du groupe d'assurances Victoire devrait *« atteindre, sinon dépasser, 15,5 milliards de francs »* en 1987, soit une progression d'au moins 12 % par rapport à l'an dernier, où il s'était élevé à 13,8 milliards de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1155	921 o	Métallurg. Minière	95	96
Alain Manoukian	188 20	180 70	Métrologie Internat.	273 50	272 50
Armault & Associés	400	400	Microservice	124	124
Asystel	210	215	M.M.D.M.	425	430
B.A.C.	450	460	Molex	148 20	150
B. Demachy & Assoc.	355	361	Navale-Delmas	515	525
B.I.C.M.	675	680	Olivetti-Logabax	280	280
B.I.P.	410	405	Om. Gest. Fin.	319	315
Bolloré Technologies	685	659	Petit Bateau	180	....
Boisset	551	560	Petrofigaz	312	330
Câbles de Lyon	680	670	Pier Import	150	146
Calberson	500	470	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Canal Plus	349	350	Razel	690	695
Cardif	870	870	St-Gobain Emballage	920	900
C.D.M.E.	716	705	St-Honoré Matignon	131	131
C. Equip. Elect.	289 50	289 50	S.C.G.P.M.	180	167 50 o
C.E.G.I.D.	482	472	Segin	257	247
C.E.G.E.P.	155	150	Sema-Metra	343 90	336
C.E.P.-Communication	806	800	S.E.P.	698	657
C.G.I. Informatique	408	402	S.E.P.R.	920	920
Ciments d'Origny	337 50	339	Sligos	900	905
C.N.I.M.	250	247	S.M.T. Goupil	199	199
Concept	200	202	Sodexho	480	500
Conforama	535	515	Sofibus	355	355
Dafsa	161	161	Supra	375	353
Dauphin O.T.A.	2846	2850	TF 1	185	180
Devanlay	1170	1180	Union Financ. de Fr.	476	476
Deville	691	685	Valeurs de France	287	....
Drouot-Ob. convert.	....	....			
Editions Belfond	114	110			
Elect. S. Dassault	318	318			
Elysées Investiss.	14 20	14 20			
Expand	390	400			
Filipacchi	330	330			
Guintoli	459	459			
Guy Degrenne	761	....			
I.C.C.	203	206			
IDIA	128	129			
I.G.F.	95	100			
IM2	102	95 o			
Int. Metal Service	144	144			
La Commande Electro.	203	203			
Le gd livre du mois	177	175			
Loca Investissement	247 50	244			
Locamic	176	178			
Manutan	254 40	244 30			
Metin Immobilier	252	252			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 11-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1200	12	89	105	–	140	205	201	–
Paribas	360	0,30	16	–	–	–	72	–	–
Peugeot	1100	3	48	120	–	–	265	–	–
Thomson-CSF	920	0,35	–	–	–	–	–	–	–
Elf-Aquitaine	240	19,20	28,5	–	–	15	23	–	–
Midi	1000	30	110	–	–	–	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 déc. 1987

Nombre de contrats : 79 742

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	98	96,75	95,90	95,75
Précédent	98,70	97,30	96,70	97,25

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,52 F ⬇

Le dollar poursuit sa tendance à la baisse sur un marché extrêmement *calme. Il était coté* à 5,5200 F le lundi 14 décembre à Paris (contre 5,54275 F le vendredi 11 décembre), à 1,6280 DM à Francfort et 127,85 yens à Tokyo.

FRANCFORT	11 déc.	14 déc.
Dollar (en DM)	1,6315	1,6280
TOKYO	**11 déc.**	**14 déc.**
Dollar (en yens)	128,75	127,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 déc.)	8 1/4-8 3/8 %
New-York (11 déc.)	6 3/4-6 13/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	10 déc.	11 déc.
Valeurs françaises	69,4	
Valeurs étrangères	96,1	
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	277,4	270,3

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	10 déc.	11 déc.
Industrielles	1 855,44	1 867,04

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	9 déc.	11 déc.
Industrielles	1 297,60	1 310,70
Mines d'or	324,30	327,30
Fonds d'Etat	88,94	88,37

TOKYO

	11 déc.	14 déc.
Nikkei Dow Jones	23 035,81	22 926,28
Indice général	1 857,23	1 845,39

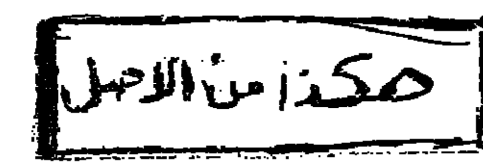
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,5290	5,5320	– 15	–	–	+ 30	+ 110	+ 200
$ can.	4,2271	4,2326	– 31	– 6	– 58	– 19	– 145	– 48
Yen (100)	4,3195	4,3253	+ 144	+ 163	+ 275	+ 310	+ 895	+ 987
DM	3,3926	3,3959	+ 127	+ 147	+ 254	+ 283	+ 798	+ 878
Florin	3,0155	3,0183	+ 99	+ 111	+ 182	+ 205	+ 575	+ 637
FB (100)	16,1880	16,2062	+ 170	+ 252	+ 332	+ 497	+ 1181	+ 1689
FS	4,1665	4,1719	+ 146	+ 174	+ 300	+ 346	+ 966	+ 1087
L (1 000)	4,5958	4,6062	– 155	– 124	– 276	– 223	– 737	– 628
£	10,1689	10,1800	– 33	–	– 50	– 16	– 58	+ 135

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	8 7/16	8 9/16	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16
DM	3	3 1/4	3 3/4	4	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8
Florin	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 11/16	4 13/16
F.B. (100)	6 1/2	7	6 13/16	7 3/16	6 13/16	7 3/16	6 7/8	7 1/4
F.S.	0 1/8	0 5/8	4	4 1/4	3 7/8	4	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	10 3/4	12 1/4	11 5/8	12 1/8	11 5/8	12 1/8	11 7/8	12 3/8
£	8 1/4	8 1/2	8 7/16	8 9/16	8 1/2	8 5/8	8 3/4	8 7/8
F. franç.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 11 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1660	4,5 % 1973	1810	1810	1810	....
4020	C.N.E. 3%	4100	4120	4120	+ 0 49
1065	B.N.P. T.P.	1062	1052	1052	– 0 93
1055	C.C.F. T.P.	1028	1028	1030	+ 0 19
1050	Créd. Lyon. T.P.	1040	1039	1039	– 0 10
1490	Renault T.P.	1325	1363	1363	+ 2 87
1815	Rhone-Poul. T.P.	1812	1800	1800	– 0 65
1255	St-Gobain T.P.	1235	1210	1230	– 0 39
1085	Thomson T.P.	1116	1101	1101	– 1 33
320	Accor	290	300	303	+ 4 48
440	Agence Havas	409	410 50	410 10	+ 0 27
515	Air Liquide	475	478	477	+ 0 21
1850	Alcatel	1868	1911	1930	+ 3 32
1450	Als. Superm.	1300	1250	1280	– 1 54
270	A.L.S.P.I.	205	186	192 10	– 6 29
245	Alsthom ★	231	230	242 10	+ 4 81
1380	Arjom. Prioux	1300	1300	1335	+ 2 69
320	Aussedat-Rey	303	306 20	306 20	+ 1 06
740	Aux. Entrepr. ★	680	685	685	+ 0 74
930	Avions Dassault	805	799	799	– 0 75
270	BAFIP	252	257	257	+ 1 98
280	Bail-Equipem. ★	270	280	255	– 5 56
840	Bail Investiss.	890	890	895	+ 0 56
255	B.N.P. C.I.	280	280	280	....
390	Cie Bancaire	371	365	365	– 1 62
250	Bazar H.-V.	210	200	209	– 0 48
360	Béghin-Say ★	334	323	336	+ 0 60
590	Berger (Ma)	565	525	560	– 0 88
475	Bic ★	494	481	484 20	– 1 98
730	B.I.S.	576	575	625	+ 8 51
2160	Bongrain S.A.	2130	2100	2100	– 1 41
900	Bouygues	855	880	880	+ 2 92
66	B.P. France ★	64	63 50	63 50	– 0 78
4190	B.S.N.	4200	4155	4155	– 1 07
1690	Cap Gem. S. ★	1470	1400	1450	– 1 36
1040	Carnaud	1055	1060	1060	+ 0 47
2400	Carrefour ★	2235	2298	2300	+ 2 91
123	Casino	103	100 10	105	+ 1 94
95	Casino A.D.P.	95	91	92 20	– 2 95
....	C.C.M.C.	938	930	930	– 0 85
540	Cetelem	618	594	619	+ 0 16
470	Cerus	470	473	477	+ 1 49
1400	C.F.A.O.	1298	1250	1250	– 3 70
225	C.G.E.	207	207	207	....
710	C.G.I.P. ★	700	695	715	+ 2 14
705	Chargeurs S.A.	665	667	668	+ 0 45
860	Ciments franç. ★	842	825	874	+ 3 80
360	Club Méditer.	337	334 50	336	– 0 59
148	Codetel ★	165	165	161	– 2 42
300	Cofimeg	321 50	325	325	+ 1 09
1500	Coles	1550	1570	1580	+ 1 94
230	Compt. Entrepr.	200	209	203 40	+ 1 70
485	Compt. Mod.	480	490	490	+ 2 08
940	Créd. Foncier	936	917	917	– 2 03
390	Crédit F. Imm.	360	364	364	+ 1 11
109	C.C.F.	107	107	107	....
600	Créd. Lyon. (CI)	565	560	560	– 0 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
850	Crédit Nat. ★	586	582	590	+ 0 85
132	Crouzet ★	139	133	138	– 0 72
2200	Damart S.A.	2060	2000	2000	– 2 91
300	Darty ★	266	258 10	273	+ 2 63
245	Darty (DP)	225	225	225	....
1490	De Dietrich	1330	1280	1305	– 1 88
280	Dév. P.d.C. (Li)	252 50	252	252	– 0 20
390	D.M.C.	400	397	398	– 0 50
300	Drouot Assur.	255	253	253	– 0 78
1400	Docks France ★	1240	1180	1225	– 1 21
880	Dumez ★	525	495	538	+ 2 48
1030	Eaux (Gén.)	1050	1040	1073	+ 2 19
895	Ecco ★	860	890	850	– 1 16
810	Electrofinancière	590	590	590	....
240	Elf-Aquitaine	240	240	243	+ 1 25
225	— (certific.)	215	210	210	– 2 33
490	Epeda-B-Faure	414	390	402	– 2 90
2050	Essilor	1810	1805	1820	+ 0 55
1560	Essilor Int. (DP)	1359	1360	1298	– 4 49
360	Esso S.A.F. ★	285	270	281	– 1 40
1100	Eurafrance	1025	1020	1027	+ 0 20
825	Eurocom ★	700	680	690	– 1 43
2750	Euromarché	2800	2800	2929	+ 4 61
470	Europe n° 1 ★	420	424	435	+ 3 57
....	Eurotunnel	25 55	25 30	25 40	– 0 59
825	Exor ★	852	826	860	+ 0 94
500	Facom	420	402	425	+ 1 19
825	Fichet-bauche	953	940	940	– 1 36
198	Finextel ★	210	210	210 50	+ 0 24
95	Fives-Lille	91	90 50	90 50	– 0 55
995	Fromageries Bel	950	920	908	– 4 42
1000	Gal. Lafayette ★	830	780	851	+ 2 53
230	Gascogne	176	170	170	– 3 41
1200	Gaz et Eaux	1000	955	1030	+ 3
335	Géophysique ★	260	260	255	– 1 92
1650	Gerland	1730	1680	1690	– 2 31
425	GTM-Entrepose	330	330	337	+ 2 12
500	Guyenne-Gas. ★	402	400	415	+ 3 23
2010	Hachette ★	1625	1620	1644	+ 1 17
455	Hénin (La)	390	392	400	+ 2 56
1080	Hutchinson	1205	1196	1196	– 0 75
112	Imétal	122 50	119	118	– 3 67
330	Immob. Plaine-M.	301	287	302	+ 0 33
800	Ingénico	868	803	810	– 6 68
3740	Inst. Mérieux	3201	3201	3250	+ 1 53
525	Interbail ★	542	525	534	– 1 48
780	Intertechnique	551	500	540	– 2
550	J. Lefebvre	620	611	647	+ 4 35
1060	Lab. Bellon	860	845	920	+ 6 98
1120	Lafarge-Coppée	1025	1026	1078	+ 5 17
1350	Lebon ★	1300	1298	1350	+ 3 85
2080	Legrand ★	2001	1990	2075	+ 3 70
1580	Legrand (DP) ★	1550	1511	1585	+ 2 90
450	Leroy-Somer ★	389	371	385	– 1 03

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1420	Lesieur	1530	1470	1475	– 3 59
685	Locabail Immob.	801	819	807	+ 0 75
395	Locafrance ★	359	370	361	+ 0 56
885	Locindus	903	904	923	+ 2 21
225	Luchaire	189	180	177 50	– 5 87
1450	L.V.M.H.	1380	1406	1406	+ 1 88
1190	Lyonn. Eaux ★	1130	1125	1125	– 0 44
55	Mais. Phénix	46	45	49	+ 6 52
540	Majorette (Ly)	399	385	385	– 3 51
225	Mar. Wendel ★	202 10	209 90	205	+ 1 43
1650	Martell	2118	2200	2250	+ 6 23
1400	Matra	1440	1415	1415	– 1 74
1700	Merlin-Gerin ★	1245	1330	1360	+ 9 24
200	Michelin	171	176 20	179	+ 4 68
880	Midi (Cie)	950	940	978	+ 2 95
193	Midland Bk SA ★	189	183	190	+ 0 53
745	Min. Salsig. (Ns)	750	745	745	– 0 67
32	M.M. Penarroya	28	29	29 80	+ 6 43
50	Moulinex	46 05	46 40	45 05	– 2 17
740	Navig. Mixtes	760	744	739	– 2 76
91	Nord-Est	77	73	74	– 3 90
310	Nordon (Ny)	285	265	265	– 7 02
340	Nouvelles Gal.	275	275	278	+ 1 09
600	Occident. (Gén.)	585	556	580	– 0 88
935	Omn.F.Paris	860	830	830	– 3 49
215	Olida-Caby	206	210	210	+ 1 94
220	Opfi-Paribas	182 10	183	185	+ 1 59
2400	Oréal (L')	2450	2412	2450	....
310	Paribas	300	296	301	+ 0 33
390	Paris-Réesc. ★	308	300	318	+ 3 25
750	Pechelbronn ★	697	685	695	– 0 29
770	Penhoet	713	650	685	– 3 93
670	Pernod-Ricard	650	651	651	+ 0 15
940	Peugeot S.A.	815	860	860	+ 5 52
15 50	Poclain	14	13 10	13 20	– 5 71
430	Poliet	398	402	405	+ 1 76
620	P.M. Labinal	690	685	665	– 3 62
2400	Presses Cité	2270	2200	2215	– 2 42
1140	Prétabail Sic.	1194	1186	1187	– 0 59
530	Primagaz	495	482	472	– 4 65
430	Printemps ★	386	375	379	– 1 81
1590	Promodès	1446	1400	1405	– 2 77
985	Radiotechn.	898	902	910	+ 1 34
68	Raff. Dist. Total	70	69	69 20	– 1 14
2810	Redoute (La) ★	2749	2690	2725	– 0 87
275	Rober financière	284	280	282	– 0 70
805	Roussel-Uclaf	690	648	659	– 4 49
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
4140	R. Impériale (Ly)	3840	3700	3700	– 3 85
160	Sade	155 50	155	155	– 0 32
1450	Sagem ★	1380	1310	1395	+ 1 09
420	Saint-Gobain	420	415 20	417	– 0 71
1130	St-Louis	1180	1180	1180	....
1000	Salomon	1000	1002	1002	+ 0 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1180	Salvepar	1130	1100	1100	– 2 66
520	Sanofi	480	486	486	+ 1 25
450	S.A.T. ★	295	283	305	+ 3 39
....	Sauln.-Chât. (S)	30	27 90	28 10	– 6 33
1000	Saupiquet (Ns)	861	900	900	+ 4 53
255	Schneider ★	219	205	227	+ 3 65
75	S.C.O.A.	68 10	70 10	69 10	+ 1 47
540	S.C.R.E.G.	545	541	545	....
875	Seb ★	605	575	600	– 0 83
435	Sefimeg ★	490	491	495	+ 1 02
1090	S.F.I.M.	915	911	917	+ 0 22
38	S.G.E.	29	27 50	30	+ 3 45
310	Signaux ★	270 40	278	270	– 0 15
800	Silic	880	825	841	– 4 43
570	Simco-U.I.P.H. ★	620	625	626	+ 0 97
330	Simnor (Li)	330	330	330	....
915	Skis Rossignol	780	735	780	....
840	Siminco	700	700	700	....
360	Société Générale	300	298	299	– 0 33
170	Sodecco	173	175	175	+ 1 16
170	Sodero (Ns)	183	155	165	– 4 91
2020	Sodexho	2090	2099	2130	+ 1 91
100	Sogenal (Ny)	95	93	93	– 2 11
330	Sogerap	285	280	308	+ 8 42
2280	Somm-Allib. ★	2390	2321	2415	+ 1 05
565	Source Perrier	498	506	507	+ 1 81
620	Sovac ★	519	505	498	– 4 05
315	Spie-Batignol.	287	270 50	271	– 5 57
390	Strafor ★	335	330	342	+ 2 09
285	Suez	271	270	272	+ 0 37
260	Synthelabo ★	255	250	246	– 3 53
540	Talcs Luzenac	510	519	519	+ 1 78
2670	Tél. Elect.	2870	2720	2800	– 2 44
725	Thomson-C.S.F.	645	650	672	+ 4 19
355	Total (CFP) ★	357	347	368	+ 3 08
78	— (certific.)	69 50	70	73 50	+ 5 76
780	T.R.T. ★	670	620	679	+ 1 34
360	U.F.B.	348	345 10	353	+ 1 44
760	U.I.C. ★	600	600	599	– 0 17
605	U.I.F. ★	560	598	590	+ 5 36
800	U.I.S.	875	850	850	– 2 86
176	U.C.B. ★	156	152 10	161	+ 3 21
685	Unibail	760	752	750	– 1 32
405	Valéo	388	406	410	+ 5 67
45	Vallourec	41 50	39	39	– 6 02
270	Via Banque	286	280	294 60	+ 3 01
665	Elf-Gabon	489	509	511	+ 4 50
91	Amax Inc.	97	100 80	101 60	+ 4 74
125	Amer. Express	121	116	116	– 4 13
156	Amer. Teleph.	145	148	147 50	+ 1 72
102	Anglo Amer. C.	113	111 10	111 50	– 1 33
500	Amgold	565	578	589	+ 4 25
845	BASF (Akt)	810	860	860	+ 6 17
905	Bayer	825	857	850	+ 3 03

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
101	Buffelsfont.	115 80	118 10	118	+ 1 90
142	Chase Manh.	125	123 30	123	– 1 60
51	De Beers	53 90	54 80	54 90	+ 1 86
1480	Deutsche Bank	1270	1320	1305	+ 2 76
780	Dresdner Bank	780	777	777	– 0 38
116	Driefontein Cnl	74 80	74 20	72	– 3 74
445	Du Pont-Nem.	440	445	445	+ 1 14
405	Eastman Kodak	361	391	394	+ 9 14
55	East Rand	60 40	60 20	60	– 0 66
190	Electrolux	186 50	180	181	– 2 95
146	Ericsson	152	146 50	145	– 4 61
220	Exxon Corp.	219	207	207	– 5 48
420	Ford Motors	398	398	399	....
78	Freegold	80	78	78 20 c	– 2 25
91	Gencor	90	91	90 80	+ 0 89
240	Gén. Electr.	231	235	235	+ 1 73
365	Gén. Belgique	358	348	350	– 2 23
335	Gen. Motors	320	314 20	314 10	– 1 84
....	Goldfields	....	....	....	....
38	Gd Metropolitain	40 10	39 80	39 80	– 0 75
65	Harmony	69 20	70 50	71	+ 2 60
52	Hitachi	46	49 50	49 50	+ 7 61
840	Hoechst Akt.	820	841	841	+ 2 56
99	Imp. Chemical	99 80	103	103	+ 3 10
650	IBM	605	605	610	+ 0 83
265	ITT	256	241 80	241 80	– 5 55
138	Ito-Yokado	143	155	155 50	+ 8 74
89	Matsushita	86	87 50	87 50	+ 1 74
935	Merck	906	878	910	+ 0 44
340	Minnesota M.	338	324	324	– 4 14
199	Mobil Corp.	210	201 50	201 50	– 4 05
189	Morgan J.P.	176	167 20	167 20	– 5
32800	Nestlé	32600	31900	31950	– 1 99
121	Norsk Hydro	118	118 50	119 50	+ 1 27
187	Ofsi	201	190	190 30 c	– 5 32
1550	Petrofina	1360	1301	1301	– 4 34
465	Philip Morris	480	491	491	+ 2 29
86	Philips	84 30	82 80	82 80	– 1 78
65	Placer Dome	88 70	92	91	+ 2 59
295	Quilmès	325	325	333	+ 2 46
510	Randfontein	522	540	538	+ 3 07
595	Royal Dutch	582	574	574	– 3 04
29	Rio Tinto Zinc	32 50	32	32 70	+ 0 62
68	St Helena Co	66 80	67 90	67 10	+ 0 45
169	Schlumberger	160	159 50	160	....
99	Shell transp.	100	97 40	97 40	– 2 60
1260	Siemens A.G.	1240	1240	1235	– 0 40
199	Sony	200	207 90	207 90	+ 3 95
187	T.D.K.	190	194	194	+ 2 11
27	Toshiba Corp.	27	27 20	27 20	+ 0 74
305	Unilever	282	288	288	+ 2 13
172	Unit. Techn.	170	168 90	179	+ 5 29
530	Vaal Reefs	635	660	650	+ 2 36
250	Volvo	265 50	253 60	253 60	– 4 48
230	West Deep	276	281	283	+ 2 54
315	Xerox Corp.	310	289 50	301	– 2 90
1 48	Zambia Corp.	1 70	1 65	1 66	– 2 94

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8929	..
Emp. 8,80 % 77	124 90	4 681
9,80 % 78/93	100	4 097
10,80 % 79/94	102 20	2 821
13,25 % 80/90	104 60	6 951
13,80 % 81/89	104 85	12 515
16,20 % 82/90	112 28	14 780
16 % juin 82	113 60	8 131
14,60 % fév. 83	112 90	11 760
13,40 % déc. 83	113 60	13 070
12,20 % oct. 84	108 30	2 167
11 % fév. 85	105 90	8 860
10,26 % mars 86	99 40	7 708
ORT 12,75 % 83	1802 50	..
OAT 10 % 2000	98	5 437
OAT 9,90 % 1997	102 50	9 873
OAT 9,80 % 1996	98 10	8 484
Ch. France 3 %	138	..
CNB Bques janv. 82	101 70	3 917
CNB Paribas	101 80	3 917
CNB Suez	101 80	3 917
CNI janv. 82	101 70	3 917
PTT 11,20% 85	103 50	0 468
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 10	5 430
CNT 9% 86	91 20	5 511
CRH 10,90% déc. 85	100 90	9 326
Mérologie I. 6% 8/7	88 15	6 915

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	515	500
Agache (Sté Fin.)	1537	1500
A.G.F. (St Cent.)	405	405
Applic. Hydraul.	860	855
Arbel	370	375
Astorg	189 20	....
Avenir Publicité	330	332 10
Bain C. Monaco	175	168 o
Banque Hypoth. Eur.	432	421 50
Béghin-Say (C.I.)	228	225
B.G.I.	445	475
Blanzy-Ouest	585	560
B.N.P. Intercontin.	168	170
Bénédictine	4690	4680
Bon-Marché	680	700
B.T.P.	132	132
Calif	550	530
Cambodge	735	735
C.A.M.E.	148 50	149
Campenon Bern.	219	208
Carbone-Lorraine	335	335
C.E.G.Frig.	420	423
Centen. Blanzy	1850	1870

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Castrent (Ny)	177	175
Carabati	100	100
Chambourcy (M.)	761	761
Champex (Ny)	135	137
C.I.C. (Financ. Cie)	212	200
C.I. Maritime	850	650
Ciments (B)	347	347
Clause	345	345
Cofradel (Ly)	1099	....
Cogifi	340 10	348
Comiphos	245	243
Cie Industrielle	2040	2000
Comp. Lyon-Alem.	350	336 o
Concorde (La)	711	566
C.M.P.	16 65	15 20 o
Créd. Gén. Ind.	540	518
Cr. Universel (Cie)	545	545
Créditel	134 60	134 20
Darblay S.A.	410	401
Delalande S.A.	732	731
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1300	1350
Didot-Bottin	820	820
Eaux Bass. Vichy	1170	1140 o
Eaux Vittel	1862	1862
Economats Centre	380	378 70 o
Electro-Banque	280	289
El-Antargaz	700	593 o
E.L.M. Leblanc	590	570
Ennili-Bretagne	202	190
Entrepôts Paris	362 50	317 50 o
Epargne (B)	2884	2800 o
Europ. Accumul.	30	30
Eternit	1483	1424 o
Finalens	180	158
FIPP	297	150 o
Fnac	520	432 o
Foncière (Cie)	361	361
Fonc. Lyonnaise	650	530
Foncina	505	503
Forinter	1070	1040
Fougerolle	194	194
France I.A.R.D.	215	220
France (La)	3550	....
From. Paul Renard	487	410
GAN	685	625
Gaumont	322	326
Gévelot	490	470
Gr. Fin. Constr.	451	450
Gds Moul. Paris	304	303
Groupe Victoire	2175	2140
G. Transp. Ind.	465	470
H.E.F.	85 20	85 20
Immindo S.A.	430	450
Imminvest	250 50	250
Immobail	371	371
Immobanque	668	679
Immob. Marseille	8050	8350
Immofice	488	470
Invest. (Sté Cent.)	2870	2880
Jaeger	130	108 90 o
Lafitte-Bail	429	429
Lambert Frères	150	155
Lille-Bonnières	420	412
Loca-Expansion	248 90	238
Locafinancière	306 10	306 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	660	650
Louvre (Sté)	940	962
Lucia	750	705
Machines Bull	26 05	24
Magasins Uniprix	142	150
Magnant S.A.	110	110
Maritimes Part.	195	200
Métal Déployé	371	371
Mors	83	77 20 o
Navig. (Nat. de)	32 60	31 20 o
OPB Paribas	162	160
Optorg	141 10	140
Oréal (L') C.I.	1250	1184 o
Origny-Desvroise	910	900
Palais Nouveauté	400	400
Paribas-CIP	387	360 o
Paris France	240	189 o
Paris-Orléans	225	220
Partenfin	203 10	205
Patern. Risq. Div.	1290	1200
Pathé-Cinéma	300	282
Pechiney (cert. inv.)	205	205
Piles Wonder	614	650
Piper-Heidsieck	450	451
P.L.M.	100	100
Porcher	343	340
Promodès	720	700
Providence S.A.	1085	1110
Publicis	2009	2001
Raff. Souf. R.	95	77 90 o
Rhône-Poul. (c. inv.)	309	310
Ricqlès-Zan	170	170
Rochefortaise S.A.	502	518
Rochette-Cenpa	22 60	21 60 o
Rosario (Fin.)	700	735
Routière	185	....
Rougier et Fils	50	47
Sacer	337	360 50 d
SAFAA	285	280
Safic-Alcan	739	759
SAFT	830	830
Saga	170	159 80
St-Gobain C.I.	400	400
Salins du Midi	405	408
Santa-Fé	104	104
Satam	72	70 50
Savoisienne (M)	250	....
SCAC	300	289 o
Senelle Maubeuge	205	205
S.E.P. (M)	134	139
Serv. Equip. Véh.	68 30	65
Sicli	190	200
Sicotel	305	309
Simim	210	210
Siph (Plant. Hévéas)	370	364 50
Sté Générale-CIP	240	248
Sofal financière	1655	1550
Sofical	674	674
Soffo	500	....
Soficomi	695	695
S.O.F.I.P. (M)	119	123 d
Sofragi	750	730
Soudure Autog.	280	281
Souvabail	595	595
S.P.I.	505	501
Suez (Fin. de)-CIP	269	261

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Steel	817	785 o
Taittinger	1201	1195
Testut-Aequitas	365	310 o
Tour Eiffel	380	339 70 o
Ufiner S.M.D.	491	480
U.A.P.	201	198 50
U.T.A.	830	805
Veuve Clicquot	3000	2500 o
Vicat	1040	1001
Vinipix	1200	1135
Virax	97	93 50
Waterman S.A.	650	850
Brass. du Maroc	120 50	120
Étrangères		
A.E.G.	714	....
Akzo	241	246
Alcan Alum	128	134
Algemeine Bank	112 10	109
American Brands	230	226
Am. Petrofina	206	310 o
Arbed	268	....
Asturienne Mines	110	115
Banco de Santander	255	225
Bco Pop Espanol	306	280
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1650	....
B. Régl. Internat.	45000	47700
Br. Lambert	340	335
Canadian-Pacific	78	76 40
CIR	15	14 50
Commerzbank	710	710
Dart. and Kraft	251 10	251 10
De Beers (port.)	48 50	48 50 o
Dow Chemical	449	432
Gén. Belgique	358	350
Gevaert	922	900
Glaxo	103	103
Goodyear	288	294
Grace and Co	230	226
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	291	281
I. C. Industries	164 60	160
Johannesburg	755	....
Kubota	21 50	22
Latonia	280	280
Midland Bank Plc	36	37
Mineral-Ressourc.	68	65
Nixdorf	1825	1970
Noranda	98	95
Olivetti	19 60	18 90
Pakhoed Holding	155	154
Pfizer Inc.	246	223
Procter Gamble	450	450
Ricoh Cy Ltd	48 50	45 10
Rolinco	219 80	213 40
Robeco	237 50	235 10
Rodamco	425	425
Saipem	11 50	12
Shell fr. (port.)	94	....
S.K.F. Aktiebolag	183	170
Steel Cy of Can.	80	....
Tenneco	226 50	225
Thorn EMI	52	51 50
Toray indust. inc	32 50	30 90
Vieille Montagne	850	850
Wagons-Lits	462	462
West Rand	19 40	19 40
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	230	....
Calciphos	139	138
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogenhor	149	149
C. Occid. Forestière	190	....
Coparex	281	260
Dubois Inv. (Casto.)	550	487
Gachot	77 10	77 50
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	31 20	18 50 o
Nicolas	439	412
Paramelle-R.D.	3400	....
Révillon	320	....
Rorento N.V.	162 60	160
S.P.R.	334	....
Sté Lecteurs du Monde	795	780
Ufinex	380	....
Union Brasseries	116 30	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 637	5 542	5 330	5 880
ECU	7 004	7 005	....	....
Allemagne (100 DM)	339 240	339 580	329	349
Belgique (100 F)	16 216	16 207	15 800	16 800
Pays Bas (100 fl.)	301 600	301 780	292 500	312
Danemark (100 krd)	88 050	88 120	84	91
Norvège (100 k)	87 550	87 020	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	10 170	10 181	9 850	10 550
Grèce (100 drachmes)	4 303	4 286	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 803	4 801	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	415 100	416 950	404	426
Suède (100 krs)	93 730	93 410	90	96
Autriche (100 sch)	48 210	48 255	46 800	49 400
Espagne (100 pes.)	5 023	5 024	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 163	4 155	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 318	4 248	4 080	4 530
Japon (100 yens)	4 286	4 314	4 170	4 370

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/12
Or fin (kilo en barre)	88000	88700
Or fin (en lingot)	88050	88700
Pièce française (20 fr)	542	542
Pièce française (10 fr)	384	....
Pièce suisse (20 fr)	601	601
Pièce latine (20 fr)	508	509
Souverain	633	642
Pièce de 20 dollars	3010	3045
Pièce de 10 dollars	1570	1560
Pièce de 5 dollars	902 50	....
Pièce de 50 pesos	3410	3445
Pièce de 10 florins	530	529
Or Londres	484 50	494
Or Zurich	487	494 50
Or Hongkong	484 55	494 45
Argent Londres	....	....

SICAV (sélection)

11/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	657 42	641 39
Actilion	178 59	173 81
Actions France	365 64	362 42
Action Invest.	316 98	302 61
Actions sélectives	472 63	455 55
Audiconi	574 34	553 58
A.G.F. Actions (ex-CIP)	920 88	898 42
A.G.F. 5000	458 77	447 58
A.G.F. ECU	1045 29	1034 94
A.G.F. Interfonds	400 53	390 76
A.G.F. Invest	89 71	87 52
A.G.F. OBLIG.	1048 42	1041 21
A.G.F. Sécurité	10418 73	10418 73
Agfimo	537 12	524 02
Altefi	213 09	205 39
A.L.T.O.	186 45	179 71
Amé-Gan	4462 04	4259 70
America-Valor	843 56	814 38
Amplitude	438 93	427 12
Arbitrages court terme	5582 93	5571 78
Argonautes	329 34	318 97
Associ Première	23787 35	23787 35
Associc	1180 71	1180 71
Aurecic	1381 33	1341 10
Axa Europe	112 29	107 20
Axa Investissements	95 29	90 97
Bourse-Investiss.	373 61	356 67
Bred Associations	2678 83	2670 82
Bred International	78 81	77 26
Capital Plus	1699 69	1699 69
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	319 81	307 51
Cortal court terme	1280 32	1280 32
Cortal intérêt trim.	1049 25	1029 18
Cortexa	808 05	789 50
Creditor	442 14	429 26
Croissance Finance	229 70	219 81
Croissance Immobilière	544 03	519 38
Croissance Mercure	2597 35	2521 70
Croissance Prestige	301 94	288 25
Drouot-France	527 68	503 76
Drouot-Investiss.	842 05	803 87
Drouot-Sécurité	237 81	227 03
Drouot-Sélection	131 78	125 80
Ecucic	1192 03	1174 41
Ecureuil Privatisations	310 71	301 86
Eficoop Sicav	11437 47	11437 47
Efi-Valeurs	7066 06	6893 72
Energie	229 27	218 87
Epacic	2839 55	2836 71
Eparcourt Sicav	4128 52	4118 22
Epargne Associations	24617 08	24580 21 ◆
Epargne-Capital	7853 83	7875 08
Epargne-Croiss.	1308 11	1273 10
Epargne-Industr.	601 63	574 35 ◆
Epargne-Inter	558 57	543 62
Epargne-J	54113 58	54113 58
Epargne-Long-Terme	1640 51	1598 60
Epargne-Oblig.	188 93	183 87
Epargne-Quatre	1039 70	1039 70
Epargne-Unie	1019 37	973 15 ◆
Epargne-Valeur	363 55	353 62
Eparoblig	1291 37	1288 79
Epsilon	1004 20	994 26
Eurinvest Croissance	1052 64	1004 91
Eurinvest Rendement	1047 85	1000 33
Eurocic	9228 11	9091 73
Euro-Croissance	484 32	470 21
Eurodyn	913 49	883 45 ◆
Euro-Gan	3705 19	3537 17
Extrême Orient Sicav	504 36	489 67
Finord Placement	61311 24	61127 86
Finord Valorisation	13442 60	13178 92
Fonsicav (div. par 10)	10983 45	10983 45
Foncival	243 81	232 75
France-Gan	4675	4463 01
France-Garantie	277 99	277 44
France-Investiss.	385 92	368 42
France-Net	122 50	121 28
France-Obligations	435 11	430 80
Francic	312 88	303 77
Francic Pierre	92 11	89 43

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	893 94	867 90
Fructi-Associations	1360 55	1360 55
Fructicapi	309 69	305 41
Fructicourt	107506 73	107506 73
Fructidor	239 93	236 38
Fructifrance	606 77	591 97
Fructimmo	220 59	215 80
Fructivalor	423 95	413 61
Fructivar	83413 51	83206 50
Fructi ECU	571 64	563 19
Fructi-Première	11287 04	11100 53
Futuroblig	1002 14	1001 14 ◆
Gestilion	58818 01	58671 33
Gestion Amérique	281 52	268 75 ◆
Gest. France Europe	80 91	77 24
Gestion Orient	160 32	153 05
Gestion Sécuricourt	10804 88	10897 90
Gestion Sicavimmo	677 91	647 17
Gestion Uni-Japon	1392 02	1328 90
Gestion Associations	137 98	134 94
Gestion Indo-Suez	628 26	599 77
Gestion Mobilière	568 26	542 49
Gest. Rendement	458 68	437 88
Gest. Sél. France	601 34	574 07
Haussmann Associat.	1201 74	1201 74
Haussmann court terme	1219 43	1219 43
Haussmann Epargne	1392 38	1392 38
Haussmann Europe	1847 31	1780 54
Haussmann France	764 42	736 78
Haussmann Oblicroiss.	1275 78	1275 78
Haussmann Obligation	1440 06	1388 01
Horizon	994 02	965 07
I.M.S.I.	548 89	522 09
Interoblig.	11588 46	11121 80
Intersélect France	383 11	365 74
Intervaleurs Indust.	491 78	469 48
Invest. net	14602 51	14573 36
Invest. Obligataire	18146 19	18109 97
Japacic	160 92	156 23
Jeune épargne	228 62	225 14
Laffitte-Amérique	232 44	221 90
Laffitte-crt-terme	58955 31	58955 31
Laffitte-Expansion	699 51	687 79
Laffitte-France	260 23	248 43
Laffitte-Immobilier	218 31	208 41
Laffitte-Japon	308 52	294 53
Laffitte-Oblig.	144 02	137 49
Laffitte-Placements	64966 33	64966 33
Laffitte-Rend.	205 83	196 50
Laffitte-Tokyo	1269 82	1212 24
Lion-Associations	11651 90	11651 90
Lion court terme	116862 95	116862 95
Lion-Institutionnels	23594 51	23525 70
Lionplus	720 82	713 68
Livret portefeuille	557 50	541 28
Méditerranée	136 49	130 30
Minimax	26115 71	26115 71
Mobiplus	74306 99	74306 99
Monéprime	61514 68	61514 68
Mondiale Investissem.	399 38	381 27
Monecic	5611 19	5611 19
Monedco	52139 84	52139 84
Moné J.	55618 71	55618 71 ◆
Monétaire	272433 47	272433 47
Monevalor	63703 19	63703 19
Multi-Obligations	422 83	403 66
Mutuelle Unie Sél.	136 72	130 52
Natio.-Assoc.	6233 49	6221 05 ◆
Natio.-Epargne	13679 10	13543 66
Natio.-Court terme	203417	203417
Natio.-Immobilier	928 19	909 35
Natio.-Inter.	1132 41	1102 10
Natio.-Obligations	532 60	518 35
Natio.-Patrimoine	1264 24	1230 40
Natio.-Placements	65129 87	65129 87
Natio.-Revenu	1012 78	1002 76
Natio.-Sécurité	10978 75	10978 75
Natio.-Valeurs	568 21	551 08
Nippon-Gan	4716 69	4502 81
Nord-Sud Développ.	1189 50	1187 13 ◆
Normes IF	13580 95	13314 56

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicic Régions	1034 72	1019 43
Oblicoop Sicav	1330 18	1304 11
Obligations Convert.	394 65	376 75
Oblilion	1108 42	1097 45
Optimevalor	494 95	472 51
Paramérique	502 76	479 98
Pareurope	698 69	667 01
Paribas Croissance	524 69	503 30
Paribas Epargne	15712 96	15691 60
Paribas France	80 83	78 48
Paribas Opportunités	91 17	88 51
Paribas Patrimoine	479 03	459 50
Paribas Revenu	92 93	92 01
Parnasse-Valor	1099 26	1098 15
Patrimoine-Retraite	1647 36	1615 06
Phénix Placements	249 34	248 10
Pierre Investiss.	633 22	604 51
Placement A	782 66	782 66
Placement crt-terme	72253 04	72253 04
Placement J	56291 64	56291 64
Placement Premier	54383 63	54383 63
Placements Rendement	10770 28	10770 28
Placements Sécurité	107073 17	107073 17
Planinter	783 37	764 26
Plénitude	103 76	100 74
Première Obligations	10691 16	10689 82
Prev'Association	22021 02	22021 02
Province Investiss.	423 99	404 76
Quartz	99 65	97 20 ◆
Rentacic	159 87	157 51
Revenus Trimestriels	5424 26	5370 55
Revenu Vert	1122 90	1121 78 ◆
Rivoli Plus	1051 99	1004 29
St-Honoré Assoc.	14302 54	14231 38
St-Honoré Bio-aliment.	663 46	633 37
St-Honoré Pacifique	461 32	440 40
St-Honoré P.M.E.	376 25	359 23
St-Honoré Réel	11554 90	11508 86
St-Honoré Rendement	11409 42	11352 66
St-Honoré Services	408 27	392 57
St-Honoré Technol.	635	606 21
St-Honoré Valor	12232 49	12135 41
Sécuricic	11182 93	11151 78
Sécur. Mobilière	408 09	389 58
Sécuri Taux	10718 70	10718 70
Sélection Croissance	436 28	423 57
Sicaden (Cardan BP)	716 10	704 53
Sicav-Associations	1426 88	1426 54
S.F.I. fr. et ét.	539 97	524 24
Sicav 5000	290 47	282 70
S.I. Est	1077 95	1028 97
Sivafrance	444 31	432 42
Sivam	366 84	357 02
Sivarente	203 67	201 65
Sivinter	381 21	371 01
S.N.I.	1074 87	1043 56
Sogepargne	336 82	324 65
Sogeprimère	84408 21	82532 24
Sogeroc	48980 15	48524 42
Sogevalor	78112 33	77281 60
Sogevar	893 34	852 63
Soginter	1162 97	1100 69
Soleil Investiss.	425 40	406 11
Stratégie Actions	956 78	919 98
Stratégie Rendem.	1083 23	1029 76
Technocic	964 40	936 31
Techno-Gan	5332 91	5081 08
Trilion	5260 95	5208 86
U.A.P. Investiss.	341 90	329 54
Uni-Associations	113 63	113 53 ◆
Unifrance	384 02	366 61 ◆
Unifoncier	1073 27	1024 60 ◆
Uni-Garantie	1311 63	1285 89 ◆
Unigestion	748 16	712 32
Uni-Régions	2387 74	2279 47 ◆
Unisanté	2126 38	2058 46 ◆
Univer	183 31	183 31 ◆
Univers-Actions	868 71	857 55 ◆
Univers-Obligations	1472 89	1424 45 ◆
Valorem	434 90	424 29
Valoblig	80540 38	80039 96
Valorg	1548 22	1546 67
Valrest	81395 71	81345 04

c : coupon détaché – o : offert – • : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Les suites du sabotage du « Rainbow-Warrior »

La Nouvelle-Zélande proteste contre le rapatriement du commandant Mafart

La Nouvelle-Zélande a annoncé, le lundi 14 décembre, que le commandant Alain Mafart, l'un des deux agents de la DGSE condamnés dans l'affaire du *Rainbow-Warrior*, avait été rapatrié en France pour des raisons sanitaires. Le commandant Mafart et le capitaine Dominique Prieur — les « faux époux Turenge », — condamnés par un tribunal néo-zélandais à dix ans de prison pour leur participation à l'attentat, qui avait fait un mort, avaient été remis en juillet 1986 à la France à la suite de la médiation du secrétaire général des Nations unies. Ils devaient rester trois ans dans l'atoll de Hao, en Polynésie française, en se gardant notamment de contacts avec la presse, et la France avait versé à Wellington une indemnité de 7 millions de dollars.

Selon le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, le commandant Mafart a été rapatrié pour des douleurs d'estomac. M. Lange a déclaré qu'informé samedi 12 décembre de la requête française, il avait proposé qu'un médecin néo-zélandais se rende sur place pour examiner le patient, mais que son offre avait été rejetée. Il a « *vivement critiqué* » la décision française, qu'il a qualifiée de « *violation flagrante et scandaleuse du règlement des Nations unies* (...) *Le secrétaire général de l'ONU avait expressément stipulé que les agents ne devaient quitter l'île sous aucune raison, sauf avec le consentement mutuel des deux gouvernements. La Nouvelle-Zélande n'a pas donné un tel accord. J'ai écrit au premier ministre français pour lui exprimer ma vive inquiétude, et les implications légales sont traitées dans une autre note adressée au ministre français des affaires étrangères* ».

« *J'ai demandé à M. Chirac*, a ajouté M. Lange — qui a toujours eu une position très ferme sur la question du *Rainbow-Warrior*, — *de respecter les termes de l'accord originel et de me donner l'assurance que Mafart reviendrait à Hao dès que son état le permettrait.* » Le premier ministre néo-zélandais a ironisé sur le sort du commandant Mafart : « *C'est une chose assez dure que les Français lui demandent — un sacrifice de plus pour son pays, — souffrir tout ce temps et faire en avion tout ce trajet jusqu'à Paris !* » Un médecin néo-zélandais basé à Londres devrait pouvoir examiner à Paris le commandant Mafart. « *Au cas où nous aurions des rapports médicaux ne justifiant pas le maintien de Mafart en France*, a conclu M. Lange, *ce serait certainement une rupture très, très grossière de l'accord.* »

∴

De source militaire, on indique que le commandant Mafart a effectivement atterri, lundi matin 14 décembre, en France, où l'on prendra le temps de le soigner pour, ajoute-t-on, d'évidentes considérations humanitaires. Depuis un certain temps déjà, les autorités françaises avaient informé le gouvernement néo-zélandais des difficultés de santé de l'officier de la DGSE, sur un atoll d'où les malades qui ont besoin d'un suivi médical sont systématiquement évacués. On précise de même source qu'il n'est pas habituel d'accepter un médecin étranger sur une base militaire française, en dépit des offres néo-zélandaises allant dans ce sens, et qu'il aurait été encore moins satisfaisant, comme Wellington le proposait, de conduire le commandant Mafart dans un hôpital néo-zélandais.

Le gouvernement français, affirme-t-on de même source, a tenté d'obtenir un accord préalable, avec les autorités néo-zélandaises, sur l'évacuation sanitaire de l'officier. N'y étant pas parvenu, il a pris sur lui de passer outre à d'éventuelles récriminations de Wellington.

On fait encore observer, toujours de source militaire, que les responsables français ont respecté les accords qui consistaient notamment à demeurer le plus discret possible sur les suites de l'affaire Greenpeace. C'est, dit-on, le gouvernement néo-zélandais lui-même qui a contrevenu à cet engagement, en annonçant, de sa propre initiative, l'évacuation du commandant Mafart, qui, aux yeux des responsables français, n'a pas été le véritable « opérateur », c'est-à-dire l'exécutant opérationnel, du minage du Rainbow-Warrior. *Il y a un moment où il faut retrouver raison, dit-on dans les milieux militaires français, en soulignant le caractère excessif des commentaires du premier ministre néo-zélandais devant ce qui reste une évacuation sanitaire.*

Selon son ex-épouse

M. Le Pen disposerait en Suisse d'« une fortune non déclarée en France »

Mme Pierrette Le Pen, l'ex-épouse du président du Front national, a affirmé le samedi 12 décembre dans une interview à un hebdomadaire gratuit genevois, *Genève Home Informations (GHI)*, que M. Jean-Marie Le Pen « *a contrevenu pendant des années aux lois françaises* » puisqu'il disposait en Suisse, depuis 1976, d'« *une fortune non déclarée en France de près de 40 millions de francs lourds* ».

Selon Mme Le Pen, les 40 millions de francs — près de la moitié du montant total de l'héritage Lambert, qu'elle évalue à 100 millions — « *se trouvaient en Suisse, et qui dit Suisse, dit naturellement fortune non déclarée en France.* (...) *Depuis, ils ont dû passablement prospérer* ».

« *Cet argent végétait, quand un ami nous a parlé de la banque Darrier. En compagnie de Jean-Marie Le Pen et d'un avocat, nous avons été à l'UBS* [Union de banques suisses, première banque helvétique. NDLR] *où l'argent était déposé. Nous avons effectué le transport nous-mêmes jusqu'à la banque Darrier.* »

Mme Le Pen raconte, ensuite, comment elle et son mari faisaient venir de l'argent en France. Interrogé par nos soins, M. Darrier, directeur de la banque Darrier, a démenti qu'il y ait jamais eu un compte « Le Pen » dans son établissement. A son avis, les déclarations de Mme Pierrette Le Pen reprennent des rumeurs dont la presse de Genève s'était déjà fait l'écho en 1985.

Ce lundi 14 décembre, il nous a été impossible de joindre M. Le Pen. Dans son entourage, on indiquait qu'il n'avait pas de « commentaires à faire sur des calomnies ».

[M. Jacques Darrier a été interpellé le 13 novembre 1985 à Paris et écroué à la prison de Fresnes sous l'inculpation d'infractions à la législation et à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger (*le Monde* daté 17-18 novembre 1985). Il a été remis en liberté le lendemain après avoir payé une caution de 15 millions de francs réunie en moins de vingt-quatre heures par son avocat. Agé de soixante-neuf ans à l'époque des faits, M. Jacques Darrier, dont la banque du même nom est dirigée par son fils, était accusé par les services de la Direction nationale des enquêtes douanières (DNED) d'avoir transporté des fonds pour des clients français. La DNED souhaitait poursuivre les titulaires des comptes en Suisse bénéficiant des services de M. Darrier, mais celui-ci, peu après son interpellation, avait avalé les listes qu'il portait sur lui.]

Sur le vif

Si toi aussi tu m'abandonnes

Vous verriez l'état des mecs, ce matin, au canard ! Ils se traînent le long des couloirs, ils s'accrochent aux murs, jambes coupées, mines défaites, abattus, prostrés. A la conférence des chefs, vous vous seriez crus à la sacristie, un jour d'enterrement. Ils pesaient l'intérêt des nouvelles, d'une voix blanche, à peine audible : Le Pen, un compte en banque en Suisse ? Bof... Le retour de Mafart ? Ben quoi, il est mal fichu... Les Palestiniens au bord de l'insurrection dans la bande de Gaza ? Et alors... La baisse record du dollar ? Encore une...

Et sur lui ? Rien. Pas un mot. Le silence consterné, rancunier *de l'amère, de la cruelle déception*. Qui ça, lui ? Ben, Montand ! Qui voulez-vous que ce soit ? Samedi, en voyant débarquer chez lui l'équipe de « Questions à domicile », on a tous pensé que ça y était, qu'il se présentait. Enfin, quoi, c'est une émission politique. Si les confrères allaient planter leurs caméras dans son living, c'était bien parce qu'il était candidat. Autrement, il y avait vraiment pas de raison. Sauf à faire, dans la foulée, du porte-à-porte chez Sardou, Hanin, Delon ou Mireille Darc. Après tout, ils arrêtent pas de prendre parti, eux aussi.

D'ailleurs, depuis des semaines, on entretenait le suspense. Fallait pas rater ça. Ce serait l'événement de l'année, la grosse gâterie, la surprise du chef. On a attendu, attendu en se rongeant les ongles, impatients, à bout de nerfs. Et puis, bon, c'est non.

Il y a bien pensé, forcément ! Il était déjà à 29 % dans les sondages. Il battait Barre, Chirac et Rocard. Il talonnait mon Mimi. C'est pour ça, cherchez pas, que *Globe* a lancé cet appel déchirant : Tonton, ne nous quitte pas ! Traduisez : on t'aime, on t'aime pour de vrai, on t'aime plus que Montand, t'en fais pas ! Lui, c'était purement physique, une passade, rien de sérieux. Toi, c'est pour la vie. On vieillira ensemble, tu verras.

CLAUDE SARRAUTE.

La mort de Copi

Un marginal errant entre deux mondes

Dessinateur, écrivain, homme de théâtre, acteur, Copi est mort des suites d'un cancer de la peau le lundi 14 décembre à l'hôpital Claude-Bernard où il était hospitalisé. Il était âgé de quarante-huit ans.

On a d'abord connu Copi par l'intermédiaire d'une dame assise, avec un gros nez et des cheveux raides. Pendant des années, dans les pages du *Nouvel Observateur*, elle est restée figée sur sa chaise, monologuant, ou dialoguant avec un volatile informe. Copi, en Argentin veut dire « poulet ». Le vrai nom de Copi est Raul Damonte. Il est né à Buenos-Aires, il y est resté jusqu'à ce que son père, directeur de journal, soit obligé de s'exiler. Il le suit de Haïti à New York et vient en France, seul, en 1963. Il parle peu français, mais dessine depuis toujours. Il vend des dessins, entre à *Twenty*, puis à *Bizarre*, enfin au *Nouvel observateur*, participe à *Charlie Hebdo*, *Hara Kiri* et à leur homologue italien, *Linus*. Son graphisme aigu, son humour surréaliste lui apportent la notoriété. Il peut alors faire ce pourquoi il est venu en France : du théâtre.

Copi se mêle à la vague hispano-latino du moment qui va d'Arrabal à Victor Garcia en passant par Jodorowski. Et il y a Jorge Lavelli. On ne peut pas imaginer deux hommes plus différents : l'un macho fonceur, l'autre elfe rêveur au sourire d'enfant. Mais pour Lavelli, Copi est un petit frère. Il y a les premiers essais — *Sainte Geneviève dans sa baignoire* — et la première vraie pièce, en 1966, *la Journée d'une rêveuse* au Lutèce. L'histoire d'une « mère qui construit son fils ».

L'année suivante, Lavelli *met en* scène à la Cité internationale *l'Homosexuel ou la Difficulté de s'exprimer*. Copi lui-même, en travesti délirant, joue un être obsédé par les voyages, la décrépitude des corps, les incertitudes du sexe. Pendant des années il sera ce personnage né, peint en vert, puis moulé dans une robe en perles de bois, sur le chemin d'autres galaxies, dans une capsule spatiale envahie par les rats, et qui rêve.

Il n'arrête pas d'écrire — *le Bal des folles*, *Une langouste pour deux*. Il promène sa *Loretta Strong* de Belgique en Italie, monte la *Pyramide* au Palace, fait jouer *la Tour de la Défense* — une comédie au vitriol — écrit *Les escaliers du Sacré-Cœur*. Alfredo Arias, qui a monté *La dame assise*, prend la direction du Centre dramatique d'Aubervilliers et coproduit *La nuit de Madame Lucienne* avec Maria Casarès, création à Avignon, mise en scène de Lavelli qui, directeur du Théâtre de la Colline — le nouveau théâtre national — va créer en février *Une visite inopportune*, les derniers jours d'un comédien décavé et atteint de SIDA. Malgré la reconnaissance officielle, et le Prix de la Ville de Paris qui vient de lui être attribué (*le Monde* du 13-14 décembre) Copi est toujours le marginal errant entre deux mondes, entre deux sourires, entre deux rêves. Il avait quitté la terre ferme depuis longtemps. Il imposait la pudeur. Il ne demandait rien, on ne peut pas ne pas l'aimer.

COLETTE GODARD.

Les frères Chaumet sont inculpés d'exercice illégal de la profession de banquier

Alors que les frères Pierre et Jacques Chaumet étaient, le 11 décembre, remis en liberté après six mois d'incarcération, l'on apprenait que le 4 et 7 décembre, le juge François Chanut qui instruit le dossier de la faillite de la joaillerie avait inculpé les deux hommes d'« exercice illégal de la profession de banquier » et de « soustraction de marchandises sous douanes ».

Cette inculpation était inévitable en raison du nombre des témoignages recueillis dès le début de l'instruction sur la rémunération des fonds déposés, sous couvert d'achats de bijoux, dans les coffres de la joaillerie (*le Monde* du 13-14 décembre).

Il y a deux semaines, le parquet avait lui-même requis l'inculpation non sans avoir longuement attendu avant de prendre cette décision. Cette nouvelle inculpation devrait conduire à l'audition des clients possesseur d'un compte rémunérateur d'intérêts parmi lesquels figurent M. Albin Chalandon et son épouse.

L'inculpation pour soustraction de marchandises sous douanes fait suite à une plainte, déposée il y a quelques semaines, par l'administration des douanes, le 24 novembre dernier. Le parquet de Paris avait donné suite, en demandant l'ouverture d'une information judiciaire. Les douanes reprochent aux joailliers d'avoir déposé dans deux banques — l'Européenne de banque et la Banque française du commerce extérieur (BFCE) — en garantie d'emprunts portants sur soixante-quatorze millions de francs, des bijoux placés sous douanes sur lesquels ils n'avaient pas acquitté les droits.

A deux reprises, dans le passé, la joaillerie Chaumet avait fait l'objet d'une procédure de vérification fiscale. Dans une note remise au magistrat instructeur, l'une des parties civiles, M. Alexandre Reza, a demandé notamment que le dossier fiscal établi en septembre 1986 au terme d'une enquête de la direction générale des impôts et portant sur les exercices de la société de 1981 à 1984 soit versé au dossier. L'enquête du fisc s'était, à l'époque, soldée par des redressements fiscaux minimes.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 14 décembre

En hausse : + 2,53 %

La Bourse de Paris enregistrait une nette hausse en cette matinée du 14 décembre avec un indicateur de tendance en progression de 2,53 %. Parmi les principales hausses, notons Lafarge Coppee (+ 5,8 %), Peugeot (+ 4,8 %), Compagnie du Midi (+ 4,3 %), Thomson (+ 4,2 %), et Pernot (+ 3,7). Aucune valeur n'était en baisse.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	303	314	313
Agence Havas	410 10	420	415
Air Liquide (L')	477	490	493
Bancaire (Cie)	385	389	373
Bongrain	2100	2120	2130
Bouygues	880	890	895
B.S.N.	4155	4190	4210
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	668	670	682
Club Méditerranée	335	337	338
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1125	....	....
Michelin	179	184 80	181
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1408	1430	1440
Navig. Mixtes	739	759	760
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	661	666	675
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	417	434	429
Sanofi	486	493	495
Source Perrier	507	515	515
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	410	427	427

Le numéro du « Monde » daté 13-14 décembre 1987 a été tiré à 492 029 exemplaires

A B C D E F G I